LVI
C.
16.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVI
C
16
NAPOLI

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

par le

S^r. DE MEZERAY,

Historiographe de France.

TROISIEME PARTIE.

TOME V.

A AMSTERDAM,

Chez ANTOINE SCHELTE,

prés de la Bourse, l'An 1696.

LA TABLE
DES
ROIS DE FRANCE

Contenus dans ce 5. Tome, commençant à *François* II. & suivans, & finissant à *Henry* III.

FRANÇOIS II. ROY LIX.	p. 1	1559. en Juillet.
CHARLES IX. ROY LX.	37	1560. en Decembre.
INTERREGNE.	186	1574. en Juin.
HENRY III. ROY LXI.	195	1574. en Septembre.

TROISIÈME PARTIE,

COMMENÇANT PAR LE REGNE DE FRANÇOIS II. ROY LIX.

âgé de 16. ans, 6. mois.

ET FINISSANT PAR CELUI D'HENRI IV.

SURNOMMÉ LE GRAND.

ROY LXII.

SI dans un Estat c'est une marque certaine de sa decadence, que le defaut de bonnes testes pour le Conseil, & de grands Capitaines pour l'execution, c'est aussi une cause infaillible des troubles & des guerres civiles que la multitude des Princes & des Seigneurs trop puissants, lors qu'il n'y a point d'autorité assez forte pour les contenir & pour les ranger à leur devoir. Ce malheur arriva à la Fran- 1559.

PAPES. encore PAUL IV. 27. jours sous ce Regne.

PIE IV. esleû le 26. de Dec. 1559. S. cinq ans, & onze mois & demy.

FRANCOIS II.

ROY LIX.

Mon Regne, qui fut court aussi bien que ma vie,
De deux cruels partis vit naistre la fureur;
Et qui pourroit, helas! raconter sans horreur,
Les tragiques succés dont ma mort fut suivie.

ce aprés la mort du Roy Henry II. Dés qu'il ne fut plus, les factions qui s'estoient formées durant son Regne, commencerent à paroistre, & par malheur rencontrerent pour se fortifier, les differents partis de la Religion, grand nombre de malcontents, d'amateurs de nouveautez, & qui plus est, de gens de guerre, lesquels ayant esté licentiez se vouloient donner de l'employ à quelque prix que ce fust.

On voyoit d'un costé les Princes du Sang & le Connestable; de l'autre les Princes de la Maison de Guise; entre ces deux partis la Reyne Mere qui marchandoit celuy dont elle pourroit mieux s'accommoder, & prenoit tantost l'un & tantost l'autre; Au milieu la personne d'un jeune Roy, aussi foible d'esprit que de corps, exposée au premier occupant, & pour le prix du combat le Gouvernement du Royaume.

Quant aux Guises, ils estoient cinq freres, le Duc, le Cardinal de Lorraine, le Duc d'Aumale, le Cardinal de Guise, & le Marquis d'Elbeuf: Il ne faut point compter les trois derniers, parce qu'ils ne faisoient rien que par le mouvement des deux autres. Le Duc se faisoit suivre par la reputation de sa valeur, de sa liberalité, & de sa courtoisie, le Cardinal de Lorraine par son eloquence & par sa doctrine. Ils estoient pourtant d'humeur fort differente, le Duc moderé, equitable, intrepide dans le danger, le Cardinal chaud, entreprenant & vain, qui s'enfloit des bons succés, mais trembloit de peur dans les mauvais.

Entre les Princes du Sang, il y avoit Antoine Roy de Navarre, Loüis Prince de Condé, le Duc de Montpensier, & le Prince de la Roche sur-Yon. Antoine estoit un Prince voluptueux & timide, & plus considerable par sa qualité que par sa force;

Louïs vaillant, hardy, & tel que la grandeur de ſon courage & l'indigence des biens de fortune, le rendoient capable de tout entreprendre. Antoine ne tint pas ferme & abandonna ſon puiſné; il flota juſqu'à ſa mort dans les doutes de la Religion, ne fut ny bon Catholique ny vray Lutherien. Son frere ſuivit les opinions de Calvin.

Les Guiſes ſe ſaiſirent de la perſonne du Roy, parce qu'il avoit eſpouſé leur niepce Marie Stuard Reyne d'Eſcoſſe, & du favorable pretexte de la Religion Catholique; Les autres s'aſſurerent des malcontents; des gens de guerre qu'on avoit caſſez, & de la protection des Religionnaires, dont le deſeſpoir eſtoit encore plus fort que le nombre.

Le Mareſchal de Sainct André, Seigneur auſſi brave que ſpirituel & poly, mais abyſmé dans le luxe, & noyé de debtes, ſe dévoüa entierement à eux, & promit au Duc de donner ſa fille à tel de ſes fils qu'il luy plairoit, avec tous ſes biens de luy & de ſa femme, ſe reſervant ſeulement l'uſufruit leur vie durant; C'eſt qu'il craignoit d'eſtre accablé de ſes creanciers s'il venoit à eſtre chaſſé de la Cour.

Le Conneſtable grand temporiſeur, & qui avoit accouſtumé d'eſtre le premier Miniſtre, ne pouvoit ſe reſoudre à devenir le ſecond. Il ſe laiſſa flater par tous les deux partis: mais enfin il ſe rangea de celuy des Guiſes, en hayne des nouvelles opinions, eſtant perſuadé par ſa femme & par ſon ſecond fils, que le titre qu'il portoit de *premier Baron Chreſtien*, ne luy permettoit pas de ſe lier avec ceux qui impugnoient la Religion Catholique.

Le Duc de Montpenſier & le Prince de la Roche ſur-Yon, quoy que tous deux de la Maiſon de Bourbon, furent touchez du meſme motif, & conſi-

considererent moins les liens du Sang, que le nom de l'ancienne Eglise, & celuy du Roy, dont ils ne voulurent point se destacher.

Un motif tout contraire à celuy du Connestable, jetta l'Admiral de Coligny & son frere Dandelot, Colonel de l'Infanterie Françoise, du costé des Princes qui favorisoient la nouvelle Religion, dont eux estoient veritablement persuadez, outre qu'ils avoient l'honneur d'estre alliez du Prince de Condé. Car il avoit espousé Eleonor de Roye, fille d'une Magdelaine de Mailly, qui estoit leur sœur uterine, eux & elle ayans pour mere Louïse de Montmorency, qui avoit esté mariée premierement à Federic de Mailly, puis au * Mareschal de Chastillon pere de ces deux Seigneurs.

* Ce Mareschal estoit Gaspar de Coligny qui vivoit sous François I.

Lors que le Roy Henry II. fut blessé, la Reyne Mere balança un jour ou deux si elle se lieroit avec le Connestable ou avec les Guises. Elle regardoit les uns & les autres comme ses ennemis, estant tous alliez avec la Duchesse de Valentinois, qu'elle hayssoit mortellement, quoy que du vivant de son mary elle eust feint de l'aymer jusqu'à une estroite confidence. Mais elle se tenoit plus offensée du Connestable que des Guises, parce que c'estoit luy qui le dernier avoit contracté alliance avec cette femme. D'ailleurs les Guises la luy abandonnoient entierement, nonobstant la repugnance du Duc d'Aumale qui estoit son gendre; Et avec cela ils luy promettoient tant de services & de soumissions, qu'elle resolut de les conserver; Joint qu'estant oncles du jeune Roy, comme ils estoient, il ne luy eust peut-estre pas esté possible de les chasser.

Lors que le Connestable connut qu'il alloit perdre la partie, il dépescha en diligence au Roy de Navarre pour le presser de venir prendre le

rang & l'autorité que sa naissance luy devoit donner auprés du jeune Roy : mais ce Prince qui estoit lent & irresolu, & avec cela qui se fioit peu en luy, parce qu'il avoit conseillé au deffunct Roy de se saisir des restes de son petit Royaume, ne se hasta pas. Cette faute signalée, & en suite toutes les irresolutions & la foiblesse de sa conduite durant ce Regne & le suivant, se peuvent compter indirectement parmy les principales causes des troubles & des malheurs de la France.

Donc les Guises s'estant rendus Maistres de la Cour, le Roy declara aux Deputez du Parlement lors qu'ils le vinrent saluër; Qu'il leur avoit commis la direction de ses affaires, sçavoir l'Intendance de la guerre au Duc, & celle des Finances au Cardinal. Estant ainsi establis, ils songerent à esloigner tous ceux qui leur faisoient ombre. Ils ne laisserent au Connestable & aux Mareschaux de France, que la Commission d'enterrer le feu Roy, & envoyerent les Princes de Condé & de la Roche sur-Yon en Espagne, le premier pour porter le Collier de l'Ordre au Roy Philippe, l'autre pour faire confirmer le Traitté de Paix. Ils bannirent aussi la Ducheſſe de Valentinois de la Cour : mais auparavant ils l'obligerent de rendre les pierreries & les riches meubles que le deffunct Roy luy avoit donnez, & luy osterent sa belle maison de Chenonceaux pour en accommoder la Reyne Mere, en eschange du chasteau de Chaumont sur les rives de la Loire.

Comme ils desiroient donner à leur nouveau Gouvernement une belle face de bien & de justice à l'esgard du public, pour condamner le Gouvernement passé, ils osterent les Seaux à Bertrandi Cardinal & Archevesque de Sens, dont la reputation n'estoit pas trop bonne, & les rendirent au Chancelier

celier Olivier; Personnage veritablement d'un singulier merite & d'une grande probité, mais qui connut bientost qu'on l'avoit rappellé à la servitude plûtost qu'à la libre fonction de la premiere Charge de l'Estat.

La Reyne Mere cependant obligea le Roy de congedier le Connestable, & de sa part elle luy fit reproche qu'il avoit dit que de tous les enfants du Roy Henry, il n'y avoit qu'une fille naturelle qui luy ressembloit. Elle desira aussi que le Cardinal de Tournon fust rappellé, parce qu'elle se vouloit servir de ses conseils, qu'elle croyoit d'autant meilleurs qu'il n'estoit d'aucun party. Les Guises y donnerent les mains; aussi bien leur eust-il esté difficile de l'empescher, & ils creurent se pouvoir assurer de luy, parce qu'il estoit ennemy capital du Connestable.

Le Roy de Navarre marchoit à petites journées, & s'arresta à Vendosme. Les Princes de Condé & de la Roche sur-Yon furent jusques-là pour le solliciter de venir à la Cour. Il y vint à la fin, mais trop tard, les Guises l'y firent mal recevoir, on ne luy donna point de logement selon sa qualité, il fust demeuré sur le pavé si le Mareschal Sainct André ne luy eust presté le sien; Et dés que le Roy le vit, il luy declara qu'il avoit donné l'administration à ses oncles de Guise.

Nonobstant tous ces indignes traittements, ses amis l'exhortoient de tenir ferme: les Guises s'aviserent d'un stratageme pour luy faire quitter la place. On lut devant luy en plein Conseil des Lettres du Roy d'Espagne, auquel la Reyne avoit demandé secours contre les factions dont elle estoit menacée; Elles portoient, que s'il se trouvoit quelqu'un qui eust l'audace de controoller le Gouvernement que le Roy avoit estably, il offroit toute sa

puiſſance pour le chaſtier. Le Navarrois comprit bien que cela pourroit ſervir de pretexte à l'Eſpagnol pour envahir ſes terres de Navarre, & fut conſeillé de s'y en aller au pluſtoſt pour y mettre ordre : mais pour ſortir de la Cour avec quelque honneur, il ſe fit donner la commiſſion de conduire la nouvelle Reyne d'Eſpagne juſques ſur ſes frontieres.

Il ne partit neantmoins qu'aprés le Sacre du Roy. Cette ceremonie ſe fit le 21. de Septembre avec grande pompe dans la ville de Reims, par le miniſtere du Cardinal de Lorraine qui en eſtoit Archeveſque. Au partir de là il conduiſit la Reyne juſqu'en Navarre, eſtant accompagné du Cardinal de Bourbon & du Prince de la Roche ſur-Yon. Il la delivra aux Deputez du Roy Philippe ; c'eſtoient le Cardinal de Burgos, & ſon frere le Duc de l'Infantado ; Et parce qu'il eſtoit dit qu'elle ſeroit conduite juſques ſur les terres d'Eſpagne, & que neantmoins la délivrance s'en faiſoit à Roncevaux qui eſt de celles de Navarre, il forma des proteſtations à ce que cela ne luy puſt prejudicier, & que de là on ne tiraſt point conſequence, que le Royaume de Navarre fuſt une Province dépendante de celuy d'Eſpagne. Du reſte les Eſpagnols, en recompenſe de ſa peine, luy donnerent des vagues eſperances de luy faire raiſon de ſon Royaume. Il mordit à cét appaſt, & la Reyne Mere ſceut bien s'en ſervir pour l'amuſer tant qu'il veſcut.

Au mois d'Aouſt precedent, le Roy Philippe avoit quitté les Pays Bas ; & s'en eſtoit allé par mer en Eſpagne, où il choiſit ſa reſidence pour le reſte de ſa vie. Son pere avoit tendrement chery les Flamands, & s'étoit heureuſement ſervy de leurs conſeils & de leurs armes : mais luy, nourry dans l'air imperieux d'Eſpagne, ne pouvoit s'accommoder avec des peuples libres, qui ſça-

ſçavoient prodiguer leurs biens & leur vie pour leur Prince, mais non pas les laiſſer prendre. Il leur donna pour Gouvernante Marguerite ſa ſœur naturelle, femme d'Octave Duc de Parme, à laquelle il adjoignit pour conſeil Antoine Perrenot de Granvelle Cardinal, Franc-Comtois d'origine, mais hautain & arrogant comme un Eſpagnol. A ſon arrivée en Eſpagne il fit brûler en ſa preſence à Seville & à Valla d'Olit, une grande multitude de ceux qu'on nommoit Lutheriens, hommes, & femmes, Gentilshommes & Eccleſiaſtiques, meſme le fantoſme de Conſtance Ponce Confeſſeur de Charles V. qui l'avoit aſſiſté juſqu'à la mort. Il ne faut pas s'eſtonner s'il ne craignit point de ternir la memoire de ſon pere, puiſque, ſi on en croit quelques-uns, il voulut luy faire faire ſon procés & bruſler ſes os pour crime d'hereſie; & que rien ne l'en empeſcha ſinon cette conſideration que ſi ſon pere avoit eſté Heretique il eſtoit deſcheu de ſes Eſtats, & par conſequent n'avoit pas eu droit de les reſigner à ſon fils.

Quelques ſemaines auparavant le depart du Navarrois, il s'eſtoit fait deux Edits, dont l'un deffendoit de porter des armes à feu, ny meſme des longs manteaux & des chauſſes larges, ſous quoy on euſt pû les cacher; Le ſecond revoquoit toutes les alienations du Domaine. L'un & l'autre eſtoient au deſir des Guiſes, le premier pour la ſeureté de leurs perſonnes, le ſecond afin d'endommager & de gratifier qui il leur plairoit. Auſſi gagnerent-ils pluſieurs des plus Grands par ce moyen; Comme ils ſe firent encore beaucoup de creatures par la creation de 18. Chevaliers de Sainct Michel. Ce qui avilit tellement cét Ordre, auparavant cherement conſervé par les Rois de France, qu'on l'appella par raillerie *le Colier à toutes beſtes.*

A meſme deſſein & afin d'avoir des Gouvernements & des Charges pour eux & pour leurs amis,

ils obligerent le Roy de declarer qu'il ne vouloit plus qu'aucun en poſſedaſt deux enſemble. L'Admiral avoit le Gouvernement de l'Iſle de France & celuy de Picardie, il remit le dernier de bonne grace, croyant qu'on le donneroit au Prince de Condé: mais les Guiſes en diſpoſerent en faveur de Briſſac, qu'ils vouloient attacher à leur party. Le Conneſtable ſe fit tirer l'oreille pour ſe demettre de la Charge de Grand Maiſtre de la Maiſon du Roy; Comme il vit qu'aprés les avertiſſements on y alloit apporter la force, il la remit entre les mains du Roy, qui la donna au Duc de Guiſe. Tout ce qu'il pût faire ce fut de ménager une Charge de Mareſchal de France, qui fut créée extraordinairement, pour François ſon fils aiſné.

Aprés le Sacre ils menerent le Roy à Bar. Le Duc de Lorraine ſon beaufrere l'y eſtant venu ſaluer, il renonça par Lettres Patentes à la Souveraineté qu'il avoit ſur le Barrois, en faveur de ce Prince.

La nouveauté & l'apparence de la Réformation dans un Siecle qui en avoit tant de beſoin, ouvrirent les cœurs des François à la nouvelle Religion; Et d'autre coſté la neceſſité qu'il y avoit d'arracher cette zizanie, fourniſſoit à ceux qui gouvernoient une belle occaſion de ſe rendre formidables, meſme aux plus innocents, qui dans de pareilles conjonctures craignent qu'on ne les faſſe Heretiques malgré qu'ils en ayent.

Le jeune Roy eſtoit perſuadé que c'eſtoit executer le Teſtament de ſon pere, que d'extirper tous ceux qui choquoient la croyance Catholique: il crea pour cét effet dans chaque Parlement une Chambre qui ne connoiſſoit que de ce cas-là. On les nomma CHAMBRES ARDENTES, parce qu'en effet elles bruſloient ſans

sans misericorde tous ceux qui s'en trouvoient convaincus ; Et il ne faloit point d'autre preuve que de les avoir trouvez dans quelque assemblée nocturne ou clandestine. Le President Minard, & l'Inquisiteur * Democharès y travailloient avec grande chaleur dans Paris, & les alloient relancer jusques dans le fond des caves, sur les denonciations de quelques mouchards, entre autres d'un Tailleur & de deux Orfevres qui avoient esté de cette Religion.

* Il se nommoit de Mouchy, natif d'un village au Diocese de Noyon, & ses espions s'appelloient Mouchards.

Deux jeunes hommes de ces mouchards, deposerent que dans ces assemblées nocturnes ils mangeoient de l'Agneau Paschal & du cochon rosty ; & qu'aprés ils esteignoient les chandelles pour se mesler vilainement chacun avec celle qui luy tomboit entre les mains. Il y en eut mesme l'un d'eux qui affirma avoir eu pour sa rencontre la fille d'un Avocat de la Place-Maubert, chez lequel ils faisoient leur Cene. Cette calomnie fut respanduë par le peuple, semée dans le Louvre, & portée aux oreilles du Roy & de la Reyne, & bien que ces denonciateurs eussent esté convaincus de mensonge par le Chancelier, cela ne laissa pas de faire une impression, mesme dans l'esprit de la Reyne, qui ne s'effaça que par d'autres guere moins desavantageuses.

Ainsi les Religionnaires estant recherchez & suppliciez par tout, specialement dans les grandes villes d'Aix en Provence, de Toulouze, de Poitiers, de Bourges, commencerent à se deffendre. Ils y employerent premierement la plume, & semerent plusieurs libelles qui tendoient à monstrer que les Rois ne doivent point estre censez majeurs plus tôt que les autres hommes ; Que cependant c'est aux Estats de leur donner un Conseil ; Et que les Princes du Sang y doivent tenir le premier rang ; Que

les Loix de l'Estat n'y admettent point ny les femmes ny les Estrangers; Que les Guises n'estoient point naturels François; Que d'ailleurs ils avoient des pretentions sur l'Anjou & sur la Provence, mesme sur tout le Royaume, se disant issus de Charlemagne; Qu'ainsi c'estoit hazarder l'Estat que de leur en commettre le gouvernement. Ils ajoûtoient beaucoup de raisons & d'exemples, pour monstrer que l'administration des Cardinaux avoit tousjours esté fort prejudiciable à la France; Que François I. quoy qu'il s'en fust servy, ne les avoit jamais admis au Conseil, quand il s'agissoit des affaires de Rome; Et que l'experience avoit assez appris que la politique des Venitiens, qui excluoit tous les Ecclesiastiques du maniement des affaires, estoit tres-sage.

Ces Livres ne manquerent pas de repliques. Du Tillet Greffier du Parlement, en fit une, qui pour lors fut bien deschiquetée, & presque estouffée par quantité de vives responses: mais en un autre temps elle eut l'avantage d'estre relevée par le Chancelier de l'Hospital, & de servir comme de Loy à l'Estat.

On travailloit alors de bonne foy à l'execution des Articles de la Paix. Le Mareschal de Brissac rendit avec grand regret la ville de Valence, & celles de Piedmont. Ceux qui tenoient Thionville & les places de Luxembourg, n'en sortirent qu'en maudissant les Ministres qui avoient fait le Traitté; Et il n'y avoit point de cœur si dur qui ne fust touché d'entendre les lamentations & les cris pitoyables dont les Corses & les Siennois taschoient d'esmouvoir le Ciel & la terre, lors qu'ils sceurent que la France les abandonnoit à leurs rudes Maistres. Les Siennois firent le dernier effort que peut faire un desespoir impuissant, pour deffendre leur liberté:

berté : mais dans peu de temps ils succomberent sous les forces des Espagnols, qui pour comble de desolation, les livrerent au Duc de Florence, se reservant neantmoins les places maritimes.

Il y avoit à la Cour grand nombre de personnes de toutes les Provinces, particulierement des gens de guerre, qui demandoient leur payement ou des recompenses. Le Cardinal de Lorraine qui avoit le maniement des Finances, en estoit fort importuné, & de plus il apprehendoit quelque conjuration dans cette multitude. Voilà pourquoy il fit publier un Edit qui commandoit à tous ceux qui estoient à la suite du Roy pour demander quelque chose, qu'ils eussent à se retirer, sur peine d'estre pendus à un gibet, qui pour cét effet fut dressé dans la place publique. Cét indigne traittement tourna contre luy une grande partie de ceux qui avoient servy dans les armées.

Une fiévre quarte avoit tourmenté le Roy durant quelques mois, ce qui le rendoit incapable de s'appliquer aux affaires, joint qu'il estoit fort imbecille de luy-mesme. Quand il en fut guery, il parut des pustules sur son visage livide, qui témoignoient l'indisposition du dedans. Il fut donc mené à Blois pour changer d'air ; Lors qu'il y étoit, il se trouva des gens en ce pays-là, de quelque part qu'ils fussent subornez, qui cherchoient de jeunes enfants pour en tirer du sang, ce disoient-ils, afin de luy en faire un bain. A cause de cela quelques-uns ont voulu dire qu'il avoit le mal de Naaman.

Cependant on faisoit incessamment le procés à tous ceux qui estoient empriſonnez pour le fait de la Religion. On commença par les Conseillers du Parlement * de Paris. Anne du Bourg ayant long-temps chicané sa vie par divers appels,

* Voy cy-dessus sur la fin de la vie de Henry II.

au Metropolitain de Sens, puis au Primat de Lyon, car il estoit Ecclesiastique & Prestre, leva le masque, & declara hautement qu'il professoit une croyance contraire à celle de l'Église Romaine. Ce furent les zelez de sa croyance qui le porterent à cette resolution. Ils s'imaginoient qu'estant homme de condition relevée, de rare merite, & d'une haute vertu, au moins quant aux mœurs, son exemple feroit une merveilleuse impression, & que pour toutes ces considerations le Parlement ne l'exposeroit jamais à l'infamie du supplice. Mais ils se tromperent: la chaleur de ceux qui avoient entrepris cette affaire, la poussa jusqu'au bout; Et il arriva encore un accident qui hasta sa perte. Il avoit recusé le President Minard, & voyant que pour cela il ne s'abstenoit pas, il l'avoit menacé que Dieu le feroit bien abstenir. Or quelques jours aprés, il arriva que ce President, un soir en sortant du Palais, fut assassiné à coups de pistolet, & il passa pour constant que le Premier President avoit couru la même risque. Les auteurs du meurtre ne purent jamais estre descouverts; Robert Stuard en estant fortement soupçonné, fut arresté prisonnier.

Cét incident irrita de telle sorte ceux qui gouvernoient, que Du Bourg fut condamné à mort, & aprés avoir esté dégradé des Ordres Sacrez, fut brusle en Gréve, ayant esté estranglé auparavant. Il alla à la mort avec tant de joye & tant d'apparence de pieté, que son supplice, bien loin de donner de la terreur, donna de la compassion à tout le monde, & inspira à plusieurs cette persuasion, que la croyance que professoit un si homme de bien & si esclairé, ne pouvoit estre mauvaise. Les autres Conseillers, Eustache de la Porte, Paul de Foix, Louïs du Four, furent diversement condamnez à des retractations, & interdits de leurs Charges pour quelque

que temps : mais la chaleur de la pourſuite paſſée, le Parlement les reſtablit. Le ſeul Antoine Fumée fut abſous à pur & à plein.

Quant aux autres priſonniers qui eſtoient en tres-grand nombre, les commandemens reïterez de la Cour, redoublant la ſeverité des Juges, on en vuida bien-toſt les priſons. Ils furent tous menez à la mort ou au banniſſement. Pour Robert Stuard, n'ayant pû tirer aucune recommandation de la jeune Reyne, qui le deſavoüa pour ſon parent, il trouva ſon ſalut dans ſa propre fermeté, il ſouffrit les plus rudes geſnes ſans rien confeſſer, & par ce moyen fut abſous.

Vers ce temps-là le menu peuple de ſon propre mouvement, ou par la ſuggeſtion de quelques zelez, s'aviſa d'élever des Images aux coins des ruës, principalement des Noſtre-Dames; Il les paroit, allumoit des cierges devant, & s'y aſſembloit par bandes chantant des Litanies & autres Prieres. Et ſi quelqu'un paſſoit ſans les ſaluër & ſans s'y arreſter, ou s'il oublioit de mettre dans le tronc, il paſſoit pour Lutherien, & eſtoit batu & traiſné dans la bouë, meſme quelquefois en priſon. Les plus ſages Eccleſiaſtiques, qui conſidererent que le culte des choſes Sacrées ne ſe doit pas traitter en des lieux profanes, ny par des perſonnes de cette ſorte, retirerent tout autant qu'ils purent de ces Images dans les Egliſes.

Marguerite de Lorraine mere de la Reyne Marie Stuard, gouvernoit le Royaume d'Ecoſſe pour ſa fille, aſſiſtée de Henry Clutin-Loyſel qu'on luy avoit envoyé de France pour l'aider de ſes conſeils. Comme elle fut troublée par le ſouſlevement des Religionnaires, dont Jacques baſtard du Roy, Comte de Mourray eſtoit le Chef, on luy envoya

voya un ſecours de 3000. hommes commandé par la Broſſe Bourbonnois. On rappella Loyſel & on mit en ſa place Nicolas de Pelvé Evêque d'Amiens, auquel on adjoignit quelques Docteurs de Sorbonne, pour eſſayer de ramener les dévoyez ou par l'inſtruction, ou par la force.

Ces troupes avoient ordre, quand elles auroient dompté les rebelles, de paſſer en Angleterre & de la conquerir avec l'aide des Catholiques, pour la Reyne Marie qui s'en diſoit héritiere, & en avoit desja chargé les Armes ſur ſon Eſcu. Elizabeth en ayant eu avis, peut-eſtre par le moyen de l'Admiral, aſſiſta les rebelles de 1200. hommes, & tous enſemble ils aſſiegerent le Port de Leyte, ou petit Lit, qui eſt à demy lieuë d'Edimbourg, la Broſſe, Sebaſtien de Luxembourg & Martigues, ſe jetterent dedans pour le deffendre. Il y eut de beaux faits d'armes de part & d'autre durant ce ſiege. A la fin tous les deux partis laſſez de la guerre, firent la paix. Par laquelle il fut dit, que tous les differends ſeroient jugez par les Eſtats Generaux du pays, & que le Roy de France & la Reyne ſon eſpouſe quitteroient les armes & le titre de Rois d'Angleterre.

Le Pape Paul IV. qui n'avoit eu rien tant à cœur que d'eſtablir l'Inquiſition par toute la Chreſtienté, eſtoit ſorty de ce monde huit jours aprés le Roy Henry II. Le peuple Romain, en hayne de ce qu'il luy avoit mis ce joug ſur la teſte, briſa ſes ſtatuës & arracha ſes Armes de tous les endroits où elles eſtoient. Les intrigues de Vargas Ambaſſadeur d'Eſpagne, & celles des Caraffes, tinrent le Siege vacant plus de trois mois; au bout deſquels fut eſlû le Cardinal de Medoquin, frere du Marquis de Marignan, par les moyens accouſtumez dans les Conclaves. On peut dire de luy qu'il a donné à la pourpre ſacrée, le plus grand eſclat qu'elle ait jamais eu, en met-

mettant son neveu le grand Sainct Charles Borromée au nombre des Cardinaux.

L'année 1560. commença assez heureusement par un Edit tres-salutaire, qui ordonnoit aux Compagnies Souveraines & à toutes les Justices subalternes, que lors qu'il y auroit une place vacante, elles eussent à presenter au Roy trois personnes irreprochables, & versées dans la Jurisprudence, desquels il esliroit celuy qui luy plairoit. L'importunité des mouſches de Cour, qui s'attachent tousjours à la corruption & qui en vivent, ne permit pas qu'une si saincte Ordonnance eust lieu. Ainsi comme la Justice est de soy une chose divine & tres-necessaire à la societé, & que d'ailleurs le nombre des meschants & des intereſſez sera eternellement le plus grand, la poursuite de ce bien sera tousjours loüable, & tousjours inutile. 1560.

Bien que le Prince de Condé, l'Admiral, & Dandelot son frere, fussent notoirement imbus des nouvelles opinions, & qu'ils favorisassent de tout leur pouvoir ceux qui les professoient, ils n'avoient pourtant point encore osé s'en declarer les Chefs. A la fin ces miserables pressez à toute extrémité s'unirent ensemble, afin d'esteindre les feux qui estoient allumez pour les brusler: mais ils n'en demeurerent pas à la deffense, le desespoir les porta bien plus loin.

Un Gentil-homme d'Angoumois nommé George Bary la Renaudie, qui avoit esté condamné pour quelque fausseté, eut charge des principaux d'aller par toutes les Eglises de ces Pretendus Reformez, les exhorter d'envoyer des Deputez dans la ville de Nantes au temps que le parlement de Rennes y devoit estre transferé. Il s'en acquitta si bien, qu'ils s'y rendirent au jour nommé, en nombre de plus de 150.

Aprés

Aprés qu'ils eurent oüy sa harangue, & veu les consultations de plusieurs Theologiens de leur croyance, qui les assuroient qu'ils pouvoient prendre les armes pour leur deffense seulement, & pour avoir le chemin libre afin d'aller faire leurs remonstrances au Roy : ils eslurent pour Chef muet le Prince de Condé, & sous son autorité de la Renaudie ; Et resolurent qu'en chaque Province il seroit choisi certain nombre d'hommes non mariez, qui sous des Chefs qu'ils nommerent, se rendroient à Amboise, un jour assigné ; Que là ils presenteroient leur Requeste au Roy, & qu'ils se saisiroient du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, pour leur faire faire leur procés par les Estats. Mais qui pouvoit respondre qu'ils ne les eussent pas tuez d'abord, & qu'ils ne se fussent pas rendus les Maistres de la personne de la Reyne mere & du Roy mesme ? Certes on leur imputa cét attentat.

Le dessein fut tenu si secret, que les Guises en eurent avis des pays Estrangers plustost que de France. Le temps approchant, la Renaudie qui se forgeoit mille belles imaginations sur le sujet de cette entreprise ne pût pas tenir sa langue, & s'ouvrit entierement à un Avocat de sa Religion nommé des Avenelles, chez lequel il logeoit à Paris. L'Avocat le découvrit à l'Allemand Vouzé Maistre des Requestes, & l'Allemand le mena en Cour déduire tout ce qu'il avoit appris de la Renaudie.

A ces nouvelles les Guises pourveurent premierement à la seureté de leurs personnes, & appellerent sans bruit leurs plus fidelles amis auprés d'eux, donnerent ordre à assurer les grandes villes, firent venir le Prince & l'Admiral en Cour, accorderent abolition du passé aux Religionnaires, horsmis à ceux qui avoient dogmatisé ou conspiré ; Et en mesme

meſme temps mirent des gens de guerre ou des Prevoſts ſur tous les paſſages des Conjurez. Le Duc ſe fit confirmer le titre de Lieutenant General du Royaume, tant en preſence qu'en abſence du Roy, & mit ſur pied une Compagnie de Mouſquetaires à cheval tous gens d'eſlite, pour en accompagner tousjours la perſonne ſacrée.

La Cour délogea auſſi-toſt de Blois, & alla ſe loger au chaſteau d'Amboiſe, tant parce que la place eſtoit plus forte, que pour rompre les meſures des entrepreneurs. Cependant le Duc de Guiſe envoya par toutes les Provinces des ordres du Roy, & des exhortations à la Nobleſſe & aux Officiers de guerre, de s'armer pour le ſalut de l'Eſtat, & aux Gouverneurs d'arreſter tous ceux qui ſe trouveroient en armes, ſoit à pied, ſoit à cheval ſur le chemin d'Amboiſe. Le Prince de Condé qui alloit en Cour, trouva le Seigneur de Cipierre à Orleans, duquel il ſceut que l'entrepriſe eſtoit deſcouverte : il ne laiſſa pas de continuer ſon chemin, & la Renaudie homme opiniaſtre, de pourſuivre ſon deſſein. Mais la Cour ayant changé de ſejour, il luy falut changer les rendez-vous de ſes gens, & ce fut ce qui acheva d'en faire avorter l'execution.

Caſtelno de Chaloſſes, l'un des principaux Chefs, avec Raunay & Mazeres eſtoient à Nozé : Jacques de Savoye Duc de Nemours prit les deux derniers qui ſe promenoient imprudemment devant le Chaſteau : mais Caſtelno & les autres ſe retirerent dedans. Il les y aſſiegea, & ne pouvant pas les avoir par force, il les en tira par de belles promeſſes ; Car il leur donna ſa parole de les mener au Roy ſans qu'il leur fuſt fait aucun mal, ny qu'on les retinſt priſonniers. Mais comme il n'y a nulle ſeureté de prendre la foy de celuy qui ne la peut

peut garentir *, dés qu'ils furent à Amboiſe on les jetta tous dans des priſons, & Nemours en fut quitte pour dire *je n'y puis rien.*

* Qui ne la peut garentir ne la doit point donner.

La Renaudie qui eſtoit dans le Vendoſmois, faiſoit avancer ſes gens en diligence pour dégager Caſtelno, qu'il ne ſçavoit pas s'eſtre rendu: mais comme ils marchoient à petites bandes & en cachete par les routes de la Foreſt, les gens du Roy qui les guettoient aux paſſages, les tuoient facilement, ou les prenoient priſonniers, & les attachoient à la queuë de leurs chevaux pour les mener à Amboiſe, où ils n'eſtoient pas ſi-toſt arrivez qu'on les pendoit aux creneaux des murailles, tout bottez & eſperonnez. Le lendemain, la Renaudie fut tué dans la Foreſt de Chaſteau-Renaud, mais auparavant il tua Pardillan ſon couſin, à qui le Roy avoit donné ordre d'aller à la chaſſe des Conjurez avec 200. chevaux. Son corps fut pendu quelques heures à une potence ſur le pont d'Amboiſe, avec cét eſcriteau *Chef des Rebelles*, puis eſcartelé, & les quartiers plantez en divers endroits.

Les Guiſes preſſoient qu'on euſt à dépeſcher les Chefs, le Chancelier eſtoit d'avis qu'on ſurſiſt juſqu'à ce qu'on euſt veu le fond & la fin de cette entrepriſe, & que pour appaiſer la fureur des eſprits, l'on pardonnaſt à ceux que le faux zele de la Religion avoit trompez, pourveu qu'ils s'en retournaſſent en leurs maiſons, au nombre de deux ou trois enſemble ſeulement. Mais tandis qu'il diſputoit en faveur de la clemence contre la rigueur de la Juſtice, un Capitaine des Conjurez nommé la Motte, fit une tentative pour ſurprendre Amboiſe, ce qui ferma la bouche au Chancelier, & laſcha la bride à la derniere ſeverité. Il fut commandé de prendre, morts ou vifs, tous ceux qui

qui avoient pris les armes, quoy qu'ils s'en retournaſſent chez eux.

On pardonna à bien peu de ceux qu'on tenoit, il en fut pendu, noyé, décapité, pres de 1200. les ruës d'Amboiſe ruiſſeloient de ſang, la riviere eſtoit couverte de corps morts, & les places publiques toutes plantées de gibets. Les Chefs furent executez les derniers, la Reyne Mere, ſes trois jeunes fils, & toutes les Dames de la Cour eſtant aux feneſtres, qui regardoient ce tragique ſpectacle comme un divertiſſement. Pas un d'eux n'avoüa que la conſpiration fuſt contre la perſonne du Roy, mais ſeulement contre les Guiſes. Raunay & Mazeres confeſſerent à la queſtion avoir appris de la Renaudie, que ſi elle euſt reüſſi, le Prince de Condé ſe fuſt declaré : Caſtelno le deſnia fortement, & à la confrontation donna des reproches valables contre eux.

On connut par les chifres qui furent ſaiſis avec la Bigne Secretaire de la conſpiration, & par les interrogatoires de quelques Capitaines des Conjurez, que le Prince de Condé & l'Admiral y trempoient, mais comme les preuves n'en eſtoient pas claires, & les teſmoignages ſeulement des oüy-dire, & que ceux qui avoient ordre de fouïller dans la maiſon du Prince, n'y eurent trouvé ny hommes, ny armes, il demanda à ſe purger en plein Conſeil devant le Roy. La Reyne Mere ayant voulu qu'on l'y admiſt, il fit un diſcours plein de force & d'eloquence pour ſe juſtifier de cét attentat; Et aprés donna le dément à tous ceux qui voudroient ſouſtenir qu'il en eſtoit coupable, & leur offrit le combat de ſa perſonne, renonçant à ſa qualité, ſeulement pour cette occaſion. Le Duc de Guiſe par une profonde diſſimulation loüa ſa generoſité, & dit qu'il eſtoit preſt auſſi de ſouſte-

nir

nir ſon innocence : mais en ſecret il n'avoit pas laiſſé d'être d'avis qu'on l'arreſtaſt. La Reyne Mere ne jugea pas à propos de le faire, ſoit qu'elle craignist que les Guiſes ſe rendiſſent trop abſolus, s'ils terraſſoient le ſeul Prince qui leur pouvoit tenir teſte, ſoit qu'elle apprehendaſt que cette détention ne cauſaſt quelque autre coup de deſeſpoir, qui fuſt pire que la conſpiration precedente.

Le peril paſſé, on fit eſcrire des Lettres au nom du Roy à tous les Parlements, Gouverneurs & grandes villes, leur donnant avis du grand danger dont le Roy eſtoit eſchappé, & le ſignalé ſervice que luy avoit rendu le Duc de Guiſe. Le Parlement de Paris en eſtant perſuadé, luy donna le glorieux nom de *Conſervateur de la patrie*. Cependant les Coligny ſe voyant regardez de fort mauvais œil à la Cour, ſe retirerent, & la Reyne ordonna à l'Admiral d'aller pacifier les eſmotions qui paroiſſoient en Normandie, & de s'enquerir de leurs veritables cauſes pour luy en faire rapport.

L'horreur de cette conſpiration, & celle de tant de ſang qui fut reſpandu pour la punir, navrerent ſi fort le cœur de François Olivier, qui avoit l'ame tendre & humaine, qu'il en tomba malade & en mourut. Le Cardinal de Lorraine avoit jetté les yeux ſur Jean de Morvilliers Eveſque d'Orleans: mais la Reyne le prevint, & pria le Roy de donner cette Charge à Michel de l'Hoſpital; Au moins elle luy fit dire qu'il tenoit cette grace d'elle, quoy que le Cardinal luy vouluſt perſuader que c'eſtoit de luy. Depuis l'Hoſpital donna aſſez à connoiſtre qu'il en avoit obligation à la Reyne, par le grand attachement qu'il eut à ſes intereſts.

La connoiſſance du crime d'hereſie avoit eſté attribuée aux Parlements, qui cinq ans auparavant avoient fort combatu pour ſe la conſerver. Or com-

comme il y avoit plusieurs Conseillers & des plus sçavants, qui estoient imbus de ces nouveautez, le Cardinal de Lorraine la fit transporter aux Evêques par un Edit du mois de May, à Romorantin en Berry; A quoy le nouveau Chancelier donna les mains, de crainte d'un plus grand mal, sçavoir l'Inquisition que ce Cardinal & la Cour de Rome taschoient d'introduire en France, avec le mesme pouvoir qu'elle a en Espagne.

En France on avoit jusques icy appellé *Lutheriens* ceux qui professoient la Nouvelle Religion, quoy qu'en plusieurs poincts ils ne suivissent pas les Dogmes de Luther. Quelques-uns les appelloient plus proprement *Sacramentaires*, à cause qu'ils nioient la Realité du Corps de Nostre Seigneur au Sainct Sacrement. Cette année on leur appliqua le nom de HUGUENOTS qui leur est demeuré. L'origine en est incertaine : il y en a qui disent qu'il prit naissance à Tours, & ils le tirent du nom du *Hugon*, parce que ces Novateurs faisoient leurs assemblées nocturnes à la *Porte Hugon*, ou parce qu'ils ne sortoient que durant les tenebres, comme certain Lutin ou Esprit Nocturne qu'ils nomment *le Roy Hugon*, & lequel selon les contes du peuple, rode la nuict par les ruës de cette ville-là. Pour moy, je croy avoir quelques preuves qu'il est venu d'un mot * Suisse qui signifie Ligue, mais qui a esté corrompu par ceux de Geneve, & que delà il a esté apporté en France par les Religionnaires mesme, qui voyoient qu'on les appelloit ainsi en ce pays-là.

* *Eidgnossen*, *Eidgnos*, puis *Huguenots*.

Depuis que la Reyne Catherine s'estoit fortifiée des conseils du Chancelier de l'Hospital, elle avoit pris ses precautions aussi-bien contre les Guises que contre les Princes du Sang; Et comme elle vouloit tousjours tenir pour regle de sa conduite cette

cette maxime de sa Maison, QU'IL FAUT DIVISER POUR REGNER, elle songeoit à entretenir les troubles, afin d'avoir de tous costez de quoy s'appuyer, & afin de contenir tous les deux partis l'un par l'autre. Quand la balance penchoit trop d'un costé, elle la rechargeoit de l'autre pour la remettre dans l'equilibre. Ainsi comme l'absence des deux premiers Princes du Sang & des deux Coligny, qui s'en estoient allez dans leurs maisons, rehaussoit trop le credit des Guises, elle commença à escouter plus favorablement les Huguenots, & à lire mesme quelques escrits qu'ils luy addressèrent pour leur justification.

Dans cette mesme veuë, ou pour connoistre les desseins & les interests des Grands, elle les fit tous convoquer à Fontainebleau au 20e d'Aoust, sous couleur de prendre leur avis sur l'estat present des affaires, comme c'estoit autrefois l'ordre ancien & necessaire du Royaume de France.

Le Connestable, l'Admiral & Dandelot s'y rendirent avec une suite de huit ou neuf cents Gentilshommes. L'Assemblée dura quatre Seances seulement; Elle se tint dans le cabinet de la Reyne Mere, le Roy present.

Le premier jour, le Roy & puis la Reyne sa Mere, en ayant expliqué le sujet en peu de mots, qui estoit pour remedier aux troubles causez par les differends de la Religion, & pour oster les abus qui s'estoient glissez dans tous les Ordres, conjurerent les assistants de leur donner leur avis sans passion & sans interests. Le Chancelier declara plus au long quels estoient les desordres, & les remedes qu'on y pouvoit apporter.

Comme il eut achevé, l'Admiral s'avança & s'estant mis à genoux devant le Roy, luy presenta des Requestes qui n'estoient signées d'aucune per-

perſonne, mais qu'il diſoit avoir receues en Normandie, qui imploroient la clemence du Roy, & le ſupplioient de faire ceſſer les recherches contre les Reformez, & de leur accorder des Temples & le libre exercice de leur croyance.

Là-deſſus Jean de Montluc Eveſque de Valence, prié de dire ſon avis, parla plus librement que n'euſſent ſceû faire les ennemis de l'Egliſe Romaine, des abus & des vices des Eccleſiaſtiques, particulierement des Eveſques, dont il dit qu'on en avoit veû quarante pour une fois à Paris, croupiſſant dans l'oiſiveté & dans les delices; Loüa la devotion de chanter les Pſeaumes & les Hymnes en François au lieu de chanſons diſſoluës; Blaſma la rigueur des tourments qu'on exerçoit ſur des gents qui n'avoient point d'autre crime qu'une perſuaſion qu'ils croyoient bonne; Et conclut à remettre la deciſion de ces controverſes à un Concile National, parce qu'il n'y avoit plus d'eſperance d'en avoir un General, & la reformation des deſordres de l'Eſtat à l'Aſſemblée des Eſtats Generaux. Marillac Archeveſque de Vienne parla ſur le meſme ton, & ajouſta beaucoup de choſes trop picquantes contre les Guiſes.

Le Cardinal de Lorraine Prelat d'une ſublime éloquence, prit le contrepied de ces deux Eveſques, & monſtra par vives raiſons qu'il n'eſtoit point beſoin de Concile, & qu'il faloit continuer la recherche contre les Sectaires. Du reſte il fut d'avis de convoquer les Eſtats. Il rendit auſſi compte en gros de l'adminiſtration des Finances, comme ſon frere le Duc de Guiſe de ſa conduite dans le Gouvernement, ſe juſtifiant des calomnies qu'on luy impoſoit, ſpecialement d'avoir armé le Roy contre ſes ſujets en luy donnant des gardes, comme il avoit fait, dont il rejetta tout

le blasme sur les auteurs des attentats & des esmotions.

Pour resultat, il fut fait un Edit le 24e d'Aoust, qui convoquoit les Estats du Royaume dans la ville de Melun le 10e de Decembre, & ordonnoit aux Evesques de se rendre le 10e de Janvier où le Roy leur prescriroit, pour aviser au temps & au lieu de tenir un Concile National, si le Pape par des longueurs affectées leur ostoit l'esperance du General, qu'il avoit tant promis. De plus il estoit enjoint aux Gouverneurs de veiller à ce qu'il ne se fist point d'assemblées factieuses, & de surseoir les poursuites pour le fait de la Religion, s'il n'y avoit point d'autre crime compliqué. C'estoit commencer à les tolerer. Les choses ainsi reglées, chacun eut ordre de se retirer chez soy.

L'Alarme fut grande à Rome lors qu'ils entendirent qu'on parloit de tenir un Concile National en France; Pie IV. n'obmit aucun moyen pour en dissuader le Roy. Il luy representa, comme un grand malheur, que l'Eglise Gallicane restabliroit la Pragmatique, & par conséquent les élections, dont la dignité Royale seroit diminuée; Il pria le Roy d'Espagne d'interposer son credit envers luy pour empescher un coup qu'il croyoit si prejudiciable à son autorité Pontificale; Et tous ces ressorts n'ayant pû faire revoquer une resolution prise par tout le Conseil, il ne trouva point d'autre expedient que de le destourner par un Concile General. Il balança quelque temps s'il en convoqueroit un tout de nouveau, ou s'il continueroit celuy que ses predecesseurs Paul III. & Jules III. avoient suspendu. Tout consideré, l'advis de la continuation luy sembla le meilleur; Et il fit publier que le Concile recommenceroit au jour de Pasques de l'année suivante.

Les deux freres, Antoine & Louïs de Bourbon ne s'estoient point trouvez à l'assemblée de Melun: car

car deux mois auparavant Antoine s'eſtoit retiré en Gaſcogne, & ſon frere l'y eſtoit allé trouver. Eſtant là en plus grande ſeureté ils pourvoyoient à leurs affaires, & projettoient les moyens de ſe rendre les plus forts pour débuſquer les Guiſes. Ceux-cy ayant des ſerviteurs fideles, des eſpions fort bien payez, & toute la recompenſe & la punition dans leurs mains, deſcouvroient auſſi-toſt leurs deſſeins, & les faiſoient avorter avant qu'ils puſſent eſclorre.

Les Princes ſe ſervoient d'un nommé la Sague, homme imprudent, qui communiqua ſon ſecret à un ſien camarade, avec lequel il avoit porté les armes en Piedmont. Celuy-là le rapporta au Mareſchal de Briſſac, qui le dit au Duc de Guiſe : tellement que comme la Sague s'en retournoit en Gaſcogne il fut pris chargé de quantité de Lettres. La crainte de la queſtion ; ou l'eſpoir de la recompenſe le fit parler ; Il donna luy-meſme moyen d'en lire quelques-unes, en lavant le papier, ſur lequel il ne paroiſſoit rien d'eſcrit. Les plus criminelles étoient celles de François de Vendoſme Vidame de Chartres, ennemy du Duc de Guiſe ; Auſſi fut-il arreſté & renfermé dans la Baſtille. Quelque temps aprés il fut transferé delà, mais ſous bonne garde, dans ſa maiſon, où il mourut, ſoit de chagrin, ſoit des débauches de ſa jeuneſſe.

Bouchard Chancelier d'Antoine, ſans eſtre preſſé que de ſa propre timidité, revela auſſi toutes les pratiques du Prince de Condé ; & les moyens qu'il employoit pour y engager ſon frere. Il penſoit ſe mettre en ſeureté par là : mais on ſe ſaiſit de ſa perſonne, & on le mit en priſon à Sainct Jean d'Angely, où on le gardoit fort eſtroitement, afin d'avoir ſon teſmoignage quand on en auroit beſoin.

Il paroiſſoit cependant diverſes eſmotions dans les Provinces qui marquoient que tout le Corps des Religionnaires eſtoit ſur le point de faire un grand ſouſlevement, car en Normandie, où l'Admiral avoit eſté envoyé, ils tenoient publiquement leurs Preſches. Les deux freres Antoine & Paul Richend Mouvans, eſſayerent de ſe rendre maiſtres de Valence, de Montelimard, de Romans en Daufiné, des villes d'Aix & d'Arles en Provence : mais le Seigneur de Maugeron fit eſchouër leurs entrepriſes; Antoine fut tué dans une eſmotion à Draguignan, Paul ſe ſauva en Suiſſe.

Semblablement Charles Du Puy Montbrun ſe ſervant des Religionnaires à diſputer le Gouvernement de Daufiné à la Mothe Gondrin, fut pouſſé par ſon adverſaire, & s'enfuit tout nud dans les Sevenes, & de là chez les Suiſſes.

Maligny de la Maiſon de Ferriere, qui eſtoit au Roy de Navarre, tenta auſſi de s'emparer de Lyon, y faiſant gliſſer des gents de guerre file à file; Et il en fuſt venu à bout ſi N. Dapchon Abbé de Savigny, qui en eſtoit Gouverneur en l'abſence du Mareſchal de Sainct André ſon oncle maternel, n'euſt deſcouvert ſon deſſein & fait prendre les armes aux Bourgeois. Maligny ſe tint bien-heureux de ſe pouvoir ſauver, & l'Abbé apprehendant quelque faſcheux evenement, luy fit ouvrir les portes pour ſortir. Le Mareſchal de Sainct André y eſtant allé pour approfondir le ſecret de cette conſpiration, fit executer plus d'une cinquantaine de ces temeraires entrepreneurs.

Les Princes ſe promettoient d'avoir une plus forte cabale dans les Eſtats que les Guiſes: neantmoins leurs amis eſtoient d'avis qu'ils n'attendiſſent pas juſques là, & qu'ils vinſſent ſi bien armez à la Cour qu'ils fuſſent en eſtat de les en chaſſer ou de

les

les faire perir. Pour cela ils avoient donné les ordres de tous costez : mais leurs lettres & leurs pratiques ayant esté éventées, les Guises se servirent du nom du Roy pour se fortifier, manderent toutes les Compagnies d'Ordonnance, & firent donner une Declaration : commandant à tous Gouverneurs de Provinces de punir les perturbateurs du repos public suivant la rigueur des Edits, avec pouvoir d'interdire & de destituer les Officiers qui auroient connivé ou usé d'indulgence envers les factieux. Outre cela ils envoyerent un commandement aux Princes de se rendre à la Cour, mais seulement avec leur Maison, pour se justifier des cas qu'on leur imposoit ; de sorte que, s'il faut ainsi dire, ils ne leur laisserent qu'une porte fort étroite pour y entrer, & plus semblable à la porte d'une prison qu'à celle du Louvre.

Ils resolurent pourtant d'y venir. Le Cardinal de Bourbon leur frere estant trompé le premier, servit d'instrument à les tromper ; D'ailleurs la dignité de leur naissance leur sembloit un sauf-conduit inviolable. Si bien que le Roy de Navarre refusa 700. Gentilshommes du Poitou, qui offroient de l'accompagner, & des levées de plus de 1500. hommes qui estoient toutes prestes en diverses Provinces, disant que son innocence luy répondoit de sa seureté, & qu'il ne vouloit pas qu'on pust soupçonner qu'il venoit à dessein de faire violence au Roy ny aux Estats.

En chemin il receut divers avis, que les Guises ayant intimidé le Roy & la Reyne Mere de la pretenduë conjuration revelée par la Sague, estoient plus maistres à la Cour que jamais, & qu'ils y avoient fait prendre des resolutions extrêmes. Il ne laissa pas de passer outre, sans escouter les sages conseils de Marillac Archevesque de Vienne, qui

ayant fait son possible pour l'en dissuader, mourut de fascherie, & de peur qu'il eut que les Guises, qu'il avoit desja fort offensez, ne s'en vengeassent sur luy.

Le 16. d'Octobre, le Roy avec la Reyne Mere, les Princes de Montpensier & de la Roche-sur-Yon, les Guises, & tous les Grands de sa Cour, s'estoient rendu à Orleans, aprés avoir logé sa gendarmerie dans toutes les villes de 40. lieuës à l'entour, & fait desarmer tous les habitants, la plus-part imbus des nouvelles opinions, & soupçonnez d'avoir voulu la livrer au Prince de Conde, comme ils firent deux ans aprés. D'abord il dépescha en diverses Provinces pour arrester tous ceux que les Guises vouloient envelopper dans le crime de la conjuration ; Mauvais augure pour le Prince de Condé.

Aussi dés que son frere & luy y furent arrivez, & qu'ils eurent salüé le Roy, Philippe de Mailly Brezé, & François le Roy Chavigny, Capitaines des Gardes du Corps, l'arresterent & le menerent dans un logis qui estoit sur la place de l'Estape, au coin duquel on avoit construit comme un bastion de brique & une plate forme, deffenduë de quelques petites pieces de canon.

Le Roy de Navarre son frere ne fut pas arresté, mais se vit fort soigneusement observé, & abandonné de tout le monde, horsmis de l'Admiral & du Cardinal de Chastillon son frere ; qui luy tenoient fidele compagnie. Dandelot plus défiant, s'estoit retiré dans les terres de sa femme en Bretagne. La Dame de Roye belle-mere du Prince de Condé fut aussi arrestée à quelques jours delà dans sa maison, & menée dans le chasteau de Sainct Germain en Laye. Aussi fut Hierosme Grollot Baillif d'Orleans, accusé d'intelligence avec les Religion-

ligionnaires ; Et on amena de S. Jean d'Angely, Bouchard Chancelier du Navarrois, comme le teſmoin qui en ſçavoit le plus pour la conviction du Prince.

L'Ordre de prendre le Prince avoit eſté propoſé par le Mareſchal de Briſſac, qui s'expoſoit hardiment à tout pour les Guiſes, le Roy le ſigna, & le Chancelier en ſuite, quoy qu'à regret. Pour la forme qu'on garda pour luy faire ſon procés, elle fut telle. Le Chancelier, Chriſtophle de Thou Preſident en Parlement, & deux Conſeillers, avec le Procureur General Bourdin, & le Greffier du Tillet, allerent pour l'interroger ; Il refuſa de reſpondre devant eux, & dit qu'il ne reconnoiſſoit point d'autres Juges que le Parlement en Corps, avec les Pairs, & le Roy y preſidant.

Mais cét appel & tous les autres qu'il fit enſuite, furent declarez nuls par le Conſeil du Roy, & il fut ordonné ſur la Requeſte du Procureur General ; qu'il reſpondroit ou qu'il ſeroit tenu pour bien convaincu, & que cependant les teſmoins ſeroient recolez. Sur cela il demanda du conſeil, on luy donna deux Advocats de Paris, Pierre Robert & François de Marillac. On luy confronta en ſuite des teſmoins qu'on faiſoit venir de tous coſtez : Et alors il ſe vit dans un peril eminent. Mais la Reyne Mere ne voyoit pas ſon autorité dans un moindre danger : Car les Guiſes qui penſoient desja être au deſſus de tout par la perte prochaine de leur ennemy, commençoient de la meſpriſer comme une perſonne dont ils n'avoient plus que faire.

Grollot ayant eſté jugé à mort, ſa condamnation paſſoit dans l'eſprit de tout le monde pour un préjugé de celle du Prince. Or le 17e de Novembre le Roy eſtant ſorty à la chaſſe, pour n'eſtre pas preſent à l'execution de ce malheureux, fut attaqué

d'une pesanteur de teste, qui au bout de quelques jours aboutit à un abscez suppurant par l'oreille. Les cinq ou six premiers jours le mal ne parut pas si dangereux; cependant on continua le procés du Prince avec tant d'empressement que passant pardessus beaucoup de formalitez, on le condamna à perdre la teste. L'Arrest fut signé par la pluspart des Conseillers d'Estat & des gents de robbe, horsmis le Chancelier & le President Guillard du Mortier, lesquels voyant que la maladie du Roy empiroit, furent assez adroits pour couler le temps & differer. De tous les Chevaliers de l'Ordre & des Seigneurs, tant ils estoient à la devotion des Guises, il n'y eut que le Comte de Sancerre qui le refusa, nonobstant trois ordres exprés du Roy.

Au mesme temps que ce terrible Arrest se fabriquoit, les Medecins, qui pour des personnes d'une qualité si eminente, ne s'expliquent jamais qu'à l'extrémité, prononcerent que le Roy estoit bien proche de sa fin. Alors les Guises firent tout leur possible pour obliger la Reyne à faire aussi arrester le Roy de Navarre : mais comme elle eut pris conseil du Chancelier, elle ne pût y donner son consentement. Ce sage Ministre luy fit comprendre que la detention de ces deux Princes affermiroit toute l'autorité entre les mains des Guises, au lieu qu'elle devoit la tirer à elle, & dominer sur tous les deux partis, en les tenant en balance.

Ainsi tous les deux la redoutans & devenus ses suppliants, les Princes pour leur vie qu'elle avoit en sa disposition, les Guises pour leur grandeur qu'elle pouvoit ruiner avec l'assistance des Princes, se sousmirent à telles conditions qu'il luy plut. Antoine luy promit par escrit de luy ceder la Regence, qui luy appartenoit comme au premier Prince

Prince du Sang, se retenant seulement le titre de Lieutenant General; Et les Guises luy jurerent de la servir envers & contre tous.

Les choses estant en cét estat, le Roy rendit les derniers soupirs le 5e de Decembre. Il estoit âgé de seize ans, & dix mois & demy, dont il en avoit regné seulement un an & cinq mois, moins cinq jours. Il n'eut point d'enfants de Marie Stuard son espouse, qui l'année suivante retourna en son Royaume d'Escosse.

Ses serviteurs, à cause de l'innocence de ses mœurs, l'appellerent *le Roy sans vice*, titre plus glorieux que tout autre qu'on puisse donner, quand il a pour fondement non pas l'imbecillité d'esprit, mais la sageſſe & la vertu.

Sa mort arrivée favorablement pour les Princes & pour les Montmorencis, donna occasion à leurs ennemis de dire qu'elle avoit esté avancée par Ambroise Paré son Chirurgien, qui estoit creature du Connestable, & qu'il luy avoit mis du poison dans l'oreille. D'autres, mais longtemps aprés, ayant reconnu l'ambition perverse, & la conduite de la Reyne Catherine de Medicis, la soupçonnerent de ce crime, aussi bien que de la mort du Dauſin * François son beaufrere, & de celle de Charles IX. son second fils. Ceux qui en jugeoient avec moins de malignité, en trouvoient la cause en luy-mesme, & disoient qu'ayant esté formé d'un sang corrompu, parce que la mere ne l'avoit engendré qu'aprés dix ans de sterilité, qui provenoit de la suppression de ses mois, il avoit tousjours esté mal disposé, particulierement du cerveau, qui ne se deschargeoit point par les conduits ordinaires, en sorte que ces matieres pituiteuses luy croupissant dans la teste, avoient causé l'abscez dont il estoit mort.

* Voy en la vie du Roy François I. pag. 594.

Tous les Grands de la Cour estoient si occupez à songer à leurs propres affaires, que ny sa Mere ny ses Oncles ne prirent le soin de ses funerailles. De tant de Seigneurs, & de tant d'Evesques qui étoient à Orleans, il n'y eut que Sansac & la Brosse qui avoient esté ses Gouverneurs, & Louïs Guillard Evesque de Senlis qui estoit aveugle, qui conduisirent son corps à Sainct Denis. Son cœur demeura à l'Eglise de Saincte Croix d'Orleans.

Les Guises s'excuserent de ne l'avoir pû accompagner sur le besoin qu'ils avoient de demeurer auprés de leur niepce pour la consoler.

Mais ils ne furent pas exempts de reproche, ceux qui avoient plus de sentiments d'honneur que d'ambition, les blasmoient de rendre si peu de devoirs à celuy dont ils avoient receu tant d'honneur. Aussi se trouva-il un billet attaché sur le poësle du cercueil, où il y avoit ces mots, *Taneguy du Chastel où es-tu ?* Ce Taneguy, comme l'on sçait, ayant esté banny de la Cour sous le Regne de Charles VII. son Maistre, y estoit revenu genereusement pour faire les funerailles de ce Roy à ses propres despens, tesmoignant plus de reconnoissance des bien-faits qu'il en avoit receus, que de crainte des ressentiments de Louïs XI. ennemy mortel de la memoire & des serviteurs de son pere.

Le Connestable qui avoit esté mandé par plusieurs fois, mais marchoit à petites journées, ayant appris les nouvelles de la mort du Roy, doubla le pas, & arriva le huitiesme du mois de Decembre à Orleans. Entrant dans la ville il usa du pouvoir de sa Charge, & chassa les gardes qui estoient aux portes, menaçant de les faire pendre s'il les trouvoit plus qui tinssent le Roy investy en pleine paix & au milieu de son Royaume.

Quant

Quant au Prince, quoy qu'il euſt toute liberté dés que le Roy fut expiré, neantmoins il refuſa de ſortir de priſon, qu'il ne ſceuſt auparavant qui eſtoient ſes parties ou ſes denonciateurs. Il ne s'en trouva point qui vouluſſent jouër un ſi dangereux perſonnage; Et les Guiſes reſpondirent que cela avoit eſté fait par le ſeul commandement du Roy, ſans neantmoins produire l'ordre en vertu dequoy on l'avoit fait. Tellement que treize jours aprés il ſortit, & s'en alla à Ham en Picardie, ſuivy par honneur des meſmes hommes qui luy avoient ſervy de gardes dans ſa priſon.

PAPES.

encore PIE IV. sous ce Regne 4. ans. PIE V. esſû le 7. Janvier 1566. S. 6. ans, 3. mois, 24. jours. GREGOIRE XIII. esſû le 13. May 1572. S. 13. ans moins un mois, dont deux ans sous ce Regne.

CHARLES IX.
ROY LX.

Malheureux conſeillers de meurtre & de carnage,
Qui laiſſez le coûteau des remords dans le flanc;
Voyez ce Roy mourant à la fleur de ſon âge,
Regardez comme il nage
Dans les flots de ſon ſang.

CHARLES IX.
Roy LX.

Agé de 10. ans & plus de 5. mois.

L'ESPERANCE que plusieurs avoient conceuë que le Roy François II. venant à une parfaite majorité, pourroit esteindre les factions, fut changée par sa mort dans une juste crainte de les voir s'enflammer davantage, & passer de la sedition à une sanglante guerre; C'est-pourquoy les tumultes s'augmentant tous les jours, on se hasta de tenir les Estats, dans lesquels le vulgaire ignorant croyoit trouver remede à ses maux. 1560. en Decembre.

La premiere Seance se tint le 13e de Decembre dans une grande sale de charpente qu'on avoit bâtie exprés dans la place de l'Estape. Le Chancelier en fit l'ouverture par une harangue digne de sa gravité. Il blasma les procedures violentes sur le fait de la Religion, dit que le vray moyen de convertir les esgarez, c'estoit la bonne vie & les saincles instructions, exhorta fort de bannir les noms injurieux de *Lutheriens*, de *Huguenots*, de *Papaux*, & pria chacun de deposer toute hayne, & de n'avoir point d'autre passion que celle du bien public, dans lequel estoit contenu celuy des particuliers. Il ne se passa rien autre chose en cette premiere Seance, sinon que les trois Ordres furent envoyez conferer leurs cahiers ensemble.

Quelques-uns animez d'un zele plus hardy, avoient envie de déferer la Regence au Roy de Navarre, laissant toutefois l'éducation du jeune Roy à sa mere, de mettre des bornes à la domination, & d'establir un bon Conseil pour le Gouverne-

ment de l'Eſtat. La Reyne Mere en prit l'alarme ; Elle fit donner un Arreſt par le Conſeil du Roy, qui deffendoit aux Deputez de rien deliberer ſur le Gouvernement, & uſa de tant d'intrigues, que le Navarrois, Prince variable & peu reſolu, ſe laiſſa aller à confirmer ce qu'il luy avoit promis tandis que ſon frere eſtoit en priſon.

1561. en Janvier. Le ſecond de Janvier fut la deuxiéme Seance des Eſtats. On y entendit les Harangues des trois Ordres : Jean de Lange Avocat de Bourdeaux, parla pour le Tiers Eſtat, Jacques de Silly Comte de Rochefort, pour la Nobleſſe, & Jean Quintin Chanoine d'Autun & Docteur en Decret, pour le Clergé. Les deux premiers chargerent fort ſur les vices des Eccleſiaſtiques, cauſe de tous les deſordres ; Le dernier taſcha de les deffendre, rejetta tout ſur les nouveaux Sectaires, & deſigna ſur tous l'Admiral, qui en demanda reparation. Quintin fut obligé de la luy faire dans une Harangue à la cloſture des Eſtats.

Quelque accord qu'il y euſt entre le Navarrois & la Regente, il ne laiſſa pas d'y avoir du danger que les Eſtats, s'ils reconnoiſſoient leurs forces, ne vouluſſent donner des entraves à cette femme eſtrangere, & d'ailleurs on commençoit d'appercevoir que les Princes y formoient des brigues, & qu'ils taſchoient d'y gliſſer des propoſitions pour leurs intereſts, ou pour leurs querelles particulieres. Entre autres, le Roy de Navarre leur inſpira de demander compte des Finances, & de repeter tous les dons qui avoient été faits ſous le Regne de Henry II. ce Prince offrant de rendre tous ceux qu'il avoit eus.

Cela touchoit le Conneſtable & le Mareſchal de Sainct André, encore plus que les Guiſes, qui avoient plus deſpenſé au ſervice du Roy que profité.

La

La Regente s'en apperceut bien, & les joignant à elle par cét intereſt, fit aiſément remettre les Eſtats au mois de May, & dans la ville de Pontoiſe, & ordonner, afin qu'elle n'euſt pas tant de peine à les corrompre, qu'il ne s'y trouveroit que deux Deputez de chaque Gouvernement.

Au mois de Fevrier le Roy eſtant venu à Fontainebleau, le Prince de Condé s'y rendit peu accompagné, pour ne pas donner de jalouſie. Le lendemain eſtant admis au Conſeil Privé, & ayant parlé de ſon innocence, il demanda au Chancelier s'il y avoit quelques preuves contre luy, le Chancelier reſpondit que non, & tous les Princes & Seigneurs ayant témoigné qu'ils eſtoient perſuadez de ſon innocence, le Roy luy commanda de prendre ſa place. Le Conſeil enſuite donna un Arreſt qui le declara entierement innocent, & le renvoya au Parlement de Paris pour en obtenir un autre plus authentique; comme il fit peu de jours aprés.

Le courage des Guiſes ne s'abaiſſoit point par l'élevation de leurs ennemis: ils eſtoient ſouſtenus du party Catholique, & ils le ſouſtenoient. Il eſt certain que ſans eux la Religion ancienne euſt fait place aux nouvelles Sectes; La Regente faiſoit ſemblant de les favoriſer pour ne les pas jetter aux champs. Cependant le Navarrois deſirant eſtendre ſon pouvoir, luy fit querelle ſur ce qu'il vouloit qu'on luy portaſt les clefs de la Maiſon du Roy, non pas au Duc de Guiſe à qui cét honneur appartenoit à cauſe de ſa Charge de Grand Maiſtre. Le pretexte eſtoit leger, mais ce Roy le porta ſi haut, qu'il fut ſur le poinct de partir de la Cour avec tous les Princes du Sang & le Conneſtable, pour venir à Paris deliberer du Gouvernement de l'Eſtat. Que fit la Reyne? elle regagna le Conneſtable, & pour luy donner une honneſte excuſe de rompre la partie,

tie, elle luy fit commander par le Roy, en presence des quatre Secretaires d'Estat, de ne le pas abandonner. Ainsi le Navarrois craignant qu'on ne se passast bien de luy, fut conseillé de demeurer & se raccommoda avec la Reyne, qui luy augmenta le pouvoir de sa Lieutenance.

Deslors le Connestable commença à se destacher des Princes du Sang. La mesme proposition touchant la repetition des dons, s'estant renouvellée aux Estats particuliers de Paris, on luy fit croire que c'estoit à luy qu'on en vouloit, parce qu'en effet il avoit touché 100000. escus sous Henry II. dont il n'avoit point rendu compte. A la crainte qu'il eut de restituer cette somme, se joignirent les exhortations de sa femme, de la Ducheſſe de Valentinois, d'Honorat de Savoye Comte de Villars son beaufrere, de son fils Henry Seigneur de Danville; tous lesquels par la specieuse raison de conserver la Religion Catholique, le porterent à se liguer avec le Duc de Guise & avec le Mareschal de Sainct André; Les remonstrances du Prince, des Colignis ses neveux & de son fils le Mareschal, estimé l'un des plus sages Seigneurs du Royaume, ne l'en sceurent empescher. Les Huguenots nommerent cette union le *Triumvirat*.

Toutes ces brouilleries avoient retardé jusques-là le Sacre du Roy. Quand ces trois Seigneurs furent ainsi unis, on le mena à Reims où il fut sacré le 15e de May par les mains du Cardinal de Lorraine qui en estoit Archevesque. Le Duc de Guise, suivant l'ordre ancien du Royaume, qui donnoit le rang selon la dignité des terres, ou l'antiquité des Pairries, non pas selon la naissance, y preceda le Duc de Montpensier Prince du Sang; la Regente l'ayant ainsi jugé, quoy que d'ailleurs elle vouluſt que * Alexandre, Monsieur son second fils, precedast

* Il se nomma depuis Henry & fut Roy.

daſt le Roy de Navarre, qui avoit un titre plus eminent: ce qui ne s'étoit pas fait au Sacre de François II.

Il avoit eſté dit par le Traitté de la Paix Generale, que dans trois ans, les droits que le Roy pretendoit ſur les terres du Duc de Savoye, ſeroient examinez & reglez par des Commiſſaires de part & d'autre. Le Roy François II. & le Duc avoient nommé pour cela des Deputez l'an 1560. Antoine Seguier Preſident au Parlement, & Antoine de Chandon Maiſtre des Requeſtes qui l'eſtoient de la part du Roy, firent ſix demandes, 1. Du Comté de Nice, qu'ils diſoient membre du Comté de Provence. 2. Des villes de Turin, Cony, Montdevis, Albe, Queraſque & Savillan. 3. Du Comté d'Aſt qui avoit eſté donné en dot à Valentine de Milan, femme de Louïs Duc d'Orleans. 4. Des dépendances du Marquiſat de Saluſſes ſpecifiées dans un Arreſt du Parlement de l'an 1390. 5. De l'hommage de ce que le Duc tenoit en Daufiné, deça Guyer le Vif & ailleurs, du Focigny & du Genevois. 6. Et de l'heritage de Louïſe Mere du Roy François I.

Ils apporterent leurs titres & leurs raiſons; les Deputez du Duc leurs exceptions & leurs reſponſes : mais comme de part & d'autre ils agirent en Avocats pluſtoſt qu'en Juges, ils ne purent convenir d'aucune choſe, & donnerent leurs avis ſeparez.

Le Duc ne put donc rien gagner juſqu'à l'année ſuivante, qu'il fit tant d'inſtance auprés du Roy, que par Lettres Patentes du 8e d'Aouſt, il commanda qu'on luy remiſt Turin, Chivas, Quiers, & Ville neuve d'Aſt, à la reſerve des munitions & de l'artillerie, en eſchange de Pignerol, Savillan, & la Perouſe, avec leurs finages. Imbert de la Platiere Bour-

Bourdillon, Lieutenant pour le Roy delà les Monts, forma pluſieurs difficultez, envoya de grandes remonſtrances au Conſeil pour empeſcher l'execution de cét ordre, & ne voulut obeïr qu'aprés trois Juſſions, & ſur des deſcharges les plus ſolemnelles qu'il ſe put imaginer. Leſquelles encore euſſent ſervy de bien peu, ſi le Duc n'euſt payé tout ce qui eſtoit deu aux garniſons Françoiſes de ces Places, & ſi de plus il n'euſt preſté cent mille eſcus au Roy.

La conduite ambiguë de la Regente entretenoit les troubles. D'un coſté elle feignoit de preſter l'oreille favorable aux Huguenots, car elle permettoit à Jean de Montluc Eveſque de Valence, & à Pierre Du Val Eveſque de Sees, de preſcher dans la Maiſon du Roy des ſentiments fort approchants des leurs; Elle eſcrivit au Pape une longue Lettre, qui diſoit qu'en attendant le Concile General, on pouvoit bien les admettre à la Communion de l'Egliſe Romaine, puiſqu'ils ne tenoient rien de contraire à l'Eſcriture Saincte, & aux ſept premiers Conciles Oecumeniques, elle fit publier un Edit qui ordonnoit de les laiſſer en paix, & mit hors de priſon & rappella du banniſſement ceux qui eſtoient recherchez pour cette cauſe. C'eſt le premier qu'ils ayent eu en leur faveur; Et d'autre coſté elle ſuſcitoit le Conneſtable à ſe plaindre hautement & en public de ce changement qu'on faiſoit au préjudice de l'Egliſe Romaine.

L'honneur ne permettoit pas au Conneſtable de lier ouvertement avec le Duc de Guiſe, tandis que le Prince de Condé ſeroit ſon ennemy: c'eſt pourquoy il pria la Reyne de faire leur accommodement. Tous deux eſtant donc mandez en preſence du Roy, des Princes, Cardinaux & Grands Officiers, le Duc de Guiſe addreſſant ſa parole au Prince, l'aſſura qu'il n'avoit rien contribué à ſon empriſonne-

nement; le Prince respondit qu'il tenoit pour un méchant & un traistre quiconque en avoit esté l'autheur; le Duc repartit qu'il le croyoit ainsi, & que cela ne le touchoit nullement. Cela dit, le Roy leur commanda de s'embrasser & de se promettre une sincere & cordiale amitié. On en dressa un acte, qui fut signé de deux Secretaires d'Estat.

Le Parlement s'esmut si fort contre l'Edit que la Reyne avoit fait donner en faveur des Huguenots, parce qu'on l'avoit envoyé seulement aux Presidiaux & non pas à luy, qu'il donna un Arrest tout contraire. Sur cela le Roy en fit un autre en Juillet qui attribuoit la connoissance du crime de sedition & assemblées illicites aux Sieges Presidiaux, & celle d'heresie aux Juges d'Eglise, par lesquels les convaincus seroient livrez au bras seculier; qui ne pourroit neantmoins les condamner qu'au bannissement.

On avoit souvent parlé d'un Concile National: en attendant qu'il pust se tenir, on trouva bon de faire un colloque ou conference, entre les Prelats Catholiques & les Ministres Hug. Le Card. de Lorraine en fut un des principaux promoteurs, soit pour rompre le Concile National qui ne plaisoit point à la Cour de Rome, soit pour faire ostentation de sa doctrine & de son éloquence. Les Ministres creurent aussi y trouver leur compte : car par ce moyen ils se voyoient égalez aux Evêques; là ou ils n'eussent eu aucune place dans un Concile. D'ailleurs ils se croyoient assez habiles pour jetter de la poudre aux yeux des Catholiques; Et il leur sembloit qu'ils ne pouvoient manquer d'y avoir de l'avantage, parce que les Evesques de Sées & de Valence, deux des plus habiles Prelats penchoient un peu de leur costé.

Dans l'entretemps, l'assemblée des Estats qui avoit esté remise à Pontoise au mois de May, commença 1561. en May.

mença de travailler. Quoy que les Emissaires de la Regente eussent pû faire, il restoit encore assez de l'ancien esprit des François dans la teste des Deputez, pour ne pouvoir souffrir qu'une femme eust la Regence: il falut que le Roy de Navarre y allast luy-même leur tesmoigner qu'il luy avoit cedé son droit, & qu'il les priast avec le Mareschal de Montmorency Gouverneur de l'Isle de France, de n'en plus parler. Ce ne fut pas assez, de peur qu'ils ne remissent une autre fois la chose sur le bureau, on jugea necessaire de congedier l'assemblée jusqu'au mois d'Aoust, & de la tenir à S. Germain en Laye.

Le Roy y assista seant en son throsne, la Reyne Mere à sa gauche avec sa fille Marguerite, & plus bas le Roy de Navarre, le Cardinal de Bourbon & le Prince de Condé, devant lesquels étoient à la droite le Connestable, à la Gauche le Chancelier. Le Duc de Guise, comme Grand Chambellan, estoit couché aux pieds du Roy. Les Cardinaux pretendoient avoir place devant les Princes du Sang, & l'avoient eu fort souvent en d'autres Assemblées: mais le contraire y fut jugé en faveur de ces Princes. Les Cardinaux de Chastillon & d'Armagnac y acquiescerent; & le vieux Cardinal de Bourbon y demeura aussi, à cause qu'ayant l'aisnesse sur le Prince de Condé, il avoit aussi la préseance: mais les Cardinaux de Tournon, de Lorraine, & de Guise, ne le voulurent pas ceder, & se retirerent.

Comme c'étoit l'Admiral qui avoit porté le Roy de Navarre & les Deputez des Estats, à confirmer la Regence à la Reyne Mere, elle voulut en recompense, tandis qu'elle avoit besoin de luy, favoriser le party Huguenot; Et suivant cét air qu'elle en avoit inspire à la Cour, ou pour intimider le Clergé & le porter à donner de l'argent, on vit que dans

dans cette Assemblée tout se trouva tourné contre ce Corps. Ceux qui portoient la parole pour le Tiers Estat & pour la Noblesse, ne parlèrent que de ses déreglements, & conclurent, comme ont tousjours fait les Heretiques, & ceux qui ont plus de politique que de religion, non tant à le reformer, qu'à luy retrancher ses grands biens, à luy oster sa Jurisdiction temporelle, & à adjuger au Roy les possessions des Religieux rentez. Ils ajoûterent qu'il faloit assembler un Concile National, & cependant permettre aux Religionnaires de prêcher en toute liberté dans des Temples, qui leur seroient accordez par le Roy.

Aprés ces Harangues on travailla aux propositions des Cahiers des Deputez : sur lesquels il fut fait quelques Reglements par maniere d'acquit. Mais la Regente ne manqua pas d'en tirer le fruit que le Conseil des Rois a accoustumé de tirer de ces Assemblées, c'est-à-dire de grandes levées de deniers. Car le Clergé ayant l'alarme bien chaude, permit qu'on levast quatre Decimes en six ans, & le Tiers Estat cinq sous par muid sur tous les vins qui entreroient dans les villes closes. Impost qui a tousjours augmenté depuis ce temps-là jusqu'à cette heure.

Le jour du Colloque venu, il se trouva six Cardinaux & quatre Evesques à Poissy, avec bon nombre des plus Doctes Theologiens, entre autres Claude d'Espences & Claude de Saintes. Ce qui fit que le nombre de ces Prelats se trouva si grand, c'est que d'ailleurs ils avoient esté mandez pour aviser au temps & au lieu d'un Concile, & pour deliberer des affaires publiques dans les Estats. Or avant que les Ministres fussent venus, il proposerent entre eux plusieurs choses pour restablir la discipline, supposant, comme il estoit vray, que sa cor-

corruption avoit donné lieu à la naissance des heresies : mais ils ne resolurent aucune chose d'importance.

Quelques jours aprés il y arriva dix ou douze Ministres, dont les plus signalez estoient Theodore de Beze, Augustin Marlorat, François Morel, qui avoit dressé les premiers Articles de leur Religion, Pierre Martyr & Jean Viret. Le Roy & la Regente y assisterent avec la famille Royale, les Princes du Sang, les Evesques, Cardinaux, Conseillers d'Estat, & Grands du Royaume de l'une & de l'autre Religion, tous assis selon leur rang dans une enceinte de balustres : les Docteurs estoient derriere les Evesques sur des formes basses. Les Ministres voulurent prendre place dans l'enceinte, mais ils en furent exclus, & demeurerent dehors & debout.

Bien que le Colloque eust esté indit au 10. d'Aoust, il ne commença pourtant que le 4e de Septembre. Aprés que le Chancelier en eut fait l'ouverture, le Cardinal de Tournon demanda que la chose estant nouvelle & sans exemple, il en pust deliberer avec le Clergé. La Reyne Mere ne le voulut pas, & commanda à Beze de parler ; Car ils avoient resolu de traitter les questions par discours & harangues, non par argumentations & syllogismes. Ce qui s'accommodoit bien au desir que le Cardinal de Lorraine & Beze avoient de faire paroître leur eloquence.

1561. en Septembre.

On peut dire de Beze dans cette action, pour n'en pas dire pis, qu'il n'y eut ny la prudence, ny la moderation qu'il devoit. Car sur le fait du Sainct Sacrement il s'emporta à des discours qui blesserent horriblement les oreilles Catholiques, disant que le Corps de JESUS-CHRIST estoit aussi éloigné de l'Eucharistie, que la terre l'est du Ciel.

Les

Les Prelats fremirent d'horreur à ces paroles, le Cardinal de Tournon en mena grand bruit, & les traitta de blaſphême, en ſorte que Beze en eut honte luy-meſme, & taſcha de s'en excuſer auprés de la Reyne, & d'amolir un peu une propoſition ſi choquante.

Il avoit eſté reſolu de reduire toute la diſpute à deux chefs, l'un de la veritable Egliſe, l'autre de l'Euchariſtie. Le 16e de Septembre le Cardinal de Lorraine fit un diſcours auſſi docte qu'éloquent, & tout remply de ſolides raiſonnements ſur l'un & l'autre poinct; Il conclut par là, qu'il ne pouvoit y avoir aucune reünion des Sectaires avec l'Egliſe; s'ils ne croyoient la realité du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie. Les autres Prelats ſe levant applaudirent à cette propoſition, declarerent qu'ils vouloient vivre & mourir dans la croyance qu'il avoit expliquée, & ſupplierent le Roy & la Reyne d'y perſeverer & de la deffendre, proteſtant qu'ils romproient le Colloque ſi les Miniſtres refuſoient de paſſer ce poinct.

On le continua neantmoins encore pour quelques Seances. Le 24e de Septembre Beze fit un grand effort pour reſpondre au diſcours du Cardinal, puis entra en diſpute avec les Docteurs Catholiques, & ſes compagnons enſuite chacun à leur tour. Le Pere Jacques Laynés Eſpagnol, & Superieur General des Jeſuites, que le Cardinal de Ferrare Legat du Sainct Siége (qui n'eſtoit arrivé que long-temps aprés l'ouverture du Colloque & y aſſiſtoit) avoit amené avec luy, ne voulut point conferer avec les Miniſtres: mais les traitta de Loups, de Singes & de Serpents, & remonſtra hardiment à la Reyne qu'il ne luy appartenoit pas de tenir des Aſſemblées ſur le fait de la Religion, principalement lors que le Pape avoit convoqué un Concile.

Les

Les disputes ne laisserent pas de continuer pour cela, jusqu'à tant que l'altercation ayant tellement aigri les esprits, qu'ils n'estoient plus capables que de se quereller, on rompit la Conference le 25e de Novembre.

Quelques-uns creurent que le Cardinal de Lorraine l'avoit principalement desirée, parce qu'il avoit quelque liaison avec les Lutheriens d'Allemagne, qu'il pensoit à se rendre le Chef & comme le Pape de ce party opposé à l'Eglise Romaine, lequel neantmoins à l'exterieur n'en differe pas beaucoup; Et que dans cette veuë il leur avoit promis d'obliger les Ministres de France par ce Colloque, à signer la Confession d'Ausbourg. De fait sur la fin du Colloque il arriva des Ministres Lutheriens à Paris, & le Roy de Navarre persuadé par le Jurisconsulte François Baudouïn, Precepteur de son fils bastard, se rangeoit à cette croyance; mais parce que ceux de France s'en esloignoient trop, le Cardinal de Lorraine desespera de venir à bout de son dessein, & se rendit également ennemy des uns & des autres.

1561. en Novembre.

Comme en ce Colloque les Huguenots avoient eu pour la premiere fois, la liberté de disputer des Articles controversez de la Religion : ils creurent qu'ils devoient avoir par tout celle d'en faire l'exercice, & commencerent à ouvrir leurs Temples dans toutes les Provinces. La Reyne Mere en revanche des services que luy rendoit l'Admiral, luy prestoit, ou feignoit de luy prester la main en beaucoup de rencontres; Et mesme elle envoya ordre à l'Ambassadeur du Roy à Rome, de faire de grandes instances auprés du Pape & des Cardinaux, pour impetrer la Communion sous les deux especes, & la permission de prier Dieu en François; Ce qu'elle ne pût obtenir, peut-estre parce qu'en

la

la demandant ouvertement, elle l'empeſchoit ſouſmain.

Les *Triumvirs* ne purent ſupporter le grand credit de l'Admiral & ſe retirerent de la Cour, faiſant ſervir la Religion de pretexte à leur meſcontentement. Le Roy d'Eſpagne qui affectoit le nom de Catholique, teſmoigna grande colere de ce qu'on favoriſoit les Huguenots, & particulierement contre le Roy de Navarre, afin d'avoir une excuſe en conſcience de ne luy faire point de raiſon de ſon Royaume, & un pretexte de ſe meſler des affaires de la France; A quoy il eſtoit convié par quelques-uns des plus Grands, dans leſquels la paſſion de dominer & de ſupplanter leurs ennemis, eſtoit plus forte que l'amour de leur patrie & l'honneur de cét ſtat.

Peu auparavant il avoit eſté pris un certain Prêtre allant en Eſpagne porter une Requeſte au Roy Philippe au nom des Catholiques, avec certaines inſtructions fort criminelles; Il fut mené à la Conciergerie. Le Parlement à cauſe de la qualité des perſonnes qui ſe trouverent enveloppez dans cette affaire, n'oſa pas l'aprofondir; & ſe contenta de le condamner à faire amende honorable en pleine Audience nuë teſte, nuds pieds, la torche au poing, & d'eſtre enfermé entre quatre murailles dans le Convent des Chartreux.

Pareillement un Bachelier de Sorbonne nommé Tanquerel, ayant ſouſtenu des Theſes, dans leſquelles il diſoit que le Pape avoit tout pouvoir ſur les Rois, auſſi bien pour le temporel que pour le ſpirituel, & partant qu'il les pouvoit deſtituer s'ils le meritoient: le Parlement ordonna qu'il feroit amende honorable; Et parce qu'il s'eſtoit abſenté, il fut dit que le Bedeau de la Faculté la feroit pour luy dans l'Eſcole de Sorbonne, devant un Preſident,

ſident, deux Conſeillers, & le Procureur General, & en preſence du Doyen & des Docteurs, qui ſeroient obligez de s'y trouver, ſous peine d'eſtre deſcheus de tous les Privileges à eux accordez par les Rois.

La crainte du Sainct Pere eſtoit de perdre ſon autorité en France par le Concile National, l'intereſt du Roy d'Eſpagne d'y en prendre en ſe rendant neceſſaire, & celuy de la Regente de conſerver la ſienne & de l'augmenter. Le Roy de Navarre la partageoit avec elle, & ainſi ils ne pouvoient jamais bien s'accorder : mais tous les autres recherchoient à s'ajuſter avec ce Prince. Le Conneſtable ſervit de Mediateur pour le concilier avec le Duc de Guiſe, & celuy-ci pour le faire entrer en intelligence avec le Pape & avec le Roy d'Eſpagne. Ses ſentiments touchant la Religion y étoient un grand obſtacle, neantmoins ils ſceurent ſi bien tourner ſon eſprit qu'ils l'amenerent à leur poinct.

Ils luy propoſerent premierement, s'il vouloit repudier Jeanne d'Albret ſa femme, comme il le pouvoit, diſoient-ils, parce qu'elle eſtoit Heretique, qu'ils luy feroient eſpouſer la Reyne Marie Stuard qui luy apporteroit le Royaume d'Eſcoſſe, & celuy d'Angleterre ; Et quand ils virent qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à cette repudiation, ils luy donnerent des aſſurances verbales que le Roy d'Eſpagne luy cederoit l'Iſle de Sardagne, qu'ils luy depeignoient comme un pays abondant en toutes ſortes de delices, pour recompenſe de la Navarre. Cette belle illuſion fut l'appaſt qui l'attira dans le piege.

1562. en Janvier. Au mois de Janvier de l'an 1562. la Regente, qui deſiroit s'appuyer des Huguenots, fit donner un Edit en leur faveur, portant entre autres choſes

ſes la revocation de celuy de Juillet, permiſſion à eux de preſcher par tout le Royaume, horſmis dans les villes cloſes, nommément dans Paris. Une Aſſemblée de Notables l'autoriſa; le Parlement de Paris le verifia, non ſans beaucoup de difficulté, & avec cette clauſe, à raiſon de la conjoncture des temps, ſans approuver la Nouvelle Religion, & juſqu'à ce que le Roy en ait autrement ordonné. Les autres Parlements y apporterent pluſieurs modifications.

Lors que les Triumvirs ſe furent eſloignez eux-meſmes, l'Admiral demeura le plus puiſſant à la Cour, & le fut effectivement durant quelques jours: mais aprés il ſe perdit luy-meſme dans l'eſprit de la Reyne, par ſa propre faute. Car la trop grande proſperité luy ayant ouvert le cœur plus qu'il ne faloit, il voulut luy faire voir les forces des Huguenots bien plus grandes qu'elles n'eſtoient, demandant des Temples pour 2150. Egliſes. Il le faiſoit afin de luy perſuader qu'elle auroit en eux dequoy ſe maintenir contre tout le monde; Elle feignit de le croire, & le chargea de ſçavoir combien toutes ces Egliſes luy pourroient en un beſoin fournir d'hommes de guerre; mais elles refuſerent ſagement de donner un eſtat de leurs forces: & cependant la Reyne s'imagina qu'il la vouloit rendre dépendante de ſon credit; de ſorte qu'elle ſe mit ſur ſes gardes avec luy; & reſolut de s'en ſervir ſans s'y aſſujetir. 1562. en Fevrier.

Or luy & le Prince de Condé, voyant d'ailleurs une puiſſante Ligue qui s'appreſtoit pour les attaquer, creurent qu'il leur eſtoit loiſible de joindre les Princes d'Allemagne à leur party, puiſque leurs adverſaires avoient joint les forces d'Eſpagne au leur. Le Duc de Guiſe & le Cardinal ſon frere en ayant eu avis, travaillerent en diligen-

ce à leur destourner ce secours : ils allerent eux-mesmes à Saverne s'aboucher avec le Duc de Virtemberg duquel le Prince esperoit une grande assistance. Ils feignirent adroitement une grande propension vers la doctrine de Luther, & luy firent entendre que s'ils estoient d'intelligence avec les Princes Allemands, qui suivoient presque tous cette croyance, ils rangeroient à la raison & les Catholiques & les * Zuingliens, & par ce moyen restabliroient l'unité de l'Eglise. Le Duc de Virtemberg se laissa prendre à cet appast, & se détacha d'autant plus aisément des Huguenots, que les Lutheriens ne les hayssoient gueres moins que les Catholiques Romains.

* Les Huguenots suivoient les dogmes de Zuingle & de Calvin.

Commencement des guerres de la Religion.

AU retour de Saverne, le Duc de Guise ayant sejourné quelques jours dans son chasteau de Joinville, fut prié par ses Confederez de venir à Paris en diligence, parce que les Huguenots à la faveur de la Regente, du Prince de Condé, de l'Admiral, & de leur Gouverneur le Mareschal de Montmorency, vouloient y tenir le haut du pavé. On leur permettoit de faire leurs Presches dans le Fauxbourg de Sainct Marceau & dans celuy de Sainct Antoine, le Chevalier du Guet avoit ordre de les garder avec ses Archers, & on avoit desarmé le peuple de Paris, de peur qu'il ne leur courust sus; Ce qui leur avoit tellement enflé le courage, que les Prestres ne pouvoient pas porter le Sainct Sacrement par les ruës sans danger de quelque tumulte.

Sur la fin de l'année precedente il estoit arrivé une grande sedition au Fauxbourg Sainct Marceau, où ils avoient rompu les portes de l'Eglise de Sainct Medard, abbatu les Images, tué plusieurs personnes, & traisné ignominieusement les Prestres

ſtres en priſon, à cauſe que quelques Catholiques avoient maltraitté un homme qu'ils avoient envoyé leur dire qu'ils fiſſent ceſſer le carillon de leurs cloches qui empeſchoit qu'ils n'entendiſſent leur Preſcheur. Le Parlement ayant fait informer ſur les plaintes renduës de part & d'autre, trouva les Huguenots coupables, & punit leur audace par le dernier ſupplice de deux ou trois des leurs.

Or le premier jour de Mars, comme le Duc de Guiſe paſſoit par la petite ville de Vaſſy, il arriva qu'il s'eſmût querelle entre les gents de ſa ſuite & les Huguenots qui tenoient leur Preſche dans une Grange, & que luy y eſtant couru pour l'appaiſer, fut bleſſé d'un coup de pierre à la jouë. Comme ſes gents luy virent le viſage tout en ſang, leur furie s'augmenta de telle ſorte, qu'ils tuerent prés de ſoixante perſonnes & en bleſſerent deux cents. C'eſt ce que les Huguenots ont appellé *le maſſacre de Vaſſy*, & qui en effet fut comme le premier ſignal de toutes les ſanglantes guerres de Religion qui troublerent en ſuite ce malheureux Regne, quoy que ce fuſt un pur accident, ſans qu'il y euſt aucune faute du Duc de Guiſe. 1562. en Mars.

Aprés qu'il eut recueilly en paſſant le Cardinal ſon frere à Rheims, il vint à Nanteuïl : ſes amis l'y joignirent en foule, & le Conneſtable l'y envoya complimenter. Cependant le Prince de Condé eſtoit allé à Monceaux, ſe plaindre au Roy du meurtre de Vaſſy. La Regente ſe trouvoit fort embarraſſée, elle promit juſtice aux Huguenots, eſcrivit au Roy de Navarre qui eſtoit à Paris, de pourvoir à la ſeureté du Roy & de l'Eſtat, manda au Duc de Guiſe de ſe rendre à la Cour ſans eſtre accompagné, & enjoignit au Mareſchal de Sainct André de s'en aller en ſon Gouvernement de Lyonnois. Mais le Navarrois rabroüa les De-

putez des Huguenots qui luy porterent les plaintes de ceux de Vaſſy ; le Duc de Guiſe reſpondit qu'il eſtoit occupé & qu'il ne pouvoit pas encore aller à la Cour ; & le Mareſchal dit en face à la Reyne, qu'en l'eſtat où eſtoient les choſes, il ne pouvoit pas abandonner la perſonne du Roy.

Peu de temps aprés le Duc de Guiſe vint à Paris accompagné de mille ou douze cents chevaux. Ses ennemis luy voulurent faire un crime de leze-Majeſté de ce qu'il eſtoit paſſé par la porte de S. Denis par où les Rois font leur entrée, comme auſſi de ce que le Prevoſt des Marchands & les Eſchevins eſtoient allez au devant de luy & l'avoient harangué, & de ce que le peuple luy avoit fait des acclamations comme au Roy.

Il n'eſt pas croyable que la Reyne eût ſoupçon que ce Duc en vouluſt à la Royauté : mais elle s'imaginoit bien que luy & ſes Confederez luy vouloient ravir le Gouvernement. Cette apprehenſion la mettant dans des troubles extrêmes, elle eut recours au Prince de Condé qui s'eſtoit retiré en ſa maiſon, & luy eſcrivit pluſieurs Lettres pour luy recommander ſon fils, le Royaume, & elle meſme, en termes ſi affectueux & ſi pleins de compaſſion, marquant que les Confederez la tenoient en captivité, qu'elle luy donna un juſte ſujet d'armer, quand meſme il n'en euſt pas eu envie.

1562. en Mars. Leur principale fin eſtoit de ramener le Roy à Paris, afin de l'avoir entierement à leur devotion. Le Prevoſt des Marchands qui eſtoit à eux, vint à Melun en ſupplier la Reyne, & demander qu'on rendiſt les armes aux Pariſiens pour ſe deffendre contre les Huguenots. On leur accorda le dernier poinct, on leur promit l'autre dans quelque temps ; Cependant les Confederez firent en ſorte que l'on donna la Commiſſion du Gouvernement

nement de Paris au Cardinal de Bourbon, parce que le Mareſchal de Montmorency leur eſtoit ſuſpect.

Lors que les Pariſiens eurent les armes à la main, le Prince de Condé ſe trouva le plus foible, & n'oſa plus diſputer le pavé aux Triumvirs : mais pour ſauver les apparences, il fut fait une compoſition par le moyen du Cardinal ſon frere ; Que les Chefs des deux partis ſortiroient en meſme temps de la ville. Il ſe retira donc en ſa maiſon de la Ferté-Aucou prés de Meaux, & le Duc de Guiſe s'en alla à Fontainebleau où eſtoit le Roy, menant un ſi grand cortege avec luy, qu'il fit connoiſtre à la Reyne que ſes forces eſtoient bien plus grandes que celles du Prince.

Elle eſtoit allée là dans l'irreſolution du party qu'elle devoit prendre, ou de ſe jetter entre les bras du Prince & de l'aller trouver à Orleans, car il s'y devoit rendre à ſon premier ordre, ou de ſe laiſſer emmener à Paris par les Confederez. L'un & l'autre la rendoit captive, le premier eſtoit plus odieux, à cauſe du peril où elle euſt mis la Religion Catholique, & le dernier luy ſembloit plus dangereux.

Elle euſt bien deſiré s'entretenir dans l'equilibre de tous les deux, & pour cét effet elle avoit mandé le Prince, lequel ayant raſſemblé ſes amis, s'acheminoit pour venir à elle & avoit paſſé la Seine à Sainct Cloud. Ses approches mirent les Pariſiens ſous les armes, comme s'ils euſſent pû eſtre aſſiegez par une poignée de gents, & donnerent ſujet aux Confederez de faire entendre à la Reyne qu'il faloit ramener le Roy à Paris, de peur qu'il ne tombaſt entre les mains des Huguenots. Le Roy de Navarre luy porta cette faſcheuſe parole, & comme elle heſitoit, il luy dit nettement que ſi elle ne

vouloit pas venir, elle pouvoit demeurer là. Elle n'eut pas le temps de deliberer, il falut ſuivre ou bien perdre la partie: car ſur le champ ils menerent le Roy tout pleurant à Melun, le lendemain au Bois de Vincennes, & puis à Paris.

Ainſi furent inutiles toutes les addreſſes de cette Reyne, & tous les ſages conſeils du Chancelier de l'Hoſpital, qui ne tendoient qu'à empêcher une guerre civile, ce qu'il voyoit inévitable dés que le Roy ſeroit au pouvoir de l'un des deux partis.

1562. en Avril. En effet, le Prince de Condé, en partie de dépit d'avoir eſté trompé par une femme, (car il le croyoit ainſi) en partie de colere de voir ſes ennemis maiſtres de la perſonne du Roy, & de crainte auſſi de demeurer à leur miſericorde, & de laiſſer refroidir l'ardeur de ſes amis & du party Huguenot, s'en courut à bride abatuë avec 2000. chevaux à Orleans, où Dandelot s'eſtoit adroitement ſaiſi d'une des portes le jour d'auparavant, qui eſtoit le 1. Avril.

Ce fut là comme la Place d'armes & le ſiege capital de ſon party. Or pour le faire ſubſiſter dans l'unité & dans la diſcipline, qui ſont les liens neceſſaires de tout eſtabliſſement, il prit ſerment de tous ceux qui ſe trouverent là; Qu'ils demeureroient unis pour la deffenſe de la perſonne du Roy & de celle de la Reyne, pour la reformation & le bien de l'Eſtat; Qu'ils meneroient une vie ſans reproche & Chreſtienne, obſerveroient les Loix du Royaume & Reglements militaires, & auroient ſoin d'avoir des Miniſtres pour leur preſcher la parole de Dieu; Qu'ils le reconnoiſtroient pour Chef, ſe ſouſmettroient à tous ſes ordres, le ſerviroient de leurs perſonnes, & luy fourniroient armes & argent.

Il escrivit ensuite à tous les Princes d'Allemagne, les sujets qu'il avoit eus de prendre les armes, & leur envoya les Lettres originales de la Reyne Mere, afin de les persuader à luy prester secours pour la tirer de captivité le Roy & elle. Il fit en mesme temps publier un Manifeste par toute la France à mesme fin, & peu de jours aprés fit courir la copie d'une Ligue, soit vraye, soit supposée, faite entre le Pape, le Roy d'Espagne & les Guises, pour exterminer tous les Sectateurs de la Nouvelle Religion.

Ce fut un puissant motif pour mettre de son costé tous les Princes qui en faisoient profession, & pour y retenir les Huguenots de France : car le Conseil du Roy, pensant les desunir, ou les endormir par une trompeuse securité, donna le mesme jour une Déclaration addressée seulement aux Baillifs & à leurs Lieutenants, qui confirmoit l'Edit de Janvier, accordoit abolition de tout le passé, deffendoit de les inquieter pour le fait de la Religion, & leur donnoit liberté d'en faire l'exercice par tout, horsmis dans la ville & fauxbourgs de Paris.

Lors que le Prince se fut déclaré, les Capitaines qui tenoient son party, & les Huguenots d'eux-mesmes se saisirent de plusieurs villes, du Mans, d'Angers, de Vendosme, de la Charité sur Loire, d'Angoulesme, de Lyon, de Valence, de Romans, & presque de toutes celles du Daufiné, d'une grande partie de celles de Guyenne, & du Languedoc ; En Normandie, de Rouën, de Caën, de Dieppe, du Havre de Grace, de Bayeux, de Sainct Lo, de Vire, de Falaise, & de plusieurs autres. Matignon Lieutenant de Roy dans la Province sous le Duc de Bouillon qui estoit Gouverneur, sauva Granville & Cherbourg. Ce fut un signalé

service, parce que ces ports eussent esté des entrées tres-commodes pour les Anglois.

Leurs Auteurs mesmè leur donnent le tort, & disent que par ce furieux zele, ils s'attirerent la hayne du peuple & les massacres.

Par tout où les Huguenots furent les Maistres, ils abolirent l'exercice de la Religion Catholique, renverserent les Autels, briserent les Images, brûlerent les Reliques & en jetterent les cendres au vent, tourmenterent & massacrerent les Moines & les Prestres, ne conservant pas mesme en cela l'égalité qu'ils vouloient qu'on leur gardast, & se rendant execrables aux peuples par l'horrible profanation de toutes les choses sacrées. Le Prince, ny par prieres, ny par remonstrances, ny mesme par chastiments, ne pût arrester cette fureur, qu'il voyoit bien estre fort préjudiciable à sa cause. Aussi leur rendoit-on la pareille en plusieurs villes, où l'on en massacra grand nombre, particulierement à Cahors, à Sens, à Amiens, & à Beauvais; Et leurs briſements & pillages continuant, le Parlement par un Arrest du dernier de Juin, enjoignit à toutes sortes de personnes de leur courir sus, & de les tuer par tout où on les trouveroit, comme gens enragez & ennemis déclarez de Dieu & des hommes.

Quoy que tout le Royaume fust en feu, le Chancelier, veritablement bon François, taschoit de guerir le mal qu'il n'avoit pû empescher, & cherchoit un accommodement, lequel ne luy sembloit pas impossible tant que les troupes ne se seroient point choquées, & qu'il n'y auroit eu du sang répandu que par les seditions. La Reyne consideroit aussi, voyant les Huguenots maistres de tant de Places, que les Triumvirs pourroient bien se saisir de toutes les autres, & qu'ainsi le Roy son fils & elle, demeureroient entierement dépouillez; c'est-pourquoy elle envoya le Baron de la Garde trouver le Prince, pour le prier instamment de venir en Cour,

Cour, l'assurant que ce qu'on avoit fait contre les Protestants, s'estoit fait malgré elle, & qu'avec son aide elle tascheroit de le reparer.

Le Prince commençoit à escouter, & alloit se laisser flescher quand il eut nouvelles que les Huguenots qui sortoient du Presche de Sens, avoient esté massacrez, & leurs maisons saccagées par les soldats, dont on imputoit la faute au Cardinal de Lorraine, Archevesque de cette ville-là. Le Prince l'ayant sceu dit à ses gents qu'il ne faloit plus rien esperer que de Dieu & de leur courage; Alors ils firent faire des casaques de drap blanc pour toute leur Cavalerie, & tascherent d'animer & d'entretenir les esprits par l'impression de plusieurs petits Livres, les uns pour leur justification, les autres pour noircir la Maison de Guise, & particulierement le Cardinal de Lorraine.

Il ne laissa pas encore d'y avoir divers Envoyez, & de se faire plusieurs propositions de part & d'autre. Le Prince demandoit que l'Edit de Janvier fust observé, qu'il fust fait justice des massacres, & que les Triumvirs sortissent de la Cour. Eux de leur costé pour repousser les attaques qu'il leur donnoit, presenterent Requeste à ce qu'il n'y eust point d'autre Religion en France que la Catholique; Que tous les Commensaux du Roy, les Gouverneurs, les Officiers & les Magistrats en fissent profession publiquement, ou qu'ils fussent privez de leurs Charges; Que tous ceux qui avoient violé les choses sacrées, fussent punis de leurs sacrileges; Qu'il n'y eust point de gents en armes que ceux qui auroient commission du Roy de Navarre, moyennant quoy ils offroient de se retirer de la Cour. 1562. en Juin.

Les pourparlers n'ayant point avancé la reconciliation, la Reyne voulut elle-mesme conferer

avec le Prince, le lieu fut assigné à Toury, où chacun se rendit accompagné de quelque 50. chevaux, & avec les precautions necessaires. Le Roy de Navarre estoit avec la Reyne. Les Gentilshommes de part & d'autre que l'on tenoit esloignez de 500. pas de peur de querelle, ne purent s'empêcher de courir aux embrassades, pleurant de joye de se revoir, & de douleur d'estre sur le poinct de se couper la gorge. Du reste la Reyne ne pût rien gagner. Le Roy de Navarre & le Prince se picquerent de reproches, & la Conference se rompit.

Le Prince avoit pour luy une bonne partie de la Noblesse & des gents de guerre. Les Confederez avoient le peuple de Paris, le nom & la personne du Roy, dont les Grands Officiers & le Parlement sont une suite necessaire. Le 26e de Juin le Parlement déclara tous ceux qui s'estoient saisis des villes que nous avons nommées, rebelles & criminels de leze-Majesté. Il en excepta toutefois le Prince de Condé, parce qu'on vouloit supposer que les Huguenots le détenoient par force.

Les armées de costé & d'autre se mirent aux champs; comme elles estoient l'une dans l'Orleannois, l'autre dans le Dunois, la Reyne fit encore une tentative qui pensa luy reüssir à la ruine des deux factions. Elle proposa au Prince, par le conseil de l'Evêque de Valence, de faire sortir les Guises & le Connestable de la Cour s'il vouloit poser les armes, & se venir mettre entre les mains d'elle & du Roy de Navarre. Le Prince donnant bien legerement dans le piege, alla trouver la Reyne à Talsy dés qu'il sceut que les * Triumvirs s'estoient retirez, & par une seconde imprudence promit de sortir du Royaume, s'ils ne revenoient point à la Cour.

* Par ce mot on entend le Duc de Guise, le Connestable, & le Mareschal de S. André, & par celuy de Confederez, eux & le Roy de Navarre.

L'Ad-

L'Admiral de Coligny & les autres Chefs de son party, extrémement inquiets pour luy & pour eux-mesmes, le vinrent trouver le lendemain, & luy remonstrerent qu'il n'avoit pû engager sa parole au prejudice de celle qu'il leur avoit donnée, & de sa conscience; Et ainsi ils l'obligerent à la retirer dés la prochaine Conference qui fut le lendemain; puis ils le remenerent à son armée. Tout le monde s'estonnant que la Reyne Mere ne les avoit pas tous pris d'un beau coup de filet; A quoy sans doute elle n'eust pas manqué si c'eust esté son interest de le faire. 1562. en Juillet & Aoust.

Le nombre des villes que les Huguenots avoient envahies estoit trop grand de beaucoup pour leurs forces, & les tenoit divisées trop loin les unes des autres: ils les reperdirent presque toutes & une grande partie de leurs hommes avec. Blois & Angers furent forcez avec tous les maux que peut faire la fureur d'une guerre civile: Tours & le Mans abandonnez. Le Duc d'Aumale qui commandoit les armées du Roy en Normandie, (car le Duc de Bouïllon estoit suspect de Huguenotisme) reprit toutes les Places des environs de Rouën, & le Duc d'Estampes Gouverneur de Bretagne, Valongne, Vire, Sainct Lo, & Bayeux. Ce fut à Vire qu'il se commit le plus de cruautez, parce que les Huguenots y en avoient beaucoup exercé.

Durant les negociations & les difficultez qui se trouvent à cimenter ensemble tous les membres d'un nouveau party, dont il s'en destache trois tandis qu'on en raccroche un, l'ardeur des troupes du Prince se ralentissoit. La pluspart l'estoient venus trouver à la chaude, croyant qu'il les meneroit du mesme pas au combat, & qu'un moment les conduiroit à la victoire, ou à une mort glorieuse: mais quand ils virent que les affaires traisnoient, plu-

ſieurs demanderent leur congé ; ſi bien que ne pouvant pas les retenir enſemble, il envoya Jean de Partenay Soubize à Lyon, Jean de Hangeſt-Yvoy à Bourges, le Comte de la Rochefoucaud à Angouleſme, Dandelot en Allemagne, & Briquémault en Angleterre, ces deux pour haſter les ſecours qu'on luy avoit promis en ces pays-là.

L'armée du Roy eſtoit groſſie juſqu'à vingt-cinq mille hommes de pied & cinq mille chevaux, on la diviſa en deux corps, dont l'un, dans lequel eſtoit le Roy en perſonne, commandé par le Roy de Navarre & le Duc de Guiſe, alla aſſieger Bourges ; l'autre commandé par le Mareſchal de Sainct André, fut envoyé à Poitiers. Cette derniere ville fut priſe par la breſche, en moins de jours que n'en dura le pillage ; Ce fut le 1. d'Aouſt. L'autre fut reduite pour compoſition le 29. du meſme mois. Elle avoit ſouſtenu prés de cinq ſemaines de ſiege, & euſt pû durer bien plus longtemps, ſi Yvoy qui la deffendoit avec 2000. hommes, ne ſe fuſt pas laiſſé vaincre ou à la peur, ou aux cajolleries de la Cour. Auſſi quitta-t-il le party peu aprés & ſe retira en ſa maiſon.

1562. en Septembre. Bourges pris, la pluſpart des Chefs eſtoient d'avis d'aller droit à Orleans, où l'on euſt enveloppé le Prince, & par ce moyen coupé la plus groſſe teſte de la faction. La Reyne ne le voulut pas ainſi, le Duc de Guiſe meſme trouva l'entrepriſe trop difficile, & favoriſant les deſirs des Pariſiens, il fut d'avis qu'on aſſiegaſt Rouën. L'armée y arriva vers le 20. de Septembre ; Et fort à propos pour empeſcher les progrés que les Huguenots euſſent pû faire par le moyen des Anglois. Car le meſme jour il avoit eſté ſigné un Traitté de Confederation entre la Reyne Eliſabeth & eux à Hamtoncour, portant qu'elle leur fourniroit ſix mille hom-

hommes, dont il en ſeroit mis la moitié dans le Havre de Grace, qui luy ſeroit livré, & qu'elle garderoit pour le Roy, & pour ſervir de retraite aux Huguenots. Ce qui fut executé peu de jours aprés.

Le Fort de Saincte Catherine fut emporté d'aſſaut. La ville ſoûtint les attaques avec toute la reſolution poſſible. On luy offrit une compoſition aſſez raiſonnable; Et par trois fois la Reyne Mere empeſcha le Duc de Guiſe d'y donner l'aſſaut, eſtant perſuadée par les ſages conſeils du Chancelier, qu'il n'eſt rien de plus dommageable à un Souverain que de conquerir ſur ſoy-meſme, & de piller ſes propres villes. Mais comme on vit que les aſſiegez rejettoient opiniaſtrément la grace qu'on s'efforçoit de leur faire, le Conſeil du Roy permit au Duc de laſcher la bride à la victoire. Il donna donc un aſſaut general le 25e d'Octobre. Leur reſiſtance ne fut pas égale à leur opiniaſtreté, ils abandonnerent tout au premier choc. Le ſaccagement de la ville dura plus de huit jours, & fut d'autant plus cruel qu'elle eſtoit fort riche.

Montgommery, qui à toutes aventures tenoit une galere preſte, (c'eſtoit une de celles du Roy qui s'eſtoit trouvée à Roüen quand les Huguenots s'en rendirent les Maiſtres) ſe jetta preſtement dedans avec ſes amis & avec les Anglois. La Chiourme à qui il avoit promis la liberté, fit ſi grande force de rames qu'elle paſſa pardeſſus la chaiſne qu'on avoit tenduë de travers de la riviere à Caudebec.

On fit pendre Jean du Boſc d'Eſmandreville Preſident à la Cour des Aydes, deux Conſeillers de ville, le Miniſtre Marlorat, & huit ou dix Capitaines : entre autres du Cros qui avoit eſté Gouverneur du Havre, & avoit livré la Place aux Anglois.

Par

Par repreſailles le Prince fit coupper la teſte à quelques Catholiques qu'il tenoit, entre autres à Baptiſte Sapin Conſeiller du Parlement de Paris, & à Jean de Troyes Abbé de Gaſtine: leſquels avoient eſté pris dans le Vendoſmois, comme ils alloient en Eſpagne de la part du Roy. Gilles le Maiſtre Premier Preſident du Parlement, vengea la mort de Sapin qui eſtoit ſon neveu, ſur quelques malheureux Huguenots qui eſtoient priſonniers à Paris, leſquels il envoya en Greve. Ces repreſailles fuſſent allées à l'infiny, ſi les Capitaines du party Catholique, qui apprehendoient de pareilles revanches s'ils tomboient entre les mains des Huguenots, n'euſſent obligé leurs Chefs de ceſſer ces procés, & de faire bonne guerre.

1562. en Octobre. Le 25e d'Octobre le Roy de Navarre avoit eſté bleſſé dans la trenchée, comme il faiſoit de l'eau, d'un coup de mouſquet à l'eſpaule gauche. Quand la ville fut priſe, il s'y fit porter dans ſon lict par les bras de ſes Suiſſes, & y entra triomphant par la breſche. Sa playe n'eſtoit point mortelle : mais les entretiens aſſidus de la Damoiſelle du Rouët, l'une des Sirenes dont la Regente ſe ſervoit à enchanter ce pauvre Prince, luy eſchaufferent trop le ſang; Et aprés cela ſon inquietude l'ayant porté à ſe mettre dans un bateau ſur la Seine pour remonter à Paris, il luy prit un friſſon, & enſuite une ſueur froide, ſignes d'une mort prochaine. Comme en effet, le bateau s'eſtant arreſté à Andelis, il y rendit le dernier ſouſpir le 17e jour de Novembre, s'eſtant montré dans ce dernier moment, comme en toute ſa conduite precedente, chancelant & irreſolu entre la Religion Catholique & la Confeſſion d'Ausbourg: mais teſmoignant aſſez la mauvaiſe opinion qu'il avoit du Gouvernement, par l'ordre tres-exprés qu'il

qu'il donna d'avertir sa femme de ne point venir à la Cour, de se bien tenir sur ses gardes, & de fortifier ses Places.

Le desplaisir qu'eut le Prince de la sanglante perte de Rouën, fut encore redoublé par une autre facheuse nouvelle du costé de Guyenne. Duras luy avoit assemblé 5000. hommes en ce pays-là : ces troupes de gens ramassez & pillards, vivant sans ordre, furent chargées par Montluc & taillées en pieces prés du Bourg de Vere entre Perigueux & Sarlat. Ce qui causa deux grands desavantages au Prince, l'un qu'il perdit ce renfort considerable, l'autre que les troupes de Montluc n'ayant plus rien à craindre de ces costez-là, joignirent l'armée du Roy quelques jours avant la bataille de Dreux.

Il s'est fait grand nombre de volumes de tout ce qui se passa dans toutes les Provinces, particulierement en Guyenne, en Languedoc, en Provence, & en Daufiné, des surprises, prises & reprises des villes, d'une infinité de petits combats, des barbaries & massacres qui se commirent de part & d'autre, des insolences & des fureurs des peuples, ausquelles, pour dire vray, les esmotions des Huguenots donnerent sujet en plusieurs endroits. Je me contenteray de marquer en gros que Sommerive pour le party des Catholiques, faisoit rude guerre en Provence au Comte de Tendes son pere qui tenoit celuy des Huguenots; Que dans le Daufiné le Baron des Adrets ayant armé pour ceux-ci, & le Comte de Suse pour les autres, se poursuivoient l'espée dans les reins, & que le Baron se rendoit redoutable par d'enormes cruautez, precipitant, massacrant, & noyant sans foy & sans misericorde ceux qui luy resistoient dans quelques Places; Que Tavanes zelé Catholique ayant repris

Chaa-

Chaalons & Maſcon, preſerva, pour cette fois, la Bourgongne des guerres civiles; Que la Normandie fut toute deſolée, la haute à cauſe des ſieges de Rouën & du Havre, & la baſſe par le Comte de Montgommery & par les troupes Bretonnes que le Duc d'Eſtampes y avoit amenées pour luy tenir teſte; Que Joyeuſe retint une partie du Languedoc dans l'ancienne Religion; Que Montluc, comme on le voit dans ſes Commentaires, rendit de grands ſervices au Roy dans la Guyenne, mais qu'il paſſa les bornes de la ſeverité meſme contre les Huguenots.

J'ajouſteray que leur party eut du deſavantage preſque par tout, horſmis en Languedoc où ils avoient les meilleures villes, excepté Toulouze, dont s'eſtant voulu ſaiſir au mois de May, ils en avoient eſté chaſſez aprés un combat opiniaſtré de pluſieurs jours, & perte de trois mille hommes des leurs, ſans en comprer plus de deux cents autres qu'on fit mourir enſuite par divers genres de ſupplices; Qu'à Lyon ils ſe deffendirent contre Tavannes, & enſuite contre le Duc de Nemours, qui aſſiegerent cette ville-là l'un aprés l'autre; Qu'il fut tué plus de 50000. des leurs, tant dans les combats que dans les ſeditions; Et que là où ils furent les plus forts, ils fondirent toutes les Châſſes, les Reliquaires & les Vaſes Sacrez qui eſtoient d'or & d'argent, dont le Prince fit battre monnoye aux armes & à l'effigie du Roy. Ce qui rendit l'argent beaucoup plus commun en France qu'il n'eſtoit avant cette guerre.

La crainte que le Pape avoit euë qu'il ne ſe tinſt un Concile National en France, l'avoit obligé de raſſembler le Concile General à Trente. Le Cardinal de Lorraine s'y rendit cette année le 15. *de Novembre avec un grand équipage, accompagné de quarante Eveſques*

veſques & de bon nombre de Docteurs des plus doctes. Le Sainct Pere eut quelque ſujet d'en prendre l'alarme : la puiſſance de ce grand Cardinal luy donnoit tant de jalouſie, qu'il l'appelloit le Pape d'audelà des Monts; *Et il craignoit qu'il ne fiſt entrer en lice les Docteurs de la Confeſſion d'Ausbourg. Car il avoit donné quelques marques, au moins apparentes, qu'il n'improuvoit pas trop leur croyance, & on ſçavoit qu'en paſſant à Inſpruc, il avoit conferé avec l'Empereur. Ainſi le Pape, comme s'il euſt eu affaire au plus grand ennemy de l'Egliſe, ramaſſa toutes ſes forces, envoya à Trente tous les Eveſques de ſes terres, où ils ſont en tres-grand nombre, en emprunta meſme de ſes voiſins, & pria le Roy d'Eſpagne de l'aſſiſter des ſiens pour fortifier ſon party dans le Concile, afin de tenir teſte à ceux de France & d'Allemagne.*

Bien que le Roy Philippe euſt perdu ſa cauſe à Veniſe pour la préſeance, il ne laiſſa pas de la relever dans le Concile, croyant que la conjoncture & le tribunal luy ſeroient plus favorables. Claude Ferdinand de Quiñones Comte de Luna ſon Ambaſſadeur, avant que de vouloir venir à Trente, avoit demandé au Pape quelle place il y auroit : le Pape au lieu de luy reſpondre ſelon le droit, avoit éludé, & s'eſtoit deſchargé de la deciſion de cette affaire ſur les Legats qui preſidoient de ſa part au Concile. Le Cardinal de Gonzague, le principal d'entre eux, trouva un expedient pour ſatisfaire les Eſpagnols, & ne pas bleſſer tout-à-fait les François. C'eſtoit que l'Ambaſſadeur de France gardaſt ſa place aprés celuy de l'Empereur, & que dans les Congregations, celuy d'Eſpagne, par proviſion ſeulement, en euſt une ſeparée, ou aprés les Eccleſiaſtiques, ou en un ſiege à part vis à vis des autres Ambaſſadeurs. Le Cardinal de Lorraine, de la peur qu'il eut que ce differend ne rompiſt le Concile, obligea Lanſac Ambaſſadeur du Roy, d'accepter cette condition, & de ſouffrir que le Comte fuſt

aſſis

assis en un siege à part proche le Secretaire du Concile. Il prit donc cette place, & ayant fait parler son Orateur, il sortit tout le premier de peur d'avoir contestation à la porte.

Mais la difficulté n'estoit pas vuidée pour les autres Assemblées, particulierement pour les Sessions du Concile, & pour les Messes solemnelles, dautant que les bancs n'y estoient pas tout-à-fait disposez de mesme ; Ainsi les François y refuserent la mesme grace à l'Espagnol. Les Legats n'oserent pas de leur chef rien determiner sur cela, mais quand ils eurent receu ordre du Pape de luy conserver le mesme rang dans toutes les ceremonies, ils s'aviserent d'un autre expedient. Un jour de S. Pierre les Peres du Concile estant en Chapelle, il parut un siege entre le dernier Cardinal & le premier des Patriarches, & l'Ambassadeur Espagnol s'assit dessus. On avoit aussi donné ordre secret d'avoir deux Paix & deux Encensoirs pour les porter à celuy de France & à luy en mesme temps. Les François ne le purent souffrir, le service Divin fut interrompu, les Legats, les Ambassadeurs, & quelques Evesques, pour empescher le scandale, s'entremirent de trouver un milieu, qui fut que ce jour-là on s'abstiendroit de donner de l'Encens & de presenter la Paix.

Aprés le Concile, le mesme differend se renouvella à Rome par Louis de Zuniga-Requesens Grand-Commandeur de l'Ordre de Sainct Jacques, Ambassadeur du Roy Philippe ; Henry Clutin d'Oysel qui l'estoit pour le Roy, soustint courageusement le droit de la France. L'Espagnol fit proposer divers expedients, par lesquels il tendoit à se conserver l'égalité : mais ils furent tous rejettez par le François, qui vouloit non seulement garder son ancienne place, mais encore que l'Espagnol tinst la sienne, c'est-à-dire, qu'il fust au dessous de luy. Tellement que le Pape, aprés avoir inutilement cherché divers moyens d'accommodement, adjugea solemnellement la préseance contestée à celui de France, & le

& le maintint en poſſeſſion. Ce qui fut executé le jour de la Pentecoſte de l'an 1564. Requeſens ayant proteſté contre ce jugement, & ne s'eſtant pas trouvé à la ceremonie de la Feſte.

Cependant depuis ce temps-là les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ont pluſieurs fois diſputé le pas à ceux de France, quoy que le plus ſouvent à leur honte, tant à Rome que dans les autres Cours des Princes, juſqu'à noſtre temps que le tres-Auguſte Roy Louis XIV. ſur une conteſtation arrivée en Angleterre entre le ſien & celuy d'Eſpagne, a obligé Philippe IV. d'y renoncer expreſſement par un eſcrit autentique.

Le 12e de Novembre Dandelot arriva à Orleans avec douze Cornettes de Reiſtres faiſant 2600. chevaux, & douze Enſeignes de Lanſquenets, ſous chacune deſquelles il y avoit prés de 3000. hommes que le Landgrave de Heſſe luy avoit fournis, & quelques jours auparavant Duraz y avoit amené les débris de la bataille de Vere. 1562. en Novembre.

Ce crime d'avoir fait entrer des Eſtrangers dans le Royaume, eſtoit en quelque façon excuſé par l'exemple du party contraire, qui le premier avoit fait lever de la Cavalerie & de l'Infanterie en Allemagne par le Rhingrave, & par le Comte Rocandolf qui eſtoient Proteſtants, & d'avoir encore appellé des Eſpagnols, dont on ſe pouvoit bien paſſer, puiſqu'il y avoit plus de cent Catholiques en France pour un Huguenot.

L'armée du Prince eſtant de 12000. combatants, il ſe mit aux champs. La reſolution eſtoit d'aller droit à Paris, croyant qu'à la premiere eſpouvante on le pourroit forcer avant que les Triumvirs fuſſent de retour, ou donner tant de terreur à la Reyne qu'elle ſe porteroit à un accommodement plus raiſonnable. L'évenement fit voir la vanité de ce deſſein : il ne ſceut pas ſeulement prendre la petite

petite ville de Corbeil; Et d'ailleurs, quand il fut logé à Arcueil & autres villages voisins, la Reyne l'engagea à plusieurs Conferences, où elle faisoit semblant de luy relascher tout doucement quelques-unes de ses demandes, pour empescher qu'il ne donnast dans les Fauxbourgs, avant que les Parisiens se fussent remis de leur grande consternation, & pour luy desbaucher ses meilleurs Capitaines; du nombre desquels fut Genlis qui se retira dans sa maison, mais demeura tousjours Huguenot.

Quand il eut donc reconnu que c'estoit une folle entrepriſe de vouloir prendre Paris pour Corbeil, il décampa le 12e de Decembre, & prit sa marche vers la Normandie, afin de joindre les Anglois qui estoient au Havre, & de toucher de l'argent d'Angleterre pour payer ses Allemands qui estoient prests de se mutiner. Les Triumvirs le suivoient de si prés qu'au sept ou huitiesme logement les deux armées se trouverent engagées à donner bataille proche de la ville de Dreux le 20. de Decembre.

1562. en Decembre. Du commencement les Huguenots y eurent de l'avantage, ils défirent la bataille des Catholiques, prirent une partie de leur canon, & mesme le Conneſtable, blessé au visage d'un coup de pistolet: mais aprés comme ils se jetterent sur le bagage, & que leur gros de reserve qui estoit de 1200. Reistres, se desbanda aussi pour en avoir sa part, les Catholiques eurent bien leur revanche.

Le Duc de Guise en apparence ne commandoit que sa Compagnie de Gentdarmes, & un gros de ses amis qui estoient volontaires: & toutefois son merite & sa qualité faisoient passer ses conseils pour des ordres. Le Mareschal de S. André conduisoit l'avantgarde: le Duc qui estoit sur un haut & se reser-

reſervoit pour le coup de partie, voyant les ennemis eſpars, & qui ne tenoient preſque plus aucun ordre, deſtacha quelques troupes de ce Corps pour charger l'Infanterie qui eſtoit dénuée de ſa Cavalerie: puis marchant luy meſme tourna contre leur Cavalerie & la mit toute en deſroute. Le Prince de Condé qui ne reculoit jamais, y fut fait priſonnier par Danville ſecond fils du Conneſtable; les Reiſtres ſe retirerent au trôt dans un bois prochain; l'Admiral les y joignit avec 400. chevaux qu'il avoit ralliez; Et avec cela il ſe trouva en reſolution, ſi les Allemands en euſſent eu le courage, de retourner à la charge le lendemain.

On compta huit mille morts ſur la place, preſque autant d'une part que d'autre. Le champ de bataille demeura au Duc de Guiſe, qui ne jugea pas à propos de pourſuivre l'Admiral, & luy laiſſa faire retraite vers Orleans; où il fit mener le Conneſtable en toute diligence, craignant qu'il ne fuſt recous. Dans le combat le Mareſchal de Sainct André ayant eſté enveloppé par un gros de Cavalerie, & fait priſonnier de guerre comme il pourſuivoit trop chaudement la victoire, fut tué d'un coup de piſtolet par un Cavalier nommé Bobigny-Meziere fils du Greffier de la ville de Paris, qu'il avoit outragé en quelque rencontre.

Le Duc de Guiſe rendit tous les honneurs poſſibles au Prince de Condé, ils ſouperent & coucherent enſemble avec tant de demonſtrations d'amitié, qu'on euſt dit qu'ils avoient oublié toutes leurs querelles pour vivre enſemble comme * couſins germains qu'ils eſtoient dans une intime confidence, ainſi qu'ils avoient fait ſous le Regne de Henry II.

* Ils étoient fils du frere & de la ſœur.

Quand le corps de bataille de l'armée Royale fut desfait, il y eut des fuyards qui piquerent juſqu'à

qu'à Paris, publiant que tout estoit perdu. De ceux-là fut d'Ossun, qui avoit acquis le nom de *brave* aux guerres d'Italie; Aussi de rage qu'il eut que le trouble de son esprit luy eust offusqué le courage & terny toutes ses belles actions, il se condamna luy-même à la mort & se la donna par une obstinée resolution de ne plus manger.

Aux premieres nouvelles la Ducheſſe de Guise qui avoit grosse Cour à l'entour d'elle, se vit tout d'un coup abandonnée; Et pour la Reyne, sans s'esmouvoir beaucoup, elle ne dit autre chose sinon, *Hé bien il faudra donc prier Dieu en François*, & se mit à caresser fort les amis du Prince & des nouvelles opinions. Mais le lendemain le contraire ayant esté certifié par plusieurs tesmoins oculaires, & par Lettres des principaux Officiers, la presse fut plus grande que jamais auprés de la Ducheſſe, la brigue Huguenote fit le plongeon, celle des Catholiques prit le dessus, la Reyne fit faire des feux de joye, quoy qu'à regret, & envoya de la meilleure grace qu'elle pût, le Commandement des armées du Roy au Duc de Guise, auquel les troupes l'avoient desja déferé.

1563. en Janvier. Semblablement celles de l'armée du Prince prierent l'Admiral d'accepter la charge de General. Lors qu'il se fut rafraischy quelques jours à Patay, il descendit dans le Vendosmois, & passant la Loire à Baugency, logea ses gens dans la Soulogne & dans le Berry, où il sçavoit que le Duc de Guise vouloit loger les siens pour le siege d'Orleans qui avoit esté resolu.

Ayant laissé dans la ville son frere Dandelot avec 2000. hommes de guerre, autant d'habitants bien armez, & quantité de Noblesse, il repassa la Loire à Gergeau, & reprit la route de Normandie. En ce pays-là il rançonna plusieurs petites villes

pour

pour entretenir ſes troupes, receut l'argent d'Angleterre & leur fit faire monſtre. Eſtant appellé par les Huguenots de Caën, il aſſiegea le chaſteau où eſtoient le Duc d'Elbœuf frere du Duc de Guiſe, & N. de Bailleul Renoüard, leſquels il euſt pris à diſcretion, ſi la grande nouvelle qu'il receut d'Orleans, ne l'euſt obligé de retourner de ce coſté-là.

Le Duc de Guiſe y avoit mis le ſiege le 6e de Fevrier 1563. la Reyne eſtoit à Baugency, & avoit enfermé le Prince qu'elle traiſnoit tousjours avec elle, dans le chaſteau d'Onzain. Desja les Fauxbourgs avoient eſté emportez avec perte de 800. des aſſiegez, desja la tour du pont eſtoit priſe; Et les Huguenots fort conſternez ne pouvoient plus attendre de ſalut que d'un coup du Ciel ou de l'Enfer, quand un Gentil-homme nommé Jean Poltrot Meré, pouſſé d'un faux & deteſtable zele pour la deffenſe de ſa Religion, eſpiant le temps que le Duc de Guiſe qui eſtoit allé au devant de ſa femme, revenoit au ſiege monté ſur une mule & fort peu accompagné, luy tira un coup de piſtolet dans l'eſpaule, dont il mourut ſix jours aprés; Dans cette reputation, meſme parmy ſes ennemis, d'avoir eſté en ſon temps le plus genereux Prince & la meilleure teſte de la Chreſtienté, qui eut toutes les vertus heroïques, & preſque aucun vice, ny de Prince ny de Courtiſan.

Le meurtrier aprés avoir bien piqué toute la nuict, penſant eſtre fort loin de là, ſe trouva le matin auprés du Pont d'Olivet *, & comme ſon cheval n'en pouvoit plus, il ſe retira dans une maiſon pour ſe repoſer, où il fut pris le matin meſme par un des Secretaires du Duc.

* A une demi-lieuë d'Orleans.

Interrogé des motifs & des inſtigateurs de ſon crime, il dit pour le premier, que le zele de ſa Reli-

1563. en Fevrier en Mars.

gion l'avoit pouſſé à tuer celuy qu'il en croyoit le perſecuteur : pour l'autre poinct il varia fort, accuſant tantoſt les uns, tantoſt les autres : mais dans toutes ſes reſponſes, & à la mort meſme, il chargea l'Admiral. Ce Seigneur eut beau s'en purger par un eſcrit public, & jurer qu'il deteſtoit cette action ; Il eut beau ſupplier la Reyne par Lettres, de ne point haſter le ſupplice de cét aſſaſſin, afin de luy eſtre confronté : la Maiſon de Guiſe creut qu'il en eſtoit coupable ; Et ſoit qu'il le fuſt ou non, les enfants de ce Duc en tirerent la plus ſanglante vengeance qu'on liſe en aucune Hiſtoire du monde.

La priere que l'Admiral faiſoit à la Reyne ſembloit aſſez juſte ; neantmoins Poltrot ayant eſté mené à Paris le 16e de Mars, fut jugé en peu de jours, le Parlement le condamna au meſme ſupplice que ceux qui attentent ſur la perſonne ſacrée des Rois ; Sçavoir à eſtre tenaillé avec des tenailles ardentes, & tiré à quatre chevaux. Le meſme jour le corps du Duc de Guiſe fut mené à Paris, dépoſé aux Chartreux, de là porté à Noſtre-Dame avec un deuil veritable de toute la ville, & puis inhumé au ſepulcre de ſes Peres à Joinville. Charles Duc de Lorraine luy fit un ſervice ſolemnel à Nancy, & le Pape un autre dans ſa Chapelle à Rome, avec des Oraiſons funebres, qui certes purent eſtre fort belles ſans eſtre flateuſes.

La juſtice & la moderation de cette Ame heroïque parûrent encore plus fort aux derniers moments de ſa vie : car il ſe juſtifia du meurtre de Vaſſy, témoignant une extrême douleur que cét accident euſt donné ſujet à une guerre civile, & conſeilla à la Reyne de faire la Paix au plutôſt, luy diſant fortement, que quiconque l'empeſcheroit eſtoit ennemy de l'Eſtat & de la perſonne du Roy.

Auſſi

Auſſi dés ſon vivant meſme, elle commença de la traitter, premierement à Saint Meſmin avec Eleonor de Roye femme du Prince de Condé, qu'elle careſſa extraordinairement, luy laiſſant même eſperer que ſon mary auroit la Lieutenance comme le Roy de Navarre ſon frere l'avoit euë; Puis avec le Prince & le Conneſtable dans l'Iſle aux Bœufs prés d'Orleans, où ils furent amenez tous deux ſous bonne garde. Et comme le Conneſtable tenoit ferme à ne point recevoir l'Edit de Janvier, & que le Prince ſe roidiſſoit au contraire, la Reyne permit au Prince d'entrer dans Orleans pour en communiquer avec les Chefs de ſon party.

Les Miniſtres inſiſtoient qu'à quelque prix que ce fuſt, il maintinſt l'Edit de Janvier. Les Capitaines qui eſtoient las de la guerre, & luy-meſme qui reſpiroit desja le doux air de la Cour & des plaiſirs des Dames, ſe relaſcherent de beaucoup, & ſe contenterent d'un Edit plus moderé. Il permettoit aux Seigneurs Hauts Juſticiers d'avoir un Preſche public dans leurs terres, & aux autres qui ont moyenne ou baſſe Juſtice, d'en avoir de particuliers dans leurs maiſons, ſeulement pour eux & pour leur famille, pourveu toutefois qu'ils ne demeuraſſent point dans des Bourgs ou Parroiſſes qui relevaſſent d'une autre Juſtice que de celle du Roy; De plus il leur donnoit un lieu pour preſcher dans les reſſorts dont l'appel relevoit ſans milieu au Parlement; Comme auſſi dans les villes où ils avoient eu cette liberté juſqu'au 15e de Mars dernier; Et avec cela il leur accordoit une Amniſtie generale, une deſcharge au Prince de tous les deniers Royaux qu'il avoit pris & fait prendre, & un aveu par lequel le Roy reconnoiſſoit qu'il eſtoit ſon fidele parent & tres-affectionné au bien de l'Eſtat, & que tous ceux qui

l'avoient ſuivy, n'avoient rien fait qu'à bonne intention & pour ſon ſervice.

Le Reyne preſſa ſi fort la concluſion de ce Traitté, qu'il fut ſigné de part & d'autre le 18e de Mars, avant que l'Admiral fuſt de retour de Normandie. Il ſe plaignit aigrement au Prince de ce qu'il avoit ſi mal meſnagé les intereſts de ſon party dans un temps qu'il pouvoit les porter bien plus haut: mais la choſe eſtoit faite, & ces plaintes ne ſervirent qu'à évaporer ſa colere. L'Edit fut publié au Parlement de Paris ſur la fin du mois de Mars. Celuy de Toulouze ſe le fit commander plus d'une fois, & fut encore contraint de revoquer tous les Arreſts infamants qu'il avoit donnez contre les Conſeillers de ſon Corps, & contre les Capitoux.

Les gents de guerre des Huguenots qui eſtoient à Orleans, ayant celebré leur Cene dans l'Egliſe Saincte Croix, ſortirent de la ville. Autant en firent-ils de pluſieurs autres qu'ils tenoient en divers endroits, les laiſſant toutes deſolées de la ruine de leurs plus belles Egliſes. Il fut envoyé des Commiſſaires dans les Provinces de la part du Roy pour les remettre dans leurs biens & faire executer l'Edit: mais la pluſpart l'esbrêcherent tant qu'ils purent, horſmis ceux qu'ils gagnerent à force de preſents.

Si la liberté de conſcience qu'on leur accordoit fut un juſte ſujet de plainte aux Eccleſiaſtiques, l'Edit qu'on donna au mois de May à Sainct Germain en Laye pour l'alienation de cent mille eſcus ſol de rente de leurs biens en fonds, laquelle s'executa avec une extrême rigueur, fit monter leurs cris bien plus haut.

Quelque temps aprés le Chancelier de l'Hoſpital pour appaiſer un peu leurs plaintes, leur accorda la faculté

faculté de racheter ces biens, & fit publier un autre Edit qui ordonnoit de leur payer les Dismes.

Ce qui apporta sans doute un grand poids pour affermir la Religion Catholique, d'autant que si les Huguenots eussent esté exempts de les payer, la plusparт des gents qui avoient leurs biens à la campagne, fussent passez de leur costé pour gagner tout d'un coup la dixiéme de tout leur bien. 1563. en Avril, en suivans.

Le Duc de Guise mort & la Paix faite, la Reyne respiroit avec plus de liberté. Neantmoins quatre grandes affaires luy embarrassoient encore l'esprit; la conduite du Prince, le Havre qui estoit entre les mains des Anglois, le mescontentement du Parlement de Paris, & les instantes poursuites que la veuve & les enfants du Duc de Guise faisoient pour avoir Justice de sa mort.

De quelque artifice qu'elle sceust user, il ne luy fut pas possible de separer le Prince d'avec l'Admiral, ny de l'esblouïr de ces belles visions du Royaume de Sardaigne, dont elle avoit enchanté le Roy de Navarre son frere: mais comme Eleonor de Roye sa femme fut venuë à mourir, elle tascha de l'enchaisner à la Cour par les charmes de la volupté, & par les appasts d'une de ses filles d'honneur, qui n'ayant rien espargné pour servir sa Maîtresse, s'en trouva incommodée pour neuf mois, & fut quelque temps l'entretien de la Cour, à qui de semblables accidents donnent plustost du divertissement que du scandale. La veuve du Mareschal de Sainct André par un autre motif, qui estoit l'esperance de l'espouser, tascha aussi de luy donner de l'amour, mais en prit tant pour luy, qu'elle acheta son contentement au prix de sa terre de Valery, qu'elle luy donna.

L'Admiral ayant reconnu que ces desbauches,

dans le Chef du party, décrioient tout le party meſme, & craignant d'ailleurs qu'il ne ſe trouvaſt quelque fille dont les attraits fuſſent plus puiſſants que les Preſches de ſes Miniſtres, luy fit de ſi fortes remonſtrances, qu'il l'obligea de rompre toutes ces pernicieuſes attaches par le lien conjugal, eſpouſant Françoiſe ſœur de Leonor Duc de Longueville.

Toutes choſes eſtoient preſtes pour recouvrer le Havre par force, car on ſçavoit bien que la Reyne Elizabet vouloit le retenir en recompenſe de Calais. Aprés qu'elle eut donc refuſé de le rendre, on luy declara la guerre par un Heraut, & le Roy eſtant à Gaillon, Briſſac commença le ſiege; le Conneſtable & ſon fils le Mareſchal s'y rendirent quinze jours aprés. Tous les François s'y porterent avec une ardeur extraordinaire, les Huguenots encore plus que les Catholiques, pour ſe purger du reproche qu'on leur faiſoit d'avoir introduit les Eſtrangers en France.

Ambroiſe Comte de Varwic en eſtoit Gouverneur avec une garniſon de 4000. hommes. Les attaques le preſſoient fort, & la peſte luy faiſoit ſi rude guerre qu'elle luy tuoit tous les jours 40. ou 50. de ſes gens, & en avoit mis plus de deux mille ſur la litiere : mais ce qui l'eſtonnoit plus que tout cela, c'eſtoit de voir que meſme les Huguenots que ſa Reyne avoit ſi bien aſſiſtez fuſſent ſes plus rudes ennemis. Ces conſiderations le forcerent à
1563. en Juillet. rendre la Place le 27e de Juillet avec toute l'artillerie & les munitions appartenant au Roy, & tous les vaiſſeaux & les marchandiſes qui eſtoient aux François. Le lendemain il parut un ſecours de 1800. hommes à la veuë du port, & il euſt eſté ſuivy à quelques jours prés d'une armée navale de ſoixante gros vaiſſeaux commandez par l'Admiral Clin-

Clinton : mais trouvant la capitulation faite il s'en retourna.

Les Anglois se vengerent de cette perte sur les vaisseaux marchands. C'estoit tout ce qu'ils pouvoient, n'estant plus capables depuis qu'on leur a osté Calais, de faire d'autre mal à la France que de pirater. Ils continuerent la guerre par mer durant quelques mois : aprés quoy ils consentirent à une tréve qui fut convertie en un Traitté de Paix le 9e d'Avril de l'an 1564. par lequel il fut dit que chacun conserveroit ses droits & pretentions. Cela s'entendoit, à l'esgard des Anglois, de la ville de Calais, que le Roy Henry II. par un Traitté fait l'an 1559. estoit obligé de rendre dans huit ans, pendant lesquels il ne devoit estre rien entrepris de part ny d'autre. Or les François pretendoient que les Anglois avoient violé cette condition, & partant qu'ils estoient descheus du droit de redemander Calais.

Durant ce siege le Roy Charles entra dans sa 14e année. La Declaration du Roy Charles le Sage, qui peut-être n'a jamais été bien entenduë, veut que le Roy soit declaré majeur à 14. ans ; Et c'estoit l'intention de la Reyne de le faire au plûtôst, afin de s'arroger toute l'autorité sous le nom du Roy, & d'en exclure le Prince & le Connestable. Or par le droit commun il faut que l'âge des majoritez soit pleine & entiere. Le Chancelier de l'Hospital, l'unique conseil de la Reyne en ces matieres, luy persuadoit qu'il ne faloit point attendre la plenitude des 14. ans, & disoit que dans les choses favorables, l'année commencée passoit pour accomplie : mais soit qu'il se deffiast que le Parlement de Paris ne seroit pas de ce sentiment, parce qu'on pouvoit douter si cela étoit favorable ou prejudiciable au Royaume, ou qu'il apprehendast que ce Senat vouluſt

donner un Conſeil au Roy comme on avoit fait à Charles VI. il fut d'avis qu'on le menaſt au Parlement de Rouën faire cét Acte.

Le Roy ſeant donc en ſon lict de Juſtice, y fut declaré majeur le 14e du mois d'Aouſt; Et au même temps il y fit auſſi paſſer un Edit, qui aprés fut verifié dans tous les autres Parlements, ordonnant que celuy qu'il avoit fait pour la liberté de conſcience, fuſt obſervé juſqu'à ce que les Queſtions euſſent eſté decidées par un Concile, ou que par luy en euſt eſté autrement ordonné; Que quiconque le violeroit ſeroit traitté comme rebelle; Que tout le monde euſt à poſer les armes, & à renoncer à toute ligue & communication avec les Eſtrangers.

1563. en Septembre. L'Edit de la majorité du Roy ne fut pas enregiſtré ſans beaucoup de difficultez au Parlement de Paris. Il envoya faire de grandes remonſtrances au Roy par ſon Premier Preſident accompagné de deux autres du Corps; Il repreſenta que c'eſtoit contre la couſtume du Royaume qu'on portaſt les Edits à d'autres Parlements avant qu'ils euſſent paſſé par celuy de Paris, qui repreſente les Eſtats Generaux, qui eſt la Cour des Pairs, le plus auguſte Throſne des Rois, le vray Parlement du Royaume, & dont tous les autres ne ſont que des ſurgeons. Le Roy à qui on avoit compoſé la voix & le viſage à une ſeverité eſtudiée, leur reſpondit, qu'ils euſſent à obeïr, qu'ils ne ſe meſlaſſent plus des affaires publiques, & qu'ils ſe défiſſent de cette vieille erreur, *Qu'ils eſtoient les tuteurs du Roy, les deffenſeurs du Royaume, & les gardiens de la ville de Paris.* Les Députez ayant fait leur rapport à la Cour, elle ſe trouva partagée; Pierre Seguier Preſident à la Grand' Chambre, & Dormy Preſident aux Enqueſtes, porterent le partage au Roy,

Roy, qui ordonna que l'Edit fuſt publié & enregiſtré ſans retardement, & que tous les Preſidents & Conſeillers euſſent à s'y trouver ſur peine d'interdiction.

Le Roy ne voulut point revenir à Paris que le Parlement n'euſt obey. La mere, la veuve & les enfants du Duc de Guiſe avec une grande ſuite de deuïl, y vinrent au meſme temps luy demander juſtice des auteurs du cruel meurtre de ce Prince; On entendoit aſſez qu'ils deſignoient l'Admiral. Quelque temps auparavant le Prince de Condé & le Mareſchal de Montmorency avoient declaré qu'ils maintiendroient ſon innocence envers & contre tous; Et parce qu'il avoit le Parlement de Paris pour ſuſpect, le Roy avoit évoqué l'affaire à ſoy, & puis l'avoit renvoyée au Grand Conſeil, d'où il l'avoit derechef tirée pour la remettre au Parlement. Il n'eſtoit pas poſſible de la pouſſer à bout ſans rallumer la guerre civile: ainſi on trouva expedient d'en ſuſpendre les pourſuites pour trois ans.

Avant la Paix, le peuple de Toulouze s'eſtoit mutiné contre le Parlement à l'occaſion de quelque muraille dont il faiſoit enclore le Palais. Ses Arreſts fulminants ne purent arreſter l'inſolence de ceux qu'il avoit luy-meſme accouſtumez au ſang & à la licence, en leur laſchant la bride contre les Huguenots. Pluſieurs de ce Corps coururent riſque de la vie dans ces furieuſes eſmotions; Ce qui donna une occaſion ſpecieuſe aux Cardinaux d'Armagnac & de Stroſſi, à Terride, Negrepeliſſe, & Fourquevaux de faire une Ligue, par laquelle ils reſolurent entre eux, aprés avoir communiqué la choſe au Seigneur de Joyeuſe, qu'ils demeureroient unis pour la deffenſe de la Religion de leurs Anceſtres, contre les rebelles, Sectaires, perturbateurs 1563. en Decembre.

du repos public, & que dans chaque Seneschaussée il seroit fait un estat des armes & des hommes qui les pourroient porter. Les Articles en furent dressez du consentement du Procureur General, & par Arrest donné les Chambres assemblées, mis dans les Regîtres de la Cour, avec cette clause neantmoins, *sous le bon plaisir du Roy.*

Ce fut à mon avis la premiere Ligue qui se fit à descouvert entre les sujets du Roy pour le fait de la Religion. Sur cét exemple il s'en forma depuis plusieurs autres en diverses Provinces; de toutes lesquelles, au moins des dispositions qu'elles avoient laissées dans les esprits, se forma cette grande Ligue qui donna la mort à Henry III. & des peines infinies à son Successeur.

Pendant le calme apparent, le Chancelier travailloit à de beaux Reglements pour la Police & pour la Justice. Les Curez furent declarez exempts de logements & d'estapes pour les gens de guerre. Il y eut un Edit qui ordonnoit à ceux qui estoient demandeurs en Justice, de consigner certaine somme avant que d'estre receus à plaider: mais le Parlement y apporta de grandes resistances, & enfin soit que cette taxe coupast la racine aux procés, soit qu'au contraire on eust reconnu que c'estoit une chose injuste & honteuse au Roy de tourner en maltoste l'obligation qu'il a de rendre gratuitement la Justice: cét Edit s'abolit par le non-usage, quoy qu'il n'eust pas esté revoqué.

Un autre du mois de Decembre establit un Siege Judiciaire pour les Marchands, composé d'un Juge & de quatre Consuls, qui furent choisis d'entre cent Bourgeois assemblez par le Prevost des Marchands & les Eschevins, pour vuider sur le champ & sans procedures, les differends & demandes qui se forment sur le fait du commerce jusqu'à la somme

ſomme de cinq cents livres ſouverainement, & au deſſus par proviſion en baillant caution. L'Appel en reſſort au Parlement. A l'exemple de Paris, dix ou douze des meilleures villes du Royaume voulurent avoir une pareille Juriſdiction, & on s'en trouve fort bien. En effet, s'il y en avoit dans toutes, & que la ſouveraineté de leurs Jugements allaſt juſqu'à mille eſcus, elle feroit ſécher ſur pied la chicane, qui meurt d'envie de mettre la griffe ſur un morceau ſi gras qu'eſt celuy du Commerce.

Le 4. de Decembre fut clos le Concile de Trente, auquel le Cardinal de Lorraine, qui compoſa & entonna les acclamations, quoy que ſuivant l'ancien uſage, ce fuſt pluſtôt l'Office d'un Diacre que d'un grand Archeveſque, ſembla n'avoir pas eu aſſez de ſoin de l'honneur de la France, d'autant que pour je ne ſçay quelles conſiderations, il ne nomma que l'Empereur en particulier, & en gros les Rois & Princes Chreſtiens, quoy que dans l'addreſſe des Bulles de convocation, le Roy de France fuſt nommément exprimé auſſi-bien que l'Empereur.

Le 31. de ce meſme mois, qui fut le dernier jour de l'année, le fut auſſi du Mareſchal de Briſſac, l'un des plus grands hommes de guerre de ſon Siecle.

Dans un autre Edit donné l'année d'aprés à Paris, entre pluſieurs Reglements, qu'il contenoit pour coupper pied à la longueur des procés & reformer les Jugements, il fut ordonné que l'Année, qui juſques-là dans les affaires civiles avoit tousjours pris commencement à Paſques, le prendroit delà en avant au premier jour de Janvier, ſuivant l'uſage de l'Egliſe. 1564.

On en uſa ainſi dés l'année ſuivante dans le Conſeil

ſeil du Roy & à la Chambre des Comptes : mais le Parlement, qui eſt comme le gardien des anciens ordres du Royaume, s'y oppoſa, & ne pût eſtre perſuadé de ſuivre cette reformation qu'aprés l'Aſſemblée de Moulins, ſçavoir en l'an 1567.

En vertu d'un Edit qui fut donné à l'inſtance de la Reyne à Sainct Maur des Foſſez, portant que les places vuides de la ville de Paris, nommément celle du Palais des Tournelles, ſeroient venduës au profit du Roy. Elle fit abattre ce Palais & celuy d'Angouleſme qui eſtoit tout proche, ſous couleur d'abolir la memoire du funeſte lieu où ſon mary avoit eſté bleſſé à mort : mais en effet pour éviter je ne ſçay quelle ſiniſtre aventure, dont elle croyoit y eſtre menacée. Elle en donna une partie au public pour en faire un Marché aux Chevaux, & vendit l'autre à des particuliers pour y baſtir des maiſons ; Et alors elle commença d'edifier le Palais des Tuilleries.

Bien que les factions ſemblaſſent aſſoupies, neantmoins les Chefs de part & d'autre, remuoient ſous-main toutes choſes pour entretenir leurs amis, pour ne pas laiſſer refroidir l'ardeur des peuples, & pour ſe fortifier du ſecours des Eſtrangers. Le Roy d'Eſpagne eſtoit ſourdement recherché par pluſieurs Chefs des Catholiques, qui eſtoient bien aiſes pour s'appuyer, qu'il s'ingeraſt bien avant dans les affaires de France. A leur ſollicitation il envoya une ſolemnelle Ambaſſade au Roy, dans laquelle il y avoit auſſi des Députez du Duc de Savoye, & du Duc de Lorraine, pour l'exhorter à députer de ſa part à Nancy où l'Aſſemblée des Princes Chrêtiens eſtoit aſſignée pour aviſer aux moyens de faire recevoir le Concile de Trente, & d'extirper l'hereſie de la Chreſtienté : mais la Reyne Mere

qui

qui previt les consequences de cette demande, l'éluda par plusieurs delais, & renvoya enfin les Ambassadeurs avec une response vague & indeterminée.

A cette occasion Maistre Charles Du Moulin, le plus profond des Jurisconsultes François, mit au jour une Consultation, par laquelle il entreprenoit de monstrer que ce Concile estoit nul & vicieux dans toutes ses parties, contraire aux anciens Decrets, & prejudiciable à la dignité de la Couronne, & aux libertez de l'Eglise Gallicane. Les Catholiques zelez ne laisserent pas cét attentat d'un homme profane, impuny, & l'ayant accusé au Parlement d'avoir de mauvais sentiments de la Foy, le firent constituer prisonnier : mais le Roy par un Arrest du Conseil le mit en pleine liberté, à la charge qu'il n'escriroit plus rien sans sa permission expresse, & deffendit au Parlement la connoissance de cette affaire. 1564. en Juin, & suivans.

Le 25e de Juillet Feste de l'Apostre Saint Jacques le Grand, l'Empereur Ferdinand I. frere de Charles V. mourut à Vienne d'une fièvre lente, rengregée par une hydropisie : Il avoit vescu 61. ans, & gouverné l'Empire sept ans. Maximilian II. son fils aisné, qui estoit déjà Roy des Romains, luy succeda de plein droit. EMPP. encore SOLYMAN, & MAXIMILIAN II. R. 22. ans, & 3. mois.

Tout le Royaume estoit plein de factions, & de tumultes : de tous costez il venoit au Roy des plaintes de l'un & de l'autre party. La Reyne Mere desirant reconnoistre les forces des Huguenots, & les diverses dispositions des esprits, ou aiant quelque autre dessein plus caché, trouva bon de promener la Cour par toutes les villes du Royaume, menant avec le Roy, Alexandre Monsieur le plus âgé * de ses freres, & laissant Hercule le plus jeune au Bois de Vincennes. Le Prince de Condé s'estoit retiré en sa maison de Valery. 1564. en Juillet.

* Il avoit 13. ans.

1564. & 65. La Cour commença donc son progrés à la fin de l'hyver, visita la Champagne, le Barrois, la Bourgongne, le Lyonnois, la Provence, le Languedoc, la Guyenne, avec des entrées solemnelles par toutes les grandes villes, & arriva à Bayonne le 10e de Juin de l'année suivante 1565.

1565. Durant l'esloignement du Roy, peu s'en falut qu'une brouillerie d'entre le Cardinal de Lorraine & le Mareschal de Montmorency Gouverneur de Paris & Isle de France, ne rallumast la guerre. Le Roy avoit défendu le port d'armes à tous ses sujets, le Cardinal neantmoins avoit une permission seellée du grand Seau, d'avoir des Gardes qui en portassent. Le Mareschal le sçavoit bien, mais il vouloit qu'il luy envoyast faire compliment sur cela, & le Cardinal prétendoit que c'estoit au Mareschal de luy rendre cette civilité. Or comme au retour du Concile de Trente le Cardinal vouloit passer par Paris avec le Duc d'Aumale son frere, & le Duc de Guise son neveu, le Mareschal de Montmorency sçachant qu'il approchoit de la ville, luy envoya commander par un Prevost des Mareschaux, de faire poser les armes à ses gens : le Cardinal ne laissa pas de passer outre, le Mareschal bien accompagné alla à la rencontre, le chargea dans la ruë S. Denys (le Duc d'Aumale entroit par la porte S. Martin) Les gens du Cardinal s'escarterent çà & là, & luy se sauva dans une boutique avec son neveu. Le soir ils se rendirent tous à l'Hostel de Clugny qui estoit le logis du Cardinal.

Le lendemain le Mareschal passa & repassa avec bravade devant sa porte. La ville de Paris estant sur le poinct de s'esmouvoir : le Prevost des Marchands, de la part du Parlement, s'entremit de trouver quelque accommodement entre eux. Il obtint du Cardinal qu'il sortist de la ville, & du Maré-

Maréchal qu'il laiſſaſt les armes aux Gardes de ce Prince, ſuivant la permiſſion du Roy, dont il luy monſtra la copie. Le Duc d'Aumale voltigeant neantmoins à l'entour de Paris avec grand nombre de ſes amis qu'il avoit aſſemblez, l'Admiral fut auſſi mandé par le Mareſchal ſon couſin, & luy amena mil ou douze cents Gentilshommes; Et ainſi les deux partis eſtant en armes, on craignoit à toute heure qu'ils ne ſe choquaſſent: mais le Roy ayant eſcouté les plaintes de part & d'autre, leur envoya commander de deſarmer, à quoy ils obeïrent.

La Reyne Mere eſtant ſi proche de la frontiere d'Eſpagne, deſira voir ſa fille *Iſabelle* *. *de la Paix*, épouſe du Roy Philippe II. Le Roy envoya au devant d'elle le Duc d'Anjou ſon frere, lequel eſtant accompagné de la fleur des Seigneurs de la Cour paſſa la riviere de Marquere, qui eſt au delà de Saint Jean de Pied de port, & ſepare les deux Royaumes, rencontra la Reyne à Aryanis, & l'accompagna à S. Sebaſtien, où Ferdinand Alvare de Tolede Duc d'Albe la vint joindre avec grand' ſuite.

* On l'appelloit ainſi, parce qu'elle avoit eſté mariée au Roy Philippe l'an 1559. comme pour ſervir de gage de la Paix.

Il apportoit l'Ordre de la Toiſon d'or au Roy: lequel alla recevoir ſa ſœur ſur le bord de la riviere de Bidaſſe au Pas de Behobie, & luy donna la main comme elle deſcendoit du bateau. La Reyne Mere avoit paſſé l'eau, ſoit de concert, ſoit d'impatience d'embraſſer ſa fille; laquelle on monta ſur un Palefroy, & Monſieur, & le Cardinal de Bourbon eſtant à ſes coſtez, la menerent à Bayonne où elle fut quelques trois ſemaines avec ſa mere.

Durant ce temps-là tout ce que le luxe & la pompe de la Cour de France, qui ſurpaſſe toutes les autres en ces profuſions, pût imaginer de balets, de feſtins, de carouſels & de braveries, fut employé

ployé à faire voir qu'elle estoit aussi superbe, & beaucoup plus ingenieuse que celle d'Espagne. La Reyne Mere vouloit qu'on creust que le séjour de la Cour à Bayonne n'estoit que pour divertir sa fille : mais elle pensoit bien à autre chose ; Car sous pretexte de l'aller voir par une galerie qu'elle avoit fait faire exprés pour joindre leurs deux logis, elle communiquoit toutes les nuicts avec le Duc d'Albe ; Et l'evenement a monstré depuis, que toutes ces Conferences tendoient à faire une secrete alliance entre les deux Rois pour extirper entierement les Protestants.

1565. en Juillet, & suivans. Les Huguenots qui avoient des yeux perçants & des oreilles fort subtiles, s'imaginerent que le Duc d'Albe avoit conseillé à la Reyne de les attirer tous dans quelque grande assemblée & de s'en défaire sans misericorde. Ils disoient mesme qu'il avoit laissé eschaper ces paroles, *que la teste d'un Saumon vaut mieux que toutes les Grenouilles d'un Marais ;* Et ils creurent que dés l'Assemblée de Moulins, la Reyne eust fait le coup si toutes les conjonctures necessaires s'y fussent trouvées comme elle desiroit. Or que cela soit vray ou imaginaire, il est certain qu'ils perdirent le peu de confiance qui leur restoit, qu'ils ne purent jamais plus prendre de mesures avec elle, & qu'ainsi l'Espagnol parvint à la fin qu'il desiroit tant, sçavoir d'entretenir une division irreconciliable dans la France.

La Cour au partir de Bayonne passa par Nerac où elle restablit l'exercice de la Religion Catholique que la Reyne Jeanne d'Albret en avoit bannie, visita ensuite l'Agenois, le Perigord, l'Angoumois, le Poitou, & l'Anjou, & de là remontant le long des bords de la Loire, vint achever l'année dans la ville de Blois, & assigna une Assemblée des Grands du Royaume, & des Premiers Presidents des Parlements

ments dans la ville de Moulins pour le mois de Janvier de l'année suivante 1566.

Celle-cy fut memorable par le fameux siége de Malte, qui fut puissamment attaquée par les Turcs quatre mois durant, & encore plus vaillamment deffenduë par son Grand Maistre Jean de la Valete Parisot & ses braves Chevaliers. Mustapha Bassa de Bude fit sa descente dans l'Isle le 17. de May. Piali Bassa estoit Admiral ou Captan Bassa, le fameux Dragut & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient Louchali, tous deux redoutables par leurs pirateries, le joignirent quelque temps aprés avec les vaisseaux des Corsaires d'Afrique, Garcias de Tolede Viceroy de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de Juin : mais il ne luy en donna qu'en Septembre, le Fort Saint Elme ayant esté pris, & ceux de Saint Michel & du Bourg estant tous deux reduits en poudre ; Si bien que ce fut la valeur infatigable des Chevaliers qui les sauva plûtost que son assistance. Les Barbares aprés y avoir perdu quatre mois de temps, 78000. coups de canon, quinze mil e soldats, & huit mille Matelots, se retirerent bien confus L'année suivante ils se saisirent sans resistance de l'Isle de Chio qui estoit possedée par les Justinians, famille Genoise.

Au Printemps de la mesme année 1566. Solyman enragé que ses armes eussent si malheureusement eschoüé contre ce rocher de Malte, s'en voulut venger sur la Hongrie, & l'attaqua pour la cinquiéme fois. Ce fut sa derniere expedition. Comme il avoit assiegé Ziget Place bâtie au milieu d'un Lac mediocrement profond, & qui avoit deux villes & trois chasteaux, il mourut d'apoplexie le quatriéme jour de Septembre qui estoit le second mois du siege. Mehemet son Grand Visir cela sa mort avec tant d'artifice, que ses Janissaires n'en sceurent rien qu'aprés que la place eust esté emportée d'assaut ; Ce ne fut que trois jours aprés. Le genereux Comte de Serin qui en estoit Gouverneur, se voyant reduit au dernier cha-

1566. en May, & suivans.

EMPP. encore MAXIMILIAN II. & SELIM II. fils de Solyman. R. 8. ans, 2. mois.

chasteau, & de tous costez environné par les flammes, car les Turcs avoient mis le feu à ses fortifications de bois, voulut sortir les armes à la main avec ce qui luy restoit de gens, resolu de mourir glorieusement ou de percer au travers des ennemis. Mais il fut accablé de coups sur le pont, & la Place ensuite prise & saccagée, & tout passé au trenchant du glaive. Les Infideles n'en curent pourtant pas grand sujet de joye, parce qu'ils trouverent que ce monceau de cendres leur coustoit 17000. Spahis & sept mille Janissaires.

1566. en Janvier, & suivans. Dans l'Assemblée de Moulins, le Chancelier ayant representé que le Roy avoit employé prés de deux ans à visiter son Royaume pour connoistre les desordres que les guerres y avoient introduits, mit en avant que le plus grand & la source de tous les autres, estoit que tous ceux qui estoient en Charge n'usoient pas seulement de leur administration & de leur maniement comme de leur bien propre, mais encore en abusoient au dommage & à la ruine du public, au mespris de la Religion, des Loix & du Prince. Aprés il traitta plusieurs poincts necessaires pour y remedier, comme de retrancher la multitude des Chambres du Parlement, & de le reduire à sa premiere institution, de donner des gages si honorables aux Juges qu'ils ne prissent plus ny espices, ny vacations, ny presents, à peine de destitution; Qu'ils fussent seulement triennaux en chaque Parlement, & qu'avant que d'en sortir, ils rendissent compte de leur conduite devant des Censeurs destinez pour cét effet.

Sur ces belles propositions & plusieurs autres, dont on peut bien desirer & non jamais esperer l'execution, les Presidents des Parlements, & les Conseillers d'Estat ayant opiné à l'envy les uns des autres, pour faire monstre de leur capacité, fut fait ce celebre EDIT DE MOULINS donné à Paris

ris le 10e de Juillet, qui contient en tout 86. Chefs, une partie desquels estoit pour confirmer l'Edit fait à Paris deux ans auparavant, & celuy de Rousſillon qui l'interpretoit ; L'autre partie pour apporter quelques reglements à la Justice. Entre autres choſes il porte, Que le debiteur *, quoy qu'il ne se soit pas obligé par corps, pourra estre arresté prisonnier, s'il ne satisfait dans les quatre mois, aprés la condamnation à luy signifiée, & sera detenu jusqu'à ce qu'il ait payé ou fait cession de ses biens ; Que dans le Civil la preuve * par teſmoins ne sera plus receuë au dessus de cent livres ; Que les substitutions * faites auparavant l'Ordonnance d'Orleans, qui alloient à l'infiny, seront restraintes au quatriéme degré : (Cette Ordonnance les avoit reduites pour l'avenir au second ;) Qu'elles seront publiées en jugement, & enregistrées aux prochains Greffes Royaux ; Que les donations entre-vifs seront insinuées dans les quatre mois aux meſmes Greffes de la demeure des parties, à peine de nullité.

* art. 48.

* art. 54.

* art. 57.

Avant que la Cour partist de Moulins, elle plâtra un accommodement entre les Guises & les Colignis. Comme il ne se trouvoit point de preuves que l'Admiral eust trempé au meurtre du Duc de Guise, & qu'il s'en fut purgé par serment, le Roy les obligea de s'embrasser & d'oublier toutes leurs inimitiez de part & d'autre. Ce qui se passa entre l'Admiral d'une part, & la veuve du deffunct Duc de Guise, & le Cardinal de Lorraine de l'autre. Le jeune Duc n'y estoit pas, il estoit allé faire ses premieres armes à la guerre de Hongrie, d'où il ne revint qu'à la fin de cette année.

1566. en Fevrier & suivans.

Au meſme endroit se fit aussi la reconciliation du Cardinal de Lorraine & du Mareschal de Montmorency ; le premier ayant declaré que ce n'estoit pas

par

par mespris de l'autorité du Roy qu'il avoit differé de monstrer les Patentes qui luy donnoient permission de marcher avec des armes ; le second, que la maniere dont il en avoit usé à son endroit, n'avoit point été à dessein de l'offenser, mais seulement de maintenir les Edits du Roy, comme il y estoit obligé par sa Charge.

On met en cette année le commencement des guerres civiles des Pays-Bas, qui ont duré jusqu'à la Paix de Munster, sans aucune relasche que de la tréve qui fut moyennée par le Roy Henry IV. La crainte de l'Inquisition en fut la principale cause. Elle estoit extrémement ruineuse & insupportable aux Flamands, car outre les rigueurs trop violentes qu'elle exerçoit contre ceux qui estoient imbus des nouvelles opinions, elle interrompoit entierement le Commerce, & esloignoit les Allemands, les Danois, & les Anglois de la ville d'Anvers & des autres places maritimes des Pays Bas. Elle ne faschoit gueres moins le Clergé mesme par l'érection de sept Eveschez qu'on avoit démembrez des Metropoles de Rheims, Treves, & Cologne, & des Eveschez de Liege & de Munster, parce qu'on y avoit uny les plus riches Abbayes des Pays-Bas, & qu'on en avoit pourvû des Prélats dévoüez au Conseil d'Espagne. De sorte que sous ce pretexte de maintenir l'ancienne Religion, elle travailloit à establir une domination absoluë & sans bornes, dans des Provinces qui ne doivent obeïssance que selon leurs Loix & leurs Privileges.

Le procedé du Cardinal de Granvelle, qui traittoit imperieusement tous les Grands du Pays, irrita encore les esprits. Il se forma contre luy diverses conjurations, dont la crainte l'obligea de se retirer à Besançon : mais son esprit regnoit tousjours en Flandre, & enflammoit le Conseil d'Espagne à ne point lascher prise, mais à user de la derniere severité. Le Conseil d'Estat des Chevaliers de la Toison, & des Gouverneurs des Provinces,

ces, auquel preſida Marguerite Ducheſſe de Parme Gouvernante des Pays-Bas, trouva bon d'envoyer l'Amoral d'Egmont en Eſpagne, pour y repreſenter les faſcheuſes ſuites qu'auroit la publication de ces Edits trop ſeveres. Il en rapporta de belles paroles & de grandes careſſes; mais Philippe manda à la Gouvernante de faire publier le Concile de Trente, & d'eſtablir l'Inquiſition.

Les Eſtats de Brabant s'y oppoſerent, les Religionnaires eſchauffoient les eſprits, la Gouvernante apprehendant une revolte, fut contrainte de donner une Declaration qui revoquoit l'Inquiſition, & voulut que le Concile ne fuſt publié qu'avec des reſtrictions conformes aux Privileges du Pays.

Mais le peuple, la pluſpart prevenu de la doctrine des Sectaires, ne ſe contentoit pas de cela, il menaçoit de ſe jetter ſur la Nobleſſe; De ſorte que les Seigneurs du pays craignant leur fureur ou feignant de la craindre, s'aſſemblerent à Gertrudemberg, & firent une Ligue entre eux pour la conſervation de leurs libertez. Comme la Gouvernante eſtoit eſtonnée de cette conſpiration, le Comte de Barlaimont qui les hayſſoit mortellement, luy dit que ce n'eſtoient que des Gueux. Les Conſpirez l'ayant ſceu, prirent ce mot pour le nom de leur faction & commencerent à porter ſur leurs habits la figure d'une eſcuelle de bois avec ces mots, Serviteurs du Roy, juſqu'à la beſace. Auſſitoſt, comme ſi cela euſt eſté le ſignal du ſouſlevement, les Religionnaires ſe deſchaiſnerent par tout le pays. Ils commencerent à tenir des aſſemblées, à briſer tout ce que les Catholiques eſtimoient de plus ſacré, & à ſe ſaiſir de quelques villes, comme avoient fait les Huguenots de France, avec leſquels ils entretenoient correſpondance depuis pluſieurs années.

De deux avis qui ſe trouverent dans le Conſeil d'Eſpagne pour eſteindre ce feu, Philippe prit celuy du Duc d'Albe, qui eſtoit le plus conforme à ſon humeur immiſeri- 1566. & 67.

sericordieuse, & à son authorité absoluë. C'estoit d'employer la derniere severité à chastier ces tumultes, & de ne recevoir les peuples à aucune misericorde qu'ils n'eussent remis leurs Privileges, leurs biens, & leurs vies à sa discretion. Aprés avoir donc feint trois mois durant de vouloir passer aux Païs-Bas pour contenir ces peuples, il y envoya le Duc d'Albe avec ordre d'executer la sanguinaire resolution dont il estoit l'auteur.

1567. *Il passa par la Savoye, la Bresse, la Franche Comté, & la Lorraine, avec les troupes du Milanois & du Royaume de Naples. Estant encore en Italie il donna avis à la Reyne Catherine d'armer de son costé pour exterminer les Huguenots, en mesme temps qu'il extermineroit* les Gueux. *En effet elle leva six mille Suisses, & donna ordre aux Gouverneurs des Provinces de mander les Compagnies d'Ordonnance & d'en faire de nouvelles, mais c'estoit sous pretexte de costoyer le Duc, & d'empescher qu'il n'entrepriſt rien sur les Frontieres du Royaume.*

Avant qu'il partiſt d'Espagne on arresta le Marquis de Bergue, & Floris de Montmorency Montigny, qui estoient allez de la part des Estats des Pays-Bas faire des remonstrances au Roy Philippe. Le premier mourut de desplaisir ou de quelque mauvais morceau, le second eut la teste coupée, quoyque tous deux fussent tres-bons Catholiques. Ce qui fit connoître que le Conseil d'Espagne en vouloit autant à la liberté des Pays-Bas qu'à la nouvelle Religion.

1567. en Juin, & suivans. Or il est certain que l'armée du Duc d'Albe ralluma la guerre civile en France. Les Huguenots la voyant marcher s'imaginerent que le Pape & la Maison d'Austriche avoient conspiré leur ruine; Que ce dessein estoit évident, parce qu'on restreignoit chaque jour la liberté qui leur avoit esté accordée par les Edits, en sorte qu'on l'avoit reduite presque à rien; Que le peuple leur couroit sus aux en-

endroits où ils estoient les plus foibles, & qu'en ceux où ils se pouvoient défendre, les Gouverneurs se servoient de l'autorité du Roy pour les opprimer; Qu'on démanteloit les villes qui les avoient favorisez; Qu'on y bastissoit des Citadelles; Qu'il n'y avoit nulle Justice pour eux dans les Parlements ny au Conseil du Roy; Qu'on les massacroit impunément: Qu'on ne les restablissoit point dans leurs biens & dans leurs Charges.

Telles estoient en substance les plaintes qu'ils porterent deux ou trois fois au Prince de Condé & à Coligny: lesquels s'estant assemblez par deux fois, avoient tousjours respondu, qu'il faloit tout endurer plustost que de reprendre les armes; Que de seconds troubles les rendroient l'horreur de toute la France, & l'objet de la hayne du Roy, dans l'esprit duquel il se feroit une si mauvaise impression contre eux à l'entrée de sa jeunesse, que rien au monde ne seroit plus capable de l'effacer. Mais quand un des principaux de la Cour leur eut donné avis bien exprés, qu'on avoit resolu de se saisir du Prince & de l'Admiral, pour tenir le premier dans une perpetuelle prison, & faire monter l'autre sur un eschaffaut: l'avis de Dandelot le plus hardy de tous, les fit resoudre non seulement à se défendre, mais à attaquer leurs ennemis à force ouverte, & pour cét effet chasser le Cardinal de Lorraine d'auprés du Roy, & tailler les Suisses en pieces. C'estoit-là leur premier but: mais personne, non pas même aucun d'eux, n'auroit pû dire jusques où le succés les eust portez, s'il l'eussent eu tel qu'ils le desiroient.

La petite ville de Rosoy en Brie fut donnée pour rendez-vous à la Noblesse du party, au 28e jour de Septembre. Le Prince avec l'Admiral, Dandelot, & le Comte de la Rochefoucaut, s'en saisit sans difficulté,

culté, y estant arrivé plusieurs Gentilshommes de divers endroits, mais un à un seulement, tant qu'ils faisoient en tout 400. Maistres. Ils avoient envie d'envelopper la Cour qui estoit à Monceaux, le jour de Saint Michel que le Roy y devoit tenir le Chapitre de son Ordre : mais la Reyne en ayant eu avis comme ils marchoient, se retira promptement avec le Roy dans Meaux. Et afin de donner loisir à ses Suisses, qui estoient logez dans les villages voisins, de gagner aussi la ville, elle envoya le Mareschal de Montmorency amuser le Prince de Condé qui s'apprêtoit de les charger, & qui les eust sans doute taillez en pieces dans leurs logements escartez. Le Mareschal leur ayant demandé quel sujet les amenoit-là, remporta une Requeste de leur part, qu'ils avoient dressée pour presenter au Roy.

1567. en Septembre. & suivans.

L'avis du Connestable estoit, que le Roy ne devoit point partir de Meaux, parce qu'on ne le pouvoit emmener delà sans danger d'un combat, dont l'evenement estoit incertain. Le Chancelier disoit la même chose, & ajoustoit que si une fois les deux partis tiroient l'espée, il ne pourroit plus jamais y avoir d'accommodement, parce que le Roy en auroit un ressentiment éternel, & les Huguenots qui l'auroient offense, une necessité perpetuelle de demeurer armez contre sa vengeance. Le mauvais destin de la France fut plus fort que ces sages conseils : on ayma mieux croire celuy du Cardinal de Lorraine, & on fit partir le Roy la nuict pour le mener à Paris. Il estoit au milieu de ses Suisses, qui le couvroient à droit & à gauche, & de huit cents chevaux de sa suite, plus propres à embarrasser qu'à combattre.

Sur la pointe du jour, comme il avoit fait quatre lieuës, on vit paroître le Prince avec quatre ou cinq cents

cens chevaux bien armez. Le Conneſtable craignant le choc, envoya la perſonne du Roy devant avec 200. chevaux par un chemin deſtourné ; ſi bien qu'il arriva heureuſement à Paris le jour même. La Cavalerie du Prince qui n'en ſçavoit rien, s'aheurta contre les Suiſſes : mais ayant tenté ſouvent de les entamer elle les trouva bien fermes, & ſe contenta de les avoir conduits juſqu'au Bourget, les harcelant de fois à autre.

Les Souſlevez demeurerent quatre jours à Claye attendant la reſponſe de leur Requeſte. Cependant il leur arriva des troupes de divers endroits, avec quoy ils firent deſſein de ſaiſir les avenuës de Paris, particulierement Montereau Faut-Yonne au deſſus, & Sainct Denis au deſſous, qui eſt proche du bord de la Seine, & tient toute la campagne de ce coſté-là. Dans le premier ils mirent garniſon ; le Prince vint loger dans l'autre. En paſſant il bruſla tous les Moulins d'entre les Portes du Temple & de Sainct Honoré, ſans aucun effet neantmoins que de redoubler la colere du Roy & la hayne des Pariſiens.

Huit jours durant ce ne fut qu'allées & venuës ; le Conneſtable & le Chancelier deſirant eſſayer tous les moyens pour empeſcher les François de s'eſgorger les uns les autres. Le premier neantmoins ne voulut rien relaſcher au prejudice de la Religion Catholique, & ſoûtint tousjours aux Huguenots que l'Edit de pacification qu'ils avoient, n'eſtoit que proviſionnel. Ainſi s'eſtant picquez ſur ce poinct qui eſtoit l'eſſenciel, ils rompirent toutes Conferences.

Eſtant arrivé quelques troupes des Provinces aux Huguenots, ils s'eſtoient ſaiſis du Pont de Poiſſy, d'Argenteüil, & de quantité de petits chaſteaux de l'autre coſté de la riviere, avec leſquels ils en- 1567. en Novembre.

tretenoient communication par le moyen des pontons qu'ils avoient à Sainct Ouïn : de sorte qu'ils battoient tous les chemins de la Normandie, du Perche, du Mayne, & de l'Anjou, & arrêtoient tous les vivres qui viennent abondamment à Paris de ces costez-là. Le peuple commença donc à crier contre le Connestable, comme s'il se fust entendu avec l'Admiral son neveu, & les murmures ne cessant point, mesme aprés qu'il eut repris tous ses postes, il se sentit tellement piqué de ce qu'on accusoit sa fidelité, qu'il resolut, quoy qu'il eust tousjours esté sage Cunctateur, d'aller chasser les ennemis de leurs logements. Ils en tenoient trois, Sainct Ouïn, Aubervilliers, & Sainct Denis qui est au milieu des deux.

Il ne croyoit pas qu'ils osassent l'attendre en campagne, n'ayant qu'une poignée de gents, car ils n'estoient en tout que 1200. hommes de pied, & 1500. chevaux, fort haraſſez & la plusart mal armez, n'ayant pour Lances que des perches de la Foire de Sainct Denis qu'ils avoient fait ferrer par le bout. Je ne compte point les 500. hommes avec lesquels Andelot tenoit Poissy, & qui ne pouvoient venir au combat parce que les pontons de Sainct Ouïn avoient esté enfoncez par les gents du Roy. L'armée Royale estoit de 16000. hommes de pied & de trois mille hommes d'armes, sans parler des Compagnies Bourgeoises, qui en accroissoient plus le nombre que les forces.

Le jour precedent qu'il avoit resolu de les attaquer, il les fit harceler toute la journée & toute la nuit par 1500. chevaux, tant pour les reconnoistre que pour les fatiguer. Le lendemain 10e jour de Novembre, il sortit avec ses troupes, ayant dit aux Bourgeois de Paris que ce jour-là feroit preu-

ve

ve de sa fidelité, & qu'ils ne le reverroient que mort ou victorieux. Son fils le Mareschal enfonça les ennemis & en couvrit la campagne : mais pour luy, il vit mettre en desroute le Corps qu'il commandoit, & fut abandonné presque de tous ses gens. Il ne s'abandonna pourtant pas luy-mesme ; & fit tout devoir de General & de Cavalier determiné, jusqu'à ce qu'il fut blessé de six coups, dont le dernier estoit mortel : c'estoit un coup de pistolet que Robert Stuard luy tira dans les reins. Danville son fils & le Duc d'Aumale le dégagerent. La nuit mit fin au combat & sauva les Huguenots qui estoient défaits à l'aisle droite, & fort ébranslez à l'aisle gauche.

Il demeura sur le champ peu d'Infanterie, mais presque toute de la part des Huguenots, & six ou sept cents Cavaliers, dont il y avoit prés de cent Gentilshommes ; autant d'un costé que d'autre.

La nuit suivante Dandelot arriva de Poissy, & passa la riviere à Sainct Ouïn sur les pontons qu'il fit retirer de l'eau & raccommoder. Il fut d'avis pour faire cesser le bruit qui couroit de leur défaite, de remettre leurs troupes en bataille, & donna mesme avec une merveilleuse resolution jusqu'aux murailles de Paris. De dessus lesquelles un Envoyé du Grand Turc qui regardoit le combat, les voyant retourner plusieurs fois à la charge, dit à ceux qui estoient avec luy ; Que si son Maistre avoit seulement six mille chevaux pareils à ces Casaques blanches, il auroit bien-tost conquis toute l'Europe. 1567. en Novembre, & suivans.

Le champ & les despouïlles demeurerent aux Catholiques : mais l'honneur fut aux Huguenots, qui sans canon & en si petit nombre soustinrent l'effort d'une armée Royale qui avoit Paris à ses espaules. Le Connestable mourut le lendemain

de ſes bleſſures avec un courage veritablement heroïque, & une force virile dans une vieilleſſe preſque décrepite. On raconte qu'un Cordelier l'importunant par d'ennuyeuſes exhortations, il le pria de le laiſſer en paix, luy diſant *qu'il n'avoit pas vû ſcu quatre-vingts ans ſans avoir appris à mourir un quart d'heure.* Dans ſa pompe funebre on porta ſon effigie, qui eſt un honneur qu'on ne rend qu'aux Rois & aux fils de France.

La Reyne bien aiſe d'eſtre délivrée de celuy ſeul qui en quelque ſorte arreſtoit ſa puiſſance dans les bornes de la raiſon, ne remplit point la Charge de Conneſtable; mais afin de retirer en ſa main le Commandement general des armées, elle le fit donner à ſon fils le Duc d'Anjou qui n'avoit pas encore 14. ans, & mit auprés de luy des gens affidez pour diſpoſer de ſa perſonne & de cette Charge à ſa fantaiſie.

Le cinquiéme jour d'aprés la bataille les Huguenots craignant d'eſtre enveloppez par ceux de Paris, reprirent le chemin de Montereau pour aller au devant de Jean Caſimir fils de Louïs Electeur & Comte Palatin, qui leur amenoit une armée d'Allemagne. L'armée Royale ne les pourſuivoit point, & ſe contenoit dans Paris, à cauſe que depuis la mort du Conneſtable on ne luy avoit point encore donné de General.

La Reyne Mere avoit fait entendre par Lanſac & par Bochetel Eveſque de Rennes ſes Ambaſſadeurs, aux Princes Proteſtants de ce pays-là, qu'en cette guerre il ne s'agiſſoit nullement de la Religion, puiſqu'on accordoit toute liberté aux Huguenots, mais de l'autorité Royale, laquelle ils attaquoient directement; de ſorte que les Electeurs Guillaume Duc de Saxe & Charles Marquis de Brandebourg, avoient refuſé au Prince de faire

des

des levées sur leurs terres, & les avoient permises au Roy. Le Palatin estant aussi fort ébranslé, avoit retardé quelque temps celles que son fils devoit conduire : mais depuis ayant esté autrement informé par un Envoyé qui accompagna Lansac à la Cour de France ; & qui au retour vit le Prince de Condé, il exhorta son fils de continuer son voyage.

Ils séjournerent quinze jours à Montereau pour attendre les troupes que leurs Chefs levoient en diverses Provinces ; Comme le Roy de son costé avoit donné ordre d'y en faire pour grossir son armée. Celles qui s'assembloient pour eux en Poitou, Angoumois, & Saintonge, avoient pour Chefs, François de la Rochefoucaut, Claude de Vaudré-Moüy, Giron de Luzignan Bessey, & François de la Nouë, duquel la probité & la sagesse estoient en admiration mesme aux Catholiques. A leur faveur la ville de la Rochelle par le moyen de Truchard son nouveau Maire, & peut-estre par la connivence de Guy Chabot Jarnac qui en estoit Gouverneur pour le Roy, entra dans le party, dont elle a esté comme le donjon & l'asyle soixante ans durant. 1567. en Septembre & Octobre.

Dans leur marche la Nouë ayant esté destaché pour leur acquerir Orleans, conduisit si bien cette pratique, qu'avec l'aide des habitants qui estoient de la Religion, il s'en rendit maistre le 28e Septembre, & en chassa le Gouverneur qui s'estoit cantonné à la Porte-Baniere. D'Orleans elles marcherent vers Montereau, & forcerent Ponts sur-Yonne. L'Admiral les ayant joints en cét endroit-là avec un gros de Cavalerie, voulut taster la ville de Sens : mais il y trouva le jeune Duc de Guise, qui ayant esprouvé son courage dans la guerre de Hongrie, cherchoit à luy faire voir qu'il trouveroit en sa personne

un ennemy auſſi brave & plus dangereux que ſon pere.

Celles du Languedoc furent occupées par Jacques de Cruſſol d'Acier à prendre les chaſteaux de Niſmes & de Montpelier, dont ils tenoient desja les villes par le moyen des habitants. Celles des pays de Foix, Albigeois, & Lauraguais, que conduiſoient les Vicomtes * (c'eſtoient ſept Gentilshommes portant ce titre) l'ayant joint, l'ayderent à prendre quelques Places à l'entour d'Avignon & dans le Daufiné. De là ils ſe rendirent à Orleans où par leur arrivée ils tirerent de grand' peine la Princeſſe de Condé & les autres femmes des principaux Chefs, qui n'ayant que peu de gens de guerre, eſtoient à toute heure en alarme d'eſtre ſurpriſes avec la Place.

* Bourniquet, Montclar, Paulin, Serignan, Caumont, Rapin, & Montaigu.

Quant aux troupes d'Auvergne, Forez, & Beaujolois, que Poncenas & Verbelay conduiſoient, elles receurent quelque eſchec au pays de Forez par Terride, la Valette, & Monſalez, qui amenoient des levées de Guyenne au Roy: mais ne laiſſerent pas de gagner pays. Poncenas dans une autre occaſion la nuict, fut tué par les ſiens meſme.

Le Duc de Nevers qui avoit une armée de douze à treize mille hommes, ſçavoir 6000. Suiſſes, & le reſte qu'il avoit fait en Piedmont & en Italie, prit en chemin faiſant la ville de Maſcon dont la Noüe eſtoit Gouverneur: mais comme il paſſoit dans ſon Duché de Nivernois, il rencontra quelque Cavalerie Huguenote de la garniſon de la petite ville d'Antrain; il la chargea, & comme il la menoit batant; il fut bleſſé au genou d'un coup de piſtolet, dont il demeura boiteux toute ſa vie, & fort ulceré contre les Huguenots.

1567. en Novembre, & ſuivans.

L'armée Huguenote au partir de Montereau prit ſa route par la Champagne à coſté de Chaalons, paſſa

passa la Meuse & entra dans la Lorraine. Elle fut cinq ou six jours en grand' peine de ce qu'elle ne voyoit point paroistre le Prince Casimir, & non moins encore quand en arrivant il demanda 100000. escus que le Prince avoit promis de payer lors qu'il la joindroit. Il arriva alors ce qu'on n'avoit jamais veu: les gents de guerre du Prince, mesme jusqu'aux goujats, boursillerent volontairement pour faire une partie de cette somme; Et ainsi une armée en paya une autre, qui estoit de 6500. chevaux & de quelque trois mille fantassins.

Avec un si notable renfort les Confederez rentrerent dans la France. Ils enleverent les garnisons de Joinville & de Chaumont, passerent la Marne, & traversant l'Evesché d'Autun, vinrent à la teste de la Seine, dont les troupes du Duc de Nevers ne purent leur empescher le passage. Delà ils prirent leur route par Auxerre, par Chastillon & Montargis d'où ils s'estendirent dans la Beausse. Le Prince ayant esté à Orleans recueillir les troupes qu'on luy amenoit de Guyenne, fit vingt lieuës en un jour pour venir mettre le siege devant Chartres. Il se promettoit qu'aprés qu'il auroit pris cette ville qui est un des greniers de Paris, il retourneroit bloquer Paris mesme : tant il s'estoit imprimé cette fantaisie dans l'esprit, qu'il ne viendroit about de ses desseins qu'en mattant cette grande ville par la famine & par les autres incommoditez de la guerre. 1568. en Janvier.

L'entrepriſe se trouva plus difficile qu'il ne croyoit. Antoine de Lignieres estoit entré dans Chartres avec une forte garnison, & y avoit mis bon ordre; Si neantmoins il eust d'abord (ce qu'il ne fit que sur la fin) destourné la riviere qui faisoit moudre les Moulins, les assiegez eussent bien-tost eu faute de pain.

Durant ce siege on recommença les Conferences pour la Paix. Le Cardinal de Chastillon s'estant rendu à Longjumeau traitta longtemps avec Charles de Gontaud-Biron Mareschal de camp, & Henry de Mesme Maistre des Requestes; Si bien que l'Ambassadeur d'Angleterre, & celuy de Florence se rendant amiables compositeurs, elle fut accordée le 2e jour de Mars. L'Edit en fut verifié au Parlement le 26e du mesme mois. Il confirmoit & remettoit en son entier celuy qui leur avoit esté accordé cinq ans auparavant, revoquant & annulant toutes exceptions, déclarations, & interpretations qu'on avoit faites au contraire.

1568. en Mars, & suivans.

Les plus clair-voyants des Huguenots n'avoient point esté d'avis de cette Paix, qui les escartoit les uns des autres, & les laissoit à la mercy de leurs ennemis, sans autre seureté que de la parole d'une femme Italienne; Aussi la nommerent-ils la *Boiteuse* & la *Mal-assise*, faisant allusion à Biron qui estoit boiteux; & à Mesme qui estoit Seigneur de Mal-assise. Mais le Prince protestoit qu'il y estoit contraint, parce que la pluspart de ses troupes se desbandoit, que la Noblesse vouloit s'en retourner dans ses maisons qui estoient exposées au pillage, & que les Allemands les eussent peut-estre vendus faute de payement. Le parlement de Toulouze ne la verifia qu'aprés quatre Jussions, & auparavant fit trencher la teste à Rapin que le Prince y avoit envoyé pour en presser la verification, luy ayant renouvellé quelque vieux crime sur lequel il luy fit son procés en grand' haste.

En consequence du Traitté, les Huguenots leverent le siege de Chartres, & remirent plusieurs des villes qu'ils avoient prises, entre autres Soissons, Orleans, Auxerre, Blois, & la Charité sur Loire. La Rochelle refusa d'obeïr, & à son exemple plusieurs

plusieurs autres. Le Prince Casimir remena ses troupes en Allemagne, & alla à Heidelberg rendre compte de son expedition à l'Electeur son pere. Il y trouva Guillaume de Nassaw Prince d'Orange, qui s'estant sauvé des Pays-Bas, imploroit son secours pour le maintien de leur liberté & de sa Religion contre le Duc d'Albe.

Les cruautez de ce Duc, la mort des Comtes d'Egmond & de Horn, les troubles des Pays-Bas, & la fondation des Estats de Hollande par la merveilleuse conduite, & par le courage inesbranslable de ce Prince d'Orange, sont le plus beau sujet d'Histoire qu'il y ait en tous ces derniers Siecles. Aussi a-t-il esté traitté par tant d'Autheurs & de si grand merite, qu'ils ont presque esgalé la grandeur de la matiere. Nous marquerons seulement comme la plus monstrueuse aventure qu'on se puisse imaginer; Que Philippe Roy d'Espagne ayant appris que l'Infant Dom Charles son fils unique & son successeur presomptif (qui veritablement estoit un esprit esgaré, intraitable & fort dangereux) avoit correspondance avec les Seigneurs Confederez des Pays-Bas qui taschoient de l'attirer en Flandres, le fit arrester prisonnier & luy osta la vie, soit par un poison lent, soit en le faisant estouffer entre deux coëtes; Et que peu aprés sur quelque jalousie, il empoisonna Elizabeth de la Paix sa femme, & la fit perir avec le fruict dont elle estoit grosse, ainsi que la Reyne Catherine sa mere le verifia par des informations secretes qu'elle en fit faire, & par les dépositions des domestiques de cette Princesse lors qu'ils furent de retour en France.

Dans le temps de Paix, un des principaux soins de l'Admiral estoit d'augmenter la Navigation & le Commerce de France, principalement dans les pays de l'autre Hemisphere, tant pour l'honneur de sa Charge, que pour y planter des Colonies de ceux de sa Religion. Il avoit envoyé le Chevalier de Villegagnon à la Floride, parce qu'il le

croyoit attaché aux nouvelles opinions : mais cét homme luy avoit manqué de parole, & fort maltraitté ceux qui les profeſſoient. Depuis ſçavoir l'an 1562. il fit partir Jean Ribaud avec deux navires, qui par une route differente de celle que tenoient les Eſpagnols, aborda heureuſement à la Floride. Lors qu'il eut reconnu le pays, traitté alliance avec les petits Princes, & donné le nom à pluſieurs Caps, Rivieres, & Golfes, il baſtit au bout du deſtroit de Saincte Heleine un Fort, qu'en l'honneur du Roy ils appellerent le Fort Charles, & y laiſſant un Lieutenant avec quelque Compagnie de gens bien armez, s'en revint en France, aprés leur avoir promis de retourner au pluſtoſt leur porter du renfort & des rafraiſchiſſements.

Comme il ne pût leur tenir parole, à cauſe de la guerre civile qui ſurvint, les vivres leur manquant ils ſe rembarquerent. Au milieu de leur route ils furent tellement preſſez de la famine, qu'ils tuerent un de leurs compagnons qui eſtoit malade & le mangerent. Un vaiſſeau Anglois qui les rencontra heureuſement, leur donna dequoy ſubſiſter & les emmena en Angleterre.

L'Admiral qui ne ſçavoit pas qu'ils euſſent quitté leur Fort, équipa trois navires au Havre de Grace pour les aller rafraiſchir. René Laudonniere commandoit cét armement : il deſcendit au Golfe à qui Ribaud avoit donné le nom de *May*, & fit alliance avec quelques Roitelets des Barbares : mais il arriva, que tandis qu'il eſtoit malade, une partie de ſes gens, desbauchez par quelques factieux, le forcerent de leur permettre d'aller à la Nouvelle Eſpagne chercher des vivres, & qu'ayant pris un grand vaiſſeau chargé de richeſſes où eſtoit le Gouverneur de la Havane, ils furent envelop-

pez

pez dans cette Isle-là & tous vendus ou portez en Espagne.

Cette piraterie donna un specieux pretexte aux Espagnols (qui estoient desja fort jaloux de voir les François s'establir en ce pays-là) de leur courir sus sans leur donner quartier. Ils pretendoient que ces terres-là leur appartenoient, parce qu'ils soustenoient avoir esté les premiers à les découvrir. Mais en effet un Venitien nommé Estienne Gaboury, que l'émulation de Christophle Colomb poussoit à chercher de nouvelles terres sous les auspices de Henry VII. Roy d'Angleterre, estoit abordé à cette coste-là dés l'an 1496. longtemps avant leur Ponce de Leon, qui fut celuy qui luy donna le nom DE FLORIDE. Il l'appella ainsi à cause qu'il y aborda le jour de Pasques Fleuries.

Lors que Laudonniere estoit prest de s'en revenir, il vit paroistre sept vaisseaux, c'estoit Jean Ribaud fort bon homme de mer, mais peu soldat & encore moins Capitaine, qui avoit esté choisi par l'Admiral comme tres-affectionné aux interests de son party. Les Espagnols en mesme temps y avoient envoyé un Pierre de Melandez avec quelques vaisseaux pour empescher l'establissement des François. Ribaud quittant son Fort qu'il laissa peu garny de monde, monta sur ses vaisseaux pour l'aller combattre. Comme il fut en mer, un Ouragan, espece de tourbillon fort frequent sur ces costes-là, brisa tous ses vaisseaux contre des escueils; Ses gents s'estant sauvez à terre sur des chaloupes, tomberent entre les mains des Espagnols; lesquels ayant pris le Fort, les esgorgerent tous avec des cruautez de Cannibale, les deschirant par morceaux & leur arrachant les yeux. Ils disoient qu'ils les traittoient ainsi, *non comme François, mais comme Lutheriens.* Laudonniere en ayant recueilly ce qu'il

pût avec des barques qu'il envoya le long de la coſte, reprit la route de France.

Le Conſeil du Roy qui eſtoit à demy Eſpagnol, ne tenant compte de venger ce maſſacre, un particulier, nommé Dominique de Gourgues natif du Mont de Marſan en Gaſcongne, homme de cœur & de grande reſolution, offenſé de ce qu'autrefois les Eſpagnols l'ayant pris dans les guerres d'Italie, l'avoient mis en Galere, entreprit de venger ſon injure & celle de la France. D'une partie de ſon bien qu'il vendit, & de ce que ſon frere, Preſident de la Generalité de Guyenne, luy preſta, il équipa quelques vaiſſeaux avec 200. ſoldats & cent matelots, alla deſcendre à la Floride, & s'eſtant joint avec les Barbares du pays qui gemiſſoient ſous l'oppreſſion Eſpagnole, attaqua & prit d'inſulte le Fort Charles, & deux autres qu'ils y avoient bâtis en deux endroits aſſez eſloignez. Il y avoit dedans plus de 800. hommes. Les Barbares aſſommerent ceux qui penſerent ſe ſauver dans les bois, & il fit pendre tous les autres qui ſe rendirent à ſa diſcretion, avec cét eſcriteau, *Non comme Eſpagnols, mais comme Corſaires.*

A ſon retour en France, le Vengeur de ſa patrie & le Liberateur de la Floride, au lieu d'éloges & de recompenſes, trouva des accuſateurs & un peril mortel : l'Ambaſſadeur d'Eſpagne demandoit ſa teſte, & le Conſeil eſtoit preſt de la donner; ſi bien qu'il fut obligé de ſe tenir caché juſqu'aprés la Paix, que l'Admiral & ſes amis le tirerent de danger.

Pierre Bertrand fils de Blaiſe de Montluc, n'eut pas moins de gloire en ſon entrepriſe, mais il eut moins de bonheur. Il avoit deſſein de baſtir une place de gré ou de force dans le poſte qu'il trouveroit le plus commode dans les Royaumes de

Mani-

Manicongo, de Mozambique, ou de Melinde, qui servist de retraite aux François pour faire le Commerce de l'Afrique & des Indes Orientales, aussi-bien que le faisoient les Portugais. Pour cela il avoit armé trois gros vaisseaux & quelques barques, & 1200. hommes de guerre. Son jeune frere Fabian & un cadet de la Maison de Pompadour l'accompagnoient.

La tempeste l'ayant jetté sur les costes de Madere, ses gents voulurent y descendre pour faire eau: les Portugais les receurent à coups de canon, & firent sortie sur eux pour les tailler en pieces. Bertrand indigné qu'ils violassent ainsi le droit des gents & l'alliance qui estoit entre les Couronnes de France & de Portugal, mit 800. hommes à terre, alla droit à eux tandis que son frere les couppoit par derriere, les enveloppa & les tua tous. Du mesme pas il marcha vers la ville qui porte le nom de l'Isle, mit son canon en baterie, la força & la saccagea: mais comme il attaquoit la grande Eglise, où quelque partie de la garnison se defendoit encore, il fut blessé à la cuisse dont il mourut peu de jours aprés.

Ainsi fut eschoüée une entreprise qui n'eust pas esté moins utile que glorieuse. Tous ceux qui l'avoient accompagné coururent grand risque de leur vie, quand ils furent de retour en France. Ils furent long-temps en fuite ou cachez: le credit de Montluc & le pouvoir de l'Admiral, qui se portoit avec chaleur dans tout ce qui touchoit l'honneur de la Nation Françoise, eurent bien de la peine à les mettre à couvert contre les instances de l'Ambassadeur de Portugal, qui les poursuivoit au Conseil du Roy comme Pirates.

L'intention de ceux qui avoient fait la Paix de Chartres n'estoit pas de la garder, mais de mieux

prendre leurs avantages qu'ils n'avoient fait. Ainſi elle ne pouvoit durer long-temps. Les Huguenots contrevenants au Traitté, retenoient pluſieurs places, entre autres Sancerre, Vezelay, Montauban, Caſtres, Millaud & la Rochelle, qu'ils fortifioient en grand' haſte; Ils entretenoient manifeſtement des intelligences avec la Reyne Eliſabeth, & avec les Princes d'Allemagne; & l'Admiral avoit correſpondance particuliere avec le Prince d'Orange. Un Gentil-homme Normand nommé Coqueville, avoit levé ſept ou huit cents hommes dans le pays de Caux pour les luy mener: mais eſtant chargez & puis inveſtis par le Mareſchal de Coſſé dans Sainct Valery, ils jetterent les armes bas, & Coqueville eut la teſte coupée.

D'autre coſté on ne laiſſoit point jouïr les Huguenots ny de la Paix, ny de la liberté de conſcience: ils eſtoient en plus grand danger que durant la guerre. En trois mois de temps il en fut tué plus de 2000. en divers endroits, ou par leurs ennemis particuliers, comme René Seigneur de Cipierre, fils de Claude de Savoye Comte de Tende, & trente perſonnes de ſa ſuite, que Gaſpard de Villeneuve Marquis d'Ars, maſſacra dans Frejus, comme il revenoit de Nice, où il eſtoit allé voir le Duc de Savoye ſon parent; Ou par des eſmotions populaires, comme à Amiens prés de cent perſonnes, à Auxerre 150. pluſieurs à Blois, à Bourges, à Iſſoudun, à Troyes, & en vingt autres lieux. Mais rien ne ſembla plus cruel que ce que le peuple fit à Ligny en Barrois, où un Huguenot un jour de la Feſte-Dieu ayant refuſé de tendre devant ſa porte, & commis quelque irreverence, fut tiré de ſon logis par la populace en preſence du Magiſtrat, & bruſlé dans la place publique ſur une pile de bois qu'on alla querir chez luy.

1568. en Juin, & ſuivans.

Le

Le Prince estoit pour lors à Noyers en Bourgongne l'un des chasteaux de sa femme. On y surprit un soldat mesurant le fossé & la muraille pour escalader la place; Et ce dessein estant descouvert la Reyne fit entrer en Bourgongne les troupes qu'on avoit levées pour assieger la Rochelle, afin de l'enlever de force, puisqu'on ne l'avoit pû par la ruse. Au mesme temps qu'on en vouloit à sa personne comme au Chef du party, on employoit aussi toutes sortes de moyens pour diviser les Huguenots, & pour destacher d'avec luy ceux qui avoient le plus de chaleur à le suivre.

Au contraire il taschoit de les entretenir dans l'union, & de les faire parler tous par son organe. Il envoya Teligny, puis Jacqueline de Rohan mere de sa femme, en Cour supplier la Reyne Mere d'entretenir la Paix & les Edits: mais c'est ce qu'il ne devoit plus esperer, quand il vit que si quelqu'un estoit de ce sentiment on le traittoit de *Libertin* & de *Politique*, c'est-à-dire qui n'avoit point de veritable Religion, & que le Chancelier de l'Hospital qui donnoit des conseils pacifiques, fut congedié de la Cour & relegué dans sa maison de Vignan prés d'Estampes, comme suspect d'estre Huguenot; En effet sa femme, sa fille, & son gendre l'estoient. Les Seaux furent donnez à Jean de Morvillier Evêque d'Orleans.

A peine la belle-mere du Prince estoit partie de la Cour, qu'il apprit que les troupes par des ordres secrets, se logeoient à l'entour de Noyers pour le cerner, & que s'il tardoit encore trois ou quatre jours, le chemin de sa retraite ne luy seroit plus libre. Coligny penetrant bien ce qui se tramoit contre eux, estoit venu au chasteau de Tanlay appartenant à Dandelot son frere. Delà estant allé trouver le Prince, tous deux partirent de Noyers avec une escorte

escorte de 150. chevaux seulement, au milieu desquels (pitoyable spectacle) estoient leurs femmes & leurs enfans, la plus part encore entre les bras des nourrices, ou à la jacquete.

Afin de couvrir mieux leur retraite, le Prince escrivit une grande Lettre de plaintes & de remonstrances au Roy, publiant qu'il en vouloit attendre la reponse; Cependant il gagna pays, & passa la riviere de Loire à un gué vis à vis de Sancerre. A peine estoit-il à l'autre bord, que les troupes de Bourgongne qui l'avoient poursuivy, parurent sur le bord de deça à Sainct Gõdon. La riviere alors estoit gueable, mais le lendemain elle s'enfla de telle sorte qu'elle leur osta le moyen de trouver un gué & de les poursuivre. Ce que les Huguenots attribuerent à miracle.

1568. en Septembre, & suivans. Blaise de Montluc Gouverneur de Guyenne, & les Lieutenants de Roy en Limosin & en Perigord, estoient en armes pour luy couper chemin, & le Mareschal de Vieilleville sur le bruit de sa marche estoit venu à Poitiers pour sçavoir quel sujet le menoit. Il les devança tous par sa diligence, & arriva à la Rochelle le 18e de Septembre. La Reyne de Navarre Jeanne d'Albret s'y rendit peu aprés avec ses deux enfans, Henry Prince de Bearn & Catherine. Le Cardinal de Chastillon qui étoit dans son chasteau de Bresle en Beauvoisis, ne pouvant pas aller joindre son frere au travers de tant de Provinces ennemies, se sauva par mer en Angleterre.

Il y a lieu de croire que le Prince, ou plustost l'Admiral qui estoit l'esprit mouvant du party, avoit pris ses mesures de loin : car de tous costez les Capitaines Huguenots se rendirent prés de luy à la Rochelle à poinct nommé, & la Reyne Jeanne y amena prés de quatre mille hommes. Dandelot qui

qui estoit en Bretagne en avoit assemblé bien autant des Provinces de Normandie, Mayne, & Anjou, qui furent joints par Montgommery, la Nouë, & quelques autres. Tous ensemble aprés quelques rencontres qu'ils eurent avec Sebastien de Luxembourg Martigues, passerent la riviere, Montgommery leur ayant fort à propos trouvé un gué, sans que le Duc de Montpensier qui commandoit les armées du Roy en ce pays-là, ny Martigues, se missent en devoir de les en empescher.

Avec les armes, les uns & les autres employerent les couleurs de la Justice. Le Prince dressa un formulaire de serment, par lequel tous ceux de son party luy engageoient leur foy de le suivre & d'obeïr à ses commandements pour la deffense de leur Religion, & de poursuivre par les armes le Cardinal de Lorraine, qu'ils supposoient estre l'auteur de cette guerre, & leur ennemy juré. Le Manifeste de la prise des armes qu'il publia en mesme temps portoit la mesme chose; Car il leur faloit bien un blanc contre lequel ils pussent tirer, n'osant pas s'en prendre à la personne du Roy ny à la Reyne sa mere.

D'autre costé il fut publié un Edit de la part du Roy, par lequel il prenoit tous les Huguenots de son Royaume sous sa protection aussi bien que ses autres sujets, & leur promettoit toute Justice des injures qu'on leur avoit faites, pourveu qu'ils demeurassent paisibles dans leurs maisons. Puis comme la Reyne & le Cardinal de Lorraine virent que cette grace interpretée par eux comme un artifice qui tendoit à les opprimer separément les uns aprés les autres, ne faisoit que les animer davantage à courir de toutes parts vers le Prince : ils en firent donner un autre contraire qui deffendoit l'exercice de toute autre Religion que de la Catholique,

que, & commandoit à tous les Miniſtres de vuider le Royaume dans la quinzaine. Par un troiſiéme il eſtoit enjoint à tous ceux qui tenoient des charges & emplois publics de les remettre au Roy. Le Parlement ajouſta dans la verification, qu'aucun de là en avant ne ſeroit receu aux charges, qu'il n'euſt fait ſerment de vivre & mourir dans la Religion Catholique.

Durant le mois d'Octobre le Prince & ſes gents ſe mirent en poſſeſſion preſque de toutes les Places du pays d'Aulnis, Saintonge, Angoumois, & Poitou, à la reſerve de Poitiers. Ils euſſent eſté heureux en toutes leurs entrepriſes, ſi leurs troupes au nombre de 12000. hommes qui venoient du Daufiné, Languedoc & Guyenne, commandées en chef par Dacier, n'euſſent pas receu un eſchec au ſortir du Perigord. Mouvens vaillant Capitaine, mais trop preſomptueux, s'eſtoit logé à l'eſcart avec trois mille hommes, pour quelque different qu'il avoit avec Beaudiné frere de Dacier, le Duc de Montpenſier qui eſtoit allé en ce pays-là pour s'oppoſer à leur jonction avec le Prince, donna ordre à Briſſac de l'attaquer tandis que luy eſcarmoucheroit Dacier, afin qu'il ne le puſt ſecourir. Dacier ſçachant bien ce qui ſe paſſoit, manda à Mouvens qu'il ſe continſt ce jour-là dans ſon logis, parce qu'il ne pouvoit y eſtre forcé : mais il ne ſuivit pas ſes ordres, car Briſſac ayant feint de ſe retirer, il voulut partir le jour meſme, de ſorte qu'il tomba dans une embuſcade qu'il luy avoit dreſſée ſur le chemin. Il y fut tué avec mille de ſes gents, les autres ſe ſauverent dans les bois prochains, Dacier en recueillit mille le lendemain, le reſte fut diſſipé ou aſſommé par les payſans.

Quand le Prince eut eſté au devant de Dacier juſqu'à Aubeterre, ce fut à Montpenſier qui le pour-

pourſuivoit à reculer juſqu'à Chaſtelleraud. Lors que le Duc d'Anjou fut arrivé en l'armée du Roy, elle ſe trouva de 24000. hommes de pied & de 4000. chevaux; celle du Prince eſtoit moins nombreuſe d'un quart, mais toute de gens déterminez qui ayant quitté leurs familles & leurs biens, n'avoient plus d'autre eſperance qu'en leur bras.

Auſſi le Prince s'aſſurant ſur leur valeur, cherchoit toutes les occaſions de donner bataille; Le Duc d'Anjou pour la meſme raiſon la fuyoit, mais par honneur eſtoit obligé de tenir la campagne. Les rigueurs de l'hyver ne les purent obliger l'un ny l'autre de prendre des quartiers, que lors que leurs troupes vaincuës par l'extrême froidure, refuſerent de combattre davantage les neiges & les glaces. Il en mourut plus de 8000. de part & d'autre des incommoditez qu'ils avoient ſouffertes.

Le Prince manquoit d'argent, ſans quoy il ne pouvoit long-temps entretenir ſes troupes, le pillage eſtoit fort odieux & caſuel, ce que les Huguenots qui étoient demeurez dans leurs maiſons pouvoient fournir à la CAUSE (ils appelloient ainſi le party) eſtoit peu conſiderable. En ce beſoin leur ſervit grandement un preſt de 16000. eſcus d'or que firent les Rochelois, & cent mille angelots avec quelques pieces de canon & quelques milliers de poudre que leur envoya la Reyne Elizabeth à l'inſtance du Cardinal de Chaſtillon.

Mais la piraterie leur fit un fonds bien plus grand & continuel: le Prince intereſſant d'honneur & de profit quelques riches Bourgeois de la Rochelle, équippa une petite armée navale de neuf vaiſſeaux & de quelques fregates; qui ſe mit à courir les navires marchands de Bretagne, Normandie, & Flandre, ayant ſa retraite aſſurée dans

les

les ports de la Reyne d'Angleterre, qui par conſequent approuvoit les armes des Huguenots, & s'engageoit dans leur cauſe contre le Roy.

Les deux partis avoient envoyé faire des levées en Allemagne, les uns aux pays des Princes Catholiques, les autres aux pays des Proteſtants, celles du Roy avoient eſté les pluſtoſt preſtes. Il y avoit 5500. chevaux commandez par divers Capitaines, dont Frederic Marquis de Bade, le Rhingrave Philippe & Chriſtofle de Baſſompierre eſtoient les principaux. Les levées du Prince eſtoient conduites par Wolfgang de Baviere Duc des Deux-Ponts. Le Duc d'Aumale avec ſix mille hommes & le Duc de Nemours qui l'eſtoit allé joindre avec les troupes Catholiques du Lyonnois & pays circonvoiſins, avoient ordre de demeurer en Lorraine pour luy barrer le paſſage.

1569. en Mars. Les plus grands froids eſtant paſſez, l'armée du Roy commandée par le Duc d'Anjou, & celle des Princes, (nous l'appellerons ainſi puiſque les ordres ſe donnoient ſous leur nom) ſe mirent aux champs. La Royale venoit d'eſtre renforcée de trois milles hommes que le Comte de Tendes luy avoit amenez de Daufiné, celles des Princes marchoit au devant des troupes des Vicomtes que Piles conduiſoit. Le Duc d'Anjou, qui de Conflans en Limoſin avoit paſſé la Vienne pour venir à Vertueil, ſçachant qu'elle marchoit vers Cognac pour cela, & que lors qu'elle les auroit recueillies, elles reviendroient vers la Loire pour y attendre le ſecours du Duc des Deux-Ponts, ſe reſolut de prendre le devant & d'aller paſſer la Charente.

Les Huguenots tenoient les ponts de Jarnac & de Chaſteau-neuf, & leurs troupes eſtoient logées fort au large dans le pays le long des bords de cette riviere.

riviere. Le Duc d'Anjou n'ayant sceu prendre Jarnac d'emblée, fut à Chasteau-neuf. Il n'y avoit que 50. hommes dedans qui se rendirent d'abord. Armand de Gontaud-Biron refit le pont en telle diligence que les troupes du Roy estoient demy-passées au point du jour, c'estoit le 13e de Mars. L'Admiral en ayant avis envoya ordre à son Infanterie & bagage de filer devant, vers le bourg de Bassac, tandis que la Cavalerie s'assembloit des quartiers les plus esloignez. La paresse de quelques Compagnies qui ne furent à cheval que sur les neuf heures, engagea le combat. La Nouë qui fermoit l'arriere-garde avec 400. chevaux, fut rudement pousse du premier choc; Dandelot le soûtint, mais au second qui fut plus pesant, il fut abbatu de cheval & pris.

Cependant les Royaux s'estant rendus maistres de Bassac, l'Admiral manda au Prince qui se retiroit avec son avant-garde, qu'il avoit besoin de sa presence; & le Prince qui ne fuyoit jamais le peril, revint au grand trot. Il donna rudement sur les premiers qu'il rencontra; mais quand toute l'armée du Roy fut passée, il fut enveloppé. Son cheval blessé, s'estant abatu sur luy, il presenta le gantelet à deux Gentilshommes, Argence, & Sainct Jean, qui luy donnerent leur foy. Comme ils l'avoient assis au pied d'un buisson, (car il avoit l'os de la jambe cassé d'un coup de pied de cheval) arriva au petit galop Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, party d'auprés de son maistre, qui le tua d'un coup de pistolet.

Cette action qui eust passé dans la meslée pour un beau fait d'armes, ayant esté faite de sang froid, parut aux gens de bien, un parricide execrable, & digne de toutes les peines que meritent ceux qui attentent sur les personnes du sang Royal. Le Duc d'An-

d'Anjou ne la blasma ni ne l'advoüa ; mais souffrit que le corps du Prince fust porté, soit par derision, soit par hazard, sur une asneſſe à Jarnac. Depuis il le rendit au Prince de Bearn, son neveu, qui le fit inhumer dans le sepulcre de ses ancestres à Vendosme.

Aprés sa mort, les Royaux donnerent la chasse aux Huguenots tant que le jour dura ; mais comme ce ne fut que la Cavalerie qui combatit, la tuërie fut moins grande que la victoire. Il ne demeura sur le champ que cinq ou six cens hommes des gens du Prince, dont il y avoit plus de cent Gentilshommes, & douze ou quinze Seigneurs. Le nombre des prisonniers surpassoit de beaucoup celuy des morts. Les Royaux y perdirent deux ou trois cens des leurs, entre lesquels se trouverent sept ou huit personnes de marque. L'Admiral & son frere, avec la Cavalerie de la bataille qu'ils commandoient, prirent le chemin de S. Jean d'Angeli, & y arriverent le même jour. L'Infanterie sans avoir receu aucun eschec, passa promptement la riviere à Jarnac, & rompit le pont, de là se retira à Cognac.

Au même lieu se rendirent les autres Chefs, avec le debris de la Cavalerie de l'avant-garde, & de l'arriere-garde. La Reyne de Navarre, Princesse courageuse au delà de son sexe, y vint aussi en diligence, amenant avec elle le Prince de Bearn son fils, & le fils aisné du défunt Prince de Condé ; tous deux s'appelloient Henry. Ses genereuses exhortations, & la veuë de ces deux Princes rassurerent un peu les courages ébranlez.

1569. en Mars. Deux jours aprés, cette Reyne & les Chefs étant allez à Saintes, Coligny & son frere s'y trouverent, & là il fut resolu de s'y rafraischir, en attendant le succés des sieges de Cognac, & d'Engoulesme, dont le Duc d'Anjou les menaçoit.

Le

Le bruit de cette journée de Jarnac fut bien plus grand que le fruit. Le Roy se leva à minuit pour en faire chanter le *Te Deum*, en donna part à tous les Princes voisins, & envoya les Enseignes qu'on avoit prises sur les Huguenots au Pape, comme si on eust combatu pour sa cause. Le Duc d'Anjou, quoy que vainqueur, trouva bien à qui parler, il attaqua en vain Cognac, où il y avoit 7000. hommes dedans, & les intelligences qu'il avoit sur Engoulême, luy manquerent. Si bien qu'il passa en Perigord pour faire vivre ses troupes, c'estoit vers la my-Avril. Blaise de Montluc, & François d'Escars y avoient assiegé Mucidan; il leur envoya Brissac, qui redoubla les attaques, mais il y fut tué malheureusement. Le Seigneur de Pompadour son ami, l'avoit esté quelques jours auparavant. La Place se rendit à composition, qui fut malgardée: car la mort de ces deux braves Seigneurs avoit tellement irrité les soldats Catholiques, que violant la foy du traité, ils la vengerent par le massacre de toute la garnison. Ces cruelles infidelitez estoient fort en usage durant toute cette guerre.

En ces mesmes jours, Dandelot aprés avoir un peu rafraischy les troupes Huguenotes, dans lesquelles il se trouva encore prés de quatre mille chevaux, fit une course par le Poitou, jusqu'à Clisson. A son retour, il fut saisi d'une fievre pestilente, dont il mourut à Saintes. Les Princes donnerent la charge de Colonel de l'Infanterie à Jacques de Cruffol Dacier, le Roy en pourveut Philippe de Strossy, fils de Pierre, qui avoit esté Mareschal de France, & proche parent de la Reyne Mere.

Le dernier de Fevrier le Duc de Deux-ponts étoit party de Saverne, & avoit pris sa marche par l'Alsace, & par la Lorraine; il avoit 7500. Reistres, & 6000. Landsquenets; Guillaume de Nas-

Naſſaw, Prince d'Orange, que le Duc d'Albe avoit pouſſé hors de Flandres, & Louïs ſon frere, le vinrent joindre avec quelques compagnies de Cavalerie & quinze ou vingt Capitaines François du Daufiné, avec ſix cents chevaux & huit cents arquebuſiers qu'ils avoient recueillis auprés de Strasbourg.

Le Duc d'Aumale ne ſe trouvant pas aſſez fort pour s'oppoſer à luy en teſte, le ſuivit en queue juſqu'auprés de Ciſteaux. Quand ils eurent paſſé la Saone à Montier, il les quita pour prendre le devant, & les aller attendre au paſſage de la Loire, où il devoit joindre l'armée du Duc d'Anjou qui eſtoit à Gien. Mais le Duc des Deux-Ponts la paſſa à un gué prés de Pouïlly, & prit meſme la ville de la Charité, place alors fort foible, mais tres-importante, ſur la meſme riviere.

1569. en May. Dés que l'Admiral ſceut qu'il avoit paſſé la Loire, il prit une partie de ſes troupes pour aller au devant, ayant laiſſé la charge des affaires de la Guyenne à la Nouë, & envoyé Mongommery en Gaſcongne, tant pour mettre d'accord les Viſcomtes, que la jalouſie du commandement avoit brouïllez enſemble, que pour arreſter les progrés que Montluc & Terride faiſoient dans le Bearn. La Reyne de Navarre avoit attiré tout ce pays dans les nouvelles opinions. Elle pretendoit en eſtre la Souveraine abſoluë, & neanmoins pluſieurs de la Nobleſſe s'attachoient plûſtoſt aux volontez du Roy qu'aux ſiennes.

Le Duc d'Anjou cependant s'avança juſqu'à Limoges, & mit des gardes aux guez de la Vienne, mais les coureurs du Duc des Deux-ponts leur paſſerent ſur le ventre. Ainſi aprés trois mois de marche, cette armée eſtrangere ſe trouva arrivée à ſauveté; mais le Duc des Deux-ponts qui eſtoit fort peſant,

peſant, & travaillé des reſtes d'une fievre quarte, mourut à Neſſun, à trois lieuës de Limoges le 18. de Juin. Par ſon teſtament il laiſſa la conduite de ſes troupes à Volrad Mansfeld; Et quatre jours aprés la jonction s'en fit avec celles de l'Admiral.

Les deux armées eſtant fort proches, celle des Princes, prés de S. Yrier, celle du Duc d'Anjou à Roche-la belle, il y eut une grande eſcarmouche qui penſa amener toutes les troupes à une bataille generale. Du coſté des Royaux, Stroſſy y fut fait priſonnier, & Roquelaure, & Sainct Leu, deux vaillants Capitaines y furent tuez, avec 400. hommes de leur coſté. Aprés cela, le Duc d'Anjou mit ſon armée dans les garniſons, & congedia la Nobleſſe, avec ordre de revenir à la my-Aouſt.

Durant tout ce temps, il ne ſe fit rien de memorable que le ſiege de Niort, par le Comte du Lude, Gouverneur du Poitou, & celuy de la Charité par Sanſac, où tous deux ne gagnerent que des coups: mais Teligny ſe ſaiſit de Chaſtelleraud, & força le chaſteau de Luzignan, non moins fameux par les fables de Melluſine, que pour la reputation qu'il avoit d'eſtre imprenable.

Durant ce temps-là, Montgommery fut envoyé en Bearn, pour le remettre ſous l'obeïſſance de la Reyne de Navarre: car le Comte de Terride l'avoit preſque tout-ſubjugué. Ayant donc ramaſſé quelques troupes en Languedoc, paſſé la Garonne & l'Ariege, ſurpris la ville de Tarbes en Bigorre, il entra dans le pays où Terride aſſiegeoit pour lors Navarrins. Au bruit de ſa venuë, Terride ploye bagage, & ſe retire à Ortez: Montgommery l'y aſſiege & le force de ſe rendre. Il avoit avec luy quatre Barons du pays, Saincte Colombe, Pordeac, Goas, & Favas, qui furent compris dans

la capitulation ; mais Montgommery les fit tous poignarder, ayant plus d'égard aux ordres de la Reyne Jeanne qui luy avoit commandé de les traitter comme traistres, qu'à son honneur & à sa foy.

Sans la discorde qui estoit entre Terride & Montluc, & entre ce dernier, & Danville Gouverneur de Languedoc, il ne fust pas entré bien aisément en ce païs-là, ou il n'en fust jamais sorti. Cependant Montluc pour ne pas demeurer sans rien faire, emprunta quelques compagnies de Danville, avec quoy & avec celles que la Valette avoit levées, il força la ville de Mont de Marsan, où commandoit un autre Favas, natif de S. Macaire. Tandis que ce Capitaine traittoit avec luy, il fit surprendre le chasteau par derriere, & passer tout au fil de l'espée, en vengeance de la mort des quatre Barons.

Aprés la prise de Luzignan qui fut suivie de celle de S. Maixan & de Mirebeau, la pensée de l'Admiral estoit d'aller se saisir de Saumur qu'il vouloit fortifier pour avoir ce passage tres-commode sur la Loire, & porter la guerre pour la quatriéme fois aux portes de Paris. Malheureusement pour luy il changea de dessein, & assiegea Poitiers grande ville, qui a plus de deux lieuës de circuit. Le jeune Duc de Guise, que le Duc d'Anjou avoit envoyé pour secourir Luzignan, se jetta dedans avec le Marquis * de Mayenne son frere, & grand nombre de Noblesse, & n'y acquit pas moins de gloire que son pere en avoit acquis à deffendre la ville de Mets. Le Comte du Lude, Gouverneur du Poitou, y estoit aussi entré avec 6000. hommes de guerre; mais il y avoit peu de provisions pour un si grand nombre d'hommes.

* Depuis il fut Duc.

Le siege commença le 25. de Juillet, les attaques des assiegeans ne donnerent pas beaucoup de peine

peine aux assiegez, le défaut de vivres, de fourages & de moulins leur en fit davantage. Cependant Monsieur ayant rassemblé ses troupes, mit le siege devant Chastelleraud pour faire diversion. L'Admiral fut bien aise d'avoir ce pretexte de se lever de devant Poitiers, où il perdoit son temps & sa reputation. Il décampa le 7e de Septembre, & s'estant approché de Chastelleraud, y jetta 400. arquebusiers, qui entrerent par le pont, conduits & espaulez par la cavalerie de son avant-garde.

A son arrivée les Catholiques retirerent leur canon, & ensuite leurs troupes en telle diligence, que leur armée fut loger à la Celle, qui en est à six lieuës, & par delà la Creuse, avant qu'il sceust qu'ils se remuoient, il les suivit avec resolution de les attaquer; mais les ayant trouvez en un logement où il ne pouvoit mener le canon à cause des marets, il repassa la Creuse & la Vienne, & se vint loger à Faye la Vineuse.

Lors que Monsieur eut demeuré 15. jours à Celle & à Chinon, & que ses forces qu'il avoit congediées jusqu'au 15. d'Octobre, & celles de Poitiers que le Duc de Guise avoit rafraîchies en Touraine, furent de retour dans son camp: il passa la Vienne tirant vers Loudun: Si-tost que l'Admiral en eut avis il décampa de Faye, & alla vers Mirebeau, Monsieur au lieu de le suivre gagna les devans, & ayant pris la traverse le rencontra prés de Montcontour, qui est un chasteau sur un haut, accompagné d'une petite ville bastie sur le pendant, & au pied de la colline où passe la riviere de Dive, peu gueable quoy que fort petite.

Entre cette riviere & celle de la Thoüe, l'Admiral avoit campé son armée, l'estendant un peu plus vers la petite ville d'Ervaux, qui est à deux lieuës de là. Monsieur ayant passé au dessus de la source de la

Dive, les deux armées se mirent en bataille à dessein de la donner. Celle des Huguenots y estoit portée par la necessité & le desespoir, dautant que les longueurs de la guerre estoient ruineuses, & à leurs familles & à leur parti ; celle de Monsieur par desir d'acquerir de la gloire, & parce qu'il se croyoit le plus fort d'un tiers.

Dans ce dessein ils se trouverent rangez dans ces grandes & belles plaines, entrecoupées de plusieurs valons & hauteurs qui peuvent beaucoup servir en un jour de bataille. On remarque que le terrein que les Catholiques occupoient s'appelloit Champ Papaut, & celuy où estoient les Huguenots, Champ Pied-gris. Les uns & les autres, quoy qu'ils eussent divisé leur armée en avant-garde & en bataille, avoient neantmoins disposé leurs compagnies de telle sorte qu'elles pouvoient combattre toutes à la fois.

Le combat commença à huit heures du matin, un Lundy troisiéme jour d'Octobre & dura deux heures. La fuite de l'Infanterie Françoise des Huguenots, la mauvaise disposition de leur Cavalerie, le bon ordre que Tavanes mit dans l'armée de Monsieur, & la valeur de la Noblesse qui accompagnoit ce jeune Prince, donnerent une entiere victoire aux Catholiques. Leurs ennemis y perdirent seulement trois cents hommes de leur Cavalerie, mais 4000. Lansquenets, & 5000. François de leur Infanterie, presque autant de goujats, toute leur artillerie, & la plus grande partie de leur bagage, sans quoy une armée ne peut subsister que difficilement. Les Seigneurs de la Noüe & Dacier y demeurerent prisonniers. Du costé des Catholiques il y fut tué peu de gens de pied ; mais plus de 600. chevaux presque tous Reistres. Il n'y en eut gueres moins de blessez. La Cavalerie Allemande

de

de l'Admiral, conduite par les Comtes Ludovic & Mansfeld se retirant en bon ordre, arresta la poursuite des Catholiques, & gagna Ervaux, & de là Partenay, qui est à six grandes lieuës de Montcontour. Ils y arriverent à dix heures du soir, & le lendemain s'en allerent à Niort.

Le courage & le sens de l'Admiral ne paroissoient jamais tant que dans l'adversité : les difficultez luy donnoient des lumieres, & les perils l'affermissoient. Outre ce grand eschec, qui eust fait perdre la tramontane à un autre, il avoit à craindre de toutes parts des attentats sur sa personne : le Parlement de Paris l'avoit condamné à mort, & promis à qui le representeroit en Justice mort ou vif 50000. escus d'or, lesquels seroient pris sur l'Hostel de Ville de Paris. Le Vidame de Chartres, & le Comte de Montgommery furent aussi condamnez à perdre la teste, & tous trois executez en effigie à la Greve. Sur ce temps-là on découvrit qu'un de ses Valets de chambre, nommé Dominique d'Albe, le vouloit empoisonner ; Le malheureux fut pendu, avec un escriteau qui l'appelloit *Proditeur de la cause de Dieu, de sa patrie, & de son maistre.*

Le soir mesme de la perte de la bataille ayant tenu conseil avec ses Capitaines, il depescha vers les Princes d'Allemagne, la Reyne d'Angleterre, & les Suisses, leur donner avis de ce qui s'estoit passé, diminuant la perte tant qu'il pouvoit, & leur demander secours d'hommes & d'argent, parce que de leur cause dépendoit le salut de tous les autres Protestants. Ces ordres donnez, il se retira vers Niort pour rafraischir ses troupes en Xaintonge, pays d'Aunis, & Gascongne, faisant son compte de pourvoir si bien aux places de ces contrées-là, qu'il arresteroit l'armée Royale, & auroit le temps de refaire la sienne.

La choſe ne luy reüſſit pas entierement comme il l'avoit projetée : car les garniſons du Poitou ſe voyant trop éloignées du ſecours, prirent parti de ſe retirer, traverſerent le Berry, & ſe rendirent à la Charité ſur Loire, que Sanſac avoit en vain aſſiegée par deux fois. Le Baron de Mirembeau rendit Luzignan à compoſition. Partenay fut abandonné, un peu aprés que le reſte de leur armée s'en fut éloigné. Niort ſemblablement lors que le Seigneur de Mouy qui le devoit deffendre, eut eſté tué d'un coup de piſtolet par François de Louviers * Morevel. Cét aſſaſſin dévoüé eſtoit paſſé du Camp des Catholiques dans celuy des Huguenots pour tuer l'Admiral, & n'en ayant ſceu trouver l'occaſion, il voulut faire ſon coup ſur ce malheureux Seigneur, puis ſe ſauva auprés du Duc d'Anjou qui eſtoit à Chandenier.

* Ne le confondez pas avec le Comte de Monrevel, dont le ſurnom eſt la Baume.

Les troupes Proteſtantes retirées à la Charité, s'eſtoient accommodées de pluſieurs petites Places en Berry & Nivernois, meſme juſqu'en Soulogne & Beauſſe, avec quoy elles tenoient tous les chemins, de Lyon, de Paris, & d'Orleans. Celles de Languedoc & de Daufiné, eſtoient allées ſe cantonner en Auvergne à Orillac. Quelques-uns de leurs Capitaines avoient ſurpris la ville de Niſmes en Languedoc, par un aqueduct, dont ils rompirent la grille ; & d'autres en Bourgongne, s'eſtoient rendus maiſtres de la ville de Vezelay par des échelles qu'ils y planterent au point du jour, heure la plus dangereuſe pour de pareils coups. Sanſac les aſſiegea par deux fois dans cette derniere Place, mais ſans aucun ſuccés.

1569. en Octobre.

Le meilleur conſeil que puſſent prendre les Catholiques aprés la bataille de Montcontour, c'étoit de pouſſer ſans relaſche les troupes des Princes, & d'achever de les diſſiper : mais cette vieille maxi-

me

me *Qu'il ne faut point laiſſer de Places ennemies derriere ſoy*, eſtant mal entenduë, fut cauſe que Monſieur s'attacha au ſiege de Sainct Jean d'Angely, dont il croyoit que la priſe ſeroit la ruine entiere des Huguenots en ces quartiers-là. Le Capitaine Piles de la Maiſon de Clermont eſtoit dedans avec grand nombre des plus braves & 2000. hommes de garniſon. Le ſiege eſtant formé, le Roy vint au camp le 16e d'Octobre.

La reſolution, la vaillance, & les travaux infatigables des aſſiegez rendirent la Place bien plus difficile à prendre que ſes fortifications, on ne parloit du commencement que de tailler en pieces tous ceux qui eſtoient dedans; Comme on eut reconnu à diverſes attaques qu'il en couſteroit trop de temps & de ſang pour les avoir par force, on leur propoſa des conditions, auſquelles ayant refuſé d'entendre que par un Traitté general, on en commença un, & tout auſſitoſt on fit courir le bruit chez les Princes Proteſtants que la Paix eſtoit faite & meſme ratifiée, afin de retarder les levées qu'ils avoient commandées pour les ſecourir, & de ralentir l'ardeur de ceux qui s'eſtoient cantonnez dans les Provinces.

Ils s'apperceurent bien de la ruſe dés l'entrée du Traitté, d'autant qu'on leur déclara nettement que le Roy ne leur pouvoit accorder que la liberté de conſcience, & non pas l'exercice de leur Religion; Et qu'au meſme temps ils intercepterent quelques lettres que le Cardinal de Lorraine eſcrivoit à Paris, qui portoient qu'on n'avoit engagé cette negociation que pour les amuſer en attendant la reſponſe du Pape & du Roy d'Eſpagne.

Toutes les deffenſes de la Place eſtoient par terre, les aſſiegez demy-morts de fatigue, & leurs munitions conſumées: ils ne pouvoient plus tenir,

& ne croyoient point qu'il y euſt aucune ſeureté de ſe rendre ; tellement qu'ils avoient reſolu de ſortir la nuict, & de forcer la garde des aſſiegeants pour ſe retirer à Angouleſme, ou de mourir en combatant. Mais les Catholiques eſtoient encore plus ennuyez qu'eux d'un ſiege qui avoit duré prés de deux mois, & qui par le fer ou par les maladies, leur avoit fait perir plus de dix mille hommes, entre autres Sebaſtien de Luxembourg Comte de Martigues qui fut tué à la trenchée d'un coup de mouſquet.

Ils renouërent donc les propos de la capitulation. Les aſſiegez prirent confiance en Biron Mareſchal des Camps du Roy, qui eſtoit Huguenot d'inclination, mais Catholique pour ſa fortune. Il fut convenu qu'ils ſortiroient bagues ſauves, avec armes & chevaux, & enſeignes ployées, qu'ils ſeroient conduits en lieu de ſeureté, & ſe retireroient où bon leur ſembleroit, mais ne pourroient de quatre mois porter les armes contre le ſervice du Roy. Il en ſortit ſeulement 800. hommes de pied & 100. chevaux. Les troupes du Duc d'Aumale les ayant dévaliſez, quoy que ce fuſt par une furie militaire & malgré leurs Capitaines, cette infraction donna ſujet à Piles de ſe tenir quitte de la capitulation, & de s'aller auſſi-toſt jetter dans Angouleſme.

Il ne reſta donc aux Huguenots dans le Poitou & dans la Saintonge, qu'Angouleſme & la Rochelle. Ils ſe virent acculez dans cette derniere lors qu'on eut pris les Iſles d'alentour & les places de Marans & de Beauvoir ; Et la place meſme fut preſſée de grandes incommoditez par mer auſſi bien que par terre, le Baron de la Garde y ayant amené huit galeres de la mer du Levant. Toutefois elle ſe releva premierement par le moyen

moyen de ses vaisseaux & de sa piraterie, puis par la presence & le courage de la Nouë & du Comte de la Rochefoucaut ; En sorte qu'ils regagnerent Marans, Luçon, & les Sables d'Olone, où ils firent un riche butin, & ensuite coururent tout le Poitou. Il falut pour les arrester que le Roy y envoyast Puy-Gaillard Gouverneur d'Angers avec une petite armée.

Lors que les Catholiques mirent le siege devant Sainct Jean d'Angely, l'Admiral qui avoit donné rendez-vous à ses troupes prés de Saintes, en partit le 18e d'Octobre resolu d'aller en Bearn recueillir les forces de Montgommery, de là traversant la Gascongne & le Languedoc, remonter en Daufiné & Vivarets, où Montbrun, & quelques autres Chefs de ces pays-là luy avoient promis des recruës considerables d'arquebusiers, puis passant par la Bourgongne venir à la Charité subsister du mieux qu'il pourroit jusqu'à l'arrivée des Reistres & des Lansquenets, lesquels ils attendoient de l'assistance du Comte Palatin, & des soins du Prince d'Orange. Celuy-ci avoit quitté leur armée longtemps auparavant la bataille de Montcontour pour retourner en Allemagne leur haster ces nouvelles levées. en Octobre.

Ils passerent la petite riviere de Drone prés de Brantolme, celle de l'Isle prés de Mucidan, la Vesere au pont qui porte son nom, puis la Dordogne à Bourg qu'ils surprirent, trompant d'Escars qui l'avoit toute bordée de troupes, & le Lot à Cadenac ; si bien qu'ils arriverent aux environs de Montauban vers la my-Novembre où ils se rafraischirent quelques jours, & trouverent de l'argent qui avoit esté cueilly pour *la Cause*, tant du pillage des Eglises, que des rançons des prisonniers, que des contributions des freres. Ils en payerent quelques monstres à leurs Reistres. en Novembre.

Sur la fin de Novembre ils se rendirent maistres du passage de la Garonne par la prise d'Aiguillon qui est sur le conflant du Lot, avec cette riviere. La mesintelligence qui s'estoit mise entre Danville Gouverneur de Languedoc, & Montluc Lieutenant de Roy en Guyenne, à cause de la fierté du premier, & de l'humeur incompatible & piquante du second, leur faisoit beau jeu en ce pays-là. Aussi avoient-ils conceu quelque dessein de prendre le temps de cette division pour s'emparer de la Guyenne & des villes de dessus la Garonne & la Dordogne, mesme de Bordeaux : mais Montluc leur ayant fait beaucoup perdre de temps, parce qu'il rompit le pont qu'ils avoient dressé prés d'Aiguillon, ils changerent de dessein. Le moyen dont Montluc se servit pour faire un coup si important, fut qu'il destacha des moulins à bateaux qui estoient accrochez avec des chaisnes sur le bord de la riviere, & les laissa emporter la nuict au courant de l'eau pour donner contre cét ouvrage ; Le choc fut si violent qu'ils le rompirent.

Comme les Huguenots en eurent rebasty un autre, & que Montgommery qui estoit à Condom, riche du butin de la Gascongne & du Bearn, les eust joints, ils remonterent le long des bords de la Garonne & se logerent aux environs de Toulouze. En ces quartiers-là ils mirent le feu à toutes les fermes & maisons des Conseillers, sur les masures desquelles les soldats escrivoient avec les charbons tout fumants *Vengeance de* * *Rapin*. L'effroy de ces embrasements & les courses qu'ils faisoient jusques dans les fauxbourgs, porterent la terreur dans cette grande ville, sans que Joyeuse qui estoit dedans avec 8000. hommes de nouvelles troupes, pût la rassûrer ny osast en sortir.

* Voy ey-dessus p. 104.

1570. en Janvier. De là s'estant fortifiez de 300. chevaux que Piles leur

leur amena de la Rochelle, ils entrerent plus avant dans le Languedoc. Eſtant prés de Caſtres ils receurent encore cinq ou ſix cents chevaux qui venoient du meſme endroit, conduits par Baudiné & Renty qui s'eſtoient ennuyez d'eſtre à la Rochelle ſans picorer. Ils s'approcherent juſqu'au pied des Pyrenées, d'où ils amenerent quelques Compagnies de Bandis, puis coſtoyant la mer ils repaſſerent l'Aude, non loin de Narbonne, & demeurerent en ces contrées-là juſqu'à la fin de Janvier. Enſuite ils prirent leur route devant Beziers, Pezenas, & Montpellier, dont la garniſon donna quelques eſchecs à leurs troupes qui s'en approcherent de trop prés. La Louë leur Mareſchal de camp y fut tué tout endormy dans un logement.

Ils allerent aprés cela aſſieger Lunel, d'où ils furent repouſſez, prirent à Niſmes de l'argent & des rafraiſchiſſements, de là remonterent vers le Vivarez, ſe repoſerent quelques jours à Aubenas, paſſerent le Rhoſne par le moyen de la Place du Pouſſin qu'ils tenoient, & d'un Fort que Montbrun, envoyé devant à cét effet par les Princes, avoit baſty ſur l'autre bord, puis coſtoyant cette riviere ils attaquerent en vain Montelimar, & aprés avoir ſejourné quelque temps en Daufiné, prirent leur route vers le pays de Forés où ils ſurprirent la ville de Sainct Eſtienne.

En ce lieu là l'Admiral fut attaqué d'une fiévre qui le mit en grand danger de ſa vie, & les arreſta là plus de trois ſemaines. Lors qu'il commença de ſe guerir, Sainct Jean, frere puiſné de Montgommery, ſe ſaiſit du pont de Sainct Rambert ſur la Loire, & Briquemaut mandé par les Princes, leur amena de la Charité quinze Compagnies tant d'Infanterie que de Cavalerie, qui faiſoient 1500. chevaux & deux mille fantaſſins. Leur armée eſtant 1570. en May, & ſuivans.

ainſi renforcée deſcendit dans la Bourgongne, & ayant donné l'alarme à Chalons, ſurprit Arnay-le-Duc par une longue traite qu'elle fit.

Le Conſeil du Roy n'euſt jamais creu qu'ils euſſent pû ſe démeſler de tant de villes, de Places fortes, de paſſages de rivieres, de deſtroits de montagnes, & de pays ſi aſpres & ſi raboteux; qu'ils euſſent eu la force & le bonheur de percer au travers de tant de garniſons ennemies & de peuples ſouſlevez, qui nuict & jour leur tomboient ſur les bras; & de ſurmonter au meſme temps les rigueurs de l'hyver, les difficultez des chemins, & la reſiſtence de ſept ou huit Provinces. D'ailleurs il ſe repoſoit ſur une negociation de Paix, pour laquelle il ſe faiſoit de continuelles allées & venuës depuis la priſe de Sainct Jean d'Angely: ainſi il fut bien eſtonné de les voir ſi avant qui marchoient pour venir droit à Paris, menaçant d'y exercer les meſmes vengeances qu'ils avoient exercées aux environs de Thoulouze. Alors le peril qu'on avoit negligé tandis qu'il eſtoit dans les Provinces eſloignées, paroiſſant plus grand à meſure qu'il devenoit plus proche, on donna ordre au Mareſchal de Coſſé d'aſſembler les troupes du Roy & d'aller au devant.

Dans cette longue & penible marche les Princes avoient ſouſtenu leurs troupes, tant par le moyen de plus de 50. petites villes qu'ils avoient priſes & pillées, & deux fois autant qu'ils avoient rançonnées, que par les renforts de quelque Cavalerie, & de grand nombre d'Arquebuſiers des pays par où ils paſſoient, ſerpentant & tournoyant pour accueillir ceux qui les vouloient venir joindre, & qui eſtant eſpars çà & là, n'euſſent pas pû percer au travers des Communes qui eſtoient en armes de tous coſtez.

Mais

Mais avec tout cela ils en perdoient beaucoup plus qu'ils n'en ramaſſoient; car ceux qui avoient eſté en Poitou, dés qu'ils approchoient de leurs maiſons s'y retiroient & y vouloient demeurer pour ſe repoſer & pour deffendre leur famille. Les incommoditez de l'hyver, les fatigues de la marche, la neceſſité qu'ils trouvoient dans leurs logements, où le plus ſouvent il n'y avoit ny pain ny vin, car tous les payſans abandonnoient, les charges continuelles que les Catholiques leur donnoient, ne pardonnant à pas un de ceux qui s'eſloignoient tant ſoit peu du gros, en avoient fait perir plus de ſix mille. De cinq cents Anglois qu'ils avoient il n'en eſtoit reſté que douze, plus de la moitié de leurs Reiſtres eſtoit perie, & les autres eſtoient preſque tous deſarmez, parce que ne pouvant traiſner aucun chariot dans de ſi longues traites, & par des chemins ſi faſcheux, la pluſpart avoient laiſſé leurs corſelets & leurs habillements de teſte; Joint que leurs chevaux, comme tous ceux des François, eſtoient ſi recreus qu'à peine ſe pouvoient-ils ſouſtenir. Et quant à l'Infanterie, elle ne valoit guere non plus, parce qu'une bonne partie eſtoit de nouveaux ſoldats, (qu'en ce temps-là on nommoit *Biſongnes*) mais ils avoient cét avantage d'eſtre preſque tous montez ſur des bidets, afin de pouvoir faire de grandes journées & d'eſtre tousjours frais.

Le Mareſchal de Coſſé avoit aſſemblé auprés d'Orleans les troupes Royales au nombre de treize à quatorze mille hommes. Il paſſa la Loire à Deſiſe & marcha droit vers celles des Princes, s'imaginant qu'eſtant toutes débiſées comme elles étoient, il ne faloit que les attaquer pour les deffaire. Il changea bien-toſt d'avis lors qu'il eut reconnu par une grande eſcarmouche qui ſe fit entre les

deux armées proche d'Arnay-le-Duc, qu'ils luy feroient pour le moins la moitié de la peine; Aprés cela il ne voulut plus rien risquer, & les laissa aller vers la Charité, se contentant de les costoyer sur la main droite.

Il se faisoit durant ce temps-là divers exploits dans les autres parties du Royaume, mais les plus memorables aux environs de la Rochelle. Le Baron de la Garde, Puy-gaillard, & Puy-taillé, pressoient fort ceux qui s'estoient retirez dans cette ville-là. La Garde & Puy-taillé ayant assiegé Rochefort qui est sur les advenuës des Isles, en furent esloignez par la Nouë; lequel pourtant ils contraignirent presque aussi-tost de rentrer dans la Rochelle. Ensuite Puy-gaillard avec une armée de dix à douze mille hommes enleva tous les forts que les Huguenots avoient pris en Poitou depuis la surprise de Marans; Et afin de les resserrer davantage, il en bastit un à Luçon sur l'advenuë des marets. La Nouë qui en connoissoit la consequence l'assiege promptement, Puy-gaillard rassemble ses troupes qu'il avoit distribuées dans le haut Poitou, & va à luy, mais il perd la bataille entre Saincte Gemme & Luçon.

La Nouë poursuit sa pointe, assiege Fontenay & le reçoit à composition. Ensuite il reprend Oleron, Marennes, Soubise, & Broüage. Deslors Broüage estoit tres-important pour sa situation sur un canal de tres-difficile entrée, & tout environné de marets salants, qui font la plus grande richesse du pays; il avoit commencé d'estre fortifié par Jacques de Ponts-Mirembeau qui en estant Seigneur luy avoit voulu donner le nom de *Jacopoli*. Tous les Catholiques de ces quartiers-là furent contraints de se retirer à S. Jean d'Angely. Le Baron de la Garde ayant tenu encore la mer quelque temps avec

avec ſes galeres les remena dans la riviere de Bourdeaux. On avoit reſolu pour arreſter les progrés des Huguenots, d'envoyer en ce pays-là le Prince Henry Daufin d'Auvergne fils de Louïs de Bourbon Duc de Montpenſier, & il ſe preparoit pour ce commandement quand la nouvelle de la Paix luy en eſpargna la peine & la deſpenſe.

L'armée des Princes avoit paſſé la Loire & s'avançoit vers Paris, entre Montargis, Bleneau, & Chaſtillon ſur Loing. Celle du Roy s'eſtoit venuë loger en la valée d'Aillan comme pour ſe mettre au devant de l'autre & luy barrer le chemin de Paris: quand aprés une tréve de quelques jours la negociation de la Paix ſouvent rompuë & ſouvent renoüée, aboutit finalement à un Traitté de Paix. Il fut conclu le 15e d'Aouſt, nonobſtant les remonſtrances & les grandes offres que faiſoit le Roy d'Eſpagne pour l'empeſcher; car il craignoit qu'aprés cela, les deux armées ne ſe joigniſſent pour fondre ſur les Pays-Bas. en Aouſt.

Le Roy, la Reyne ſa mére, les Princes de ſon Sang, ceux de ſon Conſeil, & tous les Grands de ſa ſuite, la jurerent ſolemnellement à Sainct Germain en Laye. De la part des Huguenots, Beauvais la Nocle fut depeſché pour la porter à la Rochelle & en Guyenne, & Teligny à l'armée, où elle fut publiée le 21. du mois, & jurée par toute la Nobleſſe Proteſtante qui fut aſſemblée exprés. Cinq jours aprés elle le fut auſſi en l'armée Catholique qui marchoit vers la Lorraine pour y remener ſes Allemands & les congedier. Celle des Princes alla juſqu'à Langres d'où ils firent conduire les leurs juſqu'au Pont à Mouſſon par le Marquis de Renel: Puis ils rebrouſſerent vers la Charité, & de là traverſant le Limoſin & l'Angoumois, ils ſe rendirent à la Rochelle, ayant le Comte Ludovic avec eux.

Ce

Ce qu'il y avoit de particulier en cét Edit, outre les Articles des precedents, estoit; Qu'on leur accordoit de faire leurs Presches dans les Fauxbourgs de deux villes, lesquelles leur seroient assignées en chaque Province; Qu'on les admettoit indifferemment dans les Universitez, Escoles, Hospitaux & maladeries; Comme aussi dans toutes les Charges publiques, Royales, Seigneuriales, & des villes. De plus qu'ils auroient liberté de recuser certain nombre de Juges en tous les Parlements, dans les uns plus, dans les autres moins, & une évocation generale de celuy de Toulouze aux Requestes de l'Hostel, qui jugeroient souverainement en ce cas-là; Que pour leur oster toute deffiance, on leur laisseroit comme pour gages de seureté, les villes de la Rochelle, de Montauban, de Cognac, & de la Charité, à la charge que les deux Princes & vingt Gentilshommes avec eux s'obligeroient solidairement & jureroient de les rendre au mesme estat au bout des deux ans. Il estoit aussi stipulé qu'on remettroit au Prince d'Orange & à Ludovic son frere, la Principauté d'Orange & toutes les autres terres qui leur appartenoient en France, avec tous les titres & papiers qu'on leur avoit pris.

1570. en Aoust, & suivans.

Les causes qui avoient porté les Huguenots à cette paix, estoient manifestes, les longs ennuys d'estre separez de leurs familles, les grands & continuels dangers où ils se voyoient, la dissipation entiere de leurs biens, tant par l'invasion des Catholiques, que par les despenses qu'eux-mesmes faisoient pour soustenir la guerre, leurs maisons exposées au pillage & aux incendies, leurs femmes & enfans à l'opprobre & aux massacres, avec cela leur mauvaise fortune qui avoit tousjours rendu leurs entreprises malheureuses, & enfin les reproches insupportables à des gens de bien d'estre tant

de

de fois rebelles à leur Souverain, & de passer pour les tisons ardents de leur patrie.

Mais on parloit diversement des motifs que la Cour avoit eus. La Reyne Mere vouloit qu'on creust qu'elle avoit consideré les Prieres des Princes d'Allemagne & les conseils de l'Empereur. Quelques-uns s'imaginoient qu'elle avoit fait la Paix pour songer au mariage du Roy, d'autres qu'elle y avoit esté portée par la jalousie qu'elle avoit de voir que l'Espagnol s'ingeroit trop avant des affaires de la France, non plus comme amy, mais comme interessé, & parce qu'elle apprehendoit qu'ayant subjugué les Pays-bas il ne vouluſt luy donner des entraves. Plusieurs croyoient avec apparence, que cette Princesse aymant les divertissements & le plaisir, s'ennuyoit d'estre tousjours dans les troubles, & dans une agitation perpetuelle.

En effet, il n'y en a jamais eu qui ait plus cherché les doux passetemps de la galanterie, de la danse, de la chasse, des festins, & de toutes sortes de jeux que celle-là. En quelque endroit qu'elle allast elle traisnoit tousjours avec elle tout l'attirail des plus voluptueux divertissements, & particulierement deux ou trois cents des plus belles femmes de la Cour, qui menoient en lesse deux fois autant de Courtisans. Il faloit, ce dit Montluc, que dans le plus grand embarras de la guerre & des affaires, *le bal marchast tousjours*. Le son des violons n'estoit point estouffé par le son des trompettes, le mesme équipage traisnoit les machines des balets & les machines de la guerre, & on voyoit dans une mesme lice les combats où les François s'esgorgeoient, & les Carousels où les Dames prenoient leurs plaisirs.

D'autres plus penetrants croyoient que ses intentions alloient à desarmer les Huguenots, lassez des miseres de la guerre, & à endormir peu à peu leurs

leurs défiances, pour les faire tomber plus aisément dans les pieges que les conjonctures à venir luy donneroient occasion de leur tendre, si mesme elle n'y avoit songé longtemps auparavant. L'évenement semble avoir confirmé ce soupçon, quoy qu'il y a apparence que les divers incidents, les divers interests, & les differents esprits qui contribuerent à un si terrible conseil, en firent souvent changer les moyens & les resolutions.

Elle avoit deux excellents leurres pour tromper la Reyne de Navarre & l'Admiral, & ensuite tout le party; Je veux dire la guerre contre l'Espagnol dans les Pays bas, que tous les Chefs Huguenots croyoient aveuglément parce qu'ils la desiroient avec passion, & le mariage de Marguerite sœur du Roy avec Henry Prince de Navarre. On avoit desja proposé ce dernier, mais l'amour que le Duc de Guise avoit pour cette Princesse y faisoit quelque obstacle. Le Roy qui estoit extrémement violent, s'en estant apperceu, avoit commandé à Henry d'Angoulesme son frere bastard de le tuer, comme il iroit à la chasse; le Duc en ayant esté averty, fut conseillé d'éviter la colere du Roy en se mariant au plustost, comme il fit, avec Catherine de Cleves, veuve d'Antoine de Croüy Prince de Portian.

Quelques mois auparavant, Louïs de Bourbon Duc de Montpensier, avoit en secondes nopces espousé dans la ville d'Angers, Catherine sœur de ce Duc. Le Cardinal de Lorraine avoit negocié cette alliance pour gagner ce Prince, qui auparavant estoit fort ennemy de leur Maison, quoy qu'il eust une hayne mortelle pour les Huguenots.

Il estoit temps aussi de marier le Roy qui estoit dans sa 21e année. Sa mere roulant tousjours de vastes & chimeriques desseins dans sa teste, avoit pen-

penſé, afin de luy acquerir les Royaumes d'Eſcoſſe & d'Angleterre, de rechercher pour luy la Reyne Marie Stuard veuve de ſon frere. Puis ayant veu que les affaires de cette Princeſſe alloient fort mal, elle avoit demandé la Reyne Elizabeth, & fait propoſer une Ligue avec elle pour conquerir les Pays-Bas. Cette negociation dura prés de deux ans, au bout deſquels Elizabeth ayant fait reſponſe que *le Roy eſtoit trop grand & trop petit*, c'eſt-à-dire trop grand Roy, pour aller demeurer en Angleterre, & trop jeune pour elle qui avoit 38. ans, la Reyne jetta les yeux ſur une autre Elizabeth fille de l'Empereur Maximilian II. qui eſtoit une bonne & vertueuſe Princeſſe, mais dont l'innocence, car a peine avoit-elle 16. ans, & la ſimplicité ne luy pouvoient point donner de jalouſie.

La recherche en avoit eſté commencée dés l'an precedent. Le mariage ayant eſté contracté par Procureur, il envoya ſes deux freres & avec eux le Duc de Lorraine, le Duc de Guiſe & celuy d'Aumale, recevoir ſon eſpouſe à Sedan, & luy meſme s'avança à Mezieres où l'Archeveſque de Tréves la luy mit entre les mains. Le lendemain 26e de Novemb. les nopces en furent celebrées au même lieu. 1570. en Novembre.

Au retour de là eſtant à Chantilly, il donna audience aux Ambaſſadeurs des Princes Proteſtants d'Allemagne, qui venoient ſe conjoüir avec luy de la Paix qu'il avoit accordée à ſes ſujets, & l'exhorter de la vouloir garder, luy remonſtrant par grand nombre de raiſons & d'exemples, combien eſt fauſſe l'opinion de ceux qui diſent, qu'on ne peut conſerver enſemble le calme de la Paix & la diverſité des Religions.

Avec cette année finit en Eſpagne la guerre des Moriſques, aprés avoir duré plus de trois ans. Ces obſtinez reſtes des Mores meſlez de quelques Juifs s'étoient

toient revoltez & avoient créé un Roy, puis celuy-là ayant esté tué, encore un autre. Les Marquis de Montdejeu & de Velez, commandèrent dans les commencements de cette guerre: Jean d'Austriche fils bastard de Charles V. puis le Duc de Sesse la continuerent, & ensuite Louis Duc d'Arcos l'acheva. Celuy-ci estoit le Chef de la Maison des Ponces de Leon.

1570. & 71. La Reyne Mere avoit bien avant dans la teste l'alliance d'Angleterre, ou du moins elle feignoit de l'y avoir, pour mieux endormir les Huguenots, & pour empescher la Reyne Elizabeth de leur prester assistance; Elle commença donc une nouvelle recherche de cette Princesse pour son second fils le Duc d'Anjou. Or quelque intention qu'elle eust, elle n'espargna ny cajoleries, ny addresses, ny offres avantageuses auprés d'Elizabeth, ny caresses & presents auprés de ses Ministres pour leur gagner le cœur. On en vint jusqu'à traiter des conditions; il n'y en avoit qu'une dont on ne se pouvoit accorder, sçavoir que le Duc pûst avoir l'exercice de la Religion Catholique en Angleterre, au moins dans sa chambre. Cette difficulté fit traisner l'affaire jusqu'au Massacre de la Sainct Barthelemy, qui la rompit entierement.

En ces années 1570. & 71. fut la guerre memorable d'entre les Turcs & les Venitiens pour l'Isle de Chypre. Selim qui avoit succedé à Solyman son pere, ayant dessein de bastir des Mosquées & des Kervan-saray ou Hospitaux, son Mufty luy avoit respondu qu'il ne le pouvoit faire que des despouilles conquises sur les Chrêtiens. Comme il déliberoit donc en quelle part il porteroit ses armes, le desir, qu'il avoit de posseder un pays qui produisist d'excellent vin, dont il estoit fort friand, le determina à conquerir l'Isle de Chypre, qui en porte des meilleurs du monde. Son pretexte de rompre avec les Venitiens qui la possedoient, fut qu'ils donnoient re-

traite

traite dans les Ports de cette Isle aux Pirates qui couroient les costes de l'Asie & de la Syrie, & que leurs Gouverneurs ne luy rendoient pas assez de respect. Il ajousta, pour quelque couleur de droit, dont les Barbares neantmoins se soucient fort peu, que ce Royaume estoit une dépendance de celuy d'Egypte, que ses Predecesseurs avoient conquis sur les Mamelus.

Le Bassa Mustapha qui commandoit l'armée de Selim, fit descente dans l'Isle avec 50000. hommes au mois de Juillet, & mit le siege devant Nicosie ville mediterranée assise au pied des montagnes & fort bien fortifiée. Les Venitiens avoient armé cent galeres subtiles & onze grosses : mais la contagion leur ayant tué plus de la moitié des gens qui estoient dessus, & le Bassa Piali General des galeres Turques, estant en cette mer-là, ils n'oserent approcher de l'Isle. Ainsi aprés 48. jours de siege la ville fut prise, & Nicolas Dandulo qui y commandoit tué à la prise d'un fort. Mustapha luy fit couper la teste, & la planter au bout d'une pique à la veuë de Famagouste.

Cependant Marc Antoine Colomne & Dorie, celuy-ci General des galeres du Roy d'Espagne, & celuy-là de celles du Pape, avoient joint l'armée Venitienne, & estoient sur les costes de Caramanie, tous ensemble faisant plus de 200. galeres ou grands vaisseaux : mais Dorie leur manqua au besoin, & sur la nouvelle qui leur vint de la perte de Nicosie, ramena ses vaisseaux au Royaume de Naples.

Au Printemps suivant Famagouste, la capitale de Chypre & le plus beau port de l'Isle, fut attaquée. Marc Antoine Bragadin la deffendit avec une valeur extraordinaire, & ne la rendit qu'à la derniere extremité. Mustapha irrité de sa trop grande resistance luy fausſa la foi, & le fit cruellement escorcher tout vif, aprés l'avoir mutilé du nez & des oreilles. Bragadin parut encore plus invincible dans les tourments

que

que dans les combats, & triompha de la perfidie & de la cruauté de son brutal ennemy par sa genereuse soufrance.

A l'instante poursuite du Pape Pie V. il s'estoit enfin conclu une Ligue entre luy, le Roy d'Espagne, & les Venitiens, leurs vaisseaux ensemble faisoient 225. galeres subtiles, six galeasses, & vingt-cinq gros navires. Tandis que les Chefs conteſtoient ensemble de leur rang & de leur autorité, Famagouste se perdit. Dom Jean d'Austriche fils bastard de l'Empereur Charles V. commandoit les forces du Roy d'Espagne, Marc Antoine Colomne celles du Pape, & Sebastien Venier celles des Venitiens. Dom Jean fut déclaré Generalissime, & il fut dit qu'en son absence Colomne auroit la mesme autorité. Venier ayant adroitement engagé Dom Jean d'entrer dans le Golfe de Lepante, autrefois appellé le Golfe de Corinthe, s'ensuivit cette fameuse bataille, la plus memorable que les Chrestiens ayent jamais donnée sur mer. Ce fut dans le détroit qui est entre les petites Isles de Cursolari jadis appellées les Echinades, & la terre ferme, à quelque soixante milles du Promontoire Actium, si fameux par la bataille qui decida de l'Empire Romain entre Octave Cesar & Marc Antoine. Le bras du Tout-Puissant s'estendit sur les Infidelles, ils furent entierement vaincus, 117. de leurs galeres prises, plus de vingt coulées à fond, vingt-cinq ou trente mille hommes abismez dans les gouffres de la mer, prés de 4000. fait prisonniers, tous leurs Chefs noyez ou tuez, à la reserve du Bassa Perthau qui se sauva dans un esquif à Lepante, & du vieux Louchali * qui se retira avec 32. galeres. Un si grand avantage eust deu en produire bien d'autres: mais il fut si mal poursuivy, à cause de la mesintelligence des Confederez Chrestiens, que les Venitiens furent enfin contraints d'avoir recours à la misericorde du Barbare, & traitter la Paix.

* Vluzzali.

5171. En suite de plusieurs tremblements de terre arri-

ver

vex en Toscane & en Lombardie, qui ruinerent presque entierement la ville de Ferrare, il y eut de furieux desbordements d'eaux en divers pays. Le Rhosne noya le fauxbourg de la Guillotiere à Lyon, & ses eaux par leur grande rapidité, ayant arraché un rocher de la montagne prés du destroit de l'Escluse, se firent une digue à elles mesmes qui leur boucha le passage, & les contraignit de rebrousser contremont, en sorte qu'on vit les roues des moulins qui estoient sur cette riviere tourner au rebours.

L'hyver fut si rude depuis la fin de Novembre de l'an 1570. *jusqu'à la fin du mois de Fevrier ensuivant, que durant ces trois mois entiers il tint les rivieres gelées à porter le charroy, & brusla les arbres fruitiers, mesme en Languedoc & en Provence, jusques dans les racines.*

Nonobstant l'Edit de pacification, il repulluloit chaque jour des sujets de querelle & des esmotions entre les Catholiques & les Huguenots. Sous couleur d'y remedier le Roy dépescha à la Rochelle le Mareschal de Cossé & un Maistre des Requestes qui confererent avec les Chefs des Huguenots : mais, comme il parut depuis, ce n'estoit que pour les apprivoiser de plus en plus. Et de fait on sema lors les deux appasts dont nous avons parlé, sçavoir le mariage de la sœur du Roy avec le Prince de Navarre, & le dessein de faire la guerre à l'Espagnol dans les Pays-bas. L'Admiral la souhaitoit avec passion, tant pour se revancher de l'affront qu'il avoit receu à Sainct Quentin, que pour soûtenir les Protestants, & pour restablir les Princes de Nassaw, afin qu'ils eussent moyen de se donner mutuelle assistance.

Ces semences de tromperie jettées adroitement commencerent de calmer les deffiances, les Deputez des Huguenots suivirent Cossé à la Cour, & ils y eu-

eurent toute sorte de contentement, quoy que dés-lors le Conseil du Roy tramast un terrible dessein, mais il feignoit une profonde tranquillité. Le Roy fit son entrée à Paris le 5e de Fevrier par la porte de Sainct Denis, hors de laquelle il receut sur un eschaffaut les harangues des Compagnies Souveraines & des Corps de la Ville. Le 29e du mesme mois la Reyne fut couronnée à Sainct Denis.

On continuoit cependant le grand dessein d'attirer les Huguenots dans le piege, par toutes les feintes & par tous les beaux semblants, qui sont capables d'amadouër les plus effarouchez. On commença de bien traitter tous ceux qu'on creut estre joints d'alliance, ou d'interest, ou d'amitié avec eux, au contraire on rebutoit tous ceux qui leur estoient ennemis ou suspects; Leurs Deputez remporterent toutes les marques possibles de bon traittement. Le Roy interceda envers le Duc de Savoye pour faire donner main-levée des terres de Jacqueline, Comtesse d'Entremont, lesquelles ce Duc avoit saisies, parce qu'elle s'estoit remariée à l'Admiral contre ses deffenses, estant veuve de Claude Batarnay Anton, qui avoit esté tué à la bataille de Dreux.

Tant de faveurs esbranlent un peu l'Admiral, il envoye le Comte Ludovic de Nassaw vers le Roy, comme pour en reconnoistre les dispositions, & traitter de la guerre des Pays-bas. Le Roy en tesmoigne une joye indicible, & veut qu'il y vienne inconnu de peur de donner jalousie aux Espagnols. Il trouva le Roy à Fontenay en Brie, qui l'accueillit avec mille caresses, feignit de luy ouvrir son cœur, & luy rendit le chasteau d'Orange, où jusqu'à cette heure-là il avoit tenu garnison Françoise. On employa aussi pour mieux reüssir auprés de l'Admiral, le credit de Teligny son gendre, jeune

jeune Gentilhomme à qui il avoit donné sa fille par la seule estime qu'il avoit de sa grande sagesse.

Teligny luy porta donc parole que le Roy avoit resolu de donner sa sœur Marguerite au Prince de Navarre pour gage de sa parole envers tout le party Huguenot, & qu'il avoit pris resolution de se tirer de la captivité de sa mere & de son frere le Duc d'Anjou; duquel en effet il avoit conceu tant de jalousie, qu'il ne le pouvoit plus souffrir. Cette machine, pour ainsi parler, enleva l'Admiral, il vint en Cour au mois de Septembre, d'autant plus hardiment qu'elle estoit à Blois, & qu'on luy permit d'y venir avec 50. Gentilshommes de ses amis bien armez. Le Roy l'embrasse, le baise, l'admet dans son Conseil, luy rend ses Estats & ses pensions, luy donne 100000. livres pour le recompenser de ses meubles, puis au bout d'un mois luy permet de s'en aller voir sa maison de Chastillon. en Septembre.

En ce mesme temps le Cardinal son frere qui estoit passé en Angleterre, comme il vouloit s'embarquer pour revenir en France, fut empoisonné par un de ses valets de chambre avec une pomme parfumée. La connoissance de ce crime ne vint au jour que deux ans aprés, que ce valet ayant esté surpris à la Rochelle où il servoit d'espion, fut condamné à estre pendu, & confessa le crime à la potence.

A peine l'Admiral avoit demeuré cinq semaines à Chastillon que le Roy luy mande que sa presence luy est necessaire pour negocier une Ligue avec l'Angleterre, & renouveller l'alliance avec les Princes Protestants d'Allemagne. Cette seconde fois il est encore plus favorisé que la premiere; on l'accable de caresses, de dons, de graces; Les Courtisans en murmuroient, les Ecclesiastiques fremissoient d'indignation de voir que celuy qui avoit

tant bruſlé d'Egliſes, tinſt le premier rang dans la faveur, les peuples diſoient que le Roy s'en alloit le grand chemin du Preſche, & les Guiſes meſme, quoy qu'ils euſſent part au deſſein, apprehendoient que le Roy, qui ne les aymoit pas trop, ne fiſt tourner toutes ces feintes contre eux.

1572. en Janvier, & ſuivans. Aprés qu'il eut ſéjourné quelque temps à la Cour, on luy donna congé pour la ſeconde fois, mais le Roy l'entretenoit tousjours par lettres, & prenoit avis de luy dans les choſes les plus ſecretes. Il n'y avoit plus que le Duc d'Anjou qui faiſoit peur aux Huguenots, il arriva que pour guerir les jalouſies que le Roy avoit de luy, & qui euſſent pû aboutir à de tres-dangereux effets, la Reyne Mere commença ſes brigues pour luy obtenir la Couronne de Pologne, ce qu'elle entreprit par les conſeils & par les intrigues de Montluc Eveſque de Valence. Car quoy que le Roy Sigiſmond Auguſte veſcuſt encore; neantmoins il eſtoit temps d'y ſonger, parce qu'il eſtoit infirme, & qu'il n'avoit point d'enfans.

Lors que par pluſieurs obliques deſtours on eut fait couler cette nouvelle vers les Huguenots, ils en eurent grande joye & en prirent beaucoup plus d'aſſûrance. Alors la Reyne de Navarre entierement perſuadée vint en Cour pour faire le mariage de ſon fils. Le Pape Pie V. afin de rompre ce coup qu'il croyoit tres-prejudiciable à la Religion Catholique, envoya un Legat, qui diſpoſa le Roy de Portugal à demander cette Princeſſe, & de là repaſſa en France pour faire cette propoſition au Roy, & pour l'exhorter à entrer dans la Ligue contre les Turcs.

Le Portugais eſtima comme il devoit l'honneur de cette alliance & agiſſant genereuſement fit dire

au

au Roy qu'il ne desiroit point d'autre dot, sinon qu'il renonçast à celle des Turcs. Le Roy luy fit réponse qu'il estoit engagé ailleurs pour le mariage de sa sœur; Il s'excusa aussi envers le Legat de toutes les deux choses que le Sainct Pere luy demandoit, mais le conjura de l'assûrer de son obeïssance filiale; Et luy serrant les mains il ajousta ces paroles, *O s'il m'estoit permis de m'expliquer davantage!*

Au mesme temps Jeanne Reyne de Navarre, persuadée par l'Admiral qui ne l'estoit desja que trop luy-mesme, vint à la Cour; Pour lors elle estoit à Blois. Le Roy & la Reyne s'efforcerent de luy faire grand accueil. Aprés quelques contestations sur le lieu & sur les ceremonies du mariage, & que Jeanne eut consenty qu'il se fist à Paris, & avec certaines formes qui ne s'esloignoient point trop de celles de l'Eglise Romaine, les Articles en furent signez l'onziéme jour d'Avril. Il ne faloit plus que la dispense de Rome sur la parenté des deux parties, pour accomplir le mariage.

Sur ces entrefaites Ludovic revint en Cour, il fut caressé encore plus fort qu'auparavant. Le Roy luy promit d'envoyer l'Admiral aux Pays-bas avec une puissante armée, il fut mesme fait un partage de ces Provinces entre la France & la Maison de Nassaw; on assembla 6000. hommes de guerre, avec grand appareil d'artillerie pour cette entreprise; on envoya Strossi & le Baron de la Garde sur les costes de Bretagne pour empescher le secours qui pourroit venir d'Espagne au Duc d'Albe; on dépescha le Mareschal de Montmorency en Angleterre pour traitter alliance avec la Reyne Elizabeth, Schomberg en Allemagne pour exhorter les Princes Protestants, & François de Noüailles Evesque de Daqs en Ambassade à Constantino-

1572. en May & Juin.

ple pour esmouvoir les Turcs à attaquer les costes d'Espagne.

Le Cardinal de Lorraine & le Cardinal de Pellevé estoient desja partis pour aller à Rome, sous couleur de se trouver à l'élection d'un nouveau Pape, car Pie V. estoit mort le 1. jour de May. De son vivant il avoit refusé la dispense pour le mariage du Prince de Navarre avec Madame Marguerite; Gregoire XIII. son successeur, moins rigide ou mieux informé, l'accorda assez facilement. Le jour des nopces fut donc assigné au 1. de Juin: mais à cause de quelque difficulté que fit le Cardinal de Bourbon, on les remit au 18e d'Aoust. Cependant la Reyne de Navarre s'estant trop échauffée pour en faire les apprests, vint à mourir, non sans soupçon d'avoir esté empoisonnée par de certains gands de senteur qu'elle acheta chez un Parfumeur, qui estoit Milanois & en fort mauvaise reputation.

Bien que l'Admiral se tinst assuré de la foy & parole du Roy, il ne se pouvoit neantmoins resoudre à s'engager dans Paris à la mercy d'un peuple furieusement animé contre luy, & au milieu de ses plus mortels ennemis. Voicy un dernier appast plus puissant que tous les autres, dont il ne se put deffendre. Le Roy congedie le Prince Ludovic, que jusques-là il avoit retenu à la Cour, luy donne une bonne somme d'argent & deux Chefs de marque, sçavoir la Nouë & Genlis, qui avoient grand credit auprés de l'Admiral, pour aller tenter si par intelligences ils se pourroient assûrer de quelques places des Pays-bas. Ludovic surprit Monts, la Nouë Valenciennes, tandis que plusieurs autres villes de Hollande & de Zelande se rangeoient dans le party du Prince d'Orange.

Comme il creut donc voir la guerre ouverte entre

tre les deux Couronnes, il ne hesita plus & se rendit auprés du Roy & dans Paris, où jusques-là il n'avoit osé s'engager. Ce qui l'assûra encore davantage, ce fut la permission qu'eut Genlis de lever 4000. hommes pour aller au secours de Monts. Toutefois ils ne furent pas si-tost entrés dans le Haynaut qu'ils ne fussent defaits & leur Chef pris par la trahison des François mesme. en Juillet.

L'Exemple de l'Admiral attira tous les autres Seigneurs dans le piege. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé arriverent à Paris le 20e de Juillet, amenant une grande suite de Noblesse avec eux, tant de ceux qui desiroient se trouver aux nopces du premier, que des autres qui venoient d'assister à celles du Prince de Condé avec Marie de Cleves, lesquelles s'estoient faites au chasteau de Blandy auprés de Melun. Cette Marie estoit l'une des trois filles de François de Cleves Duc de Nevers, & sœur des Duchesses de Nevers & de Guise.

L'excés des caresses qu'on leur faisoit estoit si grand & si visible, que si Dieu ne les eust aveuglez, ils eussent facilement apperceu les coûteaux qu'on aiguisoit pour les esgorger. Les Rochelois envoyoient coup sur coup des avis à l'Admiral qu'il eust à se tirer de ce gouffre de Paris, que c'estoit trop tenter Dieu de se fier à un Roy qui estoit violent jusqu'à la fureur, à une femme Italienne qui avoit medité la perte de tout ce qu'il y avoit de grand dans le Royaume. Mais il respondoit qu'il se resoudroit plustost à se laisser traisner dans les bouës de Paris, que de donner par sa sortie occasion à une quatriesme guerre civile. Ce fut dans cette resolution qu'il opiniastra de rendre les quatre Places de seureté plus de trois semaines avant le terme. Il n'y eut que la Rochelle qui refusa

d'obeïr, ſous pretexte de ſes privileges. Le Mareſchal de Montmorency plus clairvoyant que l'Admiral, feignit de ſe trouver mal de ſon voyage d'Angleterre, & obtint congé de ſe retirer en ſa maiſon de Chantilly.

en Aouſt. Les fiançailles du Roy de Navarre ſe firent le 17e d'Aouſt, le mariage le lendemain. Les deux parties furent eſpouſées par le Cardinal de Bourbon ſur un eſchaffaut dreſſé devant la porte de l'Egliſe Noſtre-Dame, ſuivant certain formulaire concerté entre les uns & les autres. Ce Roy ayant conduit ſa maiſtreſſe dans le Chœur par une galerie faite exprés le long de la Nef, ſe retira dans l'Eveſché tandis qu'on diſoit la Meſſe. Lors qu'elle fut achevée il rentra, & ayant baiſé ſa nouvelle eſpouſe, la mena dans la maiſon Epiſcopale, où l'on avoit appreſté le diſner. Quatre jours enſuite ſe paſſerent en feſtins, tournois, & balets, où le Roy & la Reyne paroiſſoient ſi fort occupez qu'ils en perdoient le ſommeil.

Mais durant tout ce grand bruit de muſique & de violons ils déliberoient de quelle maniere ſe feroit l'execution de leur ſanguinaire deſſein. On ne ſçait pas bien quel en fut le premier projet dans le Conſeil du Roy, duquel eſtoient la Reyne Mere, le Duc d'Anjou, le Comte de Rais, & Birague Garde des Seaux, (car Morvilliers à qui on les avoit donnez lors que l'on congedia le Chancelier de l'Hoſpital, s'en eſtoit deſchargé entre ſes mains.)

On a dit que la premiere déliberation où ce maſſacre fut reſolu, à l'inſtance principalement du Duc de Guiſe & de ſes partiſans s'eſtoit faite à Blois dans la meſme chambre où ce Duc fut maſſacré luy-meſme quinze ans aprés, & que depuis s'y eſtant encore trouvé quelques difficultez, il s'étoit tenu un autre Conſeil dans la maiſon de Gondy

dy à Sainct Cloud, auquel le Duc d'Anjou avoit preſidé, qui depuis eſtant Roy Henry III. fut malheureuſement tué au meſme endroit, & ce diſoit-on, à meſme jour.

Le but de la Reyne Mere eſtoit different de celuy du Roy, & de celuy des Guiſes; on creut que cette femme vindicative, avec le Comte de Rais ſon intime conſeiller, alloit bien plus loing qu'eux; Car elle penſoit, que faiſant aſſaſſiner l'Admiral (ce que les deux autres Conſeils avoient reſolu) les Montmorencys accourroient pour venger cette injure, & ſe jetteroient ſur les Guiſes, leſquels ils en croiroient les auteurs; Que l'on laiſſeroit entrebatre ces deux partis; Puis quand ils ſeroient fort acharnez l'un contre l'autre & à demy défaits, que le Roy ſortiroit de ſon Louvre avec ſes gardes & les extermineroit tous deux, comme des ſeditieux; Qu'aprés les avoir ainſi abatus il demeureroit le Maiſtre abſolu, regneroit à ſa fantaiſie, & ſe mettroit au deſſus de toutes les Loix de l'Eſtat.

Or que cela ſoit vray ou non, ce Morevel qui avoit desja aſſaſſiné le Seigneur de Moüy, fut employé pour ſe deffaire de l'Admiral. Un Vendredy 22e d'Aouſt il ſe poſta pour cela au Cloiſtre S. Germain de l'Auxerrois dans une chambre du logis de Pierre Pile de Villemur Chanoine de cette Egliſe-là, & qui avoit eſté Precepteur du Duc de Guiſe. Il s'y ajuſta à une feneſtre baſſe & grillée qui regardoit ſur la ruë des Foſſez S. Germain; Et comme l'Admiral venoit du Louvre à pied, & s'en-retournoit à ſa maiſon qui eſtoit dans la ruë de Betizy, marchant tout bellement, parce qu'il liſoit quelques papiers, il luy tira un coup d'arquebuſe, dont une bale luy rompit un doigt de la main droite, & une autre le bleſſa grievement au bras gauche. Le coup fait il s'enfuit par la porte

de dedans le Cloiſtre, ſur un cheval qui luy fut donné par un des gens du Duc de Guiſe.

Le Roy qui joüoit à la paulme avec ce Duc dans le tripot du Louvre, ſe met en colere, jette ſa raquette par terre & quitte le jeu : mais l'amorce ne prit pas feu, comme la Reyne ſe l'eſtoit imaginé, car l'Admiral ſans témoigner beaucoup d'eſmotion ſe retira en ſon logis, & les Huguenots ny les Montmorencis ne coururent point aux armes. Le Roy de Navarre & le Prince allerent ſeulement ſupplier le Roy qu'il leur permiſt de ſortir de Paris pour leur ſeureté : mais luy & la Reyne Mere ſceurent ſi bien couvrir leur jeu de toutes les feintes les plus decevantes, promettant de faire une punition exemplaire de cét aſſaſſinat, & nommant auſſitoſt des Juges pour en informer, qu'ils calmerent la frayeur de ces deux jeunes Princes, & les obligerent de demeurer.

L'apreſdinée l'Admiral ayant fait teſmoigner au Roy qu'il avoit à luy dire des choſes qui ne ſe devoient confier qu'à luy ſeul, le Roy alla le viſiter dans ſon logis accompagné de la Reyne Mere, du Duc d'Anjou, du Duc de Guiſe, du Comte de
1572. en Aouſt. Rais, & de quelques autres. Aprés des diſcours generaux, il l'entretint prés d'une heure ; & fit ſemblant de prendre grand gouſt à ce qu'il luy diſoit de la guerre des Pays-Bas ; Enfin il pouſſa la diſſimulation ſi avant que la Reyne Mere prit ombrage de cét entretien, & demanda à ſon fils ce que l'Admiral luy avoit dit en particulier ; à quoy il luy reſpondit en jurant, qu'il luy avoit conſeillé de regner par luy-meſme, & de ſe rendre le maiſtre des affaires.

Le jour meſme, comme s'il euſt fort deſiré qu'on euſt attrapé l'aſſaſſin, il avoit fait fermer toutes les portes de Paris, horſmis deux, & ſous cau-

couleur d'assûrer l'Admiral contre les esmotions populaires & les attentats de ses ennemis, il avoit renforcé ses Gardes du corps de 400. hommes, logé son Regiment dans la ville, & donné charge à Cossein qui en estoit Mestre de Camp, de poser un corps de garde de ses meilleurs soldats François devant la maison de l'Admiral, & un autre de Suisses au dedans. Il avoit aussi exhorté tous les Gentilshommes Huguenots de s'aller loger aux environs, & avoit fait croire au Roy de Navarre qu'il apprehendoit quelque soulevement de la part des Guises, à cause dequoy il le pria luy & le Prince de venir demeurer dans le Louvre avec les plus braves de leurs gents, pour le servir & le fortifier en cas de besoin.

Les amis de l'Admiral avoient tenu divers Conseils chez luy sur l'accident de sa blessure: Jean de la Ferriere Vidame de Chartres, avoit opiné dés le premier qu'il faloit l'emmener à Chastillon, & qu'ils se trouveroient assez forts pour percer au travers de la populace avant qu'elle fust armée : mais la repugnance de l'Admiral, & les remonstrances contraires de Teligny son gendre, qui prenoit à partie tous ceux qui tesmoignoient de la défiance, & qui donnoient des avis salutaires, empescherent cette resolution. Or le Vidame, ayant reconnu par les murmures du peuple & autres divers indices, que le danger estoit fort proche, revint à la charge une seconde fois, & insista d'autant plus fortement, que l'Admiral sembloit se mieux porter & pouvoir souffrir le brancar.

Ce fut apparemment ce qui hasta leur perte : car un Gentilhomme qui assistoit à ce Conseil, s'en alla aussi-tost au Palais des Tuilleries en faire rapport au Roy, lequel y avoit assemblé le sien dans le cabinet de la Reyne Mere. Le Duc d'Anjou, le Duc

de Nevers, le Baſtard d'Angouleſme, le Garde des Seaux Birague, les Comtes de Tavanes & de Rais en eſtoient. Là ſur le rapport de ce Gentilhomme, ayant eſté conſideré que ſi l'Admiral eſchapoit, on retomberoit dans de plus grands embarras que jamais, il fut conclu que l'on l'expedieroit luy & tous les Huguenots, horſmis le Roy de Navarre & le
1572. en Aouſt. Prince de Condé. On a dit que du commencement on ne parla que des principaux Chefs : mais que le Roy, aprés avoir eu peine à s'y reſoudre, ajouſta en jurant à ſon ordinaire : *Hé bien puiſqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reſte un ſeul qui me le puiſſe reprocher.*

Alors on donna l'ordre pour executer cette reſolution la nuict meſme ; Et on en fit Chef le Duc de Guiſe, tant à cauſe que le peuple avoit grande creance en luy, que parce qu'il eſtoit animé du reſſentiment de la mort de ſon pere, & qu'il avoit aſſemblé grand nombre de gents armez pour cela. Donc ſur les dix heures du ſoir il mande les Capitaines Suiſſes des cinq petits Cantons, & quelques uns des Compagnies Françoiſes, leur ordonne de les mettre ſous les armes, & à Jean Charon Prevoſt des Marchands, & à Marcel qui venoit de ſortir de cette charge, de faire armer les Bourgeois, & premierement de les aſſembler dans des maiſons, puis de les ranger dans les places publiques, d'allumer des flambeaux aux feneſtres, de ſe mettre au bras gauche une eſcharpe ou linge blanc, & ſur le chapeau une croix de meſme, & quand ils ſeroient preſts de commencer la tuërie au ſignal qui leur en ſeroit donné par le toque-ſeing de la groſſe cloche du Palais, laquelle on n'a accouſtumé de ſonner qu'aux grandes réjouïſſances.

Les ordres donnez il retourne au Louvre, où la

la Reyne Mere, le Duc d'Anjou, Nevers, Rais, & Birague, employoient leurs derniers efforts à déterminer l'esprit du Roy, car plus il approchoit du moment de l'execution plus il sentoit de trouble dans son ame, de sorte qu'il en avoit la sueur au front, & une esmotion pareille à celle que cause la fiévre. Ils eurent bien de la peine à arracher de luy un consentement bien precis: mais si-tost qu'ils l'eurent obtenu, la Reyne Mere hasta le signal de plus d'une heure, & le fit donner par la cloche de S. Germain de l'Auxerrois. Lors qu'il l'entendit, & quelques coups de pistolet qui se tirerent en mesme temps, il en fut tellement esmû qu'il envoya ordre qu'on eust à surseoir encore un peu: mais on luy rapporta que l'on en estoit trop avant; Et en effet desja le Duc de Guise avoit fait massacrer l'Admiral & Teligny son gendre dans leur logis, & les meurtriers déchaisnez couroient par toutes les maisons & rempliſſoient tout de sang & de carnage.

Pour faire en petit le tableau de cét horrible massacre, il dura sept jours entiers: les trois premiers, sçavoir depuis le Dimanche jour de Sainct Barthelemy jusqu'au Mardy, dans sa grande furie; les quatre autres jusqu'au Dimanche suivant avec un peu plus de rallentissement. Durant ce temps il fut tué prés de cinq mille personnes de diverses sortes de mort, & plusieurs de plus d'une sorte, entre autres cinq à six cents Gentilshommes. On n'espargna ny les vieillards, ny les enfans, ny les femmes grosses, les uns furent poignardez, les autres tuez à coups de halebarde, d'arquebuse ou de pistolet, quelques-uns precipitez par les fenestres, plusieurs traisnez dans l'eau, & plusieurs assommez à coups de croc, de maillet, ou de levier. Il s'en estoit sauvé sept ou huit cents dans

les prisons, croyant trouver un asyle sous les aisles de la Justice : mais les Capitaines destinez pour cela, se les faisoient amener sur une planche prés la Valée de Misere où ils les assommoient à coups de maillet, & puis les jettoient dans la riviere. Un Boucher estant allé le Mardy au Louvre, dit au Roy qu'il en avoit tué 150. la nuit precedente, & un Tireur d'or se vanta souvent, monstrant son bras, qu'il en avoit expedié quatre cents pour sa part.

Les plus signalez des massacrez, outre l'Admiral & Teligny, estoient le Comte de la Rochefoucaud, le Marquis de Renel frere uterin du Prince de Porcean, le Baron de Lavardin, Beaudiné frere de Dacier, François de Nompar Caumont la Force & son fils aisné, le brave Piles, François de Quellevé, Pontivy, Briou, Puviaut, Pardaillan, Montalbert, Valavoire, Guerchy, Pierre de la Place Premier President de la Cour des Aydes, Francour Chancelier du Roy de Navarre, & Lomenie Secretaire du Roy. Qui le pourroit croire? de tant de vaillants hommes, pas un ne mourut l'espée à la main que Guerchy; Et de six à sept cents maisons qui furent saccagées, il n'y en eut qu'une qui fit resistance.

Le Comte de Montgommery & une centaine de Gentilshommes, qui plus deffiants ou plus heureux que les autres, s'estoient logez dans le Fauxbourg Sainct Germain, ayant entendu le grand bruit qui s'eslevoit par tout Paris, & receu avis secret de ce qui se passoit, ne le purent pas croire: ils s'imaginerent que les Guises avec le peuple avoient attaqué le Louvre, & accoururent sur le bord de la riviere pour y passer en bateau : mais comme ils virent des nacelles pleines de soldats qui venoient à eux, (car on ne trouva pas assez

toſt

toſt les clefs de la porte de Bucy) & que le Roy meſme de l'autre coſté de la riviere, taſchoit de les canarder avec ſa grande arquebuſe à giboyer, ils s'enfuirent à leurs logis, & montant à cheval, la pluſpart ſans bottes, quelques-uns meſme en caleçons, ſe ſauverent à toutes brides en Normandie.

Ceux qui eſtoient logez dans le Louvre ne furent pas eſpargnez. Aprés qu'on les eut deſarmez & chaſſez des chambres où ils couchoient, on les eſgorgea tous les uns aprés les autres, & on expoſa leurs corps tout nuds à la porte du Louvre, la Reyne Mere eſtant à une feneſtre qui repaiſſoit ſes yeux de cet horrible ſpectacle.

Ce deluge de ſang envelopa auſſi quantité de Catholiques qui furent dépeſchez par l'ordre des Puiſſances Souveraines, ou par l'inſtigation de quelques particuliers. C'eſtoit eſtre Huguenot que d'avoir de l'argent, ou des charges enviées, ou des ennemis vindicatifs, ou des heritiers affamez. Quelques-uns appellerent ce maſſacre *les matines de Paris*, comme on avoit appellé celuy qui ſe fit en Sicile l'an 1281. *les Veſpres Siciliennes*. 1572. en Aouſt.

Quelques ſoings qu'on apportaſt à rechercher les Huguenots, il s'en eſchapa encore plus qu'il n'en fut tué. Pluſieurs ſe ſauverent par argent, par amis, par bonheur, par addreſſe; le Duc de Guiſe en retira dans ſon hoſtel plus d'une centaine de ceux qu'il creut pouvoir gagner à ſon ſervice; Et le Roy donna la vie à quelques-uns de ceux qui ne l'eſtoient que par l'intereſt. Les Montmorencis, Coſſé, & Biron, avoient auſſi eſté couchez ſur le roolle : mais l'abſence du Mareſchal de Montmorency qui eſtoit à Chantilly, mit en ſeureté la vie de ſes trois freres; les prieres de la belle Chaſteauneuf, Maiſtreſſe de Monſieur, ſauverent Coſſé ſon allié, & Biron Grand Maiſtre de l'artille-

rie, ayant fait pointer quelques coulevrines sur la porte de l'Arsenal, arresta la fougue des massacreurs, & recueillit quelques-uns de ses amis; Entre autres Jacques second fils du Seigneur de la Force, lequel n'estant âgé pour lors que de dix à douze ans, s'estoit adroitement caché entre les corps, de son pere & de son frere aisné, qu'on avoit tuez dans un lit où ils estoient couchez tous trois.

Lors que l'Admiral fut tué, on jetta son corps dans la cour, le Duc de Guise qui estoit en bas, essuya le sang qui luy couvroit le visage pour le reconnoistre. Aprés cela un Italien luy coupa la teste & la porta à la Reyne Mere, qui l'ayant fait embaumer, l'envoya au Pape, à ce que disent les Huguenots. La populace s'acharna sur ce malheureux tronc; Elle luy coupa premierement les mains & les parties viriles, puis le laissa sur un fumier; l'apresdinée elle le reprit, le traisna trois jours dans les bouës, puis sur le bord de la riviere, mais pourtant ne l'y jetta pas, & enfin à Montfaucon, où elle le pendit par les pieds avec une chaisne de fer, & alluma du feu dessous, dont il fut à demy-brusle. Ces miserables restes demeurerent-là jusqu'à ce que le Mareschal de Montmorency les fit desrober durant une nuict fort obscure, & leur donna repos dans sa chapelle de Chantilly.

Sur le midy du Dimanche premier jour du massacre, une aubespine qui estoit plantée dans le cimetiere des Saincts Innocents, demi-seiche & despouïllée de ses feuilles, pousta des fleurs en quantité. Cette merveille alluma encore plus fort la phrenesie du peuple : les Confrairies y alloient tambour batant, & à qui massacreroit le plus de Huguenots en chemin; le Roy mesme voulut voir ce prodige. La pluspart du monde disoit que c'estoit un miracle, & ceux de l'une & de l'autre Reli-

Religion l'interpretoient en leur faveur. Les moins credules l'attribuoient au naturel de l'arbre, qui fleurit quelquefois quand il eſt ſur le poinct de ſeicher. On pourroit dire que la cauſe qui avoit excité dans les eſprits ce violent & extraordinaire accés de fureur, eſtoit auſſi celle qui avoit eſchauffé cét arbre, ſoit qu'elle procedaſt de la terre, ſoit qu'elle vinſt de quelque influence des Aſtres.

Il avoit eſté reſolu dans le Conſeil ſecret du Roy & de la Reyne Mere, de charger les Guiſes de toute la hayne de ces maſſacres, & de publier que les amis de l'Admiral ayant voulu venger ſa bleſſure, il s'eſtoit eſmû une furieuſe ſedition que le Roy n'avoit ſceu empeſcher; Et pour cét effet on eſtoit convenu qu'ils ſe retireroient dans leurs maiſons ſitoſt que les Chefs Huguenots auroient eſté dépeſchez. Sur ce pied-là le Roy avoit eſcrit aux Gouverneurs des Provinces, les chargeant d'aſſûrer les peuples qu'il ne vouloit point rompre l'Edit de pacification; Et meſme il avoit mis dans une Lettre particuliere, *qu'il s'eſtoit rallié avec le Roy de Navarre & le Prince de Condé, pour venger la mort de l'Admiral ſon couſin.* Mais les Guiſes apprehendant, comme ils le devoient, que la Reyne Mere ne leur imputaſt quelque jour ce crime pour les perdre, inſiſterent ſi puiſſamment, ayant la force à la main, la Nobleſſe Catholique, le Duc de Montpenſier & les Pariſiens pour eux, qu'ils obligerent le Roy de changer de langage, & d'eſcrire par tout, *que ce qui eſtoit advenu, s'eſtoit fait de ſon ordre, afin d'empeſcher l'effet de la deteſtable conſpiration que l'Admiral & ſes Alliez avoient tramée, pour le perdre, luy & toute la Maiſon Royale, meſme le Roy de Navarre & le Prince de Condé.*

Donc le Mardy troiſieſme jour des maſſacres, aprés avoir oüy ſolemnellement la Meſſe pour re-

remercier Dieu de la belle victoire obtenuë sur l'heresie, & commandé de fabriquer des medailles pour en conserver la memoire, il alla tenir son lict de Justice au Parlement, où il advoüa toute l'action. Quelques jours aprés il envoya ordre à cette Compagnie d'employer l'autorité des Loix pour la justifier, & pour cela de travailler incessamment à faire le procés à l'Admiral & à ses complices.

en Septembre & Octobre.

Il fut pour cela dressé exprés une Chambre durant le temps des vacations, par Arrest de laquelle l'Admiral fut déclaré atteint, & convaincu de crime de Leze-Majesté, Chef principal & auteur d'une conspiration contre le Roy & son Estat, ordonné que son corps, s'il se pouvoit trouver, sinon en effigie, seroit traisné sur une claye, pendu à une potence à la Greve, de là porté au gibet de Montfaucon, toutes ses portraitures brisées & foulées aux pieds par le Bourreau, ses armes traisnées à la queuë des chevaux par les ruës de Paris, ses biens confisquez, ses enfants déclarez roturiers, inteſtables, & indignes de tenir aucunes charges, dignitez, ny biens dans le Royaume, sa maison de Chastillon rasée, & dans l'aire attaché une lame de cuivre où seroit gravé le contenu de l'Arrest. Il fut ajousté que de là en avant tous les ans le 24. d'Aoust il se feroit des processions generales pour remercier Dieu de la descouverte de cette conspiration.

1572. en Septembre, & suivans.

Briquemaut vieux Gentilhomme, & Arnaud de Cavagnes Maistre des Requestes & Chancelier *de la Cause*, qui avoient esté pris aprés la tuërie cachez dans quelques maisons, furent déclarez ses complices & condamnez à mesme peine. Ils furent traisnez sur la claye en Greve, & executez avec son fantosme fait de paille, & auquel on n'avoit

avoit pas oublié de mettre un curedent à la bouche. Le Roy & la Reyne Mere estoient à une fenestre de l'Hostel de ville qui regardoient cette execution au travers d'un voile fort delié.

Deux jours aprés que le Roy eust esté au Parlement, il donna un Edit par lequel il asseuroit les Huguenots, que ce qui s'estoit passé n'estoit point en hayne de la Religion, mais pour prevenir les meschants desseins de l'Admiral; Partant que chacun d'eux se continst en paix dans sa maison sans faire d'assemblées publiques: mais au mesme temps il escrivit aux Gouverneurs des provinces & des villes, qu'ils eussent à les traitter par tout de même qu'ils l'avoient esté à Paris.

Deux mois durant, cette horrible tempeste courut toute la France, plus ou moins sanglante, selon la disposition des pays & des Gouverneurs. Elle ne fut pas si violente en Bourgongne & en Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Huguenots; ny en Languedoc & en Gascongne, parce qu'ils y estoient assez forts pour se deffendre: mais elle fut fort cruelle à Meaux, à Troyes, à Orleans, à Nevers, à Lyon, à Toulouze, à Bourdeaux, & à Rouën, & fit perir prés de vingt-cinq mille hommes. A Toulouze ils pendirent cinq Conseillers du Parlement en robes rouges, à un Orme dans la court du Palais.

Matignon & le Vicomte d'Ortez refuserent genereusement de souïller leurs mains du sang de leurs compatriotes: le premier preserva ceux d'Alençon, & l'autre ceux de Bayonne. La frayeur des massacres en ramena grand nombre à l'Eglise Romaine: mais le peril passé, la plusspart en resortirent. Ceux-là & les autres qui avoient de bonne heure preveu l'orage se sauverent en divers endroits, Sancerre, la Rochelle, Montauban.

ban, & les Sevennes, servirent de refuge à un grand nombre.

1572. en Octobre. Le matin de la Sainct Barthelemy mesme, le Roy avoit par sa propre bouche fait entendre au Roy de Navarre & au Prince de Condé qu'il leur pardonnoit, pourveu qu'ils changeassent de conduite & de Religion. Depuis toute la Cour travailla à leur conversion : l'exemple & les conferences de Rosiere Ministre d'Orleans servirent d'honneste couleur au Roy de Navarre pour se convertir. Sa sœur Catherine, la Doüairiere de Condé, & la Princesse firent auſſi abjuration. Le Prince n'en vouloit point oüir parler : le Roy s'ennuyant de sa trop longue resistance, l'envoya querir, & tout transporté de colere, luy dit en trois mots, *Mort, Messe, ou Bastille.* Ce coup de tonnerre abatit sa fierté, & le contraignit de suivre l'exemple des autres. Tous furent absous du crime d'heresie par le Cardinal de Bourbon ; Et afin qu'ils ne pussent pas s'en desdire, on les obligea d'escrire au Sainct Pere.

La Cour de Rome & le Conseil d'Espagne eurent une joye indicible de la Sainct Barthelemy : le Pape alla en procession à l'Egliſe de Sainct Louïs rendre graces à Dieu d'un si heureux succés, & l'on fit le panegyrique de cette action devant le Roy Philippe, sous le nom de *Triomphe de l'Egliſe Militante.* L'un & l'autre croyoient que cette saignée auroit mis le party Protestant bien au bas, & que son abbaissement releveroit leur puissance au poinct où ils la desiroient. En effet si le Roy eust eu une armée toute preste, il eust facilement achevé les Huguenots : mais il croyoit que ces massacres les avoient si fort abatus, qu'il n'estoit plus besoin d'en entretenir une pour cela ; D'ailleurs il eust esté obligé d'en donner le commande-

ment

ment à ſon frere le Duc d'Anjou; Et c'eſtoit ce qu'il avoit le plus à craindre que ſon aggrandiſſement.

Tandis que la Reyne Mere par l'avis de Birague & de Rais ſes confidents, qui apprehendoient la guerre, parce que les intrigues eſtoient plûtoſt leur jeu que les armes, s'amuſe à employer les ruſes & les artifices pour dompter les reſtes des Huguenots; ceux qui s'eſtoient ſauvez reprennent courage; la Rochelle travaille à ſe fortifier; Montauban encouragé par l'heureux ſuccés de Veſins, qui avec 25. chevaux en defit 200. & prit la grande Cornete de Montluc, ferme ſes portes aux gents du Roy; leurs Chefs ſe ſaiſiſſent de pluſieurs petites places en Quercy, & de 15. ou 20. chaſteaux en Roüergue, Lauraguez, Albigeois, & Foix; Millaud & Niſmes en Languedoc prennent le frein aux dents, quelques petites villes dans les montagnes de Vivarets & des Sevennes, ſe barricadent, & Antoine de Pleix Gremian ſe ſaiſit de la ville de Souſmieres.

Contre tant de teſtes qui renaiſſoient de tous coſtez le Conſeil du Roy reprit le fer en main, & leva trois armées. Avec l'une la Chaſtre eut ordre d'aſſieger Sancerre; avec la ſeconde Danville entreprit de reduire les villes rebelles du Languedoc; & la troiſieſme commandée par le Marquis de Villars Admiral de France, de ranger celles de Guyenne. Quant à la Rochelle, on trouva à propos avant que de la reduire par force, d'y employer la douceur & l'addreſſe, parce qu'on craignoit que ſon deſeſpoir ne la jettaſt entre les bras des Anglois. On y envoya donc pour Gouverneur premierement Biron, qu'on croyoit luy devoir eſtre agreable, puis quand ils l'eurent refuſé on força François de la Nouë le poignard ſur la gorge, d'aller parmy eux pour les reduire. Ils ne le receu-

receurent point en qualité d'homme du Roy, mais en celle de General pour commander leurs armées; ce que le Roy trouva bon, à condition que s'il ne pouvoit les porter à la Paix, il les abandonneroit à la premiere semonce.

Ainsi recommença la quatriesme guerre civile. Les Huguenots eschappez de la boucherie avoient porté l'espouvente chez tous les autres Protestants. La ville de Strasbourg en avoit redoublé ses gardes, les Suisses fait de grandes levées & muny toutes leurs avenuës, les Princes Alemands & la Reyne d'Angleterre formé de nouvelles ligues entre eux; le Conseil trouva donc necessaire de tromper leurs deffiances, & de pallier auprés d'eux l'atrocité du fait. Pour cette fin on y envoya des Ambassadeurs avec des relations bien fabriquées, & des propositions artificieuses; on remit sus le Traitté de la conqueste des Pays-bas avec le Prince d'Orange; on tascha d'adoucir la Reyne Elizabeth, en la priant d'estre marreine de la fille du Roy, ce qu'elle accepta; & on commença une troisiesme recherche pour la demander en mariage pour le Duc d'Alençon. Ce que plusieurs neantmoins attribuoient aux vaines imaginations de la Reyne, laquelle ayant sceu de quelques Devins, que tous ses fils regneroient, par consequent, si c'estoit en France, qu'ils mourroient tous l'un aprés l'autre, taschoit de rompre le cours du destin, en leur cherchant d'autres Royaumes dans les pays étrangers, jusques-là qu'elle avoit demandé celuy de Tunis au Turc pour ce dernier.

Le 8. jour de Novembre on commença d'observer dans le Ciel un nouveau Phenomene, qui sembloit estre un Astre, parce qu'il estoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les estoiles, qu'il paroissoit en mesme hauteur, & qu'il estoit mû d'un mesme mouvement. Il faisoit la figu-

figure d'une lozange, avec celles de la cuisse & de la la poictrine de la constellation qu'ils nomment Cassiopée. Du commencement il égaloit en grandeur la Planete de Jupiter : mais il diminua peu à peu, & disparut tout-à-fait au bout de 18. mois. Les Huguenots interpreterent cette merveille en leur faveur, & quelqu'un de leurs Poëtes osa dire que c'estoit l'Astre de l'apotheose de l'Admiral.

Dés l'heure qu'il parut il se descouvrit en France une nouvelle & tout-à-fait estrange maladie, qui de dix ans en dix ans, a tousjours redoublé sa violence, causant d'horribles contortions, & disloquant toutes les jointures, jusqu'à l'an 1606. qu'elle a commencé d'estre moins connuë & moins cruelle qu'auparavant. On la nomma le mal Bilieux & la colique de Poitou, *parce qu'elle regnoit principalement en ce pays-là.*

Les trois armées destinées contre les Huguenots 1573.
firent peu d'effet. La Chastre ayant mal reüssi dans les attaques de Sancerre, au bout de trois mois convertit le siege en blocus. Danville au lieu de prendre Nismes, comme le souhaittoient les villes de Lyon & de Toulouze qui payoient son armée, s'attacha à la petite ville de Sousmieres, soit à dessein de ne pas reüssir, soit autrement : car il sçavoit bien qu'on avoit comploté la ruine de sa Maison, & il avoit aussi peu de confiance au Conseil du Roy qu'on en avoit en luy. Il ruina donc son armée là devant, & leva le siege aprés y avoir perdu 2000. hommes, & Henry de Foix Comte de Candale qui fut tué à un assaut. Ce Seigneur avoit espousé sa sœur, & luy avoit amené 1200. Gascons. Villars & la Valette nettoyerent la Gascongne de quelques petites Places : mais ne purent prendre Cossade, & furent contraints de licentier leurs troupes, qui vivoient avec tant de licence, que les Communes se soulevoient pour leur courir sus.

Les

Les plus grands efforts se faisoient au siege de la Rochelle : Strossy & Biron l'avoient investie dés l'année precedente, toutes les forces du Royaume y estoient arrivées, & Monsieur luy-mesme y estant venu au mois de Fevrier, y avoit amené tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus brave à la Cour, le Duc d'Alençon son frere, le Duc de Montpensier, tous les Guises, le Duc de Nevers, & mesme le Roy de Navarre, le Prince de Condé & le Mareschal de Cossé, de peur qu'ils ne remuassent ailleurs quelque chose en faveur des Huguenots. Aprés plusieurs conferences inutiles, aprés que la Nouë, n'ayant pû persuader aux Rochelois de se soumettre, fut sorty de la ville, & qu'en la place ils eurent eslû six Capitaines, Monsieur commença de s'expliquer par la bouche des canons; il en avoit quatre-vingts en baterie.

en Fevrier & suivans.

On vit en ce siege plus qu'en aucun autre de ces derniers Siecles, qu'il n'est rien que la persuasion de la liberté & de la Religion ne surmonte, & rien qui la puisse surmonter. Il dura huit mois, à compter dés le blocus que le Baron de la Garde y avoit mis un mois aprés la S. Barthelemy; la ville souffrit pendant ce temps trente-cinq mille coups de canon, neuf grands assauts, plus de vingt autres moindres, prés de soixante-dix mines, de tres-frequentes conspirations, tant de la part des riches qui craignoient de perdre leurs biens, que de celle des Gentils-hommes, qui entretiennent tousjours des secrets attachements à la Cour, & ne s'en esloignent que pour s'y faire rappeller aux despens du party où ils sont entrez.

Le peuple travailloit avec tant d'ardeur, qu'il avoit eslevé double terrasse & creusé un profond retranchement à l'endroit que l'on batoit, plustost que la bresche n'estoit faite; Avec cela ce n'estoient

que

que ſorties de leurs gens de guerre, les femmes ſe meſloient par tout avec les hommes, les unes pour combattre, les autres pour leur porter des rafraîchiſſements, relever & penſer les bleſſez, & recueillir les deſpouïlles, les autres pour jetter ſur les aſſaillants des chauderonnées d'huile & d'eau bouïllante, du goudron, des cercles, & des faſcines poiſſées, des poutres, des briques, & des pierres.

Le courage ne leur manqua pas, quoy que le ſecours d'Angleterre que Montgommery leur devoit amener, leur euſt manqué. Aprés avoir eſté attendu juſqu'à la my-Mars, il parut à Chef de Baye, mais fort petit, dautant que le Mareſchal de Rais, tant par les intrigues qu'il fit en Angleterre, que par les penſions que le Roy donnoit aux Conſeillers de la Reyne Elizabeth, avoit empeſché adroitement qu'il n'en puſt tirer l'aſſiſtance qu'il s'eſtoit promiſe. Ayant donc trouvé que l'élite de l'armée des aſſiegeants s'eſtoit jettée dans les vaiſſeaux du Roy, & que le Canal eſtoit bouché par une eſtacade qui ne ſe pouvoit ſurmonter qu'en haute marée, il leva l'ancre & alla s'emparer de Belle-Iſle. Mais comme il eut appris que le Comte de Rais venoit à luy avec douze vaiſſeaux, il la quitta aprés l'avoir pillée & ſe retira dans celle de Wiſt.

Au reſte le Comte de Rais, ſous pretexte que Belle-Iſle avoit beſoin d'un Seigneur pour la deffendre, obtint que le Roy par ſon authorité Souveraine, la fit diſtraire du domaine de l'Abbaye de Saincte Croix de Quimperlay, & l'erigea en Marquiſat pour luy en faire don.

Durant tout le ſiege de la Rochelle, ceux de dedans joüirent d'une parfaite ſanté, ils avoient eſtably un tres-bon ordre à la diſtribution des vi-

vivres, de sorte qu'ils en avoient encore pour deux mois quand ils furent délivrez; Car encore qu'ils fussent peu fournis de bleds, ils avoient neantmoins quantité de chairs & de poissons salez, & la mer se rendant secourable à cette ville, dont elle a tousjours esté comme la mere nourrice, luy jettoit sur les vases une extraordinaire abondance de coquillages pour la nourriture des pauvres. Au contraire les assiegeans estoient travaillez de toutes sortes d'incommoditez, la faute de police, & la desolation des pays d'alentour, avoient causé dans leur camp une extrême necessité de vivres & de fourrage, & une infection insupportable, puis des maladies frequentes & contagieuses.

Le comble de tous ces maux estoit la division generale qui tenoit l'armée Royale en des troubles continuelles, & toute preste à se couper la gorge comme les soldats de Cadmus. Il y avoit de trois sortes de gens, de *Malcontents*, les Gentilshommes l'estoient presque tous de la Reyne Mere qui gouvernoit tout par la main de deux ou trois estrangers, avares, superbes & sans foy; *de Fidelles*, c'est-à-dire de Huguenots qui n'avoient point quitté leur Religion, mais pour sauver la ruine de leurs Maisons ou pour des interests de Cour, avoient suivy Monsieur; & *des Nouveaux*, que la crainte des massacres avoit forcez d'aller à la Messe, quoy qu'ils n'y creussent pas.

De quelques-uns de tous ces gens s'estoit fait un party qu'ils nommoient *les Politiques* : lesquels estoient convenus ensemble que sans parler autrement de la Religion, ils demanderoient la reformation de l'Estat, & l'expulsion des Estrangers. Entre les Catholiques, les Montmorencis, Biron & Cossé en estoient les principaux Chefs : il s'estoit formé plus d'un an devant la Sainct Barthelemy.

Le

Le Duc d'Alençon Prince ambitieux & inquiet, mesprisé pour sa petite taille & sa mauvaise mine, avoit fort desiré d'y entrer, & ayant pris dés son jeune âge quelque teinture de la nouvelle Religion par ceux qui l'avoient instruit, s'estoit estroitement lié d'amitié avec l'Admiral, croyant par ce moyen former un party avec lequel il pust égaler le credit du Duc d'Anjou, & se faire donner part aux affaires; A quoy il estoit pousſé par l'ambition de ses favorits, & par le despit de sa sœur Marguerite, outrée de ce que le Duc d'Anjou l'avoit mesprisée aprés l'avoir ardemment cherie.

Diverses considerations de jalousie, de deffiance, de crainte, avoient retenu le Roy de Navarre & le Prince de Condé de se joindre avec luy tandis qu'ils furent à la Cour : mais ils s'en approcherent plus hardiment quand ils se virent dans le camp. Henry de la Tour Vicomte de Turenne, alors encore Catholique & desja fort adroit, quoy que bien jeune, fut l'entremeteur de leur association. Comme c'estoient toutes jeunes testes bouïllantes & inconsiderées, il se proposa parmy eux divers desseins aussi estranges que temeraires. Le Roy en ayant eu quelque avis, donna ordre à Pinard Secretaire d'Estat, d'enjoindre au Duc de ne point abandonner le camp sous peine d'encourir son indignation: Le Duc l'ayant renvoyé sans response, parce qu'il ne voulut pas luy monstrer son Ordre, le Conseil du Roy en prit tellement l'alarme, que le Roy apprehendant quelque dangereuse surprise; escrivit au Duc d'Anjou de se haster de prendre la Rochelle, parce qu'il avoit besoin de ses troupes auprés de sa personne. Ce fut la cause qu'il fit donner tant d'assauts mal à propos & qu'il perdit tant de monde.

Or comme l'un & l'autre estoient dans un

extrême embarras, arriverent les nouvelles de Pologne qui leur ouvrirent une porte pour en ſortir avec honneur. L'Eveſque de Valence avoit diſpoſé les affections des Polonois, par le moyen de Balagny ſon fils naturel, dés avant la mort du Roy Sigiſmond, le dernier Prince de la Maiſon des Jagellons. Lors qu'il fut mort, ce qui advint le 7e de Juillet de l'an 1572. il y alla luy-meſme, & partit de Paris le 17e du mois d'Aouſt enſuivant. La Reyne Mere ny le Duc d'Anjou n'apprehendoient rien tant que le ſuccés de cette élection; Au meſme temps qu'ils feignoient d'y employer toute la puiſſance du Roy, ils la traverſoient ſous-main par de ſourdes menées : neantmoins l'Eveſque ayant plus d'eſgard au commandement du Roy & à ſon honneur propre, qu'aux fantaiſies d'une femme, negocia ſi bien l'affaire qu'elle reüſſit. Le Duc d'Anjou fut eſlû Roy : mais comme les Chefs des deux factions d'entre les quatre qu'il y avoit, eſtoient Calviniſtes, ils obligerent les Ambaſſadeurs François à leur promettre pluſieurs conditions en faveur de cette Religion; particulierement qu'on laiſſeroit en liberté toutes les Places qui étoient aſſiegées.

en Juin. Aux nouvelles de cette élection & de la prochaine arrivée des Ambaſſadeurs Polonois qui venoient querir leur nouveau Roy, le Duc d'Anjou fit donner encore quelques aſſauts, puis renouvella les pourparlers de l'accommodement. Les Rochelois refuſerent d'y entendre ſi toutes les autres villes du party n'y eſtoient compriſes, & il leur falut accorder ce poinct, horſmis pour Sancerre, dont on attendoit la priſe d'heure en heure. Les Articles en furent tous reſolus le 25e de Juin, la ratification en fut apportée quelques jours aprés avec un Edit de Pacification qui eſtoit beaucoup plus re-

reſtreint que les precedents ; car il accordoit ſeulement la liberté de conſcience, & non pas l'exercice public, horſmis aux villes de la Rochelle, Niſmes & Montauban.

Il ne fut pas en leur pouvoir d'obtenir le meſme avantage pour Sancerre : le Roy ſous couleur qu'elle eſtoit à un Seigneur particulier, aux droits duquel il ne pouvoit prejudicier, refuſa de luy accorder autre choſe que la liberté des mariages & des bapteſmes. Ainſi bien que depuis quatre mois la diſette de vivres y fuſt accrue de jour en jour juſqu'à une horrible extrémité, elle ſe reſolut à perir pluſtoſt que de n'avoir pas les meſmes conditions que les autres. On y mangea les beſtes les plus immondes, les herbes dont les beſtes meſme ne mangent point, les cuirs, les parchemins ; & pour tout dire, on y ſurprit un pere & une mere mangeant leur propre fille qui eſtoit morte de faim. Comme ils eſtoient en ce pitoyable eſtat ſans vouloir parler de ſe rendre, les Ambaſſadeurs de Pologne qui arriverent au commencement du mois d'Aouſt, leur firent donner compoſition : mais ils n'eurent pas d'autres avantages pour leur Religion que le general. Tellement que la mort enragée de deux mille malheureux, ne leur ſervit qu'à ſignaler dans tous les Siecles à venir leur trop longue & funeſte opiniaſtreté.

Dans le Traitté de la Rochelle, il avoit eſté ſti- 1573.
pulé que les Rochelois ſupplieroient le Duc d'Anjou d'entrer dans leur ville : mais qu'il n'y entreroit pas. Ainſi aprés que les principaux furent ſortis pour l'en prier, il licentia ſon armée & monta ſur ſes galeres, viſita les Iſles prochaines, de là deſcendit à Nantes & s'en revint à la Cour, eſtant receu par tout en qualité de Roy. Voilà comme finit ce fameux ſiege, où le Roy perdit 12000. hom-

mes & grand nombre de perſonnes de marque, dont le plus ſignalé eſtoit Claude Duc d'Aumale qui fut tué d'un coup de canon.

en Juillet, & ſuivans.

Les Ambaſſadeurs de Pologne qui eſtoient au nombre de douze, & avoient pour Chef l'Eveſque de Poſna, arriverent à Mets le 25e de Juillet, firent leur entrée ſolemnelle à Paris le 3e de Septembre, & le 10e la lecture du Decret de l'Election dans la grand' Sale du Palais. Le Roy y eſtoit ſur un eſchaffaut reveſtu de ſes ornements Royaux & accompagné des Princes & des Grands de ſa Cour. Le Decret tiré d'une caſſette d'argent, cacheté de cent dix ſeaux des Prelats Palatins & Caſtelans du Royaume, fut ouvert & leû à haute voix par un des Ambaſſadeurs. Le Roy les ayant remerciez fort civilement ſe leva de ſon ſiege & alla embraſſer le Roy de Pologne ſon frere; les autres Princes & Seigneurs furent en ſuite luy faire la reverence; Il baiſa le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, & traitta les autres avec plus ou moins d'honneur ſelon leur qualité.

Je ne diray rien des feſtins & des balets dont la Reyne Mere les regala: ce ſont des avortons du luxe & de la prodigalité dont la memoire ne doit pas durer plus longtemps, que la fumée des viandes & le ſon des violons. Le Roy de Pologne fit ſon entrée dans Paris par la porte Sainct Antoine avec pareille magnificence. On y prit à mauvais augure que ſes Herauts euſſent mal blaſonné les armes de ſon nouveau Royaume.

Ces ceremonies achevées le Roy Charles qui avoit pris une forte reſolution de regner & de retirer à luy l'autorité qu'il avoit imprudemment commiſe à ſon frere, haſtoit ſon départ avec une extrême impatience; chaque heure luy ſembloit une année: mais plus il le preſſoit plus l'autre cherchoit

des

des sujets de retardement. Ce n'estoit pas seulement les delices de la Cour, la tendresse de sa mere, l'autorité presque Royale que luy donnoit le Commandement Generalissime des armées, & l'esperance de succeder à la Couronne, qui luy paroissoit tousjours prochaine, parce que le Roy n'avoit point d'enfans, qui le retenoient en France; le violent amour qu'il avoit pour la Princesse de Condé, estoit une attache plus forte que tout cela. Le Duc de Guise qui en avoit espousé la sœur, le flatoit & le servoit, quoy qu'inutilement, dans cette passion, & par là il s'estoit tellement acquis les bonnes graces de ce Prince, qu'il n'eust sceu vivre un moment sans luy.

Sept ou huit jours s'estoient passez sans que le Roy de Pologne partist, quoy que tout son équipage fust chargé. Le Roy s'en prit à la Reyne, & luy dit en jurant qu'il faloit que l'un des deux sortist du Royaume: mais le Duc de Guise le retenoit tousjours par l'espoir d'une prochaine jouissance, & luy offroit 50000. hommes pour se deffendre de la colere de son frere. Au bout de trois jours, le Roy croyant que la Reyne Mere estoit cause de ce retardement, & que cela couvoit quelque dangereuse conspiration, luy fit fermer au nez la porte de son cabinet, & resolut de prevenir leurs desseins par d'autres qui sans doute eussent esté fort tragiques. 1573. en Septembre.

Le peril estoit visible pour elle & pour son fils, & neantmoins elle eut bien de la peine à le resoudre à partir. Le Roy le voulut conduire jusques sur les frontieres, plustost pour empescher qu'il ne se cantonnast en quelque Province, que par affection. Il ne put pas l'accompagner si loin qu'il eust desiré, & fut contraint de s'arrester à Vitry en Partois: car peu de jours aprés les menaces

qu'il avoit faites à la Reyne Mere, il avoit eſté ſaiſi d'une fiévre lente & maligne, qui luy cauſoit de grands eſtourdiſſements, & des maux de cœur à chaque moment.

La Reyne Mere avec le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, le conduiſit juſqu'à Blamont en Lorraine. En cét endroit la mere & le fils prenant congé l'un de l'autre, entre les embraſſements, les larmes & les ſanglots, elle laiſſa imprudemment eſchaper ces paroles, *Allez mon fils, vous n'y demeurerez pas long temps;* leſquelles eſtant entenduës de pluſieurs & tout auſſi-toſt divulguées, augmenterent fort les ſiniſtres ſoupçons qu'on avoit de la maladie du Roy, quoy que d'autres l'attribuaſſent à ſon temperament qui eſtoit de bile bruſlée, & aux violents exercices qu'il faiſoit de courir à la chaſſe, de piquer de grands chevaux, de jouër à la paulme cinq ou ſix heures durant, de forger & battre le fer à tour de bras: Ce qui luy avoit tellement eſchauffé le ſang, qu'il dormoit tres-peu, & avoit quelquefois des accez du mal dont Charles VI. avoit eſté atteint.

en Octobre.

Le Roy Henry au partir de Blamont ayant traverſé toute l'Alemagne, arriva à Miezrich premiere ville de la Pologne, ſur la fin du mois de Janvier. Il avoit à ſa ſuite les Ducs de Nevers & du Mayne, le Marquis d'Elbœuf, le Comte de Rais, depuis peu fait Mareſchal de France, Roger de Sainct Lary Bellegarde, dix ou douze autres Seigneurs de marque, & plus de 500. Gentilshommes des plus braves, outre cela pluſieurs gents de robe, entre autres Bellievre Ambaſſadeur de France prés de luy, Vincent Lauré Nonce Apoſtolique, & Pibrac Advocat du Roy au Parlement de Paris.

Tous les Princes ſur les terres deſquels il paſſa, s'efforcerent de luy rendre les honneurs qui étoient deus

deus à sa naissance & à sa dignité : il n'y eut que Frederic Comte Palatin du Rhin, qui le traita d'une autre maniere. Ce Prince l'un des plus graves de son temps, desirant faire connoistre à ce jeune Roy & à son Conseil sanguinaire, l'injustice des massacres, le receut d'une maniere peu obligeante, & prit plaisir à le mettre dans des apprehensions d'une terrible revanche.

Du commencement cét air noble & majestueux qui paroissoit à l'exterieur dans toutes ses actions, & la profusion qu'il faisoit à toutes mains, le firent aymer passionnément de la Noblesse & presque adorer des peuples: mais bien-tost les inquietudes de son esprit que luy causoient les fumées de la rate, l'ennuy de ne point recevoir assez tost les nouvelles qu'il attendoit de France, le desgoust des mœurs & des esprits de ce pays-là, le rendirent fascheux à soy-mesme & à ses sujets. Il cherchoit la solitude dans son cabinet, ne se communiquoit qu'à ses favorits, estoit morne & taciturne : mais ce qui aggrava le plus ses ennuys ce fut la proposition que le Senat luy fit, d'espouser Anne sœur du deffunct Roy, laide & vieille, dont l'aspect desagreable allumoit plus fort en son ame le feu qu'il avoit emporté de Paris pour la Princesse de Condé.

Il y avoit quelque apparence que son départ de France contribuëroit à produire le calme dans l'Estat ; Que les craintes des Huguenots qui le redoutoient luy & ses favorits, cessant, leurs esmotions cesseroient aussi ; Que la Reyne Mere n'ayant plus sur qui s'appuyer seroit contrainte d'obeïr à son tour, & que ses Italiens qui excitoient la hayne publique, & pervertissoient les justes & anciennes Loix du Gouvernement pour introduire une nouvelle & tyrannique domination, n'auroient plus

aucun credit. Mais au contraire les Huguenots s'en croyant plus forts, n'avoient point posé les armes en Languedoc, & s'estant confirmez dans l'Assemblée de Millaud, puis encore dans celles de Montauban & de Nismes, ils faisoient des demandes plus audacieuses que s'ils eussent encore eu leur Admiral à la teste de 30000. hommes de guerre; Et d'ailleurs le Duc d'Alençon & les Politiques croyant estre demeurez maistres de la place par l'esloignement du Duc d'Anjou, vouloient disposer des choses à leur fantaisie.

Le Duc d'Alençon capable d'embrasser toutes sortes d'entrepriſes ſans raiſon, & de les abandonner auſſi legerement, s'en figuroit pluſieurs dans l'eſprit : mais deux entre autres, l'une de prendre la Lieutenance de la guerre des Pays-Bas contre l'Eſpagnol, & le Roy euſt eſté bien aiſe de l'envoyer là pour ſe deffaire de cette humeur brouïllonne & inquiete; l'autre de demander la Lieutenance Generale comme l'avoit euë le Duc d'Anjou. Le Mareſchal de Montmorency fut d'avis qu'il s'en tinſt à cette derniere, & la demanda hautement pour luy, avec des raiſons ſi puiſſantes, que le Roy trouva bon de la luy accorder.

1574. en Janvier. & ſuivans. Mais la Reyne Mere qui n'eſperoit pas de ce fils plus de reconnoiſſance & plus de reſpect qu'elle luy avoit témoigné d'affection, qui d'ailleurs craignoit qu'il ne luy oſtaſt l'autorité, & que la mort du Roy advenant, il ne fermaſt l'entrée du Royaume à ſon cher fils le Duc d'Anjou, penſoit à rompre ce coup, & demandoit la Lieutenance pour le Duc de Lorraine qui avoit eſpouſé la plus cherie de ſes filles. Or comme elle vit que le Roy l'avoit promiſe au Duc d'Alençon, elle ſceut ſi bien tourner l'affaire qu'au lieu de patentes, il ne luy donna qu'une déclaration de bouche, & des

des lettres de cachet à quelques Gouverneurs, teſmoignant bien par là qu'il vouloit retirer ſa parole, comme il fit bien-toſt aprés, & donna ce titre eminent au Duc de Lorraine.

Cependant le Duc d'Alençon avoit contracté une liaiſon tres-particuliere avec les Huguenots, & leur avoit promis de les prendre ſous ſa protection. Le Roy de Navarre & le Prince de Condé eſtoient entrez dans cette Ligue ; les Politiques Catholiques s'y eſtoient joints, Toré & le Vicomte de Turenne en menoient les intrigues, & tous enſemble demandoient les Eſtats Generaux. La Reyne Mere, afin de les amuſer, avoit aſſigné une aſſemblée des Notables à Compiegne pour déliberer s'il eſtoit expedient de les tenir ; Et comme ils virent qu'ils ne pouvoient eſtre les plus forts à la Cour ils reſolurent de ſe retirer à Sedan, où le Duc de Bouïllon avoit promis de les recevoir.

Les Huguenots ſe promettoient de ſi grands avantages du Duc d'Alençon, qu'ils avoient reſolu de prendre les armes par tout le Royaume aux derniers jours du Carnaval, la Rochelle meſme s'eſtoit laiſſée emporter à ce torrent, & avoit pour cet effet eſlû la Nouë pour ſon General. Celuy-ci ſurprit la nuict d'entre le Mardy gras & le Mercredy des Cendres, Meſle & Luſignan par eſcalade, comme Giron de Beſſay qui avoit amené 1200. hommes de Bearn, p[illegible] Fontenay, & le Seigneur de la Caſe en Saintonge, Royan, Talmont, & quatre ou cinq autres petites Places. En Daufiné Montbrun s'empara de Loriol & de Livron leſquels il repara. En Normandie Coulombiers & quelques Gentilshommes du pays, ſur l'eſperance d'un plus grand trouble à la Cour & d'avoir bientoſt le Duc d'Alençon avec eux, s'emparerent de Sainct Lo. Montgommery, qui eſtant hay en France & mal

1574. en Mars, & en Avril.

mal venu en Angleterre, se tenoit clos & couvert aux Isles de Gersay & Grenesey, se rangea avec eux, prit Carentan & Valognes, & mit tout le pays d'alentour à contribution.

Au mesme jour 10e de Mars que la Nouë avoit fait resoudre la prise des armes par les Huguenots, il avoit aussi esté resolu que Jean de Chaumont Guitry s'approcheroit de Sainct Germain en Laye avec le plus de cavalerie qu'il pourroit assembler secretement, pour recueillir & emmener le Duc d'Alençon & les deux Princes. Mais il arriva, on ne sçait par la faute de qui, que Guitry anticipa l'assignation de dix jours, de sorte que le Duc d'Alençon timide & irresolu, ne se put pas determiner en si peu de temps à sortir de la Cour, & la Mole son favory voyant qu'un si grand dessein ne pourroit pas estre longtemps secret, l'alla descouvrir à la Reyne Mere. Sur la minuict voilà l'alarme dans toute la Cour: le Roy envoye querir le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, le premier dit tout sans se soucier de mettre en peine ceux qu'il avoit employez: l'autre n'embarrassa ny luy ny ses amis. On publie qu'il y a dessein sur la personne du Roy; les gents de robe particulierement, & les femmes se sauvent à Paris toute la nuict, & la Reyne mesme pour rendre les Princes plus odieux, s'enfuit fort en desordre: toutefois le Roy n'en partit que le lendemain & s'en alla loger au Bois de Vincennes, où il mena le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, non pas encore comme prisonniers, mais soigneusement observez.

Ainsi les Huguenots se trouverent bien loing de leur compte; Et d'ailleurs un mois aprés on fit marcher trois armées pour les destruire dans les provinces de Normandie, de Poitou, & de Languedoc. Matignon commandoit la premiere, le Duc

de

de Montpenſier la ſeconde, le Prince Daufin ſon fils la troiſieſme. Montpenſier ſe morfondit devant Fontenay : mais Matignon inveſtit Montgommery dans Sainct Lo, d'où s'eſtant eſchapé il le pourſuivit & l'aſſiegea dans Donfront ſi eſtroitement qu'il le contraignit de ſe rendre, luy donnant aſſûrance de la vie pour tous ſes gens, mais ſeulement des paroles vagues & ambiguës pour ſa perſonne. Cela arriva quatre ou cinq jours avant la mort du Roy.

Delà Matignon retourna au ſiege de Sainct Lo, le menant avec luy pour perſuader Coulombiers qui eſtoit dedans à ſe rendre : mais l'autre le traitta de laſche, & ſe mit courageuſement ſur la breſche, & ſes deux fils à ſes deux coſtez âgez ſeulement de 14. à 15. ans, chacun un javelot à la main, pour ſacrifier, diſoit-il, tout ſon ſang à la verité Evangelique. Il y mourut l'eſpée à la main : le hazard ou la pitié ſauva la vie à ſes fils ; Guitry enſuite faiſant ceder ſon courage à ſa prudence, rendit Carentan, & Lorges fils de Montgommery y fut retenu priſonnier, mais il ſe ſauva par la faveur d'un des principaux Chefs des Catholiques.

Quant au Languedoc, la Reyne Mere qui en vouloit plus à Danville qu'aux Huguenots meſme, avoit comploté de ſe deffaire de ce Seigneur, par le moyen de Jacques de Cruſſol Duc d'Uzés ſon enhemy capital, avant que de commencer la guerre en ce pays-là. Quelques lettres interceptées l'en ayant adverty, il aviſa à ſe rendre maiſtre de la province, mais il y proceda avec tant de longueurs qu'il ne pût ſe ſaiſir que de Montpellier, Lunel, Beaucaire, & Pezenas. Il n'en fut pas moins noté pour cela à la Cour : Martinengue fit voir à la province les ordres du Roy qui le démettoient de ſon Gouvernement, & deffendoient

aux peuples de le reconnoiſtre, & aux gens de guerre Corſes de luy obeïr.

1574. en Avril. Au printemps que les humeurs bouïllonnent, le mal du Roy qui avoit eſté comme aſſoupy durant l'hyver, ſe réveilla & fit connoiſtre à la Reyne qu'il eſtoit temps qu'elle ſe ſaiſiſt de ceux qui pouvoient troubler ſa Regence : particulierement des Mareſchaux de Montmorency & de Coſſé. Pour cette fin elle fit donner commiſſion à Chriſtophle de Thou Premier Preſident, & à Pierre Hennequin auſſi Preſident, d'informer en diligence de la conſpiration de Sainct Germain, afin de les y envelopper.

La Mole favory du Duc d'Alençon & le Comte de Coconas Italien qu'il avoit depuis peu introduit dans la confidence de ce Prince, furent arreſtez. Le premier nia tout : l'autre flaté du vain eſpoir d'avoir ſa grace & avec cela une grande recompenſe, en dit beaucoup plus qu'il n'en ſçavoit. Le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre furent auſſi interrogez: le premier reſpondit en criminel laſchement & en tremblant; l'autre en accuſateur pluſtoſt qu'en accuſé, avec des reproches qui firent perdre contenance à la Reyne Mere.

On avoit trouvé chez la Mole une image de cire, qu'un Coſme Rugier Florentin & grand Charlatan, luy avoit accommodée pour charmer une Damoiſelle dont il eſtoit amoureux. La Reyne Mere vouloit qu'on creuſt qu'elle avoit eſté faite pour dévoüer le Roy ; il le nia tousjours fortement : mais il ne laiſſa pas d'avoir le col couppé, & Coconas avec luy. On dit que deux Princeſſes qui en eſtoient amoureuſes firent dérober leurs teſtes & les embaumerent pour les garder; Un autre de leurs complices fut rompu ſur la roüe, & Rugier envoyé aux galeres. La Reyne Mere fort credule

credule en matiere de Devins & de Sorciers, l'en tira quelque temps aprés pour s'en servir.

Les Mareschaux de Montmorency & de Cossé avoient esté fort chargez par ces malheureux lors qu'on les mit à la torture ; neantmoins la presomption de leur innocence les aveugla si fort, qu'ils se rendirent aussi-tost à la Cour pour se justifier, ne considerant pas que l'on est tousjours coupable quand on est entre les mains de ses ennemis, & qu'en ces rencontres l'imprudence est le plus mortel de tous les crimes. Aussi furent-ils arrestez & menez à la Bastille, les Parisiens en tesmoignant une si grande joye, qu'ils les receurent avec des huées, & fournirent huit cents hommes pour les garder. Il y avoit aussi ordre d'arrester le Prince de Condé qui estoit à Amiens dans son Gouvernement de Picardie : mais il sortit travesty de la ville, & ayant accueilly en chemin Toré l'un des freres du Mareschal de Montmorency, se sauva à Strasbourg, où il abjura la Religion Catholique en plein Temple, & reprit la Protestante. 1574. en Mars, & Avril.

Le Roy Charles depuis le siege de la Rochelle qu'il avoit pris en main le gouvernement de ses affaires, se monstra fort affectionné au soulagement de ses peuples, & malgré le conseil de ceux qui pretextoient l'oppression publique de la necessité, il les deschargea cette année d'un tiers des Tailles, & ne garda auprés de luy que trois Compagnies du Regiment des Gardes. Il avoit resolu de chasser de la Cour les conseillers des massacres, quoy que d'ailleurs il hayst mortellement les Huguenots, de laisser l'administration de la Justice à ses Parlements, celle des armes aux Mareschaux, & de se reserver à luy seul celle de l'Estat, d'abbaisser les Maisons de Guise & de Montmorency, & de quitter tous les vains divertissements de la chasse,

du jeu, & des femmes, pour s'appliquer à ſes affaires, & dans ſes heures de relaſche à l'eſtude des plus belles Sciences, comme avoit fait le grand Roy François ſon ayeul.

Il ſeroit à ſoûhaiter que les Souverains ſe piquaſſent auſſi-bien d'accomplir les beaux projets que leurs Predeceſſeurs font en mourant, comme ils ſe piquent de recueillir leur autorité & de l'amplifier. C'eſtoit en vain que Charles faiſoit tous ceux-là, il ſe conſumoit à petit feu & fondoit à veuë d'œil; à la fin la violence du mal l'abatit au lit dans le Bois de Vincennes le 8e jour de May. La Reyne Mere pour couvrir de quelque titre legitime la violence avec quoy elle s'eſtoit emparée du Gouvernement, travailloit à ſe faire laiſſer la Regence. Tant qu'il eut encore quelque vigueur il ne voulut luy donner autre choſe que des Lettres aux Gouverneurs des Provinces, qui portoient que durant ſa maladie, & au cas que Dieu diſpoſaſt de luy, il vouloit qu'ils luy obeïſſent en tout en attendant le retour du Roy de Pologne : mais quand il fut à l'extremité, dans un eſtat où tout eſt indifferent à celuy qui part du monde, elle ſe fit dépeſcher d'autres Lettres qui l'eſtabliſſoient Regente, l'obligea de déclarer aux deux Princes que telle eſtoit ſa volonté, & conduiſit ſi bien les affaires, que le Parlement & l'Hoſtel de Ville de Paris, deputerent vers elle pour la prier d'accepter la Regence.

1574. en May. La nature fit d'eſtranges efforts pendant les deux dernieres ſemaines de la vie de ce Roy, il treſſailloit & ſe roidiſſoit avec une extrême violence, il s'agitoit & ſe remuoit ſans ceſſe, le ſang luy rejailliſſoit par les pores & par tous les conduits de ſon corps. Aprés avoir longtemps ſouffert, il tomba dans une extrême foibleſſe & rendit l'ame entre

les

les trois & quatre heures d'aprés midy du 30. de May jour de Pentecoſte. Il avoit veſcu 25. ans moins trente & un jour, & porté la Couronne treize ans & demy cinq jours moins.

Il eſtoit de belle taille, mais un peu courbé, portoit la teſte de travers, avoit la veuë rude & trenchante, le nez aquilin, la couleur paſle & plombée, le poil noir, le col un peu long, la poitrine élevée, tout le corps bien formé, à la reſerve des jambes qu'il avoit un peu groſſes. Il ſe picquoit d'une profonde diſſimulation, & de connoiſtre les perſonnes à la phyſionomie. Il avoit naturellement le courage haut, l'eſprit vif & clairvoyant, le jugement ſubtil, la memoire fort prompte, une activité incroyable, une expreſſion heureuſe & energique, enfin beaucoup de qualitez dignes du commandement, ſi l'on n'euſt pas corrompu ces nobles ſemences par une mauvaiſe education.

Ceux qui l'avoient gouverné luy avoient imprimé une tres-mauvaiſe habitude de jurer qu'il tourna en langage ordinaire, ils luy avoient auſſi appris à rabrouër les Grands & le Parlement : s'il euſt veſcu, ils euſſent eux-meſmes reſſenty l'effet de leurs belles leçons. Pour le deſtourner de l'application de ſes affaires, ils luy avoient fait aymer la chaſſe, la muſique, & la poëſie, & avoient taſché de le jetter dans la desbauche du vin & des femmes : mais une fois s'eſtant apperceu que le vin luy avoit troublé la raiſon juſqu'à luy faire commettre des violences il s'en abſtint tout le reſte de ſa vie ; Et pour lès femmes, s'eſtant mal trouvé de quelqu'une de celles de ſa mere, il les prit en averſion & ne s'y attacha guere.

Il faiſoit des vers aſſez paſſables pour ce temps-là & tenoit ſouvent academie avec cinq ou ſix Poëtes ; on croit qu'il euſt quitté ces amuſements pour

des

des connoissances plus solides s'il eust vescu. Il aymoit si fort la chasse, qu'à la table & au lict, il luy prenoit souvent des saillies d'appeller ses chiens. Il composa un livre de la Venerie qu'il dicta à Villeroy.

Il n'eut point d'enfants de la Reyne Elizabeth d'Austriche sa femme, sinon une fille nommée Marie Elizabeth qui mourut l'an 1578. âgée de six ans. La mere, quelque temps aprés la mort de son mary, se retira à Prague en Boheme, où elle mourut l'an 1592. On rapporte pour eschantillon de sa bonté & de sa justice, qu'elle ne voulut jamais vendre les charges des terres qu'on luy avoit assignées pour son doüaire; Grande loüange en un pays où tout estoit venal, & que les bons François souhaiteroient pouvoir donner à leurs Princes naturels plûtost qu'à une Estrangere.

Le Roy Charles eut aussi un fils naturel de Marie Touchet, fille de Jean Touchet, Lieutenant Particulier au Presidial d'Orleans, & de Marie Mathy, laquelle il maria à François Balsac d'Entragues Gouverneur de cette ville-là. Ce fils né l'an 1572. porta le mesme nom que son pere, & fut premierement Grand Prieur de France, puis Comte d'Auvergne & de Lauraguais, & aprés Duc d'Angoulême & Comte de Pontieu.

Il erigea en Duchez & Pairies le Marquisat de Mayenne au pays du Mayne, pour Charles de Lorraine frere du Duc de Guise, le Comté de Pointieure en Bretagne pour Sebastien de Luxembourg, le Vicomté d'Uzés en Languedoc pour Antoine de Crussol; En simples Duchez le Vicomté de Toüars en Poitou pour Louïs de la Tremouille, & la Seigneurie de Roüanais pour Claude Gouffier-Boisy.

Les mesmes vices, de l'impudicité, du luxe, de l'im-

l'impieté, & des abominations magiques qui avoient regné sous Henry II. triompherent sous Charles IX. avec une licence effrenée; mais outre ces déreglements, la trahison, l'empoisonnement, & l'assassinat, devinrent si communs, que ce n'étoit plus qu'un jeu que de perdre ceux de la mort desquels on croyoit tirer quelque avantage. Je ne parle point de cette fureur meurtriere que la diversité des Religions avoit allumée dans les esprits des peuples de l'un & de l'autre party.

Avant ce Regne c'estoient les hommes, qui par leur exemple & par leurs persuasions, attiroient les femmes dans la galanterie: mais depuis que les amourettes firent la plus grande partie des intrigues & des mysteres d'Estat, c'estoient les femmes qui alloient au devant des hommes; Leurs maris leur laschoient la bride par complaisance & par interest, & d'ailleurs ceux qui aymoient le changement, trouvoient leur satisfaction dans cette liberté, qui au lieu d'une femme leur en donnoit cent.

Quant à la magie, on sçait que la Reyne Mere s'estoit gasté l'esprit par ses curiositez impies; Elle avoit accoustumé de porter sur elle des caracteres. On en garde encore qui sont marquez sur des parchemins fort deliez, qu'on croit estre de la peau d'un enfant mort-né. Les esprits vains & legers se portoient facilement à suivre ces exemples: un Prestre nommé des Eschéles qui fut executé en Greve pour avoir eu commerce avec les mauvais Démons, accusa douze cents personnes du mesme crime. Un Auteur le rapporte ainsi, je ne sçay s'il le faut croire, car ceux qui se sont une fois remplis l'imagination de ces creuses & noires fantaisies, croyent que tout est plein de Diables & de Sorciers.

INTERREGNE DE TROIS MOIS.

SI-toſt que le Roy Charles eut les yeux fermez, la Reyne Mere eſcrivit à tous les Gouverneurs qu'il l'avoit chargée de la Regence, & obligea meſme le Duc d'Alençon, tout captif qu'il eſtoit, d'en donner ſa déclaration : mais on s'eſtonna de ce que par un poſtcript, elle rendoit compte de la maladie dont le Roy eſtoit mort, diſant qu'elle le faiſoit ainſi pour oſter tout le ſcrupule qu'on en pourroit avoir conceu.

Le meſme jour elle dépeſcha un Courier en Pologne & le lendemain encore un autre pour en donner avis à ſon cher fils, & le prier inſtamment de revenir au pluſtoſt. Ceux du Prince de Condé les avoient prevenus, & donné l'alarme ſi chaude à Cracovie, que le Roy eſtant ſoigneuſement obſervé, il ſembloit qu'il ne puſt pas aiſément ſe deſrober à tant d'yeux qui veilloient ſur luy.

La Reyne Mere cependant n'avoit pas peu de peine à conſerver ſon autorité dans une extrême confuſion de toutes choſes, & dans une cruelle hayne de tout le monde. Ses ennemis ayant perdu le reſpect avec la crainte, la deſchiroient par d'outrageuſes ſatyres, les peuples parloient inſolemment de ſa conduite; Et ce murmure univerſel faiſoit voir que tout eſtoit preſt à ſe déchaiſner contre elle. Tous ces bruits neantmoins ne l'eſtonnoient guere, parce qu'elle avoit tous les Chefs des factions en ſon pouvoir; les Mareſchaux eſtoient ſoigneuſement gardez dans la Baſtille par des Compagnies Bourgeoiſes qui montoient en garde tous les jours; Et pour les deux Princes, elle les avoit tranſportez du Bois de Vincennes au Louvre,

Louvre, où elle ne s'en assûroit pas seulement par des gardes qui les observoient, & par des doubles grilles qu'elle avoit fait mettre aux fenestres de leurs appartements, mais aussi par les attraits de ses filles, dans la chambre desquelles ils avoient la liberté d'entrer à toute heure, & d'adoucir l'ennuy de leur captivité par ces douces chaisnes.

Matignon luy avoit à regret remis Montgommery entre les mains, le Parlement eut charge de luy faire son procés. La mort de Henry II. qu'elle affectoit de venger sur ce Seigneur, estoit un coup de malheur plustost qu'un crime, ce qu'il avoit fait dans les trois guerres civiles estoit aboly par les Edits de pacification; Ainsi on ne le pouvoit charger que de cette derniere prise des armes : neantmoins on ajousta dans son Arrest que c'estoit pour avoir arboré les enseignes d'Angleterre quand il vint pour secourir la Rochelle. Il fut condamné à estre traisné dans un tombereau à la Greve & d'y avoir la teste trenchée, sa posterité dégradée de Noblesse.

On luy donna la question fort cruelle pour sçavoir les complices de la pretenduë conspiration de l'Admiral : la douleur ne pût luy arracher de la bouche que des plaintes de ce qu'on violoit la foy qu'on luy avoit donnée. Il alla au supplice tout brisé de la torture : mais avec un visage serein & un esprit tranquille, & fit une fin qu'on pourroit louër dans une meilleure cause, & plaindre dans un homme qui auroit esté moins cruel. 1574. en Juin & suivans.

Ce grand exemple estoit plustost pour intimider les factieux de la Cour que les Huguenots, car aprés la Sainct Barthelemy rien n'estoit plus capable de les effrayer. La conjoncture leur estoit favorable : mais ils n'avoient point de Princes ny de personnes de qualité pour leur servir de Chefs.

Chefs, ils manquoient d'argent, & le peuple dans leurs grandes villes, comme Niſmes, Montauban, & la Rochelle, ne ſe fioit pas à la Nobleſſe. Auſſi à dire vray, la pluſpart des Gentilshommes cherchoient à ſe faire acheter, ſi on euſt voulu les payer à leur mot.

Elle n'avoit point trouvé à propos de les attaquer du coſté du Poitou ny de la Guyenne, parce qu'ils y eſtoient trop forts : mais elle noüa des negociations avec la Nouë & leurs autres Chefs, leſquelles aboutirent à une tréve pour les mois de Juillet & d'Aouſt. Durant ce temps-là ils eurent permiſſion de tenir à Millaud une Aſſemblée generale des Provinces de Guyenne, Daufiné, & Languedoc, pour aviſer aux moyens de traitter une Paix generale.

Gramont avoit eſté envoyé en Bearn pour le reduire à l'ancienne Religion. Comme il eſtoit dans le chaſteau de Hagetmau, où il aſſembloit la Nobleſſe, le jeune Baron d'Arros l'y ſurprit par un coup auſſi hardy qu'on ſe puiſſe imaginer. Ce Gentilhomme porté à une ſi deſeſperée entrepriſe par les exhortations de ſon pere, vieillard octuagenaire & aveugle, entra dans le chaſteau comme les autres Gentilshommes avec dix ou douze determinez, & lors qu'il vit ſon temps, il ſe mit à charger ſur tout ce qui ſe rencontra devant luy, tua, eſcarta, chaſſa des gents eſtonnez, & emmena Gramont priſonnier.

L'Armée du Prince Daufin eſtant entrée dans le Daufiné, une partie de ſon avantgarde luy fut enlevée au pont de Royans par Montbrun, lequel enſuite faillit une entrepriſe ſur Die. Le Prince Daufin avoit deſſein de nettoyer le pays de toutes les places que les Huguenots y tenoient, il en enleva deux ou trois, puis s'alla eſchoüer devant Livron, petite

petite bicoque ſituée ſur une coline dans le Dioceſe de Valence ; Il y mit le ſiege vers la my-Juin, & fut contraint de le lever un mois aprés.

On vit preſque en meſme temps paroiſtre deux Manifeſtes, l'un de Danville, dont l'irreſolution enfin ſe détermina par la crainte du peril & des embuſches que la Reyne Mere luy tendoit tous les jours, à faire union avec les Huguenots ; l'autre du Prince de Condé, qui s'eſtant rendu à Heidelberg, obtint facilement de l'Electeur Palatin, que Caſimir ſon fils puiſné luy feroit des levées de cavalerie & d'infanterie, moyennant de l'argent comptant ; ſans quoy ny la vertu, ny la Religion, ny l'addreſſe, ne peuvent rien en ce pays-là. 1574. en Juillet.

La nouvelle en ayant eſté apportée en France, encouragea merveilleuſement les Huguenots, & porta l'Aſſemblée de Millaud à l'eſlire pour leur Chef General, dont ils luy envoyerent la déclaration à Neufchaſtel en Suiſſe, dans laquelle ils n'oublioient pas de luy marquer qu'il ſeroit obligé de ſuivre les reglements de l'Aſſemblée, & de ne rien faire que de l'avis d'un Conſeil qu'elle luy donneroit.

La Nouë connut à ſon dam que ſa prudence s'eſtoit laiſſée tromper par le trop grand deſir de la Paix : car pendant la tréve le Duc de Montpenſier ayant refait ſon armée qui ſe groſſit des troupes de Normandie, penſa accabler les Rochelois. Il prit toutes les petites Places du Poitou, & enſuite la ville de Fontenay meſme durant un pourparler de capitulation. Ce coup eſtonna fort les Rochelois, parce que Fontenay eſtoit la clef de toutes les commoditez qu'ils tiroient du bas Poitou, & neantmoins il ne ſervit de rien non plus que les exhortations de la Nouë, pour les porter à faire des efforts neceſſaires pour leur conſervation, tant

ils

ils estoient agreablement flattez par la Reyne Mere d'une vaine esperance de paix.

Dans les autres provinces ils se deffendoient mieux. En Languedoc ils surprirent la ville de Castres, & en Agenois, quoy que tres-foibles, ils ne se laissèrent pas arracher les villes de Clairac & de Montflanquin, leur courage fortifiant ces Places, comme la division d'entre Cossé & la Valete, entre lesquels la Reyne Mere avoit partagé le Gouvernement de Guyenne, affoiblissoit l'armée des Catholiques.

Les Courièrs de la Reyne Mere arriverent en Pologne le 14. & le 15e de Juin. Le Roy Henry se mit au lit pour mieux tenir Conseil sur ce qu'il avoit à faire ; Il fut proposé deux avis, l'un de tromper les Polonnois, & de sortir au plustost de ce pays-là, suivant les lettres pressantes de la Reyne Mere ; l'autre de faire agréer son départ au Senat. Le dernier estoit le plus honneste, le premier sembla le plus seur. Le Roy aprés avoir disposé secretement toutes choses, se desroba la nuict du 18. au 19e de Juin, se rendit à Peizna premiere ville d'Austriche, & delà à Vienne.

en Juin.

Son évasion estant sceuë, les Polonnois coururent en foule à son Palais, une troupe de 400. chevaux piqua aprés luy, mais ne le sceut atteindre. Les François qui estoient demeurez à Cracovie furent en grand danger d'estre assommez, le Senat assemblé en fit arrester les principaux : neantmoins Charles Danzay que Henry avoit nommé pour son Ambassadeur en Danemarc, s'y estant trouvé, & ayant rendu raison d'un si prompt départ, appaisa la premiere furie. Puis avec les bons offices de quelques Palatins que le Roy avoit charmez par ses belles qualitez, il mania si bien ces esprits eschauffez, qu'ils luy renvoyerent son équipage & tous ses dome-

domestiques, le suppliant tres-humblement de vouloir revenir, dont il s'excusa sur les nouvelles qu'il disoit avoir euës, que le Prince de Condé estoit prest d'entrer dans la France avec une armée de trente mille Allemands.

Il passa six jours de temps à Vienne, l'Empereur l'y regala avec autant d'affection que de magnificence : il estoit bien-aise qu'il eust laissé la Couronne de Pologne à laquelle il aspiroit, & que la Maison de France perdist l'avantage qui la rendoit puissante de ce costé-là. On dit qu'il luy proposa le mariage de sa fille Isabelle veuve de Charles IX. & qu'il luy conseilla de faire entrer la paix avec luy dans son Royaume, luy remonstrant que c'estoit le seul moyen d'effacer des esprits l'horrible image des massacres, & d'en rejetter toute la faute sur le Conseil du feu Roy. Les deux fils de l'Empereur, sçavoir Rodolfe Roy des Romains, & l'Archiduc Ernest, le conduisirent jusqu'à la frontiere du Frioul ; Il voulut prendre cette route pour éviter les insultes de l'Electeur Palatin, & la veuë reprochante des autres Princes Protestants.

Tout ce que l'industrie & la magnificence se pût imaginer de plus beau & de plus obligeant, fut employé par les Venitiens pour honorer le plus grand Roy d'entre leurs Alliez. A toutes les villes de leurs terres il fut receu comme Souverain. Quatre Senateurs vestus de robes de velours rouge, l'accueillirent sur le bord du Golfe, luy presenterent autant de barques tapissées de mesme, & une pour sa personne toute enrichie d'or & d'azur, & revestuë au dedans d'un drap d'or à fond bleu, & le menerent dans l'Isle de Moran celebre pour sa belle Verrerie où il coucha cette nuict-là. Le lendemain ils le firent monter dans le

le Bucentaure, vaiſſeau qui ne ſert qu'aux grandes ceremonies, autour duquel flotoit un nombre infiny de gondoles, entre autres deux cents qui eſtoient moins parées de la beauté de leurs riches eſtoffes, que de celle des Dames, dont elles eſtoient pleines. Le Duc à la deſcente dans la ville luy preſenta le poile porté par ſix Procureurs de Sainct Marc, & le conduiſit dans le Palais qu'on luy avoit preparé.

Durant neuf jours qu'il ſéjourna à Veniſe, les Ducs de Savoye, de Ferrare, & de Mantouë, qui s'y eſtoient rendus exprés pour l'honorer, l'accompagnerent par tout; la Seigneurie le défraya luy & toute ſa ſuite, & le fit ſervir par cent jeunes Gentilshommes. Il alla au Senat pour voir l'ordre du balotement, y fut aſſis au deſſus du Duc, & y exerça tous les actes de Souverain. Enſuite il vit avec admiration l'Arſenal, & avec plus de plaiſir les Dames, & les Courtiſanes meſme, qu'il trouva auſſi divertiſſantes que belles : mais quelqu'une luy fut trop prodigue d'une faveur qu'il ſe repentit toute ſa vie d'avoir acceptée.

Aprés ces neuf jours d'enchantements (il les appella ainſi) il prit congé du Senat, & fut accompagné par quatre Senateurs juſqu'à Rodigino, derniere place de la Seigneurie. De ce lieu il fut conduit à Ferrare par la Cavalerie du Duc, puis y ayant eſté deux jours, il s'embarqua ſur le Pô & remonta à Turin : mais auparavant paſſa par Mantouë, à la priere du Duc Guillaume frere du Duc de Nevers. Dom Jean d'Auſtriche Gouverneur du Milanois, luy rendit les meſmes honneurs dans Cremone & dans les autres villes de cette Duché par où il luy falut paſſer, qu'il euſt ſceu rendre à la propre perſonne du Roy d'Eſpagne.

Il

Il demeura à Turin huit ou neuf jours. La Ducheſſe Marguerite ſa tante, l'une des plus ſages Princeſſes de ſon temps, luy donna le meſme conſeil que l'Empereur, & le Duc luy preſenta Damville ſon parent, qu'il avoit fait venir exprés ſous ſa parole, pour le remettre en ſes bonnes graces. L'affection que le Roy avoit euë autrefois pour ce Seigneur ſe réveilla : il le faiſoit coucher dans ſa chambre, & eſcoutoit volontiers les avis qu'il luy donnoit d'accorder la Paix aux Huguenots pour les ruiner aprés par des projets qu'il luy propoſoit, & de prendre le gouvernement de ſon Eſtat luy-meſme. Mais la Reine Mere en étant avertie envoya Chiverny & Fiſes, qui deſtruiſirent dans l'eſprit du Roy tout ce que Damville y avoit baſty, & le ruinerent tellement luy-meſme que le Roy le voulut faire arreſter. La Ducheſſe en ayant eu le vent en donna avis à ce Seigneur, & le Duc luy envoya une bonne eſcorte pour le conduire juſqu'à Nice, d'où ſes galeres le menerent en Languedoc. Quand il ſe vit en ſeureté, il jura qu'il ne verroit jamais plus le Roy qu'en peinture ; & il ne viola point ſon ſerment.

Les reſpectueuſes civilitez du Duc & les careſſes de la Ducheſſe, dont la grace, l'eſprit, & les royales qualitez, s'eſtoient conſervé quelque empire ſur les Frãnçois, & meſme ſur ſes neveux, ne leur furent pas inutiles. Le Roy en fut touché, & ſe piquant de generoſité & de juſtice, promit de rendre Pignerol, Saviglian, & la Perouſe au Duc, qui luy avoit fait connoiſtre qu'il ne pouvoit plus les retenir, s'il n'aimoit mieux ſuivre ce qu'ils appellent les maximes d'Eſtat, que le droit des gens & la foy des Traittez. Le Duc en ayant obtenu cette grace, luy donna quatre mille hommes de pied & mille chevaux, pour le conduire juſqu'à Lyon,

de peur qu'il ne receuſt quelque inſulte des Huguenots du Daufiné. Il l'y accompagna luy-meſme, & y demeura quelques jours, mais il fut contraint d'en partir avant que d'avoir obtenu l'accompliſſement de ſes promeſſes, parce qu'il receut les nouvelles de la mort de la Ducheſſe ſa femme, que Dieu appella en l'autre monde le 14e de Septembre.

HENRY

HENRY III.

Roy LXI.

PAPES.

encore GREGOIRE XIII. dix ans, 7. mois sous ce Regne.

SIXTE V. esleû le 24. Avril 1585. S. 5, ans, 4. mois, 3. jours, dont 4. ans, 25. jours sous ce Regne.

Deux fois Roy, doux, accort, mais mol, foible, & prodigue
Par trop de Favorits, d'offices & d'impoſts,
J'embrouillay mon Eſtat, je perdis mon repos,
Et me vis immoler aux fureurs de la Ligue.

HENRY III.

ROY LXI.

Agé de 23. ans presque accomplis.

1574. en Septembre. IL estoit le 5e de Septembre quand le Roy Henry arriva au Pont de Beauvoisin, lieu qui fait la separation des terres de France, & de celles de Savoie. La Reine sa mere s'avança jusques là pour le recevoir, & luy presenta le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre pour en faire ce qu'il luy plairoit. Il les receut avec une extrême froideur, quoy qu'ils le salüassent avec une profonde humilité ; Quelques heures aprés il leur accorda leur grace & leur liberté, mais ce ne fut qu'en apparence, car il ordonna des gardes qui veilloient secretement sur eux, & il y avoit de certaines Dames qui les tenoient tousjours enlacez dans leurs filets, & ne leur refusoient rien pour tirer d'eux ce qu'ils avoient de plus caché dans l'ame. Ce fut en ce mesme lieu qu'il fit Bellegarde Maréchal de France : il luy avoit promis cette grace tandis qu'il estoit en faveur, mais il n'y estoit plus : il ne pût garder ce poste que quinze jours. Du Gua l'en avoit débusqué & s'estoit mis en sa place.

On pourroit, à proprement parler, appeller le Regne de Henry III. le Regne des Favorits. La molleſſe de son ame & sa faineantise le livrerent entre les mains de ces gens-là ; lesquels acheverent d'énerver ce qu'il avoit de ferme, & de le dissoudre dans les voluptez : tellement qu'ils effa[illegible] l'esclat de toutes les belles actions dont

on

on luy attribuoit l'honneur, & ils euſſent fait douter s'il y euſt eu aucune part, n'euſt eſté qu'au travers de tous ces defauts on admiroit encore des qualitez Royales. Quelus, Maugiron & Sainct Maigrin furent ſes premiers Mignons, enſuite Sainct Luc, Arques, & le jeune la Valete, puis Termes, depuis nommé Bellegarde, & quelques autres.

La Reine Mere eſtoit ravie de le voir entre leurs mains, parce que du commencement ils luy rendoient compte de toutes ſes penſées, & que tandis qu'ils l'amuſoient, ou dans l'antichambre avec les Dames, ou dans le cabinet, auquel il paſſoit des journées entieres à conſulter ſur la découpure d'un habit, & ſur l'ajuſtement d'une fraiſe, elle retenoit preſque toute l'autorité, ne prevoyant pas que peu a peu ils luy en raviroient la meilleure partie, avec l'affection de ſon fils.

Or afin de le poſſeder tout entier, ils luy perſuaderent de ne ſe plus tant communiquer à ſes ſujets comme avoient fait ſes predeceſſeurs : mais de ſe tenir caché comme les Rois d'Orient, de ne ſe faire connoiſtre à eux que par un grand eſclat, ou de magnificence, ou de commandements abſolus, & ſur tout de deſaccouſtumer les François de luy faire des remonſtrances, & de leur apprendre qu'il n'y a point d'autre juſtice que ſa volonté. Sur cela ils eſlevoient ſon eſprit dans de hauts ſentiments de luy-meſme, l'eſtourdiſſoient par leurs flateries, & le rempliſſoient de cette opinion qu'il eſtoit le plus grand Prince du monde, qu'il ſurpaſſoit infiniment tous les Rois precedents, qu'il avoit fait des chefs-d'œuvres de politique dés ſon apprentiſſage, & que la prudence des plus habiles n'eſtoit qu'ignorance en comparaiſon de la ſienne.

Enyvré de ces flateuſes perſuaſions, il eſtablit de nouvelles formes de grandeur, remit ſur pied le

Regiment des Gardes à dix Compagnies, Charles IX. peu avant sa mort n'en avoit retenu que trois, fit mettre des balustres autour de sa table, ne sortoit que rarement en public & tousjours enfermé dans une litiere ou dans une barque enrichie d'or & de peintures pour se promener sur la molle riviere de la Saone, & ne laissoit plus aux Grands le credit de luy porter les recommandations des petits, non pas mesme les leurs, que par le credit de ses Mignons. Toutes les faveurs n'estoient que pour eux, ils mettoient à haut prix les Charges & les Gouvernements, pour les tirer des mains des Seigneurs à qui le service de leurs peres ou leur propre merite les avoit acquis; Grand nombre des plus qualifiez se voyant peu considerez se retirerent de la Cour malcontents; Et alors les Favorits estant au large, introduisirent cette pernicieuse invention d'*acquits comptants*, avec laquelle on a si souvent & si impunément pillé les finances du Roy.

Les Agents du Duc de Savoye pressoient fort l'execution de la promesse du Roy, le Conseil étoit partagé là-dessus. Le Duc de Nevers, Gouverneur pour le Roy delà les Monts, qui estoit allé aux bains d'Acqui au Montferrat pour sa blessure, envoya une longue remonstrance au Roy pour l'en dissuader. Ses principales raisons estoient le droit de bienseance, qu'il confirmoit par l'exemple de quantité de Princes qui n'avoient point restitué ce qui les accommodoit. Le Roy loüa fort son zele: mais du reste, soit qu'il se piquast de generosité & de tenir sa parole, soit qu'il creust que la Justice estoit une vertu qui obligeoit les Princes aussi bien que les particuliers: il voulut restituer les trois Places au Duc de Savoye, & ordonna à Henry Grand Prieur de France son frere bastard, & à Fises

Secre-

Secretaire d'Eſtat, d'en aller faire l'évacuation. Du reſte le Duc de Nevers, non ſeulement demanda une deſcharge du Gouvernement de delà les Monts, & un acte portant qu'il ne luy ſeroit jamais rien imputé de cette reſtitution, ny à luy ny aux ſiens: mais encore en fit les proteſtations au Conſeil eſtably delà les Monts, & au Parlement de Grenoble, & obtint par Arreſt qu'elles furent enregiſtrées en ces Cours-là avec les Lettres de deſcharge.

Du commencement le Roy fit pluſieurs beaux Reglements pour les Officiers de ſa Maiſon, pour ceux qui devoient entrer dans ſa chambre, pour le temps des audiences qu'il donneroit, & pour les requeſtes qu'on auroit à luy preſenter. Il ordonna ſur ce dernier point que les ſuppliants le feroient par placets, leſquels il reſpondroit luy-meſme, puis les bailleroit à un Secretaire d'Eſtat pour en faire les dépeſches. Tous ces ordres ne durerent pas long-temps, il s'ennuya de les garder, & on ceſſa de luy preſenter des placets quand on eut reconnu que c'eſtoit perdre le temps de s'addreſſer à luy, puiſqu'il en faloit attendre l'enterinement d'un autre pouvoir que du ſien.

Il y avoit dans ſon Conſeil deux partis, l'un qui pardeſſus toutes choſes deſiroit la Paix & la reformation de l'Eſtat: l'autre qui vouloit exterminer les Huguenots à quelque prix que ce puſt eſtre. Le Chancelier de l'Hoſpital avoit eſté le Chef du premier, Paul de Foix, Chriſtophle de Thou Premier Preſident, & Pibrac, luy avoient ſuccedé dans ce ſentiment; Morvilliers l'eſtoit du ſecond, fort homme de bien, mais addonné à de nouvelles devotions, & qui ſuivoit les mouvements des cabales eſtrangeres, leſquelles ayant leurs racines en Eſpagne & à Rome, faiſoient ſervir la Religion à l'exaltation de ces deux Puiſſances. Ce ſecond

party se trouvant conforme aux interests de la Reine Mere fut le plus fort, & fit resoudre la guerre contre les Huguenots.

Dans le Poitou Montpensier assiegea Lusignan; il ne pût le prendre qu'à quatre mois delà & le démolit. En Daufiné son fils attaqua la petite place du Pousin qui rompoit le commerce de Lyon à Marseille par le Rhosne, comme Livron le rompoit par terre. La place estant reduite à l'extrémité, Sainct Romain se jetta dedans en plein jour à la faveur d'un grand combat, & la nuict suivante emmena heureusement ce qu'il y avoit de soldats & d'habitants. Le lendemain les assiegeants y mirent le feu.

Comme il estoit sur le point d'assieger Livron, la Reine Mere fit donner le commandement de l'armée au Mareschal de Bellegarde; C'est qu'elle ne vouloit pas que toute la puissance fust dans la Maison de Bourbon, & que d'ailleurs elle pensoit rompre par là l'intelligence & l'amitié qui estoit entre Bellegarde & Damville, lequel elle avoit pris à tasche de ruiner. C'estoit pour ce sujet qu'elle avoit mené le Roy à Avignon, afin de pouvoir plus facilement remüer le Languedoc & envelopper ce Seigneur par quelque artificieuse negociation.

Dans cét embarras d'affaires, la galanterie faisoit les occupations les plus serieuses de la Cour. Par ce moyen la Reyne entretenoit des jalousies entre le Roy de Navarre & le Duc d'Alençon, & pensoit aussi à captiver l'esprit du Roy son fils. La Dame de Chasteauneuf son ancienne Maistresse, & deux autres filles de la Reine sa mere, sembloient avoir quelque part dans son cœur: mais c'estoit la Princesse de Condé qui le possedoit veritablement. Il avoit resolu de l'espouser, & à cette fin il travailloit à faire dissoudre son mariage avec

le

le Prince pour crime d'heresie; car elle estoit demeurée Catholique depuis la Sainct Barthelemy.

Comme la Reine Mere n'avoit point de persuasions ny d'addresses capables de rompre ce coup, la mort vint à son secours, & coupant le fil de la Princesse, rompit cét attachement pernicieux, laissant de grands soupçons aux plus défiants de quel costé elle pouvoit estre venuë si à propos. La douleur qu'en eut le Roy fut presque mortelle, il passa prés de trois jours sans boire ny manger; Et quand on l'eut obligé de vivre, non pas en le consolant, mais en feignant d'augmenter sa douleur, il fut encore quelque temps qu'il ne vouloit voir que des objets lugubres, des lieux sombres, des visages tristes, portant mesme sur ses aiguillettes & aux rubans de ses souliers de petites testes de mort; puis au bout de quelque temps il se consola tout d'un coup, eut si grand' honte de sa foiblesse, qu'il essaya de faire croire qu'il y avoit eu de l'enchantement.

Cette mort arriva tandis qu'il estoit encore à Lyon. Pendant son sejour en Avignon la Cour fut troublée de celle du Cardinal de Lorraine. Quelques-uns disoient qu'elle procedoit de ce qu'il s'étoit morfondu aiant esté nuds pieds à la Procession des Penitens, d'autres s'imaginoient qu'elle luy avoit esté causée par la fumée de quelques flambeaux empoisonnez qu'on portoit expres devant luy.

Bellegarde cependant n'avançoit pas beaucoup devant Livron, il fut contraint de destacher une partie de ses troupes pour aller tenir teste à Montbrun qui incommodoit fort le Daufiné. D'autre part Damville avoit assiegé & pris Sainct Gilles, d'où le bruit de son canon se portoit jusqu'en Avignon, & ensuite aiant surpris Aigues-mortes, 1574. en Decembre.

EMPP. AMURAT II. fils de Selim II. mort le 13 Decembre, R. 20. ans & un mois, & encore MAXIMILIAN II.

il menaçoit de passer le Rhosne ; tellement que le Roy connoissant que sa presence en ce pays-là faisoit mespriser son autorité, reprit le chemin de Lyon.

Comme il passoit par le camp qui estoit devant Livron, les assiegez l'accueillirent avec des paroles outrageuses, & il eut le desplaisir de ne se pouvoir venger de leur insolence. Ses troupes estoient si debiffées qu'il donna ordre de lever le siege, faisant courir le bruit qu'il en avoit besoin pour honorer son sacre. Voilà comme il chopa dés l'entrée de son Royaume, & donna un si rude choc à son autorité, que tousjours depuis elle fut chancelante & debile.

1575. en Janvier & Fevrier.

Il partit de Lyon à la my-Janvier, arriva le 12. de Fevrier à Rheims, & y fut sacré trois jours aprés par le Cardinal de Guise, le Siege estant vacant. Le Duc de Guise qui estoit encore en faveur, s'y conserva la préseance sur le Duc de Montpensier. Car celuy-ci estant venu jusqu'à deux lieuës de Rheims, resolu cette fois de l'emporter, receut un ordre du Roy qui luy deffendoit de passer outre. Le lendemain le Roy espousa Louise fille de Nicolas Comte de Vaudemont oncle paternel de Charles II. Duc de Lorraine ; le Cardinal de Lorraine en son vivant avoit fait les premieres propositions de ce mariage.

Lors que le Roy eut fait son entrée dans Paris avec sa nouvelle espouse, les Députez du party Protestant & Politique y arriverent pour parler de la Paix, ayant auparavant communiqué par des Envoyez avec le Prince de Condé qui estoit à Basle. Ils demandoient qu'on leur fist droit sur 92. Articles, dont plusieurs sembloient fort hardis : mais les plus choquants estoient la tenuë des Estats Generaux, le rabais des tailles au mesme poinct qu'elles avoient

avoient esté sous Louïs XII. & qu'on eust à punir exemplairement les Athées & les blasphemateurs, & à executer les Ordonnances contre les énormes & infames paillardises qui provoquoient la colere de Dieu sur la France. Cette censure maligne rendit les Huguenots plus execrables à la Cour que ne faisoient leurs soulevements & leurs heresies.

Toutes ces Conferences qui durerent plus de trois mois, & les diverses negociations avec quoy on taschoit d'amuser les Rochelois & Damville, bien loin de guerir les deffiances & les haynes, les envenimoient. Ainsi la guerre se continuoit par tout; Aux environs de Montauban, qui fut investy par les Catholiques & délivré par Choupes lequel y conduisit les troupes de la Nouë; En Auvergne, où Montal fut défait & tué par une Dame qu'on peut mettre au rang des Amazones (c'estoit Madelaine de Sainct Nectaire * veuve de Guy de Sainct Exupery Miraumont, tousjours suivie de soixante Gentilshommes des plus braves, qui faisoient des efforts de valeur incroyable pour meriter ses bonnes graces); En Perigord, où Langoiran surprit & saccagea cruellement la ville de Perigueux; En Languedoc où Damville en fit autant à Uzez & à Alez; En Daufiné où Montbrun gagna une bataille sur Gordes son ennemy prés de Die, & l'investit dans cette ville.

* Vulgairement Senetaire.

Quelques jours aprés estant allé au devant du secours qui venoit pour le délivrer, il fut défait luy-mesme, pris & envoyé au Parlement de Grenoble; qui luy fit son procés & le condamna à perdre la teste. C'estoit en punition de ce qu'il avoit pillé le bagage du Roy, & respondu insolemment à ceux qui l'en blasmoient, que le jeu & les armes esgaloient toutes sortes de personnes. François de Bonne Lesdiguieres simple Gentilhomme, mais desja par-

en Fevrier, & suivans.

parvenu à une grande reputation, prit sa place dans le Daufiné, & s'éleva plus haut en restablissant la discipline militaire, que l'autre n'avoit fait en permettant toute sorte de licence.

Je passe sous silence les remûments que le Gouvernement du Mareschal de Rais causa en Provence, & les deux factions qui troublerent cette province, l'une portant le nom de Carcistes, à cause que le Comte de Carces Lieutenant de Roy en estoit le Chef; l'autre celuy de Rasats *, qui s'estoient soulevez contre ses exactions. Je ne parle point non plus des exploits de Montluc qu'on avoit nouvellement fait Mareschal de France; Car ce fut bien peu de chose; Et depuis une grande arquebusade qu'il receut au visage en assiegeant Rabasteins, à cause de quoy il portoit un masque sur le nez, les Huguenots le redoutoient aussi peu qu'une Demoiselle.

* Parce qu'il les rasoit de trop prés par ses exactions.

Le Senat de Pologne avoit supplié le Roy avec tous les termes de respect & de deference, qu'il eust à se rendre en ce pays là, sinon qu'ils procederoient à l'election d'un autre. Pibrac que la Reyne Mere avoit envoyé pour faire prolonger ce terme, trouva qu'il y avoit un Decret du 14. Juillet, portant que la Royauté estoit vacante comme par mort, & que les Estats alloient proceder à une nouvelle élection. Comme il vit qu'ils y estoient resolus, il ayma mieux se retirer que d'estre spectateur de l'affront qu'on alloit faire à son Maistre. Dans leur Diete ils se diviserent en deux brigues, dont l'une eslût l'Empereur Maximilian, l'autre Sigismond Bathory Prince de Transylvanie, à la charge qu'il espouseroit Anne sœur du defunct Roy. Ce dernier plus diligent que son rival accourut promptement en Pologne, espousa la Princesse & se mit en possession. Ce qui eust cause de grands troubles si la mort n'y eust mis ordre, en ostant Maximilian hors du monde.

Une Cour toute pleine de voluptez, & où tout se

ſe gouvernoit par d'autres mains que par celles du Souverain, ne pouvoit manquer d'eſtre agitée par de continuelles intrigues de femmes & de Favorits: Du Gua & Souvré avoient pour lors les premieres places dans les bonnes graces du Roy, la Reyne Mere ſe ſervoit d'eux pour brouiller enſemble le Duc d'Alençon & le Roy de Navarre, & pour ſemer de la jalouſie entre le Roy & ſon eſpouſe, de peur qu'elle ne ſe rendiſt maiſtreſſe des affaires de ſon mary, ſuivant les conſeils du Duc de Guiſe. Ils avoient auſſi de frequents démêlez avec le brave Buſſy d'Amboiſe Favori du Duc d'Alençon, & avec la Reine de Navarre qui ſouſtenoit le courage de ce Prince, auquel ils faiſoient à toute heure des pieces. en Juin, & ſuivans.

Il arriva là-deſſus que le Roy vint à tomber malade: ils luy firent croire qu'il avoit eſté empoiſonné par ſon frere. Dans cette imagination il envoya querir le Roy de Navarre, & luy commanda de ſe deffaire de ce *meſchant*, il l'appelloit ainſi: mais au lieu d'obeïr à cette vengeance, quoy qu'elle l'approchaſt du troſne d'un degré, il en eut horreur & laiſſa au Roy le temps de s'en repentir. 1575. en Aouſt.

Quand il fut guery, le Mareſchal de Montmorency courut grand riſque de la vie: ceux qui avoient eſté cauſe de ſa détention, ayant eu belle peur qu'il ne s'en reſſentiſt s'il fuſt ſorti de la Baſtille, reſolurent de l'oſter du monde, afin de ne plus retomber dans de pareilles affaires. Pour cette fin ils publierent que Damville, dont la conſideration ſeule pouvoit empeſcher un coup ſi damnable, eſtoit mort: en effet il fut fort malade d'un boucon qui luy avoit eſté donné; Et ſur ce bruit ils perſuaderent au Roy de donner ordre à Souvré d'eſtrangler le Mareſchal dans la priſon: mais Souvré, quoyque la Capitainerie de Vincennes luy fuſt aſſurée

aprés cette execution, y apporta tant de longueurs, qu'on eut avis de la gueriſon de Damville, & ainſi on n'oſa plus toucher à ſon frere.

Le Duc d'Alençon morgué par les Favorits, avoit comploté de ſe retirer : le Roy en ayant eu avis l'avoit fait arreſter luy & tous ceux qui eſtoient ſoupçonnés de luy avoir donné ce conſeil : mais dés le lendemain, à la priere de la Reyne Mere, il luy avoit pardonné, & pour luy faire la grace toute entiere, avoit meſme élargy les priſonniers. Cela fait, comme s'il n'euſt eu plus rien à craindre, il ſe relaſcha tout-à-fait dans l'oiſiveté, il paſſoit la nuict en feſtins & en balets, le matin à ajuſter ſes habits, ou à ranger ſes ameublements, ou à inventer de nouvelles modes, les apreſdinées à ſe divertir parmy les Dames, & le ſoir au jeu.

en Septembre. Comme il vivoit dans cette grande ſecurité, le Duc ſon frere trompe ceux qui avoient charge de le veiller, & s'évadant un ſoir 15e de Septembre, gagne la ville de Dreux, où Buſſy qui s'eſtoit retiré de la Cour luy amena grande compagnie. En ſortant il ſe declara ennemy de la Maiſon de Guiſe, & proteſta hautement de venger la mort de l'Admiral & celle de la Molle ſon Favori. Il gardoit parmy ſes habits le pourpoint de ce dernier, & avoit juré de le porter, un jour de bataille. Si le Duc de Montpenſier euſt voulu joindre le Duc de Nevers, ou luy preſter ſes troupes, il l'euſt bien empeſché de paſſer la Loire & de ſe rendre en Berry. Au refus de Montpenſier, il ne laiſſa pas d'avoir envie de le charger, & il marchoit en diligence pour luy couper chemin : mais la Reyne Mere luy envoya un Courier avec un ordre ſigné de ſa main, qui luy deffendoit de le pourſuivre davantage ; Elle apprehendoit que ſon fils ne periſt dans le combat.

Au-

Au bruit de l'evaſion du Duc d'Alençon, il accourut à luy grand nombre de Nobleſſe de tous coſtez, entre autres Ventadour, Turenne, & le ſage la Nouë. Cependant le Prince de Condé avoit fait ſon Traitté avec Caſimir, qui luy leva 8000. Reiſtres & 6000. Suiſſes, à condition, entre autres choſes, qu'on ne pourroit faire Paix ſans ſon conſentement, & qu'on ne luy euſt obtenu du Roy le Gouvernement en chef de Mets, Toul, & Verdun.

Comme Toré avoit contribué 50000. eſcus pour ces levées, on ne pût luy refuſer de luy donner 20000. Regiſtres & 500. hommes de pied pour les amener par avance au Duc d'Alençon: mais le Duc de Guiſe Gouverneur de Champagne les chargea & les défit prés de Chaſteau-Thierry. Il y fut bleſſé à la jouë gauche d'un coup d'arquebuſe, dont * la balafre luy demeura toute ſa vie, tres-glorieuſe envers les Catholiques, & fort avantageuſe à l'eſgard des Dames, qui croyent que ceux qui ſont braves le ſont par tout. Toré ſe ſauva en Berry auprés du Duc d'Alençon à courſe de cheval, & ſon infanterie s'y rendit auſſi par une courageuſe retraitte de plus de trente lieuës.

* A cauſe de cela on le nomme le balafré.

On ſoupçonnoit que l'évaſion du Duc d'Alençon avoit eſté procurée par la Reine Mere, afin d'entretenir tousjours deux partis dans le Royaume, & de ſe rendre neceſſaire entre les deux. Les Huguenots de jour en jour plus deffiants, s'allerent imaginer qu'elle l'avoit deſtaché pour les diviſer & pour les ruiner. Quoy qu'il en fuſt, la plûpart des Grands furent fort aiſes de cette affaire, & elle y trouva bien de l'employ comme elle ſouhaitoit. Elle courut donc auſſi-toſt aprés luy, menant avec elle les Mareſchaux de Montmorency & de Coſſé, qu'elle tira de priſon pour ſe ſervir du credit qu'ils avoient

en Novembre.

avoient sur son esprit. L'Entremise de Montmorency amena le Duc au chasteau de Champigny, appartenant au Duc de Montpensier, où elle le cajola si bien qu'elle le fit consentir à une tréve de six mois, commençant au 22. Novembre. Cela fait elle revint en Cour, laissant auprés de luy le mesme Mareschal pour le disposer à un entier accommodement.

Il avoit esté dit par la tréve que le Roy donneroit au Duc par forme de dépost, les villes d'Angoulesme, Niort, Saumur, Bourges, & la Charité, & au Prince de Condé celle de Mezieres. Les Gouverneurs de Bourges & d'Angoulesme ayant refusé de se désaisir de leurs Places, la Reine Mere vint retrouver son fils, & mania si bien son esprit qu'elle l'obligea d'accepter Cognac & Sainct Jean d'Angeli en eschange, aprés quoy la trêve fut publiée le 22. de Decembre.

en Decembre.

Il n'y avoit pourtant encore rien qui tendist à la Paix : le Roy faisoit de grandes levées d'hommes & de deniers, mais la ville de Paris au lieu de fournir l'argent qu'il luy demandoit, le paya de remonstrances qui sentoient les reproches, & ne tesmoignoient que trop le peu d'estime qu'elle avoit de son gouvernement. Quelques bourgeois neantmoins payerent des taxes, non pas tant de leur bon gré, que de la crainte qu'ils avoient des Reistres, & pour exempter leurs maisons de la campagne des logements des gens de guerre dont on les menaçoit.

1576. en Janvier.

Les negociations de Paix se continuoient toûjours ; elles arresterent le Prince de Condé & Casimir dans la Lorraine durant tout le mois de Janvier, au bout duquel s'estant lassez de la varieté & de l'inconstance des propositions qu'on leur faisoit, ils descendirent dans le Bassigny, traverserent

rent la Bourgongne à la veuë de Langres, de Dijon, en Fe-
& de Beaulne, passerent la Loire à Marsigny les vrier.
Nonains, & s'estendirent entre cette riviere &
celle d'Allier, ayant gagné le pont de Vichy. L'Auvergne destourna cette inondation qui l'eust desolée, par un present de 50000. escus, & par les estapes qu'elle leur dressa dans tous les lieux de leur passage.

Le Duc de Mayenne qui commandoit l'armée Royale, n'osa approcher de celle du Prince de plus prés que de deux journées. Comme le Roy vit qu'elle avoit resolu de venir droit à Paris, il rappella la sienne & la logea aux environs: mais le remede avec quoy il pensoit pourvoir à la peur des Parisiens, excita leurs plaintes, ils se mirent à crier qu'on ne devoit point ainsi poursuivre le frere unique du Roy, & qu'il y avoit de la cruauté à chasser l'enfant de la maison. A ces crieries se joignit le refus que fit le Duc de Montpensier de prendre le Commandement de l'armée Royale, le peu de chaleur que tesmoignoient tous les Grands de servir le Roy en cette occasion, & puis encore un coup plus surprenant que tout cela, qui fut l'évasion du Roy de Navarre avenuë sur la fin de Fevrier.

Ce Prince s'estant longtemps laissé abuser de l'esperance de la Lieutenance Generale, & par les charmes de quelques Dames de la Cour, se sauva enfin de Senlis où il estoit allé sous pretexte d'une partie de chasse, & se retira à Poissy, & de là à Alençon, puis à Vendosme. Deux cents Gentilshommes l'y estant venu trouver, il s'en alla à grandes journées en Guyenne; où sa qualité de Gouverneur & en Fe-
celle de Prince, luy assurerent d'abord presque vrier.
toute la Noblesse & les meilleures places. Laverdin luy avoit promis de se saisir du Mans & de Chartres, par le moyen de Roquelaure Lieutenant de

ſa Compagnie d'Ordonnance. Fervaques en devoit autant faire de Cherbourg : mais tous deux manquerent leurs entrepriſes.

en Mars. L'armée du Prince ayant traverſé le Bourbonnois, joignit celle du Duc d'Alençon prés de Moulins le 11e jour de Mars, & toutes deux firent monſtre dans la plaine de Souzé, où le Prince ayant fait une belle harangue au Duc d'Alençon avec cette éloquence qui eſt naturelle aux Princes de ſa Maiſon, luy remit le Commandement de l'armée.

1576. en Avril. Elle eſtoit de plus de 30000. hommes des meilleurs qu'on euſt ſceu voir; toutefois avec de ſi grandes forces il ne fut rien entrepris de grand. Car les merveilleuſes addreſſes de la Reyne, que les Huguenots appelloient des enchantements, les deſſeins bijarres & changeants du Duc d'Alençon, & les bourraſques ordinaires des Reiſtres, les arrétoient à chaque pas. D'ailleurs la diſcorde s'eſtoit gliſſée entre les Chefs; car les Huguenots Conſiſtoriaux ne ſe fioient point au Conſeil du Duc d'Alençon, tout compoſé de gens intereſſez & perfides; ce Duc avoit pris jalouſie de la ſortie du Roy de Navarre; le Prince de Condé n'en avoit pas moins de n'eſtre plus le premier dans une armée qui eſtoit l'ouvrage de ſes ſoins & de ſon travail; Et Damville qui avoit baſty ſa Tetrarchie en Languedoc, apprehendoit de voir eſtouffer ſon autorité ſous celle des Princes, & plus encore de debourſer l'argent qu'il avoit pour cela tiré du Languedoc, & que ſa femme avoit ſerré avec grande avidité dans ſes coffres.

Tous unis enſemble ils euſſent obtenu ce qu'ils euſſent deſiré, le Duc d'Alençon euſt en une bonne partie du Royaume pour appenage, les Princes tels Gouvernements & telles penſions qu'ils euſſent

euſſent voulu, les Huguenots une Paix ſolide & des ſeuretez inviolables : mais on trouva moyen de les diviſer par le leurre de leurs intereſts particuliers, qui pourtant ne ſe trouvent jamais avec plus d'avantage que dans la forte union des membres d'un party. Le plus aiſé à deſtacher fut le Duc d'Alençon, ce qui parut dans la Conference qu'on fit à Moulins pour la Paix ; il n'y fut pourtant rien conclu, ſinon qu'on envoya des propoſitions au Roy par Jean de Laſſin-Beauvais, & Guillaume Dauvet Darenes.

Aprés que le Conſeil les eut examinées avec beaucoup d'apparat, mais ſans aucun fruit, la Reine Mere retourna une ſeconde fois vers *ſon fils eſgaré* (elle le nommoit ainſi) qui eſtoit en l'Abbaye de Beaulieu prés de Loches en Touraine, menant avec elle le Mareſchal de Montmorency, en qui ce Prince avoit beaucoup de croyance, & une grande bande de fort belles femmes, qu'elle eſtaloit dans toutes ces negociations comme des filets pour envelopper ceux avec qui elle traittoit.

Le Prince Caſimir retarda quelque temps l'accommodement, parce qu'il s'opiniaſtroit à avoir le Gouvernement de Mets, Toul, & Verdun en chef, & vouloit que les Egliſes des Catholiques fuſſent communes aux Huguenots, ſans qu'ils fuſſent obligez d'en baſtir d'autres. La Reine Mere l'ayant entretenu en particulier, trouva moyen de le contenter en luy promettant de grandes ſommes d'argent pour luy faire abandonner ces demandes : tellement que le Traitté fut achevé le 9e de May & ſigné le lendemain. L'Edit en fut dreſſé le 15e & verifié en Parlement le même jour, le Roy y eſtant preſent, afin qu'il n'y fuſt apporté aucun retardement. en May.

Il eſtoit bien plus avantageux pour les Huguenots que

que les precedents, car il leur permettoit le libre exercice de leur Religion (qui delà en avant seroit nommée *la Religion pretenduë Reformée*) par tout le Royaume, sans exception d'endroits ni de temps, pourvû qu'ils en eussent la permission des Seigneurs des lieux ; Leur accordoit des cimetieres pour enterrer leurs morts, specialement celuy de la Trinité à Paris ; De plus la faculté d'estre admis à toutes les Charges, & dans les Colleges, Hospitaux & Maladeries ; Deffendoit de rechercher les Prestres & Moines qui s'estoient mariez, & declaroit leurs enfants legitimes & habiles à succeder dans les biens meubles ; Tesmoignoit grand regret des meurtres de la Sainct Barthelemi, exemptoit les enfants de ceux qui y avoient esté tuez, de l'arriere-ban s'ils estoient Gentils-hommes, & des tailles s'ils estoient roturiers ; Revoquoit toutes Sentences données contre la Mole, Coconas, Jean de la Haye Lieutenant General au Presidial de Poitiers, comme aussi celles qui avoient condamné l'Admiral, Briquemaut, Cavagnes, Montgommery, Montbrun, & autres de la Religion ; Reconnoissoit le Prince, Damville, & ses associez pour ses bons sujets, Casimir pour son Allié & voisin, & avoüoit tout ce qu'ils avoient fait comme fait pour son service. Donnoit aux Religionnaires pour avoir bonne Justice, des Chambres my-parties en chaque Parlement, & pour Places de seureté Beaucaire & Aigues-mortes en Languedoc, Perigueux & le Mas de Verdun en Guyenne, Nions & Serre en Daufiné, Issoire en Auvergne, & Sene la grand Tour en Provence.

On promit aussi au Prince Casimir la Seigneurie de Chasteau-Thierry en Principauté, une Compagnie de cent hommes d'armes, la charge de 40000. Reistres, 12000. escus d'or de pension,

700000.

700000. en argent comptant pour le payement de ses troupes, des bagues & pierreries en gage pour le reste. Au Prince de Condé la jouïssance effective du Gouvernement de Picardie, dont il avoit desja le titre, & Peronne pour lieu de sa residence. La condition du Duc d'Alençon fut la meilleure; on luy donna pour augmentation d'appennage les pays de Berry, Touraine, & Anjou, avec le droit d'y nommer aux Benefices consistoriaux, ainsi que son frere Henri l'avoit desja eu, & de plus cent mille escus de pension.

La plus grande difficulté estoit de trouver l'argent qu'il faloit à Casimir, à qui on avoit donné pour quartier l'Evesché de Langres, où il vivoit à l'Alemande en attendant son payement. On envoya Pierre de Gondy Evesque de Paris, à Rome, demander le consentement du Sainct Pere, pour aliener jusqu'à 50000. livres de rente du domaine Ecclesiastique; le Sainct Pere accorda la demande, & en donna une Bulle addressée aux Cardinaux de Bourbon, de Guise, & d'Est, & à quelques autres Prelats François, le Parlement la verifia, sans approuver neantmoins la clause qui portoit, *que la distraction s'en fist mesme malgré les possesseurs.* 1576. en Octobre.

Le Duc d'Anjou (c'est ainsi que nous nommerons doresnavant celuy que nous appellions Duc d'Alençon) depuis la Paix, avoit fait son sejour à Bourges, où Bussy d'Amboise, Fervaques, Laffin, Simiers, & quelques autres de ses Favorits l'obligeoient de demeurer pour leur avancement ou pour leur seureté. Sur la fin d'Octobre il se laissa amener à la Cour par les persuasions de la Reine Mere, & vint saluër le Roy au château d'Olinville prés de Chastres. Le Roy en eut tant de joye qu'il en donna avis par des Lettres patentes. EMPP. RODOLFE II. fils de Maximilian, mort en Octobre, R. 35. ans, 3 mois & encore SELIM. II.

patentes à tout son Royaume, Bussy ne voulut pas suivre son Maistre, & alla planter sa demeure au chasteau d'Angers, aymant mieux, ce disoit-il, faire le Roy en ce pays-là que le valet à la Cour.

Deslors qu'on eut ainsi retiré le Duc d'Anjou, on recommença de travailler à la ruine des Huguenots, à dresser de puissantes Ligues, tant dans le Royaume, dont nous parlerons à cette heure, que dehors en communiquant avec Dom Jean d'Aûtriche, que le Roy Philippe envoyoit Gouverneur aux Pays-bas, & avec le Legat du Pape. Dom Jean & le Legat estant arrivez à la Cour en même jour & par divers endroits, le premier à l'inconnuë & l'autre avec grand pompe, avoient eu accés & Conference tres-particuliere avec le Conseil du Roy & plus particulierement encore avec le Duc de Guise. La visée de la Reine Mere estoit avant toutes choses de détacher le Roy de Navarre & le Prince de Condé du parti, & pour cela elle avoit resolu de faire un voyage en Guyenne pour s'aboucher avec eux : mais soit qu'elle ne trouvast pas les dispositions qu'elle souhaitoit pour les tromper ou autrement, elle n'y fut point.

Cependant ces deux Princes qui n'avoient point de retraitte assez bonne pour leurs personnes, tâcherent de s'en asseurer quelqu'une ; le Prince avec plus d'addresse que de bonne foy, se saisit de Broüage, y ayant fait glisser quelques Compagnies, puis de la personne mesme de Mirembeau qui en estoit Seigneur, lequel il contraignit de le mettre en possession de sa place, promettant toutefois de la luy rendre dans trois mois. En effet il la luy rendit, mais peu aprés il s'en resaisit sur quelque soupçon veritable ou feint. Les Rochelois en prirent l'alarme, & la Cour fomenta tellement leurs deffiances, que le Maire envoya prier le Prince de

ne

ne point venir à la Rochelle: mais le peuple & les Miniſtres firent changer cette reſolution, & ordonner qu'il en ſeroit convié, pourvû qu'il n'amenaſt que ſon train ordinaire. Ainſi la Cour reconnut qu'il n'eſtoit pas tout puiſſant dans le parti comme il luy avoit voulu faire croire.

La jonction que le Duc d'Alençon avoit euë avec les Religionnaires & les Politiques, & la Paix avantageuſe qu'on leur avoit accordée enſuite, firent eſclore cette grande faction, à laquelle ſes autheurs donnerent le nom de SAINCTE UNION, & le vulgaire celuy de LA LIGUE; ou pour mieux dire, reſveillerent & raſſemblerent toutes les autres particulieres, qui avoient desja eſté faites en divers endroits ſous le Regne de Charles IX. Car les Seigneurs durant ces troubles s'eſtoient enhardis de faire des traittez & des confederations entre eux, ſans en attendre la permiſſion du Roy, & les peuples ſe donnoient la licence de preſter le ſerment à d'autres qu'à leur Souverain, ſe juſtifiant de cét attentat ſur les Huguenots qui leur en avoient donné l'exemple. Ainſi il s'en eſtoit faite une en Languedoc entre les Cardinaux de Stroſſy & d'Armagnac, & quelques Seigneurs du pays; Une autre encore dans le Bourdelois, dont le Marquis de Trans de la Maiſon de Foix eſtoit le General; Une autre plus grande dont Montluc conſeilloit à Charles IX. d'eſtre le Chef. Il s'eſtoit fait auſſi de certaines Confrairies en Bourgongne, qui, à proprement parler, eſtoient une maniere de Ligue; Outre que dans le Limoſin, dans le Vivarets, & dans quelques autres provinces, les peuples s'armerent pour ſe deffendre contre les gens de guerre de tous les deux partis: On dit meſme que la Reyne Mere avoit donné avis à Charles IX. que s'il ne conſentoit au maſ-

massacre de la Sainct Barthelemi, il y avoit une Ligue toute dressée pour l'executer sans luy ; Et il est certain que sur la crainte qu'on eut que le Roy Henry ne fust arresté en Pologne, on fit diverses associations dans les provinces pour conserver l'Estat & la Religion.

Ainsi il n'y eut qu'à recueillir & à joindre toutes ces parties separées pour en faire le grand Corps de la Ligue. Les zelez Catholiques en furent les instruments ; les nouveaux Religieux, les paranymphes & les trompettes ; les Grands du Royaume, les auteurs & les Chefs. La molesse du Roy luy laissa prendre accroissement, & la Reyne Mere y donna la main. Elle n'y estoit pas poussée par aucun zele de Religion, ny par amour pour les Guises, mais par la haine mortelle qu'elle portoit aux Huguenots, sur tout à cause qu'ils demandoient instamment qu'elle rendist compte de son administration, & qu'ils crioient à gorge déployée contre les desbordements de la Cour, & contre les vices enormes des Italiens, particulierement contre les maltostes que ces Estrangers inventoient de jour en jour.

Le Pape & le Roy d'Espagne en furent les promoteurs, celuy-ci parce que les Huguenots avoient liaison avec les Gueux ou soulevez des Pays-Bas, & qu'il apprehendoit que le Duc d'Anjou accru de puissance, n'embrassast la Souveraineté de ces provinces, ou que le Roy de Navarre jeune & vaillant, ne s'efforçast de luy arracher son Royaume qu'il luy détenoit injustement ; l'autre parce qu'il craignoit que les Huguenots ne devinssent si forts qu'ils obligeassent le Roy à tenir un Concile National, & qu'il croyoit d'ailleurs que s'il pouvoit les exterminer de la France, il lui seroit aisé de venir about de tous les autres Protestants.

Or

Or la Ligue parut premierement en Picardie. Les peuples de ce pays-là ſimples & devots, mais ayant la teſte chaude, prirent feu facilement ſur l'apprehenſion qu'on leur donna, que le Prince de Condé ne plantaſt ſa Religion dans la province, s'il venoit faire ſa reſidence à Peronne, ſuivant le Traitté de Paix. Jacques d'Humieres alors Gouverneur de Peronne, Montdidier, & Roye, tres-puiſſant en biens & en credit, induiſit la Nobleſſe & la pluſpart des villes de la Province à la ſigner, & Aplincourt jeune Gentilhomme ſon parent, prit le ſerment des habitants de Peronne. Le Duc de Guiſe & le Duc de Mayenne obligerent la Champagne, puis la Bourgongne, d'en faire autant; Louïs de la Tremouïlle y porta le Poitou, eſtant offenſé par les Huguenots qui luy ſurprenoient ſouvent quelqu'un de ſes chaſteaux, & de plus cherchant à contrarier le Comte du Lude Gouverneur de la province. Enfin on vit dans peu de temps cette faction qui avoit desja pris racine preſque dans toutes les provinces, pouſſer ſes branches ſi haut, qu'elle couvrit & eſtouffa preſque tout-à-fait l'autorité Royale.

Quand les Huguenots avoient ſi inſtamment demandé les Eſtats Generaux, ils avoient creû qu'ils y ſeroient les plus forts, comme ils l'avoient eſté en ceux d'Orleans. Ils avoient compté qu'outre les Deputez de leur Religion & de leur faction, ils y auroient encore ceux que les Politiques, que la faveur du Duc d'Anjou, & que les ennemis du Gouvernement preſent y pourroient introduire. Ils ignoroient qu'on leur avoit deſtaché le Duc d'Anjou, & ils ne conſideroient pas qu'ils n'avoient plus ny leur Admiral de Coligny, ce puiſſant genie, qui faiſoit mouvoir au beſoin des reſſorts inconnus & merveilleux, ny cette union

fraternelle : ſans laquelle il ne reüſſit jamais de grand deſſein.

Ainſi il ne fut pas difficile à la Reyne Mere & aux Guiſes, employant leurs pratiques & de l'argent dans les provinces, que les Maltoſtiers Italiens fournirent volontiers, parce qu'ils apprehendoient la recherche de leurs dépredations dans les Eſtats: de faire eſlire des Députez à leur devotion, & de dreſſer les cahiers ſuivant les memoires ſecrets qu'ils envoyerent dans les provinces ; ſi bien qu'on diſoit tout haut, qu'il ne faloit plus garder la foy aux Huguenots, mais rompre l'Edit qu'ils avoient extorqué par force. Ce que l'on commença à confirmer par des effets, Honoré d'Albert dit le Capitaine Luynes, ayant chaſſé Toré de la ville du Pont Sainct Eſprit, & mis garniſon dans la place pour s'aſſûrer de ce paſſage ſur le Rhoſne.

en Novembre. A la my-Novembre la pluſpart des Députez ſe trouverent à Blois, rendirent leurs compliments au Roy, aux Reynes, au Duc d'Anjou, & au Chancelier, s'aſſemblerent chacun à part, eſlûrent leurs Preſidents, le Clergé Pierre d'Eſpinac Archeveſque de Lyon, la Nobleſſe Claude de Beaufremont Seneſcey ; le Tiers Eſtat Nicolas l'Hullier Prevoſt des Marchands de Paris, employerent le reſte du mois à regler leurs Seances, s'entrecommuniquerent en ſubſtance le contenu de leurs cahiers, & participerent tous à la Sacrée Communion dans l'Egliſe S. Nicolas ; Aprés quoy les Gouvernements furent appellez ſelon leurs rangs.

en Decembre. Les choſes ainſi diſpoſées, la premiere Seance ſe tint un Jeudy 6e de Decembre dans la grande ſalle du chaſteau. Le Roy, aprés les avoir ſaluez en oſtant ſon bonnet, & par une douce inclination de teſte, fit une belle & éloquente harangue;

par

par laquelle ayant repreſenté les malheurs de l'Eſtat, & le beſoin qu'il avoit d'eſtre guery de ſes grandes bleſſûres, il leur proteſta que toutes ſes penſées tendoient-là comme au port de ſa gloire & de ſa felicité, & les exhorta de s'unir tous de cœur & de volonté pour mettre la main avec luy à une ſi bonne œuvre, les aſſûrant en foy & parole de Roy, qu'il feroit inviolablement obſerver tous les Reglements qui ſeroient faits en cette Aſſemblée, & qu'il ne donneroit jamais aucune diſpenſe au contraire.

Autant que ſa harangue parut eloquente & agreable, autant celle de Birague ſon Chancelier fut ennuyeuſe & ridicule; Car aprés s'eſtre excuſé ſur ſa vieilleſſe & ſur l'ignorance * des affaires de la France, parce qu'il eſtoit Eſtranger, il enfila un long diſcours de la puiſſance du Roy, & laſſa tout le monde des loüanges de la Reyne Mere, puis il conclut par demander de l'argent, à quoy on n'eſtoit guere diſpoſé.

* De quoy ſe meſloit-il donc?

Les ſentiments des Eſtats ne s'accommoderent ny aux intentions du Roy, ny aux eſperances des Huguenots. En ces aſſemblées il y en a tousjours quelques-uns qui font ſouvenir aux autres des droits anciens & naturels des peuples, contre leſquels ils ne peuvent point s'imaginer qu'il y ait preſcription; Ces gens-là obligerent l'Archeveſque de Lyon de demander au Roy la ratification de tous les poincts qui avoient eſté reſolus par les trois Ordres. Le Roy s'imagina que cela ſe faiſoit par l'eſprit des auteurs de la Ligue, qui deſiroient donner une partie de ſon autorité aux Eſtats, afin de la reprendre de leurs mains.

Il eſt certain que ſes Favorits luy avoient fait concevoir une grande jalouſie du Duc de Guiſe, d'autant plus facilement qu'il ſe reſſouvenoit de 1577.

l'offre que ce Duc luy avoit faite pour l'empeſcher qu'il n'allaſt en Pologne : Et il dût deſlors avoir conjuré ſa perte, s'il creut veritables certains memoires qu'on fit courir, & que l'on diſoit avoir eſté portez à Rome par un Advocat en Parlement nommé David, lors qu'il y alla ſolliciter les Bulles de l'Archeveſché de Thoulouze pour Paul de Foix. Ils contenoient les raiſons qu'il faloit employer pour perſuader au Pape de dégrader la Maiſon de Capet qui avoit uſurpé la Couronne, & de reſtablir dans le Throſne les deſcendants de Charlemagne (c'eſtoit à dire les Guiſes) & avec cela les moyens d'executer un ſi haut deſſein.

Quelques-uns ont voulu croire que ces memoires eſtoient ſuppoſez, & les plus equitables, que s'ils eſtoient vrais, ils ne partoient que de la melancholie noire de cét Advocat, outré de quelque dommage qu'il avoit receu des Huguenots. Il y a grande apparence que ce furent les Mignons, ou les Huguenots, ou la Reyne Mere, tous ennemis mortels des Guiſes, qui les fabriquerent : comme il eſt certain qu'ils ſuppoſerent beaucoup d'autres calomnies pour les rendre odieux. Et certes les Guiſes n'oublierent pas de leur rendre bien la pareille : c'eſt pourquoy il faut ajouſter peu de foy aux eſcrits & aux relations de ce temps-là à moins que de les avoir bien examinées.

Quoy qu'il en ſoit, le Roy connoiſſant que les Eſtats s'eſchauffoient fort ſur le fait de la Religion, & qu'ils eſtoient en termes de luy demander un Chef pour la Ligue, & meſme de luy en nommer un, qui ſans doute euſt eſté le Duc de Guiſe, il le voulut eſtre luy-meſme, la ſigna de ſa propre main, la fit ſigner à tous les Grands, & l'envoya à Paris & dans les Provinces, avec ordre à toutes perſonnes d'en faire autant. Voilà comme de Roy

en Decembre.

il

il devint Chef de cabale, & de pere commun, ennemy d'une partie de ses sujets.

Ce n'estoit pas assez, les plus vehements, qui à force de crieries opiniastres ont accoustumé d'entraisner les autres, pressoient fort la revocation de l'Edit, & cornoient la guerre par la bouche de Versoris & de Bigot qui estoient Deputez, le premier de Paris, l'autre de Rouën; Et les Evesques, tant à cette mesme fin que pour les interests de leur propre grandeur, demandoient la publication du Concile de Trente. Les Chapitres s'opposerent à ce dernier poinct, & les Deputez particuliers du Roy de Navarre, & du Prince de Condé, protesterent de nullité, si on revoquoit l'Edit de Pacification.

Peu aprés, les Estats ayant supplié le Roy de ne souffrir point d'autre Religion que la Catholique, il respondit clairement que c'estoit son intention, qu'il l'avoit ainsi promis à Dieu sur le Sainct Sacrement de l'Autel. Qu'il vouloit que ses sujets fussent avertis de n'ajouster point de foy à tout ce qu'il pourroit dire ou faire au contraire, & que s'il en estoit reduit à ce poinct-là, il ne tiendroit son serment que jusqu'à ce qu'il eust les forces & l'occasion de le rompre. Les Deputez des Huguenots bien estonnez de ces paroles & de la resolution des Estats, formerent leurs protestations contre, & la pluspart se retirerent de Blois, & allerent donner l'alarme bien chaude à la Rochelle, & en Languedoc.

Quelque resolution que le Roy tesmoignast, neantmoins il craignoit si fort de perdre son repos & d'augmenter le pouvoir des Guises, qu'il voulut que les Estats envoyassent vers les deux Princes & vers Damville pour les convier de venir à l'Assemblée; Et cependant afin d'avoir des ga-

rands envers le public de la guerre qui s'alloit commencer, il desira prendre par escrit l'avis des plus grands Seigneurs, & de ses principaux Conseillers. Ils conclurent tous qu'elle estoit juste & necessaire : non pas peut-estre qu'ils le creussent ainsi, mais parce qu'ils pensoient que c'estoit son desir de la faire, ou du moins d'en feindre l'envie, afin de tirer de l'argent des Estats.

Il demandoit deux millions d'or pour les frais, & les Favorits firent jouër tous les ressorts imaginables pour avoir cette gorge chaude. Le Tiers Estat qui sçavoit bien qu'il eust payé pour tous, ne put jamais estre induit à y consentir ; Non plus qu'à l'alienation du domaine ; Sur laquelle Bodin ayant remonstré avec une liberté Gauloise, que le fonds du domaine appartenoit aux Provinces, & que le Roy n'en estoit que simple usager, il persuada tellement l'Assemblée de ce sentiment, qu'elle respondit à Bellievre que le Roy y envoya pour cela, que le Droit commun & la Loy fondamentale de l'Estat, rendoient la chose absolument impossible.

1577. en Janvier. En ces dispositions se tint la seconde Seance le 17. de Janvier, au mesme lieu & avec le mesme ordre que la premiere. L'Archevesque de Lyon Orateur du Clergé, & le Baron de Seneschey de la Noblesse, commencerent leur harangue à genoux, leurs Deputez estant debout & descouverts : mais dés la seconde periode on les fit lever, & leurs Deputez s'assirent & se couvrirent. L'Orateur du Tiers Estat avoit esté traitté de mesme aux Estats d'Orleans : mais cette fois on le laissa prés de demie heure à genoux & ses Deputez tousjours debout & nuë teste. On avoit chargé ce dernier (c'estoit Versoris) de supplier le Roy de reünir tous ses sujets dans la Religion Catholique par des moyens doux

doux & ſans guerre, de demander abſolument l'élection des benefices ſans en rien remettre à la volonté du Roy, de toucher fortement la mauvaiſe adminiſtration des Finances, & de faire inſtance ſur la punition de ceux qui les avoient pillées, comme auſſi ſur l'expulſion des Eſtrangers hors du Gouvernement, & ſur la diſpenſation des deniers publics.

Aprés cette Seance, & que les Eſtats eurent travaillé quelque temps à leurs cahiers, les Ligueux firent conclure que le Roy ſeroit ſupplié de deffendre tout autre exercice que de la Religion Catholique. Cela paſſa à la pluralité des Gouvernements, non pas des voix des Députez; encore ne paſſa-t-il que de deux ſuffrages; & bien-toſt aprés ceux de Paris craignant que les premiers deniers ne s'en priſſent ſur leurs rentes de l'Hoſtel de Ville, ſe voulurent retracter.

Les Huguenots ayant eu avis de ce qui ſe paſſoit, dreſſerent une contre-Ligue, dont le Prince ſe déclara le Lieutenant ſous l'autorité du Roy de Navarre, & publia un Manifeſte plus ſanglant que pas un autre qui euſt encore paru, & qui marquoit ſon humeur vehemente, ſon courage franc & hardy, & la chaleur qu'il avoit pour ſa Religion.

Tandis qu'il armoit en Poitou, le Roy de Navarre armoit auſſi en Guyenné, mais tous deux ſi foiblement, que c'eſtoit pluſtoſt pour faire des courſes que des expeditions de conſequence. Toutes les entrepriſes qu'ils avoient formées ſur diverſes Places manquerent : Jean Favas natif de Bazas, pour ſe mettre à couvert d'un horrible aſſaſſinat qu'il y avoit commis, livra cette ville-là au Roy de Navarre, & ſe jetta dans ſon party : Puis encore pour luy donner des preuves plus irreprocha-

bles de ſon affection, il prit la Reole peu de jours aprés: mais Marmande ſe mocqua de ce Roy, qui l'aſſiegea temerairement avec une poignée de gents.

L'Edit de Pacification revoqué, & les menaces ny les intrigues n'ayant rien operé ſur les deux Princes, on mit ſur pied deux armées pour les pouſſer à bout. On donna le commandement de l'une au Duc d'Anjou, extrémement irrité contre les Huguenots, parce qu'on luy faiſoit croire qu'ils avoient voulu tandis qu'il eſtoit avec eux le livrer aux Reiſtres, & meſme attenter ſur ſa perſonne, & que le Prince de Condé ſe mocquoit de luy & le contrefaiſoit en courant la bague. Le Duc de Guiſe demandoit la conduite de l'autre: mais l'inimitié que le Duc d'Anjou avoit pour luy & la jalouſie du Roy, luy envierent cét honneur, & le firent donner au Duc de Mayenne ſon frere.

en Fevrier. Ce Duc ſe trouva le premier aux champs, fit quitter le terrein au Prince, & pouſſa ſes gents juſqu'aux portes de la Rochelle. Puis tout glorieux d'avoir acculé les Huguenots dans leur plus forte retraitte, il paſſa en Guyenne. Comme ſes troupes avoient eſté fort fatiguées par les incommoditez de l'hyver, il fit volontiers une tréve de quinze jours avec le Roy de Navarre. Laquelle eſtant expirée à la my-
en Avril. Avril, il tint une ſeconde fois la campagne: ſans beaucoup de progrés neantmoins, juſqu'au 22e de May qu'il repaſſa en Poitou pour y renforcer ſes troupes, & attendre de nouveaux ordres du Roy, qui ne faiſoit la guerre qu'à regret.

Au commencement d'Avril le Duc d'Anjou aſſiegea la Charité avec 12000 hommes de pied & 3000 chevaux, les Ducs de Guiſe, d'Aumale, & de Nevers, eſtoient ſes Lieutenants; la Châtre ſon Mareſchal de camp, & à vray dire ſon directeur.

La

La place fut investie si promptement que Jacques de Morogues qui en estoit Gouverneur, n'y pût faire entrer des gents de guerre, de sorte que n'ayant que 150. hommes pour deffendre trois brèches, il capitula aprés avoir soustenu deux assauts.

La Charité renduë, le Duc d'Anjou & le Duc de Guise allerent en poste à Blois conter leurs beaux faits aux Dames, dont ils avoient pris des escharpes. Le Duc de Nevers cependant assiegea Issoire en Auvergne, située sur le torrent de la Couse. Un Gentilhomme nommé Chavagnac commandoit dedans: Mathieu le Merle fils d'un cardeur de laine d'Uzez, mais devenu Capitaine durant ces troubles l'avoit surprise trois ans auparavant. Ce Merle estoit allé aux Sevenes amasser des troupes pour la secourir; mais il tarda si longtemps, arresté peut-estre par l'argent qu'on luy fit toucher de la part du Roy, que la place fut contrainte de se rendre à discretion. Cela fait, le Duc d'Anjou s'en retourna avec le Duc de Guise à la Cour qui estoit à Blois, laissant le commandement de son armée au Duc de Nevers. en Avril, May, &c.

Les affaires des Huguenots ne pouvoient pas estre en plus mauvais estat: tout ce party estoit plein de divisions, de jalousies, & de cabales, les Seigneurs de la Cour du Roy de Navarre ne pouvoient s'accorder ny entre eux, ny avec luy, parce qu'il donnoit trop de croyance à Laverdin, qu'on sçavoit estre attaché à la Reyne Mere, de sorte que la Noüe abandonna ce Roy, & Turenne & les autres ne le servoient qu'avec chagrin & avec deffiance.

Il y avoit aussi une mortelle discorde entre le Prince & le Seigneur de Mirembeau au sujet de Brouage; une fascheuse mesintelligence entre le

meſme Prince & les Rochelois pour la nomination d'un Maire, & autres poincts concernants les libertez de la ville; des piques continuelles entre les Bourgeois & la Nobleſſe, & à tout moment des differends entre les Chefs des troupes; avec cela un eſtrange déreglement & licence parmy leurs gents de guerre, qui eſtoient horriblement deſordonnez, tant à cauſe du manque de payement & du peu d'autorité de leurs Capitaines, que par le meſlange des Politiques; la pluſpart athées & adonnez à toutes ſortes de vices.

La confuſion que le Duc de Mayenne voyoit dans ce party, luy donna la viſée de dompter la Rochelle, & pour cét effet de luy oſter le commerce & les vivres par mer, en prenant les Iſles & la place de Broüage, comme par terre il luy avoit desja enlevé preſque toutes les villes & chaſteaux qui l'accommodoient. Les Rochelois avoient jalouſie de l'aggrandiſſement de Broüage: le Comte de Montgommery qui en eſtoit Gouverneur, avoit conſumé en débauches le payement des gents de guerre, & tourmentoit fort les habitants; le Capitaine Lorges ſon frere avec ſon Regiment vexoit & pilloit les Iſles: tellement que les uns & les autres ſouhaittoient un changement, ſuivant l'humeur des peuples, qui croyent tousjours que le mal preſent eſt le plus faſcheux.

Le Roy avoit équipé une armée navale pour faire ce ſiege, le Prince & les Rochelois en leverent une pour l'empeſcher, Clermont la commandoit, comme Lanſac celle du Roy. Toutes deux ſe trouverent dans le canal de Broüage, celle des Huguenots fut batuë pour n'avoir pas pris le large, cinq galeres que le jeune Montluc avoit amenées l'ayant toute fracaſſée à coups de canon durant le calme. Cependant le ſiege ſe preſſoit par terre,

terre, & le Roy estoit venu à Poitiers pour donner chaleur à ses gens. L'estourdissement estoit si grand dans la Rochelle, que tous les secours qu'on y prepara pour envoyer dans la place furent pris ou repoussez. Comme les assiegez estoient presque à l'extremité, le bruit courut que le Duc d'Anjou aprés la prise d'Issoire, venoit renforcer le siege avec ses troupes alterées de sang & de carnage : la peur qu'ils eurent qu'on ne leur donnast point de quartier les obligea de haster la capitulation, & le Duc de Mayenne craignant que ce Prince ne luy ravist l'honneur de cette entreprise, la leur accorda assez avantageuse.

Le Roy de Navarre qui s'estoit mis aux champs pour les secourir, trouvant l'affaire vuidée, desiroit relever le courage du party par quelque exploit memorable, & s'il le pouvoit, combattre cette armée victorieuse: mais elle s'estoit desja retirée pour se rafraischir, n'ayant pas ordre de rien entreprendre davantage.

Il sembloit à plusieurs que si on eust pousse les Huguenots dans le desordre où ils estoient, on les eust tout-à-fait terrassez: car il n'estoit plus en leur pouvoir de mettre une armée sur pied, leurs Capitaines en estoient aux cousteaux, le Conseil des Princes estoit plein de traistres, le peuple estoit ennuyé de leur mauvaise conduite, & desesperé de leurs pillages. D'ailleurs Damville, persuadé par sa femme & par ses Secretaires que l'on avoit gagnez, avec cela picqué de ce que les Huguenots ne luy déferoient pas assez, avoit tourné ses armes contre eux en Languedoc & avoit assiegé Montpellier. Mais veritablement il estoit sur le poinct d'y recevoir un affront : car Chastillon avoit bravement percé au travers de son armée & jetté 3000. hommes dans la Place, avec quoy il luy eust

donné combat le lendemain, si les nouvelles de la Paix ne fussent arrivées.

On n'a point sceu au vray quelles considerations avoient porté le Roy à la faire dans une conjoncture qui paroissoit luy estre si favorable, si ce fut la crainte que les Reistres ne vinssent achever de desoler son Royaume, & que la Rochelle ne se donnast aux Anglois, ou si ce fut les menées du Duc d'Anjou, qui brusloit d'envie de passer en Flandres, & d'y tirer les troupes avec luy, ou si ce fut son esprit foible & variable, qui ne pouvoit long-temps soustenir le poids & les difficultez d'une grande affaire.

en Septembre & Octobre. Ce cinquiesme Traitté de Pacification avoit esté conclu à Bergerac entre le Roy de Navarre & le Duc de Montpensier. L'Edit en fut dressé à Poitiers au mois de Septembre, & verifié au Parlement au commencement d'Octobre. Il estoit different du dernier, en ce qu'il restreignoit l'exercice de la Religion aux limites des precedents, l'esloignoit de dix lieuës de Paris, le deffendoit au Marquisat de Saluces, & au Comté de Venaissin, leur changeoit Montpellier pour Beaucaire, & ne leur rendoit point Issoire. Les Consistoriaux qui avoient plus d'opiniastreté que de connoissance, eurent peine à consentir à cette restriction: mais les Chefs qui sçavoient mieux l'estat de leurs affaires, la receurent comme tres-advantageuse, & le Prince la fit publier aux flambeaux dans la Rochelle.

Il eust falu pour la rendre ferme & stable, donner aux deux partis la volonté de la garder, & pour cét effet restablir la confiance & la bonne foy entre eux: mais comme faute du premier poinct l'autre n'estoit pas possible, ils firent naistre aussi-tost une infinité de doutes & de difficultez pour l'execution; Et c'estoit le plaisir & l'interest de la Reyne Mere

Mere d'avoir tousjours à tricoter avec les uns & les autres, pour retenir l'autorité entre ſes mains, & pour faire connoiſtre ſon habileté en desbrouïllant ce qu'elle meſme le plus ſouvent avoit brouïllé.

Le Roy ſon fils avoit appris d'elle à faire d'exceſſives deſpenſes, & comme il avoit quelques nobles mouvements pour les grandes choſes, il s'adonnoit facilement à faire paroiſtre ſa ſomptuoſité dans des pompes & des vanitez qui avoient quelque apparence de grandeur. Ses Favorits luy avoient mis dans l'eſprit que tous les biens de ſes ſujets eſtoient à luy, & que la France eſtant une ſource ineſpuiſable de richeſſes, il n'y avoit point de prodigalité qui le puſt incommoder. C'eſt une choſe preſque incroyable des ſommes exceſſives dont il fit profuſion, & des magnifiques badineries à quoy il les employoit. Il joüa & perdit pour un ſoir 80000 eſcus; il alloit ſouvent en maſque; on le vit courir la bague en habit de Damoiſelle, avec tous les affiquets d'une coquete; il fit un feſtin entre autres où les femmes ſervirent à table en habit d'hommes & veſtuës de verd, tous les conviez ayant meſmes livrées; & la Reyne ſa mere luy rendit la pareille par un autre, où les plus belles de la Cour firent le meſme office, ayant la gorge deſcouverte & les cheveux eſpars.

Les pauvres peuples payoient toutes ces folies, & gemiſſoient pluſieurs années pour un divertiſſement qui n'avoit duré qu'une heure. Les coffres de l'Eſpargne eſtant vuides il faloit avoir recours aux plus faſcheux moyens pour recouvrer de l'argent, particulierement à la creation des nouveaux Offices, dont les Italiens fourniſſoient les titres, & luy perſuadoient que cette multiplication eſtoit un excellent moyen d'avoir de l'argent ſans violen-

lenter perſonne, & de rendre la puiſſance du Roy plus abſoluë, en rempliſſant toutes les villes de creatures qui fuſſent à luy, & qu'il tinſt obligées par la crainte de perdre leurs Charges, de luy aider à fouler ſes ſujets.

Le luxe qui cherchoit par tout des divertiſſements, appella du fond de l'Italie une bande de Comediens, dont les pieces toutes d'intrigues, d'amourettes & d'inventions agreables pour exciter & chatouïller les plus douces paſſions, eſtoient de pernicieuſes leçons d'impudicité. Ils obtinrent des Lettres Patentes pour leur eſtabliſſement, comme ſi c'euſt eſté quelque célebre Compagnie : Le Parlement les rebuta comme perſonnes que les bonnes mœurs, les Saincts Canons, les Peres de l'Egliſe, & nos Rois meſme, avoient tousjours reputez infames, & leur deffendit de jouër, ny de plus obtenir de ſemblables Lettres; Et neantmoins dés que la Cour fut de retour de Poitiers, le Roy voulut qu'ils rouvriſſent leur theatre.

Il parut cette année la plus grande Comete qu'on euſt jamais veuë, elle tenoit en longueur trente degrez d'étendue, embraſſant les ſignes du Sagittaire & du Scorpion, la queuë tournée vers l'Occident ; on l'obſerva depuis le 18. *d'Octobre juſques vers la fin de Novembre. Un Aſtronome trouva qu'elle eſtoit à la hauteur de la planete de Venus.*

en Octobre. Au mois de Mars precedent, Jean de Morvilliers Eveſque d'Orleans, grand homme d'Eſtat, mourut à Blois, & au mois de Juillet le Mareſchal de Montluc dans ſa maiſon d'Eſtillac en Agenois. Armand Gontaud de Biron eut le Baſton de Mareſchal, vacant par la mort de Montluc, & quitta ſa charge de Grand-Maiſtre de l'artillerie, qui fut donnée à Philebert de la Guiche l'un des Favorits du Roy.

Il y avoit inimitié descouverte entre le Roy, le Duc d'Anjou, & le Duc de Guise : le grand courage de ce dernier, & la foiblesse des deux autres, le rendoit presque leur esgal. Leur hayne esclatoit dans les querelles de leurs Favorits. Quelus, qui estoit de ceux du Roy, fit appeller Entragues, qui l'estoit du Duc de Guise, & mena pour seconds Livarrot & Maugiron qui estoient aussi en faveur. Son adversaire choisit Ribeyrac & Schombert. Jusqu'à ce temps-là les seconds n'avoient servy que de témoins du combat : mais la demangeaison de se batre prit ceux-cy, & ce mauvais exemple a duré jusqu'à cette heure. Maugiron fut tué sur la place, Quelus en fut rapporté blessé de dix-neuf coups, dont il mourut au bout d'un mois. Le Roy les aymoit si esperdument tous deux qu'il les baisa morts, fit couper leurs blonds cheveux, & les serra pretieusement, assista Quelus jusqu'à la mort, le servant de ses propres mains, & leur fit dresser un superbe mausolée dans l'Eglise de Sainct Paul.

Quelque temps aprés il y fit aussi enterrer le corps de Sainct Maigrin & mettre des Statuës de tous les trois sur leurs tombeaux ; le peuple les renversa, & les traisna à la riviere le jour des barricades. Ce Sainct Maigrin estoit aussi un de ses Mignons que le Duc de Mayenne avoit fait tuer à coups de pistolet au sortir du Louvre, pour ce qu'il se vantoit d'estre dans les bonnes graces de la Ducheſſe de Guise.

A cause de cela les autres Mignons, qui apprehendoient un pareil traitement s'ils choquoient de si rudes joüeurs, ne cesserent d'irriter le Roy par leurs rapports contre ces Princes, & de chercher toutes sortes de moyens pour les despoüiller. Estant ainsi poussez ils songerent à se deffendre ; puis

puis quand ils eurent reconnu leurs forces & la moleſſe du Roy, ils n'en demeurerent pas là, ils le porterent plus haut qu'ils n'euſſent jamais oſé penſer.

Pendant que la Reyne Mere eſtoit en Guyenne, où elle eſtoit allée conferer avec le Roy de Navarre, ſous pretexte de luy mener ſa femme qu'il n'aymoit gueres, & dont il eſtoit encore moins aymé: le Duc d'Anjou traitta avec les Eſtats Generaux des Provinces-Unies, ce fut le 10e jour d'Aouſt; eſtant aſſûré d'ailleurs que Charles de Ganre-Inchi Gouverneur du Cambreſis, luy livreroit la Citadelle de Cambray, car la Reyne de Navarre ſa ſœur avoit gagné ce Seigneur l'an paſſé dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Spa.

Depuis l'an 1568. jusqu'en 1578.

Il faut ſçavoir ce qui s'étoit paſſé en ces Provinces-là depuis quelques années. Le Duc d'Albe les avoit gouvernées prés de cinq ans, pendant leſquels il y avoit commis des cruautez indicibles, juſques-là qu'il ſe vantoit d'avoir fait monter les confiſcations par an à huit millions d'or, & d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du Bourreau. Il fut revoqué l'an 1573. par le Roy Philippe, & Louis de Requeſens Grand Commandeur de Caſtille mis en ſa place. Celuy-ci gagna une bataille à Mouker-Heyde prés de Nimegue où Ludovic de Naſſaw fut tué, ce fut l'an 1574. Enſuite il aſſembla les Eſtats Generaux pour avoir de l'argent; mais bien loing de luy en donner, ils s'unirent fort eſtroitement pour deffendre leur liberté; Et le cœur leur groſſit encore davantage aprés ſa mort qui advint quelques mois aprés, en ſorte qu'ils s'emparerent du Gouvernement qui eſtoit demeuré entre les mains du Conſeil d'Eſtat, en attendant la venuë d'un nouveau Gouverneur, qui eſtoit Dom Jean d'Aûtriche.

Cependant les troupes Eſpagnoles s'eſtant mutinées pillerent la riche ville d'Anvers, où elles firent ſi grand

grand butin qu'on vit de simples soldats jouër dix mille francs en un soir. Les Provinces Catholiques craignant d'estre pillées de mesme, s'unirent par un Traitté fait à Gand * avec celles de Hollande & de Zelande. Or avant que de recevoir Dom Jean, les Estats voulurent que tous les Espagnols sortissent du pays, & que le Traitté de Gand fust confirmé; Dom Jean feignit d'agréer ces conditions, & entra dans le pays sous la peau d'agneau, mais il reprit bien-tost celle de Renard, s'estant emparé de Namur, de Charlemont, & de Mariembourg.

* On appella cela la Pacification de Gand.

Alors les Estats armerent contre luy, le rechasserent en Luxembourg, appellerent l'Archiduc Mathias frere de l'Empereur, qu'ils eslûrent pour leur Gouverneur, & le Prince d'Orange pour son Lieutenant. Mais comme la jalousie des Seigneurs Catholiques traversoit les sages conseils d'Orange, Dom Jean eut le temps de recevoir les troupes que luy amenoit Alexandre Farnese Duc de Parme, avec lesquelles il gagna une signalée bataille à Gemblours sur l'armée des Estats, & ensuite les Gueux ayant chassé les Prestres & les Moines de Gand, abatirent les Images des Eglises. Tellement que l'heureux succés de Dom Jean, & l'attentat de ces insolents, donnerent sujet à quelques Seigneurs déja malcontents, dont Montigny en estoit le Chef, de faire un tiers party, & d'y attirer le Haynaut & l'Artois.

Les mesmes Seigneurs voyant que les Estats avoient traitté avec la Reyne Elisabeth, laquelle y avoit envoyé Casimir avec quelques troupes Allemandes, mûs de la crainte du peril que couroit la Religion, resolurent de traitter avec le Duc d'Anjou, à quoy les Estats se porterent aussi; y estant induits d'ailleurs par les pratiques du Prince d'Orange qui avoit grande jalousie de Casimir.

Cette affaire se negocioit depuis un an, du consentement tacite de la Reyne Mere: mais le Roy 1578.

n'ap-

n'approuvoit point que ſon frere ſe meſlaſt des affaires des Pays-Bas : il eſtoit trop jaloux de ſon avancement, & d'ailleurs trop irrité des bravades que ſon Buſſy faiſoit tous les jours à ſes Favorits. Or ces picques & ces menées s'eſchauffant de part & d'autre, il fit arreſter ſon frere dans le Louvre, & luy donna des gardes : mais ils firent ſi mal leur devoir qu'il ſe ſauva de leurs mains, eſtant deſcendu par une corde dans le Foſſé du Louvre, & s'en alla dans l'Abbaye Sainct Germain, où Buſſy l'attendoit, & avoit fait un trou à la muraille de la ville. De là il ſe rendit à Angers, & aprés y avoir ſéjourné quelques ſemaines, s'avança juſqu'à Monts en Haynaut pour conclure le Traitté qui avoit eſté diſpoſé par un de ſes Secretaires.

Il promit d'aſſiſter les Eſtats de ſes forces & moyens, de lever dix mille hommes de pied & trois mille chevaux, de les entretenir à ſes deſpens trois mois durant, & de taſcher de faire entrer dans cette alliance la Reyne d'Angleterre, le Roy de Navarre, & Caſimir. Reciproquement ils luy promirent que là où il ſeroit en perſonne il commanderoit en Chef avec le General des Eſtats; Que s'ils acceptoient quelque Seigneur autre que le Roy d'Eſpagne, ils le prefereroient à tous. Qu'ils luy donneroient pour aſſeurance, & pour retraite à ſes malades le Queſnoy, Landrecy, & Bavais; Que s'ils pouvoient obtenir une bonne Paix, ils le rembourſeroient de ſes frais & luy feroient une recompenſe digne de ſa grandeur.

en Aouſt. Il n'y eut jamais d'entrepriſe ſi embrouïllée, ny de pays plus diviſé & plus tourmenté que celuy-là. L'Archiduc Mathias y avoit ſon party dans les Eſtats & parmy la Nobleſſe; le Prince d'Orange eſtoit tout puiſſant aux provinces de Friſe, Hollande, Zelande, & Utrect; Dom Jean d'Auſtriche eſtoit Gouver-

Gouverneur pour l'Espagnol, mais déclaré ennemy par les Estats; le Prince Casimir y estoit de la part de la Reyne Elizabeth; le Duc d'Anjou comme Allié & Protecteur. Imbise s'étoit saisi de Gand, & le Prince Casimir avec ses troupes s'estoit jetté de ce costé-là comme pour s'y cantonner; les Seigneurs Catholiques de l'Artois & du Haynaut, nageoient entre tous les partis, desirant conserver, s'il estoit possible, la liberté & la Religion. De sorte qu'il y avoit cinq armées qui desoloient ce malheureux païs.

Celle des Estats estoit de trente-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux; celle du Duc d'Anjou beaucoup moindre que son Traitté ne portoit. Il assiegea Bincs & le batit si furieusement qu'il se rendit le quatorzieſme jour qui estoit le 6e de Septembre. La courtoisie avec laquelle il traitta la garnison luy fit ouvrir les portes de Maubeuge: mais l'insolence de ses gents à la campagne luy fit fermer celles du Quesnoy & de Landrecy. De despit de cette inexecution, & de ce que Casimir se tenoit à Gand, il ne voulut point joindre l'armée des Estats, à laquelle pourtant il avoit envoyé 3000. hommes commandez par la Nouë, & se retira en France ayant auparavant dépeſché vers l'Archiduc Mathias & le Conseil d'Estat, leur declarer les causes de son départ, & leur donner asſurance de son retour. en Septembre, & suivans.

La pluspart de ses troupes licenciées se rangea au service des Seigneurs malcontens. Quelques mois aprés Dom Jean d'Austriche vint à mourir; la jalousie du Roy son frere avoit fait eschouër ses entrepriſes, & peut-estre meſme avancé ses jours par quelque breuvage, comme elle les avoit avancez par le poignard à Escovedo son Secretaire & intime confident, qui avoit esté assassiné en Espagne.

Si

Sa perte causa une telle espouvente dans ses troupes, que si l'armée des Estats les eust poussées, il luy eust esté facile de les forcer ou de les dissiper : mais outre que le desordre estoit dans ce grand corps faute de payement, la mort de Maximilian le Bossu qui le commandoit en chef, estant arrivée six semaines apres, rompit si peu qu'il y avoit d'union entre les Seigneurs du pays, qui se destacherent tous du bien public pour chercher leurs avantages particuliers.

Durant ce voyage du Duc d'Anjou aux Pays-bas, le Roy languissoit tousjours dans une molle oisiveté, où il estoit entretenu par Villequier & par François d'O son gendre. Ce dernier estoit Sur-Intendant des Finances, homme entierement perdu dans le luxe, qui obligeoit à toute heure le Roy de faire de nouveaux Edits qu'on appelle *Bursaux*, & d'aller en Parlement le forcer par sa presence à les verifier. Ce fut une des principales causes de la ruine de ce Prince, d'autant que les peuples ayant veu par plusieurs fois, que de cét endroit d'où il ne doit sortir que des Loix salutaires, il ne sortoit plus que des Edits d'oppression & de rigueur, perdirent peu à peu le respect & l'affection qu'ils luy portoient, & les Chefs de la Ligue ne manquerent pas de les recueillir, & de faire glisser en la place l'aversion & le mespris. A quoy n'aydoit pas peu l'insolence de ses Favorits qui s'élevoient au dessus des Princes, se faisoient suivre des plus Grands du Royaume, & disposoient souverainement de toutes choses.

en Aoust. *Le Roy Sebastien de Portugal ayant perdu une grande bataille contre les Mores, ainsi qu'on le peut voir dans l'Histoire de ce pays-là, & n'ayant plus paru depuis, soit qu'il eust esté tué ou autrement : Henry son grand oncle paternel, qui estoit Cardinal & Archevêque*

vêque d'Evora, prit la Couronne qui luy appartenoit comme au Prince du Sang le plus proche. Il faut sçavoir que Sebastien estoit fils du Prince Jean, fils du Roy Jean III. fils du Roy Emanuel; Que cét Emanuel, outre le Roy Jean, eut trois autres fils, Louïs Duc de Beja, le Henry dont nous parlons, & Edoüard Prince de Portugal, & deux filles, Isabelle qui fut mere de Philippe II. Roy d'Espagne, & Beatrix qui le fut de Philbert Emanuel Duc de Savoye: Que Louïs eut un fils naturel nommé Dom Antoine Prieur de Crato; Que d'Edoüard il vint deux filles, Marie femme d'Alexandre Farnese premier du nom, Duc de Parme, mere de Rainuce, & Catherine femme de Jean Duc de Bragance.

Or comme Henry estoit infirme & presque septuagenaire, tous ceux qui pretendoient à la Couronne aprés sa mort, commencerent dés lors à faire leurs brigues & à publier leurs droits. Donc, sans compter le Pape & l'Abbé de Clervaux, qui monstroient par quelques vieux titres que ce Royaume s'estoit soûsmis à leur censive & hommage, se presenterent Philippe Roy d'Espagne, Philbert Emanuel Duc de Savoye, Rainuce Farnese, Catherine femme de Jean Duc de Bragance, & Antoine Prieur de Crato.

Quant à Philbert il le cedoit au Roy Philippe qui estoit issu de l'aisnée des deux filles d'Emanuel, & demandoit seulement qu'on eust esgard à son droit en cas que Philippe mouruſt avant luy. On disoit que Rainuce, sa mere estant morte, comme elle l'estoit, ne le pouvoit pas disputer à Catherine, parce qu'il estoit plus esloigné qu'elle d'un degré. La dispute demeuroit donc entre Philippe & Catherine: il estoit indubitable que la mere de Philippe, si elle eust esté vivante, eust esté exclusе par Catherine, mais comme elle estoit morte, son fils Philippe pretendoit qu'il ne faloit plus avoir d'esgard à cela, & qu'estant luy & Cathe-

Catherine en pareille distance (car tous deux avoient le germain sur Sebastien) il luy devoit estre preferé parce qu'il estoit masle.

Pour le droit d'Antoine, le Roy Henry n'en fit aucun compte, à cause qu'il l'avoit pris en hayne, & que son pere, à ce qu'on disoit, l'avoit par son testament déclaré illegitime; neantmoins tout le Peuple, le Clergé, & les Moines, à la reserve des Jesuites, qui s'estoient persuadez que la grandeur de la Maison d'Austriche estoit le vray soustien de la Religion Catholique, estoient entierement pour luy.

Parmy les contendants se mesla aussi la Reyne Catherine de Medicis, peut-estre pour faire croire qu'elle estoit d'assez bonne Maison pour pretendre à la succession d'un Royaume. Voicy comme elle fondoit son droit. Alfonse III. Roy de Portugal vers l'an 1235. avoit espouse une Matilde Comtesse de Boulogne sur la mer, puis l'avoit repudiée pour prendre une femme plus jeune: Elle disoit qu'il avoit eu un fils nommé Robert de cette Matilde: mais qu'à son prejudice il avoit fait heritiers les enfants de sa seconde femme; Que de ce Robert desherité estoient venus les Comtes de Boulogne, du sang desquels elle estoit issuë. Mais cét exposé, outre qu'il faisoit injure à tous les Rois de Portugal depuis Alfonse, & à tous les pretendants qui en estoient issus, les qualifiant necessairement bastards & usurpateurs, estoit faux dans le poinct essentiel, car Matilde n'eut point d'enfants d'Alfonse, & Robert estoit fils d'une sœur de cette Reyne.

Le plus apparent droit, selon les Jurisconsultes de
1579. *Coimbre, qui devoient mieux que tous les autres connoistre les Loix & Coustumes de ce païs-là estoit celuy de Catherine femme du Duc de Bragance. Aussi la Noblesse & les Estats, ausquels devoit appartenir le jugement d'une question si importante, penchoient de ce costé-là: mais Henry fut si foible qu'il n'osa prononcer*

cer en sa faveur, & s'engagea au Roy Philippe, d'autant plus facilement qu'il vit que le Duc de Bragance se relâchoit; joint que son Confesseur luy persuada que la gloire de Dieu & le bien de la Religion Catholique, le desiroient ainsi.

Là-dessus il vint à mourir le dernier jour de Janvier de l'an 1580. ayant regné 17. mois. Philippe qui s'estoit preparé à faire valoir ses droits par la force, fit aussi-tost entrer le Duc d'Albe en Portugal avec une bonne armée; Antoine y avoit desja esté proclamé Roy, mais il ne put pas tenir contre luy; les troupes tumultuaires qu'il avoit amassées furent batuës la premiere fois, & dissipées la seconde. De sorte que n'ayant plus rien sur terre, & la mer le rejettant à bord toutes les fois qu'il s'embarqua, il fut contraint de se déguiser en Moine, & demeura caché huit mois en divers endroits, sans que les Portugais le décelassent, quoyque Philippe eust promis 80000. escus à qui le livreroit. A la fin ayant trouvé l'occasion il s'embarqua dans un vaisseau qui le porta en Hollande, d'où il vint à la Cour de France. 1580.

Toutes les Isles Açores horsmis celle de Sainct Michel qui se mit sous l'obeïssance de Philippe, demeurerent attachées à son party par le moyen des Moines qui s'y estoient fort multipliez. On nomme autrement ces Isles les Terceres à cause de la troisiéme qui est la plus grande de toutes; il y en a neuf.

Quant au Duc de Bragance, il s'accommoda avec le Roy Philippe, qui luy laissa la charge de Connestable du Royaume: mais de nostre temps Jean son petit-fils s'est heureusement relevé de cette transaction, & restably dans le Throsne, suivant une merveilleuse Prophetie, qu'on peut lire dans le premier Volume des Annales * de Cisteaux, composées par un Religieux Espagnol de cét Ordre, quelques années avant cette grande revolution.

* Chap. 3. de l'an 1142.

L'Ordre de Sainct Michel avoit esté en grand honneur sous quatre Rois: mais durant le Regne de Henry

1579. en Janvier.

Henry II. les femmes l'avoient rendu venal : & dans ceux de François II. & de Charles IX. la Reyne Catherine en avoit fait litiere, de sorte que les Seigneurs ne le demandoient plus que pour leurs valets. Cette année le Roy, sans l'aneantir neantmoins, en institua un autre que l'on nomma L'ORDRE DU SAINCT ESPRIT, auquel il sert comme de disposition necessaire. Il s'en déclara Chef souverain, & en unit pour jamais la grande Maistrise à la Couronne de France. Il en solemnisa la Feste le premier jour de Janvier dans l'Eglise des Augustins de Paris, avec sa pompe & sa magnificence ordinaire. Le nombre des Chevaliers fut limité à cent, qui seroient nobles de trois races, non compris les Ecclesiastiques, qui sont quatre Cardinaux & quatre Evesques, & les Officiers. Il voulut nommer les Chevaliers *Commandeurs*, parce qu'il avoit resolu à l'exemple d'Espagne, d'attribuer à chacun d'eux une Commanderie sur les Benefices; Le Pape & le Clergé, refuserent d'y consentir, neantmoins ce nom leur est tousjours demeuré, & le Roy en la place leur assigna à chacun mille escus de pension à prendre sur ses coffres.

Il y a apparence qu'il institua cét Ordre à l'honneur du Sainct Esprit; en memoire de ce que le jour de la Pentecoste, il luy vint deux Couronnes, celle de Pologne, puis celle de France : mais un Auteur a dit qu'il en avoit pris le modele sur un pareil que Louïs Roy de Sicile avoit institué par un semblable motif l'an 1532. Quant à la raison politique; il peut l'avoir fait à mesme dessein que Louïs XI. fit celuy de Sainct Michel : sçavoir pour destruire les Ligues dans son Estat, & mesme pour convertir les Chefs du party Huguenot par l'esclat d'une si belle marque d'honneur.

La negociation de la Reyne Mere avec le Roy de

de Navarre dans la ville de Nerac, dura plus longtemps qu'elle n'avoit pas creu. Le Prince ne voulut rien conclure ſans l'avis de tout le party, dont il aſſembla les Deputez à Montauban. Elle en gagna quelques-uns par les artificieux attraits des Dames qu'elle menoit avec elle : mais la Reyne Marguerite qui trouvoit tous moyens honneſtes de ſe venger de ſon frere qui l'avoit chaſſée de ſa Cour, prit ſoin de s'acquerir ſecretement le cœur de Pibrac, qui eſtoit le Conſeil de ſa mere. La ſageſſe de ce grand homme fit naufrage contre cét eſcueil, en ſorte que n'agiſſant que par ſon mouvement & contre les intentions de la Reyne Mere, il eſclaircit pluſieurs Articles en faveur des Religionnaires, & leur fit accorder beaucoup de choſes, meſme pluſieurs places de ſeureté.

La Conference finie à la fin de Fevrier, la Reyne voulut faire le tour du Languedoc & du Dauphiné. Dans ces Provinces elle fit un grand accueil aux Politiques & aux malcontents, ayant en veuë de s'en ſervir à l'endroit du Duc d'Alençon, ſi ſon fils Henry mouroit ſans enfants. De là elle paſſa en Provence où les troubles eſtoient entretenus par les Raſats & par les Carciſtes ; les derniers avoient la Nobleſſe, les autres le peuple & le Parlement. en Fevrier, & ſuivans.

Le vray ſujet de ces brouïlleries eſtoit le Gouvernement de la Province, le Mareſchal de Rais qui ſe l'eſtoit fait donner l'an 1515. y fut ſi peu agreable qu'il falut qu'il le cedaſt au Comte de la Suſe. Celuy-ci eſtant mis de ſa main, n'y fut pas plus paiſible que luy : tellement que le Mareſchal y fit commettre le Cardinal d'Armagnac, qui eſtant vieil & caduc n'eut pas auſſi beaucoup de pouvoir ſur les factieux. Henry Grand Prieur de France, frere baſtard du Roy, avoit envie à ce Gou-

vernement, c'eſt pourquoy il attiſoit le feu; La Reyne ne trouva donc point d'autres moyens de l'eſteindre que de luy donner ce qu'il deſiroit.

Au retour, le Duc de Savoye vint par honneur la viſiter à Grenoble, & l'obligea de ſe tranſporter juſqu'à Montluel en Breſſe, pour conferer avec Bellegarde. Ce Mareſchal malcontent de la Cour s'eſtoit emparé du Marquiſat de Saluſſes, & peut-eſtre avoit quelque Traitté ſecret avec ce Duc qui l'avoit eſtroitement obligé en pluſieurs occaſions. En effet quand il fut mort, ce qui advint l'année ſuivante, le Duc eſſaya par divers moyens de retenir les places du Marquiſat ſur lequel il avoit des pretentions, & ſuſcita ceux qui en eſtoient Gouverneurs pour le Roy, à s'y cantonner, ou du moins les favoriſa: mais comme il n'oſa pas les ſouſtenir ouvertement, il falut qu'ils laſchaſſent priſe aprés quelque reſiſtance. Pour lors la Reyne n'eut pas le temps de démeſler cette fuſée: car ayant eſté advertie que les Favorits s'emparoient abſolument de l'eſprit du Roy pendant ſa longue abſence, elle quitta là Bellegarde, & s'en revint en grande diligence à la Cour.

en May. Elle trouva que le Duc d'Anjou qui en avoit tousjours eſté eſloigné depuis ſon evaſion, venoit d'y arriver, & qu'il y vivoit en fort bonne intelligence avec le Roy. Il avoit pris cette reſolution ſans en rien communiquer à ſon Buſſy d'Amboiſe qui eſtoit demeuré en Anjou. Cét eſprit fier & ſuperbe continua là de braver & de meſpriſer tout le monde, faiſant gloire de triompher des Dames auſſi bien que de leurs maris, juſqu'à tant que le Seigneur de Mont-Soreau le tua dans ſon chaſteau de la Coutanciere, auquel il avoit contraint ſa femme de luy donner rendez-vous; c'eſtoit au mois de Juillet.

Lors

Lors qu'il perit ainſi, ſon Maiſtre eſtoit paſſé en Angleterre avec deux Gentilshommes ſeulement, pour faire l'amour à la Reyne Elizabeth. Cette Princeſſe eſtoit formée de telle ſorte, qu'elle aymoit paſſionnément; mais ne pouvoit eſtre aymée juſqu'à eſtre mere ſans un tres-grand peril de ſa vie: à cauſe dequoy elle n'eut jamais intention de prendre mary, & neantmoins elle n'en refuſoit aucun, afin de tenir ſes ennemis en cervelle par le bruit de ſes alliances, & de ſe faire des amis par les attraits d'une ſi belle eſperance. Le Duc fut ſi bien receu d'elle & traitté avec tant de franchiſe & de privauté, que tous ceux qui ne la connoiſſoient pas, creurent ce mariage indubitable. Auſſi eſtoit-il de ſon intereſt de le faire croire ainſi, afin de relever le courage aux amis de ce Prince pour luy aider à obtenir la Souveraineté des Pays-bas; non pas tant pour l'amour de luy, que de peur qu'ils ne tombaſſent ſous la domination du Roy. en Juin & Juillet.

Sur l'avis qu'on eut que le Duc de Savoye avoit partagé la conqueſte du pays des Suiſſes avec le Roy d'Eſpagne, & qu'il devoit commencer par Geneve, laquelle cette nation avoit receuë en ſon alliance, d'autant que c'eſt par là qu'elle peut envoyer du ſecours en France & en recevoir: le Roy fut conſeillé, à l'inſtante ſollicitation meſme des Cantons Catholiques, de prendre cette ville ſous ſa protection, de peur que d'autres ne s'en emparaſſent. Il ſe dreſſa pour cette fin un Traitté particulier entre luy & les Suiſſes, qui fut negocié à Soleurre par Nicolas de Harlay-Sancy.

Il n'y avoit plus parmy les Huguenots que le peuple & les Conſiſtoriaux, qui euſſent de l'ardeur pour leur Religion; à l'eſgard des

Grands ce n'estoit qu'une faction : & le Prince de Condé estoit presque le seul qui en fust persuadé. Aussi avoit-il peu de liaison avec les Politiques, ny mesme avec le Roy de Navarre, & faisoit bande à part, tant parce qu'il estoit fâché que ce Roy eust à son préjudice donné sa Lieutenance au Vicomte de Turenne, que parce qu'estant fort homme de bien & serieux, il fuyoit le libertinage & avoit en horreur les fraudes & les artifices impies.

Dans la Cour du Roy de Navarre, on ne voyoit qu'intrigues, amourettes, entrepriſes ; pour tout dire en un mot, la Reyne Marguerite en estoit l'esprit. Le Roy son frere qui l'avoit prise en hayne, escrivit à son mary que l'on parloit mal d'elle & du Vicomte de Turenne : mais ce Prince considerant la necessité de ses affaires plus que toute autre chose, monstra la Lettre à tous deux, & n'espargna ny prieres, ny caresses pour retenir le Vicomte qui feignoit de se vouloir retirer.

en Novembre, & Decembre.

Or cette femme outrée au dernier poinct, n'eut plus d'autre pensée que la vengeance : pour cét effet se servant des mesmes moyens qu'elle avoit souvent veu pratiquer à sa Mere ; elle instruisit les Dames de sa suite à envelopper tous les braves d'auprés de son mary dans leurs filets, & fit en sorte que luy mesme se prit aux appasts de la belle Fosseuse, qui ne pratiqua que trop bien les leçons de sa Maistresse. Ce furent là les vrais boutefeux des sixiesmes troubles ; aussi les nomma-on la *guerre des amoureux*.

1580. en Janvier, & Fevrier.

Comme les Envoyez du Roy viennent donc pour redemander les Places de seureté, ces Coquettes se mocquent d'eux, piquent leurs galands d'honneur, appellent sottise & laschete de rendre ce qu'ils avoient acquis au prix de leur sang, & les eschauf-

eſchauffent tellement qu'ils ſe reſolvent non ſeulement de les garder, mais encore d'en prendre d'autres. A cette fin le Roy de Navarre ayant rompu quelques pieces d'or, en envoye deux moitiez, l'une à Chaſtillon, & l'autre à Leſdiguieres, qui commandoient pour le party en Languedoc & en Daufiné, avec un ordre de commencer la guerre lors qu'il leur envoyeroit les deux autres moitiez; Et au meſme tems il dépeſche en diverſes Provinces des hommes de creance, pour l'execution de plus de ſoixante diverſes entrepriſes.

Il ſemble que cette reſolution n'avoit pas eſté communiquée au Prince de Condé: neantmoins il ſe trouva qu'il agit au meſme temps comme s'il euſt eſté de concert avec le reſte du party. Il deſiroit paſſionnément entrer en poſſeſſion du Gouvernement de Picardie: il luy avoit eſté promis par deux Traittez, & on le luy faiſoit eſperer de jour en jour: Enfin ſa patience ſe laſſa; il voulut ſe faire raiſon luy-meſme, & forma des intelligences ſur ſept ou huit des meilleures Places de la Province. Celle qu'il avoit ſur la Fere reüſſit par le moyen de Liramont, de Moüy, & de quelques autres Gentilshommes; toutes les autres avorterent.

Auſſi peu de ſuccez eurent toutes celles des partiſans du Roy de Navarre, horſmis une ſur Montaigu en Poitou, & une autre ſur Cahors. Cette ville qui eſtoit des terres de ſa femme (car on l'avoit appennagée des Comtez de Quercy & d'Agenois) refuſant de le reconnoiſtre, il ſe picqua d'en avoir raiſon; quoy qu'il ſceuſt que Veſins eſtoit dedans avec 2000. hommes de guerre, il ne laiſſa pas de l'attaquer & d'y planter le petard, nouvelle machine d'artillerie que l'on commençoit à mettre en uſage. Quand par cette invention il eut fait ſauter une porte, il trouva Veſins en teſte qui le receut en Avril, & ſuivans.

fort bravement. Ce Seigneur fut tué dés les premieres charges : ſa mort n'abatit pourtant pas ſi fort le courage de ſes gents qu'ils ne ſe deffendiſſent encore quatre jours de ruë en ruë. A la fin tout fut forcé, & la ville horriblement ſaccagée, & toute inondée du ſang de ſes habitants, en vengeance de celuy des Huguenots qu'ils avoient reſpandu aux maſſacres de la S. Barthelemy.

Les autres efforts de ce party deſcouvrirent manifeſtement ſa foibleſſe, qui ſe trouva plus grande qu'on n'euſt penſé. Car les provinces deſarmées, comme la Normandie, l'Iſle de France, la Champagne, & autres, refuſerent de contribuer pour cette guerre ; les Rochelois l'eſtimant peu juſte, demeurerent en paix, de l'advis meſme du ſage la Nouë ; Chaſtillon ne pût esbranſler en Languedoc que trois villes, ſçavoir Lunel, Aigues-mortes, & Souſmieres ; Et ſi Niſmes entra en lice, ce ne fut que parce que les Catholiques allerent imprudemment le harceler. Il eſt vray, que le Capitaine le Merle prit Mandes : mais ce fut pluſtoſt pour ſon compte que pour celuy de ſon party, car il en eut tout le butin, & le party n'eut que la hayne de ſes horribles voleries.

De tous coſtez les Huguenots avoient du deſavantage : le Mareſchal de Biron arreſtoit ſur cu toutes les troupes du Roy de Navarre, & le recognoit dans ſes Places. Il luy défit trois mille hommes dans un combat prés de Montcrabel, (auquel les deux fils du Marquis de Trans proches parents de ce Roy, & neantmoins Catholiques furent tuez) & pouſſa le reſte juſqu'aux portes de Nerac. On dit qu'il laſcha quelques volées de canon contre la muraille, de deſſus laquelle la Reine Marguerite regardoit l'eſcarmouche ; dont cette Princeſſe fut tellement offenſée, qu'elle ne luy pardonna

donna jamais. Le Comte du Lude cependant prit Montaigu en Poitou, dont la deffenſe veritablement fut bien plus grande que ne l'eſtoit la bonté de la place; le Duc de Mayenne nettoya preſque tout le Daufiné, ce qui mit Leſdiguieres ſi au bas, qu'encore une pareille campagne l'euſt chaſſé du pays; Et le Mareſchal de Matignon reduiſit la ville de la Fere en Picardie, dont le Prince s'eſtoit propoſé de faire une autre Rochelle.

Aprés avoir eſté ſix ſemaines devant cette place il luy accorda bonne compoſition le 12e de Septembre. en Septembre. Les deux Favorits du Roy, ſçavoir Arques & le jeune la Valete, qu'on nomma depuis Joyeuſe, & Eſpernon, & quantité de Seigneurs eſtoient venus au ſiege avec de grands équipages, & les vivres y arrivoient de tous coſtez en abondance; c'eſt pourquoy on le nomma *le ſiege de velours*. Le Duc d'Aumale Gouverneur de Picardie, & le Duc de Guiſe, y arriverent ſur la fin, & voulurent en ravir la gloire à Matignon; dont il leur garda un tel reſſentiment, que depuis en toutes occaſions il s'eſtudia de les traverſer & de rompre leurs meſures.

Rien ne donnoit tant d'apprehenſion au Roy que faiſoit la ſortie du Prince de Condé: lequel eſtoit party de la Fere à la fin de Mars, pour aller ſolliciter du ſecours chez les Princes Proteſtants. Il vit en Angleterre la Reyne Elizabeth: à Anvers le Prince d'Orange: en Alemagne Caſimir, & quelques autres Princes: mais il ne pût tirer aucune aſſiſtance que de Caſimir, moyennant certaines Places qu'il promit de luy bailler en nantiſſement. Sur cette aſſûrance il revint en Daufiné par les Suiſſes & par Geneve, au travers d'une infinité de perils, ayant meſme eſté pris & deſpouïllé ſur les terres de Savoye par des bandits, qui ne le

reconnurent pas. Lesdiguieres l'accommoda genereusement d'argent & d'équipage ; aussi sa presence ne luy fut pas inutile à reunir la Noblesse du pays sous son commandement, & à confirmer son autorité.

La seule ressource des Huguenots estoit donc une levée de Reistres : le Roy la redoutoit sur toutes choses, & la France frissonnoit d'horreur au seul nom de ces cruels pillards qui l'avoient tant de fois saccagée. Sur cela la Reyne Mere & le Duc d'Alençon s'entremettent de la Paix : le Roy de Navarre la desiroit comme son unique salut, & le Duc la procuroit, afin de pouvoir transporter toutes les forces de l'un & de l'autre party dans les Pays-bas.

Car les Estats ayant resolu de déclarer le Roy d'Espagne descheu de la Souveraineté de ces Provinces, comme ils firent hautement l'année suivante dans l'Assemblée de la Haye, avoient envoyé des Deputez vers ce Duc, estant pour lors au Plessis lez-Tours : qui avoient passé un Traitté avec luy ; Par lequel *ils le reconnoissoient pour leur Prince & Seigneur, luy & ses fils legitimes, avec les mesmes droits que les Seigneurs precedents : A la charge que s'il avoit plusieurs fils, ils choisiroient celuy qu'il leur plairoit ; Qu'il conserveroit les anciennes alliances, droits, & privileges des Provinces, ne donneroit les Charges, & emplois qu'aux naturels du pays, & feroit en sorte que les Provinces demeurassent tousjours attachées à la France, sans estre pourtant incorporées ny unies à la Couronne.*

en Novembre. Ce Traitté signé, il courut en Guyenne negocier la Paix : le lieu de la Conference fut le chasteau de Fleix appartenant au Marquis de Trans. En cét endroit, par les soins de ce Prince & par ceux du Duc de Montpensier, puis encore du Mareschal de

de Coſſé que le Roy y envoya aprés luy, on convint ſur la fin de Novembre de certains articles pour l'éclairciſſement de la Paix precedente, laquelle on confirma par celle-ci. On y accorda auſſi quelques Places au Roy de Navarre, & on donna à la paſſion de ſa femme la revocation de Biron, auquel on oſta la Lieutenance de Guyenne pour la donner au Mareſchal de Matignon qu'elle demandoit, & dont la ſage froideur ſembloit fort propre pour temperer le feu des Gaſcons.

Le 30e jour d'Aouſt de cette année 1580. Philbert Emanuel Duc de Savoye acheva ſa courſe mortelle, & laiſſa ſes Eſtats, qu'il avoit heureuſement regagnez par ſa valeur, & par la ſageſſe de ſa conduite, à ſon fils unique Charles Emanuel, qui eſtoit alors dans ſa 21e année. en Aouſt.

La France fut affligée en meſme temps de deux cruelles maladies, la coqueluche & la peſte; la premiere que nous avons desja veuë deux autres fois tourmenter ce Royaume, eſtoit tousjours tres-douloureuſe & quelquefois mortelle, mais elle ne dura que cinq ou ſix mois; l'autre tuoit preſque tous ceux qu'elle frapoit, & exerça ſa violence cinq ou ſix ans, ravageant tantoſt une Province, tantoſt une autre, en ſorte qu'elle fit mourir plus de la quatrieſme partie du peuple.

Depuis que le Duc d'Anjou eſtoit party de Flandres, la confuſion & la diſcorde y eſtoient tousjours allées en croiſſant, à cauſe dequoy l'Archi-Duc Mathias, que les Eſtats avoient appellé pour Gouverneur, s'eſtoit retiré. Le Duc de Parme, auquel le commandement de l'armée Eſpagnole eſtoit demeuré aprés la mort de Dom Jean d'Auſtriche, avoit deffait une partie des Reiſtres de Caſimir, & tellement enveloppé l'autre, qu'ils avoient eſté contraints de prendre quartier & de ſe

retirer en Allemagne : dont Casimir, qui pour lors estoit passé en Angleterre pour voir la Reyne Elizabeth, eut tant de honte, qu'il se retira tout droit chez luy sans oser repasser par les Pays-bas. Aprés leur départ, le Duc de Parme assiegea Maestric; Il le prit par force au bout de quatre mois, & cependant negocia si bien avec les Seigneurs malcontents, qu'ils rentrerent sous l'obeïssance du Roy Philippe, & y ramenerent les provinces d'Artois & de Haynaut, & les villes de l'Isle, Doüay, & Orchies.

A l'oppositе, les provinces de Gueldres, Zutphen, Holande, Zelande, Frise, & Utrect, puis les villes de Bruges, Ypres, & autres, s'unirent plus estroitement ensemble pour se mieux deffendre. De là est venu le nom de PROVINCES UNIES. Les Malcontents cependant esbransloient fort les autres Provinces Catholiques. Il est vray que la maladie dans laquelle le Duc de Parme tomba aprés la prise de Maestric, donna un peu de temps aux Estats de respirer, & que la Nouë, quoy qu'il n'eust que 3000. hommes, tenoit teste fort bravement à tous leurs ennemis.

Comme les Espagnols prirent Groeninghe sur les Estats, de son costé il leur prit Ninove, & dans cette place le Comte d'Egmont avec sa femme : mais peu aprés ce genereux Chef fut défait dans une rencontre prés du chasteau d'Ingel-Monster, & tomba entre les mains des Espagnols, qui ne luy donnerent la liberté que l'an 1585. & en leur payant cent mille escus de rançon.

1581. en Janvier. L'Edit accordé aux Huguenots ne trouva pas tant de difficulté, ny pour la verification au Parlement, ny pour l'execution, que les autres precedents; Et il fut assez paisiblement observé prés de cinq ans. Comme la violente agitation, bien loin de

de guerir les maladies, les augmente, & qu'il faut laiſſer repoſer les eſprits pour les temperer : ainſi déſlors qu'on ceſſa de pouſſer les Huguenots, leur chaleur s'atiedit de beaucoup. Le Roy prenant la meilleure voye, leur fit connoiſtre qu'ils ne devoient craindre aucun mal de ſa part, mais qu'ils n'en devoient eſperer aucun bien ; Qu'il leur feroit bonne Juſtice, mais qu'il ne leur donneroit ny Charges, ny Gouvernements, ny emplois, & qu'il les eſloigneroit de toutes ſortes de dignitez & d'Offices. Avec cela il taſchoit de les ramener tout doucement par de ſages & Chreſtiennes inſtructions : ce qui en convertit plus en quatre ans que les Bourreaux ny les armes n'en avoient forcé en quarante ; Et ſi on euſt continué de tenir ce procedé, cette opinion de conſcience ſe fuſt ſans doute diſſipée par une opinion d'honneur.

Durant ce calme, le Roy bien loin de ſe fortifier s'affoibliſſoit de plus en plus ; & s'amolliſſoit dans l'oiſiveté & dans les delices. Depuis la mort de la Princeſſe de Condé, il avoit eu peu d'attachement pour les femmes : & ſon adventure de Veniſe luy avoit donné un autre penchant. Les trois principaux de ſes Favoris eſtoient Arques, le jeune la Valette, & Sainct Luc : le dernier perdit ſes bonnes graces pour l'avoir voulu guerir de ſes dépravations par une illuſion fort ingenieuſe ; les deux autres demeurerent tout puiſſants, ſans avoir de rivaux qu'eux-meſmes, & joüiſſant comme par indivis de l'affection du Roy, qui les appelloit ſes enfants. Il ne ſe contentoit pas d'avoir erigé la Vicomté de Joyeuſe en Pairie pour d'Arques, & la terre d'Eſpernon qu'il acheta du Roy de Navarre, pour la Valette, il les vouloit honorer de ſon alliance en les mariant aux deux ſœurs de ſa femme, & leur donnant à chacun 400000. eſcus

de dot. En effet Joyeuſe en eſpouſa une, & ſes nopces ſe firent avec tant de profuſions, qu'il en couſta au Roy prés de quatre millions.

Pour remplacer ces folles deſpenſes il faloit avoir recours à forger de nouveaux Edits; Il n'en faiſoit pas moins que neuf ou dix tout au coup; on en avoit veu juſqu'à vingt-deux en moins de deux mois, dont ils fourniſſoient eux-meſmes le ſujet, & aſſignoient effrontément leurs Marchands & leurs Tailleurs ſur ces fonds. Auſſi le Parlement croyant qu'il eſtoit de ſon devoir d'empeſcher qu'ils ne ſe joüaſſent ainſi de la ſubſtance des pauvres ſujets du Roy, s'oppoſoit avec fermeté à la verification, & Chriſtophle de Thou Premier Preſident, oſa bien reſpondre une fois, que *ſelon la Loy du Royaume, qui eſtoit le ſalut public, cela ne pouvoit ny ne ſe devoit.*

en Juillet, & Aouſt. Les Eſtats des Provinces-Unies ſe trouvoient en de grandes peines, leurs principales villes eſtoient toutes en combuſtion pour la diverſité des Religions, leurs armées ſans Chefs, & leurs ſoldats ſans payement. Durant cette confuſion, le Duc de Parme prit la ville de Breda qui eſtoit au Prince d'Orange, & aprés cela il ſe promettoit de boucher toutes les advenuës du pays aux François. Ce qui luy eſtoit facile, car ayant desja l'Artois, le Haynaut, & la ville de Dunkerke, il ne luy reſtoit plus que d'avoir Cambray: & c'eſtoit pour cela qu'il l'avoit aſſiegé.

Le premier exploit du Duc d'Anjou devoit donc eſtre de le delivrer. Au bruit de ſon entrepriſe, que ſes amis avoient publiée avantageuſement par toute la France, grand nombre de volontaires, quinze ou vingt Seigneurs de marque, pluſieurs Capitaines avec leurs adventuriers, meſme des Compagnies d'Ordonnance toutes entieres étoient venuës

venuës le trouver ; il avoit quatre mille chevaux François, & dix mille hommes de pied. Le Duc de Parme raſſembla toutes ſes forces & ſe tint ſix heures en bataille, comme pour luy faire ſçavoir qu'il l'attendoit de pied ferme : mais quand il vit qu'il venoit droit à luy, il ſe retira à Valenciennes. Ainſi la ville fut délivrée, le Duc fut receu dans Cambray comme Chef ſouverain du Chaſteau, & Protecteur de la Liberté du pays, dont il preſta le ſerment ſur l'Autel de Noſtre-Dame, puis à l'Hoſtel de Ville. Il chaſſa enſuite les ennemis hors de l'Eſcluſe & d'Arléux, & bâtit ſi furieuſement les murs de Câteau-Cambreſis, qu'il le força de ſe rendre à diſcretion. en Aouſt.

Voila tout l'effet de cette bruyante expedition : aprés ces exploits l'ardeur de ſes volontaires ſe refroidit ; Et comme ſon armée eſtoit compoſée de pieces indépendantes, il y eut bien-toſt autant de querelles que de Capitaines. Si bien que voyant trop de peril à s'engager plus avant & à joindre l'armée des Eſtats qui venoit au devant de luy, & trop de honte à s'en retourner ſi-toſt, il fut conſeillé de faire un ſecond voyage en Angleterre pour voir la Reyne ſa Maiſtreſſe, avec laquelle les articles de ſon mariage eſtoient preſque tous dreſſez. en Septembre.

La choſe paſſa ſi avant que la Reyne luy donna un anneau pour gage de ſa foy : mais les brigues contraires à cette alliance ; & ſes femmes qui ſçavoient le danger où elle ſeroit ſi elle avoit des enfants, en firent tant de bruit, & rompirent la teſte de leur Maiſtreſſe par tant de clameurs, qu'elle le luy redemanda. en Octobre, & Novembre.

Il arriva en ce meſme temps que des Preſtres & des Religieux Anglois nourris dans les Seminaires de Doüay & de Rheims, qui avoient eſté fon-

dez, l'un par le Roy d'Eſpagne, & l'autre par les Guiſes, tramoient diverſes conſpirations contre cette Reyne, en execution de la Bulle du Pape qui l'an 1570. l'avoit excommuniée & privée de ſa Couronne : à cauſe dequoy elle fut contrainte par les cris de ſes Miniſtres d'en faire mourir quelques-uns, entre autres le Pere Edmond Campian Jeſuite. Le Duc d'Anjou teſmoigna grand meſcontentement de ce qu'en ſa preſence on traiſnoit des Prêtres Catholiques au ſupplice, & la Reyne eſtoit auſſi dans des peines & des apprehenſions extrêmes : tellement que dans ces embarras on ceſſa de parler du mariage ; Et neantmoins tous deux eſtant bien aiſes qu'il en demeuraſt quelque croyance parmy les Eſtrangers, paſſerent prés de deux mois dans des réjouïſſances, qui au loin eſtoient priſes pour la feſte de leurs nopces.

Lors qu'il partit des Pays-bas, plus de la moitié de ſon armée s'eſtant diſſipée, le reſte paſſa dans la Comté de Flandres par Calais, & joignit celle des Eſtats. Le Duc de Parme n'ayant ſceu empêcher cette jonction, aſſiegea Tournay. La Princeſſe d'Eſpinoy en l'abſence de ſon mary, donnant les ordres en Capitaine, & combatant en ſoldat, le deffendit deux mois durant, & l'euſt peut-eſtre bien ſauvé, ſi les bourgeois, enchantez du Catholicon d'Eſpagne, ne l'euſſent obligée de capituler.

Le Prince d'Orange & les Eſtats preſſant le Duc par pluſieurs dépeſches de revenir, il prit congé de la Reyne Elizabeth, qui le conduiſit juſqu'à Cantorbery, & voulut que le Comte de Leyceſtre, Houvard ſon Admiral, & cent Gentilshommes de marque, l'accompagnaſſent en Flandre. Il s'embarqua
1582. en Fevrier. à Douvre le 10e de Fevrier, & en deux jours il arriva à Fleſſinghes, où les Princes d'Orange & d'Eſpinoy l'attendoient ; le lendemain il paſſa à Middelbourg,

& ſe

& se fit porter sur des vaisseaux à Anvers par la riviere de l'Escaud.

Les Estats qui y estoient assemblez luy firent une entrée fort pompeuse, & l'inaugurerent premierement Duc de Brabant, le Prince d'Orange luy mettant le chapeau Ducal & le manteau, qui estoient de velours rouge cramoisy fourré d'hermines à grands rebras : puis le déclarerent Marquis du Sainct Empire, le Consul d'Anvers luy donnant en main une clef d'or, qu'il luy rendit aussi-tost. Deslors il commença de gouverner, mais avec peu de satisfaction, ayant entendu dans les articles de la *joyeuse entrée*, qui luy furent lûs à son Couronnement ; *Qu'il devoit les regir non pas selon sa volonté, mais selon la Justice & selon leurs Privileges.* 1582.

Cependant comme il avoit affaire à des ennemis à qui toutes voyes paroissoient loisibles, il courut deux grands hazards. Le 18e de Mars le Prince d'Orange fut assassiné d'un coup de pistolet dans sa maison au sortir de table par Jaureguy valet d'un certain Banquier ruiné, qu'on disoit avoir empoisonné Jean d'Austriche. Il guerit de cette blessure : mais tout sur l'heure le contrecoup pensa tomber sur le Duc. Les Flamands s'imaginerent qu'il avoit dessein d'affermir sa nouvelle domination par un massacre general, & fondoient leur soupçon sur ce que les François qui avoient disné avec le Prince d'Orange avoient aussi-tost tué l'assassin, comme s'ils eussent voulu en luy ostant la vie, oster toute connoissance des auteurs du crime : mais le jeune Prince d'Orange l'ayant fait fouïller, trouva dans sa poche des Lettres Espagnoles qui firent assez connoistre qui il estoit. en Mars.

Durant que le Prince d'Orange se gueriſſoit, le Duc faisoit son entrée à Bruges & à Gand : dans cette derniere ville il receut les ornements de Comte de

en Avril, & suivans.

de Flandre. Quelques jours aprés il descouvrit l'horrible conspiration de Nicolas Salsede fils d'un autre Salsede originaire Espagnol, & fugitif pour crime de son pays, lequel s'estoit habitue en France. C'estoit luy qui avoit fait la guerre au Cardinal de Lorraine au pays Messin, en hayne dequoy il avoit esté tué à la Sainct Barthelemy. Pour le fils il estoit aussi banny de France pour avoir bruslé dans sa maison un Gentilhomme de Normandie qui l'avoit accusé de fausle monoye. Celuy-ci avoit donc feint de se donner au service du Duc d'Anjou avec un Regiment qu'il avoit levé à ses propres despens : mais le Prince d'Orange qui avoit tousjours l'œil au guet, descouvrit qu'il avoit des intelligences avec le Duc de Parme. Là-dessus on l'arresta, comme aussi un certain François Basa Italien, puis un Banquier nommé Balduin, & quelques autres. On disoit qu'il avoit comploté de se saisir de quelques Places pour les livrer au Duc de Parme, & formé quelque attentat sur les personnes du Duc d'Anjou & du Prince d'Orange.

On n'a jamais bien sceu le fond de cette affaire, parce que Basa ayant par la crainte de la question ou autrement, descouvert des choses fort estranges, se tua luy-mesme en prison, & que le malheureux Salsede varia deux ou trois fois dans ses interrogatoires, & impliqua dans son crime tant de personnes, lesquelles on sçavoit estre innocentes, qu'on ne put asseoir de jugement certain sur ses confessions. On croit qu'il le fit ainsi, afin d'estre mené à Paris, dans l'esperance qu'il eut que le Duc de Parme le recourroit par les chemins : mais Bellievre l'y conduisit avec tant de precaution qu'il trompa les espions du Duc & l'attente du criminel.

Le

Le Roy le fit interroger par diverſes fois par les gents de ſon Parlement, & voulut eſtre dans une chambre prochaine pour eſcouter ce qu'il diroit; il dégoiſa les meſmes choſes qu'il avoit dites en Flandres, dont le Roy ſortit ſi effrayé qu'il ne pouvoit plus à qui ſe fier, ne voyant à l'entour de luy aucune perſonne qu'il n'euſt accuſée. Le Parlement le condamna à eſtre tiré à quatre chevaux. L'Arreſt prononcé, comme on le menoit à la Chapelle, il ſe trouva, à ce qu'on dit, un certain Religieux dans le degré qui luy ſouffla un mot à l'oreille, ce qui fut cauſe qu'il retracta tout ce qu'il avoit confeſſé, & qu'il laiſſa les Juges & le Roy en plus grande perplexité qu'auparavant.

Les Eſtats avoient peu d'argent & grand nombre de garniſons à entretenir, ainſi l'armée du Duc d'Anjou ne pût eſtre cette campagne que de quatre à cinq mille hommes, qu'il diviſa en trois petits Corps pour couvrir les dehors des grandes villes. Celle du Duc de Parme qui eſtoit de plus de 30000 hommes, ne pût prendre que quatre ou cinq petits chaſteaux, qui n'eſtoient pas de grande importance; Car outre qu'il fut obligé de laiſſer une moitié de ſes troupes pour garnir ſes places, comme il voulut inveſtir Bruxelles il fut attaqué par la faim, l'Artois & le Haynaut eſtant ſi mangez qu'ils ne luy pouvoient fournir aucuns vivres; puis lors qu'il eſſaya d'entrer dans le pays de Vaes, le Duc d'Anjou luy en ferma l'entrée, & enſuite les maladies contagieuſes; puis les inondations des eaux par la rupture des digues, le contraignirent de ſe mettre en quartier d'hyver. en Juin, & Juillet, & ſuivans.

La paſſion qu'avoit tousjours la Reyne Mere de conquerir de nouveaux Royaumes, l'avoit pouſſée à la recherche de celuy de Portugal; A quoy n'ayant pas reüſſi, elle s'eſtoit imaginé qu'elle pour-

pourroit accumuler les droits d'Antoine avec les ſiens. Ce fut pour cela qu'elle l'attira en France, où le Roy le receut avec beaucoup d'honneur, & reſpondit vertement à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui faiſoit inſtance qu'il le chaſſaſt, que la France avoit tousjours eſté le refuge des malheureux, & qu'il n'avoit garde de violer la ſainčteté d'un aſyle ſi inviolablement conſervée par tous ſes predeceſſeurs. Il permit donc à la Reyne ſa mere de faire des levées dans ſon Royaume afin de pourſuivre ſes droits, & d'équiper autant de vaiſſeaux qu'il luy plairoit; à quoy elle travailla tout du long de l'année 1581.

Les meſmes Moines qui avoient porté les Iſles Açores à ſe déclarer pour Antoine, eſtoient ſi inſolents de leur pouvoir qu'ils troubloient tout par leurs tumultes, & ne faiſoient que mettre les peuples en des furies, qui n'aboutiſſoient à rien. Le Gouverneur qu'Antoine y avoit envoyé, (c'eſtoit Emanuel de Sylva ſon Favori, qu'il avoit créé Comte de Torres-Vedras) eſtoit plus phrenetique & beaucoup plus meſchant qu'eux: tellement que Landereau, lequel la Reyne Mere y avoit envoyé avec 800. hommes en attendant que ſon armée fuſt preſte, luy ayant voulu donner des conſeils moderez, il tourna toutes ſes penſées à le perdre, juſqu'à ſuborner des garnements pour l'aſſaſſiner ou pour l'empoiſonner.

L'armée navale de France partit de Belle-Iſle au mois de Juin, Stroſſy en eſtoit Admiral, Briſſac Vice-Admiral, Sainčte Soulene Poitevin y commandoit une eſcadre. Dom Antoine s'embarqua deſſus avec le Comte de Vimioſe, l'unique Seigneur Portugais qui l'euſt ſuivy dans ſa diſgrace. Elle fit deſcente dans l'Iſle de Sainct Michel, la ſeule des neuf qui tinſt pour les Eſpagnols, y força 800. hommes

en Juin & ſuivans.

hommes qui luy vouloient empeſcher ſa deſcente, défit Noguera Capitaine Eſpagnol qui avoit raſſemblé 3000. hommes, & entra d'emblée dans la ville d'Elgade : mais Antoine, au lieu d'en forcer le chaſteau qui l'euſt rendu Maître abſolu de ces Iſles, & donné moyen d'attraper la flote des Indes, avec quoy il euſt pû entretenir la guerre deux ou trois ans, s'amuſa à faire le Roy parmy les acclamations d'une legere populace ; Et cependant l'armée navale d'Eſpagne arriva commandée par le Marquis de Saincte Croix, qui ſe vint mettre à couvert ſous le chaſteau d'Elgade, pour de là chercher occaſion de combatre.

L'armée Françoiſe eſtoit plus forte en nombre de vaiſſeaux & en hommes : mais il n'y avoit pas moins de deſordre & de meſintelligence, qu'il y avoit de jalouſies & de querelles, d'autant qu'il s'y eſtoit embarqué quantité de volontaires, que la pluſpart des Capitaines s'eſtoient équipez à leurs frais, & que les Generaux, quoy que vaillants, eſtoient ſi mols & ſi negligents, que leurs commandements eſtoient ſans autorité & ſans vigueur. Quand on en vint au combat, qui fut le 26e de Juillet, à peine y eut-il douze en Juillet. vaiſſeaux qui fiſſent leur devoir, les autres ne s'engagerent point dans les coups, & Saincte Soulene ſe retira avec dix-huit voiles ſans avoir voulu ſe meſler. (Auſſi luy fit-on ſon procés en France, & comme laſche & poltron il fut dégradé de Nobleſſe) Le choc neantmoins ne laiſſa pas d'eſtre fort ſanglant & dura deux heures entieres, les vaiſſeaux s'étant accrochez, comme s'ils fuſſent demeurez d'accord de vuider cette journée à coups de hache & de cimeterre. A la fin l'Admiral de France fut enveloppé & pris, Stroſſy qui eſtoit dedans bleſſé au genou ; les autres ſe mirent au large & ſe retirerent, pluſieurs ſur la route de France, & quelques-uns à

la Tercere, où Dom Antoine s'eſtoit mis à couvert avant le combat.

Le Marquis de Saincte Croix ternit l'honneur de cette belle victoire par une laſche & barbare cruauté : comme on luy preſenta Stroſſy ſur le tillac de ſon vaiſſeau, il le fit tuer à coups de halebarde & jetter dans la mer ; Et quant aux priſonniers qui eſtoient au nombre de 300. dont il y avoit 80. Gentilshommes, aprés les avoir promenez en triomphe dans Villefranche qui eſt la capitale de l'Iſle Sainct Michel, il les condamna tous à mort comme ennemis du repos public, fauteurs des rebelles, & Corſaires. Les Gentilshommes furent eſgoſillez, les autres pendus à deux pieds prés de terre, & le Preſtre François qui avoit entendu leurs confeſſions, expedié aprés les autres.

en Aouſt, Septembre, & Octobre. Avec le reſte des troupes de Landereau & dix-ſept vaiſſeaux François, Antoine demeura à la Tercere juſques vers la fin de l'Automne, qui craignant d'y eſtre aſſiegé en hyver par les vents, & au printemps par le retour de l'armée d'Eſpagne, reprit le chemin de France. Cette fois, pauvre & malheureux qu'il eſtoit, il y fut moins bien receu que la premiere, quand il reſpandoit des pierreries aux Grands de la Cour & de riches promeſſes à tout le monde. Il ne perdit pourtant pas l'eſperance de recouvrer ſon Royaume. L'an 1588. avec l'aſſiſtance de la Reyne Elizabeth, il y fit une autre tentative, laquelle luy ayant mal reüſſi, il ſe retira pour la ſeconde fois en France, & y acheva le reſte de ſes jours ſous la protection du Roy Henry IV.

1583, en Mars & ſuivans. L'année ſuivante que l'on comptoit 1583. la Reyne envoya le Commandeur de Chates avec 800. hommes ſeulement dans les Iſles Açores. Il eut à combattre tout enſemble & la malignité de Tor-

Torres-Vedras & les forces des Eſpagnols. L'extravagant Torres-Vedras ruina tous ſes genereux deſſeins, & perit luy-meſme, ayant eſté pris dans les montagnes, & executé par la main du Bourreau: mais les Eſpagnols donnerent quartier à Chates & aux ſiens. Les barbares & orgueilleux inſulaires furent traittez comme ils le meritoient: tous leurs biens furent confiſquez, & leurs perſonnes reduites en ſervitude. Les Eccleſiaſtiques & les Moines qui avoient eſté les plus emportez, furent les plus rudement chaſtiez; On le peut connoiſtre par le Bref d'abſolution que Philippe obtint du Pape pour en avoir fait mourir deux mille, tant dans ces Iſles que dans le Portugal.

Il y avoit longtemps qu'on s'eſtoit apperceu qu'il y avoit erreur au Kalendrier Julien, c'eſt-à-dire reformé par Jules Ceſar, parce que le Biſſexte ajouſtoit quarante-cinq minutes d'heure par delà le cours que fait le Soleil en quatre ans, leſquelles étant ramaſſées faiſoient un jour en 133. ans; Ce qui au long aller euſt perverty les ſaiſons & la celebration de la Paſques, car l'Equinoxe du Printemps, que l'on avoit arreſté au 21. de Mars, ſe trouvoit deſja deſcendu à l'onziéme du même mois, en ſorte que Paſques ſe fuſt enfin trouvé en hyver, & Noël en Eſté. Pluſieurs Papes avoient eu deſſein d'y remedier, Gregoire XIII. aprés avoir fait travailler ſur ce ſujet les plus celebres Aſtronomes, retrancha dix jours de cette année 1582. & ordonna que doreſnavant tous les 400. ans on retrancheroit trois jours de Biſſexte, à ſçavoir un jour à chacune des trois premieres centaines, à commencer l'an 1700. Les Princes Proteſtants rejetterent ce reglement, parce qu'il avoit eſté fait par une Puiſſance qu'ils ne reconnoiſſoient point; mais le Conſeil du Roy l'approuva, & le Parlement ordonna qu'il auroit lieu dés l'année meſme, & que le 10e de Novemb. on compteroit le 20e. 1582.

Cette

Cette meſme année moururent trois perſonnes fort conſiderables, Louis Duc de Montpenſier ſurnommé le Bon, Artur de Coſſé Mareſchal de France, & Chriſtophle de Thou Premier Preſident. Ce dernier eut Achille de Harlay pour ſucceſſeur en ſa Charge.

François Prince Daufin qu'on nomma Duc de Montpenſier aprés la mort de Louïs ſon pere, & le Mareſchal de Biron, avoient mené au Duc d'Anjou dans les Pays-bas un renfort de 7000. hommes de pied & de 1200. chevaux, & luy meſme avoit levé quelques Compagnies de Reiſtres. C'eſtoit-là ſa derniere main : tout ſon credit & tous ſes amis eſtoient eſpuiſez, il avoit conſumé en cette guerre le revenu de ſon appennage, qui eſtoit de 50000. eſcus, & s'eſtoit engagé de 300000. par delà. Les quatre millions que les Eſtats levoient pour l'entretien de la guerre, s'en alloient tous en penſions inutiles, ſi bien qu'il ne luy en reſtoit pas 40000. francs par an. Avec cela il eſtoit au milieu de deux Religions qui s'entrechoquoient furieuſement & le choquoient toutes deux parmy la haine acariaſtre, & les deffiances brutales des Flamands, le meſcontentement de ſes Capitaines, les plaintes du peuple qui eſtoit mangé par les gents de guerre, les cris des ſoldats qui mouroient de faim, & avoient les Flamands pour plus grands ennemis que les Eſpagnols, le meſpris & la deſobeïſſance de l'une & l'autre nation, & les traverſes ſecretes du Prince d'Orange.

Il avoit beau ſupplier le Roy de luy envoyer quelque aſſiſtance, les jalouſies que le Conſeil d'Eſpagne & ſes mignons luy avoient données de ſes progrés, l'endurciſſoient à luy refuſer tout. Le Roy de Navarre offroit au Roy de porter la guerre juſques dans le cœur d'Eſpagne, d'employer pour cela 500000. eſcus de ſon bien pour leſquels il engage-

gageroit ſes Comtez patrimoniaux de Roüergue & de l'Iſle. De plus pour luy oſter toute défiance, il ne vouloit compoſer ſon armée que de Suiſſes & de Reiſtres Alliez de la France, & de François de l'une & de l'autre Religion, offroit meſme d'en donner le Commandement à un Mareſchal de France au choix du Roy, & de luy envoyer Madame ſa ſœur unique, & la fille du Prince de Condé en oſtage. Ces propoſitions ne firent que luy donner plus d'ombrage des uns & des autres, parce qu'elles marquoient quelque liaiſon entre eux; Comme d'autre part les menaces que le Duc d'Anjou laiſſoit quelquefois eſchaper dans ſes angoiſſes, irritoient davantage les Favorits, & leur donnoient la penſée de le faire perir, afin de prevenir ſa vengeance.

Ainſi quand il envoyoit demander ſecours au Roy, ils l'obligeoient de luy reſpondre, Qu'il ſe miſt en eſtat de le recevoir, qu'il ſe rendiſt le plus fort de peur d'eſtre chaſſé par ces Marchands, comme l'avoit eſté l'Archiduc Mathias; Et ce qu'ils luy conſeilloient à deſſein de le perdre, la Reyne ſa mere le luy conſeilloit auſſi pour le ſauver, le preſſant de ſe ſaiſir des meilleures Places, & d'affermir ſa Souveraineté ſur quelques fondements ſolides.

Ceux qui le gouvernoient plus particulierement eſtoient gents ſans honneur & ſans foy, entre autres Quinſay ſon Secretaire, Fervaques, & Aurilly ſon gendre, jeune garçon, fils d'un Sergent de la Ferté prés de Blois, que ſon lut, ſa voix, ſa danſe, & autres qualitez plus dignes de l'affection d'une femme que de celle d'un grand Prince, avoient mis en haute faveur auprés de ſon Maiſtre. Ces gens-là le tenant toûjours en deffiance du Duc de Montpenſier & des autres gents d'honneur qui euſſent pû le deſtourner des meſchantes actions, l'aiguil-

l'aiguillonnoient ſans ceſſe avec des motifs tantoſt de vengeance, tantoſt d'aggrandiſſement, à s'emparer des places dont ils ſe promettoient d'avoir les gouvernements. Ainſi un jeune Prince qui avoit peu de conſcience, & qui ſe voyoit reduit en de grandes détreſſes, ſe reſolut à croire leurs pernicieux conſeils, & donna ordre à ſes Capitaines de ſe ſaiſir de ſept ou huit des meilleures villes tout en un jour, qui ſeroit le 18e de Janvier.

en Decembre, & Janvier.

L'entrepriſe reüſſit ſur Dunkerque, Dixmude, Tenremonde, Vilvoorde, Aloſt, & Meenen: mais manqua ſur Oſtende & ſur Bruges. Les preneurs furent pris à Bruges & confeſſerent toute la conſpiration: meſme que le Duc devoit ſe ſaiſir d'Anvers, & de la perſonne du Prince d'Orange, pour le contraindre de luy rendre les Lettres renverſales, par leſquelles il s'eſtoit obligé de luy laiſſer les Comtez de Hollande & de Zelande. Ceux d'Anvers avoient auſſi éventé la conſpiration, & s'eſtoient mis en armes: neantmoins comme le Duc d'Anjou avoit donné l'ordre pour le meſme jour 18e du mois, de ſe ſaiſir de la porte de Kornebourg la plus proche de ſon Palais, & que le ſoir au plus tard il fuſt arrivé des nouvelles de ce qui s'eſtoit paſſé aux autres villes, il ne pût pas differer plus longtemps.

1583. en Janvier.

Donc non-obſtant les prieres du Prince d'Orange, il ſortit de la ville avec ſes gardes & 200 chevaux qu'il avoit auprés de ſa perſonne, feignant d'aller voir ſon armée qui eſtoit campée tout proche delà. En paſſant il s'arreſta ſur le pont, afin que ſes gardes au ſignal donné ſe ſaiſiſſent de la porte de Kornebourg. Les Gentilshommes qui marchoient devant luy rentrent auſſi-toſt, chaſſent les Bourgeois, & mettent le feu à la prochaine maiſon pour avertir l'armée. En moins de trois

trois quarts d'heure il y eut dix sept Compagnies Françoises & six cens Lanciers dans la ville, criant *tuë, vive la Messe, & ville gagnée.* Mais les Bourgeois qui s'estoient preparez, sortent de leurs maisons, tendent les chaisnes, dressent des barricades, posent des corps de garde aux carrefours, & leurs femmes se mettent aux fenestres avec des pierres & des morceaux de bois. Fervaques, qui avec cent chevaux pensoit couler le long du rempart dans la place de la citadelle, trouve 500. hommes à la porte Sainct Georges bien barricadez qui l'arresterent sur cu; deux Compagnies d'Infanterie qu'il employe pour les forcer sont repoussées: cependant il est couppé par derriere, si bien qu'il ne peut ny avancer ny reculer. Le Prince d'Orange sorty au bruit, va droit à luy, l'enveloppe & l'emmene prisonnier les mains liées derriere le dos. 1583. en Janvier.

Sa prise encourage fort les Bourgeois. Tous sans difference ny de Religion, ny de sexe, ny de condition, s'animent à chasser l'ennemy commun. Les François sont poussez par tout, ils se mettent en fuite: la precipitation de ceux qui s'enfuyoient hors la ville, & celle des Suisses qui se pressoient d'y entrer pour les secourir, font un embarras à la porte: ils s'y amoncelent & s'y estouffent les uns les autres. Plusieurs aprés avoir couru de costé & d'autre sur les remparts sans trouver d'issuë, pressez la pique dans les reins, sautent pardessus les murailles. Le Duc d'Anjou les regardoit avec plaisir, pensant que ce fussent des Bourgeois, quand il reconnut que c'estoient des siens, & qu'au mesme temps il entendit ronfler deux ou trois volées de canon au travers de ses troupes: alors ce fut à luy de rappeller ses Suisses & de se retirer, laissant quinze cents de ses gents, dont il y

avoit 300 Gentilshommes, tous roides morts sur le pavé, & 2000 d'enfermez dans la ville.

Le Prince d'Orange & la misericorde des bons Bourgeois, sauva la vie à ces derniers: car dés qu'il n'y eut plus de resistance, ils s'employerent à les mettre à couvert, à secourir les blessez, & à retirer ces malheureux qui estoient entassez à la porte, dont quelques-uns respiroient encore; Et mesme à trois jours delà ils renvoyerent les prisonniers au Duc avec beaucoup de courtoisie. Le seul Fervaques courut grand risque: le peuple qui le croyoit l'auteur de cette infame perfidie, l'eust deschiré en pieces, si le Prince d'Orange, sous pretexte de le garder estroitement, ne l'eust enfermé au château dans une chambre bien grillée avec douze gardes à la porte.

en Janvier. Le coup failly, le Duc d'Anjou ayant au moins bien de la confusion s'il n'avoit pas bien du repentir, se retira au chasteau de Berken avec le reste de ses troupes qui faisoient encore 10000 hommes, & delà escrivit des Lettres aux Deputez des Estats, dans lesquelles leur ayant rememoré ses services, & fort exageré les mespris & les mauvais traitements qu'il avoit receus d'eux, il disoit que les indignitez qu'on luy avoit faites ce jour-là, avoient desesperé la patience de ses gents, & causé le desordre, dont il avoit un extréme deplaisir; Qu'il n'avoit pas encore changé la bonne volonté qu'il leur avoit tesmoignée par tant d'effets, & qu'il les en avoit bien voulu advertir, les priant de luy faire entendre leur derniere resolution, afin de regler la sienne sur leur response.

Les Estats arresterent qu'on luy envoyeroit des Deputez, & Orange obtint qu'on laisseroit suivre des vivres pour ses troupes. Cette grace n'ayant duré que deux jours, il pensa à gagner Tenremon-

monde, mais ceux d'Anvers luy empeſcherent le paſſage de l'Eſcaud, & comme enſuite il voulut prendre ſon chemin par Vilvoorde, ceux de Malines laſcherent les écluſes : de ſorte que ſa malheureuſe armée fut contrainte de s'expoſer à traverſer cette grande plaine d'eaux, non ſans perte de plus de 300. hommes. Enfin aprés avoir fait pres de trente lieuës avec d'effroyables difficultez, quoy qu'il n'y en euſt que ſept de droit chemin, elle arriva à Tenremonde, qui luy ſervit de ſeconde planche aprés le naufrage.

La Reyne Mere, la Reyne d'Angleterre, & le Roy meſme, pour l'honneur de la Nation Françoiſe, s'entremirent d'adoucir le courage des Flamands, & de pallier la faute du jeune Prince. Il fut tant fait par ces negociations, que les Eſtats, craignant qu'il ne livraſt aux Eſpagnols les Places qu'il tenoit encore, convinrent avec luy par un Traitté proviſionnel ; Qu'ils luy payeroient 90000. florins pour ſon armée, moyennant quoy il ſe retireroit à Dunkerque, Qu'il ſe tiendroit là en attendant qu'on travailleroit à un accommodement ; Et qu'au prealable il rendroit Tenremonde & Dixmude. en Fevrier, & ſuivans.

Ils penſoient avec l'ayde de ſes troupes faire lever le ſiege d'Eindove : mais Biron qui les commandoit, eſtant mal aſſiſté & dépourveu de toutes choſes, ne fut point en eſtat de le faire, & eut aſſez de peine deux mois durant à combattre la neceſſité. Neantmoins le Duc de Parme n'oſa l'attaquer dans ſon camp prés de Roſendal. Cependant les deſordres de ces Provinces croiſſoient de jour en jour par la contrarieté des ſentiments & des intereſts des Deputez des Eſtats, qui ne ſçavoient que crier contre les François. Aprés donc que le Duc d'Anjou eut languy deux mois dans le melancholique en Avril & May.

en Juin. sejour de Dunkerque, attendant en vain leur derniere resolution, il s'embarqua le 28e Juin, pour s'en venir à Calais.

en Juillet. Deux jours aprés son départ, les Gantois aveuglez de la hayne obstinée qu'ils avoient contre les François & contre la Religion Catholique, fermerent les passages à Biron, par où il pouvoit aller secourir Dunkerque, si bien qu'il se rendit à composition; Et ensuite Nieuport, Furnes, Dixmude, Berghe Sainct Vinoch, & Méenen, tomberent entre les mains des Espagnols. Ces pertes redoublerent les crieries & les mutineries de ceux de Gand & d'Anvers, en sorte que le Prince d'Orange ne se trouvant plus en seurete dans Anvers se retira sagement en Zelande avec toute sa maison le 22. Juillet, ayant auparavant fait assigner les Estats Generaux à Middelbourg.

en Juillet & Aoust. Un mois aprés, Biron sortit aussi du pays avec ses troupes, & alla trouver le Duc d'Anjou, qui estoit dans le Cambresis. Il faisoit contenance d'y en vouloir assembler d'autres: mais ce n'estoit que pour avoir sujet de ne pas retourner à la Cour, où le Roy l'avoit mandé. Son action luy avoit couvert le visage de tant de honte, qu'il fuyoit la veuë de tout le monde, errant de lieu en lieu comme un homme qui eust eu le sens esgaré, & ne pouvant pas mesme souffrir la presence de sa mere, qui l'étoit allé chercher. Il passa de cette sorte les six derniers mois de l'année, sans que le Roy se souciast fort de luy, ayant reconnu que le remede de ces escapades estoit le mespris.

Mais luy-mesme troublé des fumées des hypocondres, qui rendent l'esprit foible & variable, & qui le jettent dans des visions creuses & bijarres, s'estoit laissé plonger dans des devotions aussi peu solides que malseantes à sa dignité. Les Cloistres

estoient

estoient sa plus ordinaire retraite, les Processions & les Confrairies ses plus frequents exercices, & les pelerinages ses plus grandes expeditions; de ces devotions-là il repassoit subitement dans les plaisirs, & mesme il avoit trouvé l'art de les mêler ensemble; durant le Carnaval il alloit en masque de jour par les ruës, & de nuit dans les maisons, où il se passoit mille jeunesses; puis en Careſme il faisoit des Processions de Penitents.

Cette annee il en erigea une Confrairie à Paris, qu'il nomma les Penitents de l'Annonciation, parce qu'il la commença ce jour-là. Ils marchoient deux à deux en trois bandes, de bleus, de noirs, & de blancs, couverts d'un sac de ces couleurs, & ayant un masque sur le visage, & un fouët à la ceinture. Le Cardinal de Guise y portoit la Croix, tous les grands de la Cour, mesme le Chancelier & le Garde des Seaux, en estoient: mais pas un du Parlement ne voulut y assister de peur d'autoriser cette nouveauté estrangere.

Le peuple connoissoit trop bien les déreglements, & la vie licencieuse de la Cour, pour se laisser toucher à ces grimasses; & d'ailleurs l'oppression que les Mignons luy causoient par de nouveaux impost, creations d'Offices, & taxes violentes, qu'on levoit (chose inusitée dans le Royaume) sans verification des Cours Souveraines, aiguisoit les langues médisantes & les plumes satyriques contre eux & contre leur Maistre. Joyeuse & Espernon en vouloient au Duc d'Anjou, parce que sa grandeur faisoit obstacle à leurs vastes desseins, les Guises estoient d'accord avec eux en ce poinct; Espernon choquoit les Guises & en estoit choqué en toutes occasions: mais Joyeuse sembloit vouloir s'accommoder avec ces Princes, parce qu'il avoit pris femme dans leur Maison, ou plustost parce

qu'il avoit envie de ſe rendre Chef de la Ligue, & d'avoir l'appuy d'un ſi grand parti. La Reyne Mere avoit une hayne mortelle & contre les Mignons & contre les Guiſes : mais eſtant deſcheuë de ſon pouvoir, elle ſe voyoit neceſſitée de ſe ſervir des uns & des autres pour y remonter. Elle tint ce procede juſqu'à la fin de ſa vie ; Et toutefois elle vouloit conſerver le Duc d'Anjou qu'ils taſchoient de perdre tous deux, & le ſouſtenoit pour ſe remettre dans les affaires à ſon occaſion, bien qu'elle fuſt reſoluë de ne l'y ſouffrir jamais. Telle eſtoit la diſpoſition des eſprits.

Le Roy luy-meſme avoit donné la penſée à ſes deux Favorits de partager ſon Royaume entre eux, comme s'ils euſſent eſté ſes enfants. Joyeuſe avoit conceu le deſſein d'avoir le Languedoc, & d'y joindre le Comtat d'Avignon ; Et pour cét effet il avoit reſolu avec l'autorité du Roy, d'obliger le Pape d'excommunier le Mareſchal de Montmorency comme fauteur des Heretiques, & de luy donner le Comtat en eſchange du Marquiſat de Saluſſes. Or afin qu'il ne puſt pas luy refuſer cette piece, il avoit tramé une intrigue pour s'en ſaiſir, par le moyen de Guillaume Patris Eveſque de Grace Favori du Cardinal d'Armagnac Legat du Pape en ce pays-là : mais la mine ayant eſté éventée, Patris fut aſſaſſiné par les ordres de Rome.

Joyeuſe ne laiſſa pas de pourſuivre ſa pointe, & comme il ne pouvoit recevoir que des reſponſes ambiguës de Rome, il ſe reſolut d'y aller luy-meſme pour negocier cette affaire avec le Pape, s'imaginant que l'eſclat de ſa faveur & les belles propoſitions qu'il luy feroit pour l'exaltation de l'autorité Pontificale, luy impetreroient tout ce qu'il deſiroit. Il fut receu magnifiquement à Rome : Louïs Cardinal d'Eſt le preſenta à ſa Saincteté, elle l'accueil-

cueillit comme le Favory d'un tres-puiſſant Roy : mais du reſte elle ne luy accorda de toutes ſes demandes, qu'un Chapeau de Cardinal pour l'Archeveſque de Narbonne ſon frere puiſné.

Le Roy le nommant ſon frere dans ſes lettres de recommandation, les Venitiens au retour luy rendirent autant d'honneur qu'à un fils de France, les Ducs de Ferrare & de Mantouë le traitterent de meſme, & toutes les villes de France par où il paſſa luy firent compliment comme elles en avoient ordre : neantmoins le deſpit qu'il emportoit du refus du Pape, ou comme diſoient quelques autres, une mauvaiſe rencontre de jeuneſſe, luy cauſa une longue maladie, qui le rendit ſi maigre & ſi deffait, qu'il fut quelque temps ſans oſer paroiſtre devant le Roy ; auprés duquel cependant ſon rival gagna tellement l'avantage qu'il l'euſt bien ſupplanté tout-à-fait, s'il n'euſt craint qu'il n'en fuſt entré quelque autre en ſa place, dont la faveur plus ardente l'euſt peut-eſtre chaſſé luy-meſme.

La Reyne Marguerite eſtoit pour lors en Cour, où elle ne ſe pouvoit empeſcher de faire des brouïlleries & des malices. Un courier que le Roy en- en Juillet.
voyoit à Joyeuſe en Italie, ayant eſté tué par les chemins & ſon paquet pris, le Roy la ſoupçonna de l'avoir fait faire, & reſolut de s'en venger en la diffamant, comme elle taſchoit de le noircir. Il la reprimanda publiquement de ſes familiaritez avec Jacques de Harlay Chanvallon, luy reprocha qu'elle avoit auprés d'elle certaines Dames ſes confidentes, qu'il nommoit *une vermine tres-pernicieuſe* ; puis à quelques jours delà il luy commanda d'aller trouver ſon mary, & ſur les chemins envoya aprés elle un Capitaine des Gardes qui fouilla juſques dans ſa litiere, luy abatit le maſque de deſſus le nez, & ſe ſaiſit de trois ou quatre de ſes domeſtiques qui

furent amenez au Roy avec deux de ses Dames. Il les interrogea séparement sur la vie & sur les actions de sa sœur, puis les envoya à la Bastille.

en Aoust, & suivans.

Le Roy de Navarre ne se pouvoit resoudre à recevoir sa femme ainsi noircie, il faisoit instance au Roy de la chastier luy-mesme si elle avoit merité de souffrir cette indignité, sinon d'effacer le scandale: le Roy sans vouloir luy donner aucun esclaircissement, reïtera son commandement absolu; & le Mareschal de Matignon l'ayant investy dans Nerac par des garnisons qu'il fit couler dans toutes les places des environs, le força de la reprendre.

Les despenses des Mignons estoient excessives, & la depredation des Finances par ceux mesme qui les manioient, encore plus grande. Ce mauvais mesnage causoit une telle disette d'argent, que souvent il n'y en avoit pas pour la table du Roy, & s'il faut ainsi parler, sa marmite estoit quelquefois renversée. Les flateurs luy persuaderent que les peuples l'aymoient si fort, que dés qu'il leur auroit fait connoistre ses besoins, ils ouvriroient leurs bourses pour l'assister; C'avoit esté pour cela, mais sous pretexte de remedier aux desordres presents, que dés l'année precedente il avoit envoyé visiter les provinces par des personnes d'estime & de probité, avec de belles harangues, dont la conclusion tendoit tousjours à cette fin-là; mais fort inutilement.

Comme il vit que cette tentative ne produisoit rien, il convoqua une Assemblée de Notables à Sainct Germain en Laye, pensant par là gagner la bien-veillance des peuples, & leur monstrer que s'il avoit envoyé des Commissaires, ce n'estoit pas tant pour ses interests propres, que pour entendre leurs plaintes & pour leur rendre justice.

L'Assemblée fut départie en trois Chambres, chacune

cune ayant un Prince du Sang pour Preſident ; On y diſtribua toutes les matieres, que l'on reduiſit ſous certains chefs, tant pour la reformation du Clergé, de la Nobleſſe, & des Juges, que pour l'adminiſtration de l'Eſtat, & pour la diſpenſation des Finances. On y fit de fort belles propoſitions ; Comme d'oſter la venalité de toutes les Charges & de tous les Offices ; d'eſtablir des peines contre ceux qui inventeroient de nouveaux impoſts ou de nouvelles creations ; de purger le Conſeil du Roy de ceux qui ſe meſleroient dans les partis des Finances, & d'en oſter la vilaine chicane : Chiverny l'y avoit introduite depuis qu'on luy avoit donné les Seaux, taſchant par ce moyen à ſe procurer de l'employ & de l'autorité, parce qu'il n'en avoit pas autant qu'il euſt deſiré dans les affaires d'Eſtat. en Septembre & ſuivans.

Le Clergé n'oublia pas de demander le reſtabliſſement des Elections & la publication du Concile de Trente : dans le premier poinct tous ceux qui croyoient plus facile d'acquerir de la faveur que du merite & de la ſcience s'éleverent contre luy ; dans le ſecond il avoit en teſte les oppoſitions des Chapitres, des Parlements, & du Conſeil du Roy ; ainſi il n'obtint ny l'un ny l'autre. Du reſte, le Roy eſtablit quatre Conſeils, ſçavoir le Conſeil des affaires eſtrangeres, le Conſeil d'Eſtat, le Conſeil de Finances, & le Conſeil Privé. Ils eſtoient compoſez de perſonnes d'eſpée, d'Egliſe, & de robbe longue, auſquels il preſcrivit meſme la forme de leur habit en hyver & en Eſté, & leur aſſigna deux mille livres de gages par an.

Le reſte de l'année ſe paſſa à compoſer ces Reglements & pluſieurs autres, dont la multiplication en France n'a jamais ſervy qu'à multiplier les abus. Cependant le 23e Novembre mourut le Cardinal

dinal René de Birague, âgé de 74. ans, qui disoit de luy-mesme qu'il estoit *Cardinal sans titre, Prestre sans Benefice, & Chancelier sans Seaux* (car dés l'an 1578. il les avoit cedez à Chiverny.) On pouvoit adjouster, *Juge sans Jurisprudence, & Magistrat sans autorité*, pource qu'en effet il n'avoit point d'estude, & qu'il ployoit comme un roseau à tous les vents de la Cour, considerant plus un valet de faveur que toutes les Loix du Royaume.

Un fameux Ingenieur nommé Louïs de Foix, natif de Paris, mais originaire du pays dont il portoit le nom, commença cette année de bastir le Phare qu'on voit à l'emboucheure de la riviere de Bourdeaux, proche les vestiges d'une autre vieille Tour qu'on nommoit la Tour de Cordoüan. Deux ans auparavant il avoit rendu un grand service au commerce & à la ville de Bayonne. Le flux de la mer avoit amené tant de sables dans le vieux * Boucaud *de la riviere de l'Adour, qu'elle l'avoit abandonné, & s'en estoit fait elle-mesme un nouveau, mais plus long & plus tortueux, par où elle se deschargeoit dans la mer à Capbreton; Il la contraignit à force de digues, de reprendre le premier qui estoit le plus droit de beaucoup, & le plus commode.*

* C'est le mot du pays, qui signifie emboucheure.

La plus grande apprehension qui restast au Roy Philippe, estoit que les Pays-bas ne se donnassent au Roy de France, plustost que de retomber sous la tyrannie de ses Gouverneurs. Tout le monde le souhaitoit, les bons François, afin d'esloigner les guerres civiles de ce Royaume, les Favorits par la hayne qu'ils portoient au Duc d'Anjou, & les Huguenots afin de destourner les menaces de la Ligue. Voilà pourquoy Philippe cherchoit de tous costez à mettre le feu dans la France pour la détourner de le porter dans son pays. On tient qu'ayant trouvé dans les papiers de Dom Jean d'Austri-

che

che quelque Traitté d'entre ce Prince & le Duc de Guise, il avoit menacé ce Duc de reveler ses secrets au Roy, s'il ne noüoit aussi des intelligences secretes avec luy, & qu'il le voulut obliger en mesme temps de prendre les armes; mais qu'il ne pût obtenir de luy ce dernier poinct, ny par prieres, ny par menaces.

Ayant manqué son dessein par ce costé-là, il prit un chemin tout contraire: il voulut faire soûlever les Huguenots, & s'addressa pour cela au Roy de Navarre, luy offrant cinquante mille escus par mois, & deux cents mille d'avance. Ce Roy l'escouta durant quelque temps: mais tout d'un coup il vint à s'en repentir & en donna advis au Roy.

C'est qu'on luy mit une autre entrepriſe dans la teste. Gebard Truchses Archevesque de Cologne, s'estoit marié & s'opiniastroit à vouloir garder ensemble un Evesché & une femme: ce qui le porta à espouser la Religion de Calvin qui luy permettoit de joindre ces deux choses, qui ne sont pas compatibles dans l'Eglise Romaine. Il y alloit de la reputation du party Protestant de le maintenir dans l'Archevesché: le Roy de Navarre s'imagina donc en Juillet. que ce seroit un grand coup de reünir tous les Princes de cette Religion pour leur faire embrasser sa défense, & pour ce sujet il les y exhorta par une celebre Ambassade.

Son dessein fut loué de tous, mais secondé de pas un: Ainsi Gebard, qui du commencement avoit eu quelque avantage, estant abandonné de tout le monde, mesme de Casimir, qui estoit occupé à se mettre en possession du Palatinat aprés la mort de l'Electeur Louis son frere aisné, fut chassé de toutes les places qu'il tenoit, & se retira à la Haye en Hollande, où il languit le reste de ses jours dans l'obscurité & dans le chagrin, esprouvant à loisir

qu'une femme ſans biens eſt une choſe bien plus incommode qu'un Benefice ſans femme.

en Octobre, Novembre, & ſuivans. Le Roy d'Eſpagne preſſoit continuellement les Guiſes de ſe lier avec luy plus eſtroitement. Afin de les y engager, il leur faiſoit voir un Traitté qu'il avoit avec Montmorency : lequel en effet eſtant pouſſé par Joyeuſe, qui avoit entrepris de le chaſſer du Languedoc, avoit eu recours à ſa protection ſecrete. D'ailleurs les Favorits les choquoient à toute heure, & les deſpouïllant de jour en jour de leurs Charges & de leurs Gouvernements, les portoient au dernier deſeſpoir: neantmoins conſiderant le peril & les inconvenients où ſe jettent ceux qui prennent les armes contre le Roy, ils ne pouvoient encore franchir un pas ſi dangereux.

1584. Quoy que le Duc de Guiſe ſceuſt que le Duc d'Anjou le haïſſoit à mort, il ne laiſſoit pourtant pas de le tenter par diverſes propoſitions, car ce luy euſt eſté un tres-grand avantage que d'avoir un fils de France à la teſte de ſon party. Le Duc d'Anjou preſta l'oreille à ſes offres pendant quelques jours : mais alors qu'on y penſoit le moins, on fut bien eſtonné de voir ce Prince à genoux devant le Roy luy demander humblement pardon de ſes fautes. C'eſtoit au temps du Carnaval, qui tomboit cette année ſur la fin de Fevrier: mais il ne demeura que ſept ou huit jours à la Cour, & s'en retourna à Chaſteau-Thierry.

en Fevrier, & Mars.

en May, & Juin. Depuis ce temps-là ſa ſanté alla toûjours en empirant, il parut qu'il eſtoit phtiſique formé, ſi bien qu'il ne ſortoit plus gueres de ſon logis, & une toux luy ayant rompu une veine dans la poictrine, il perdit tant de ſang qu'il tomba en défaillance le 20e de May. Aprés cét accident il languit encore vingt jours d'une fiévre lente, puis il rendit l'eſprit

le

le 10e de Juin, estant dans la 31e année de son âge. Sa fin fort devote & fort Chrestienne expia le blasme d'inconstance & d'irreligion, dont il estoit justement diffamé. Il emporta dans son tombeau les larmes & les souspirs des malheureux qui l'avoient assisté dans la guerre de Flandres : car il mourut endetté de trois cents mille escus, & le Roy ayma mieux en dépenser vainement deux cents mille à ses funerailles que de payer aucune de ses debtes.

Plusieurs s'imaginoient que sa mort n'estoit pas naturelle, & disoient que c'estoit le premier acte de la Tragedie dont Salsede avoit fait le Prologue. Or ce qui donna le plus de lieu à ces discours, ce fut deux horribles attentats qui esclaterent presque en mesme temps ; l'un sur la Reyne Elizabeth par un Anglois naturel nommé Guillaume Parry, qui avoit entrepris de la tuer dans son Parc, mais il fut descouvert & puny ; l'autre sur le Prince Orange, qui fut malheureusement tué d'un coup de pistolet dans sa maison le 10e de Juillet par un Baltazar Gerard natif de la Franche-Comté, & emissaire des Espagnols. Philippe, l'aisné des deux fils de ce Prince, estant alors entre les mains des Espagnols, où il demeura longtemps, les Estats donnerent au second, il s'apelloit Maurice, le Gouvernement de Hollande, Zelande, & Westfrise, avec l'Admirauté, quoy qu'il eust à peine dix-huit ans. en Juillet.

Comme la vie de Monsieur donnoit de l'occupation à la Reyne Mere, qu'elle arrestoit l'ambition des Guises, & qu'elle tenoit le Roy de Navarre endormy ; sa mort changea tout-à-fait les dessseins & les interests de ces factions. Il sembloit desja que la succession de la Couronne fust ouverte, tout le monde sçavoit que le Roy estoit incapable d'avoir des enfants à cause d'une certaine de-

bilité procedant d'une maladie qui luy avoit fait tomber les cheveux. La Reyne Mere qui ne se soucioit gueres des Loix fondamentales de la France, vouloit appeller à la Couronne les enfants de sa fille & du Duc de Lorraine; elle avoit souvent sondé l'esprit du Roy sur cela, & taſché de luy persuader que le Sang estoit bien morfondu au delà du sixiesme degré, que les Bourbons ne luy estoient plus parents que d'Adam & d'Eve, & qu'il estoit plus naturel de laisser sa succession à ses neveux qu'à des gents si esloignez. Il y a apparence qu'elle eust reüssi dans ses intentions, si le Duc de Lorraine & son fils, eussent eu le courage aussi élevé, & autant de grandes qualitez qu'en avoit le Duc de Guise.

Celuy-ci faisoit semblant de ne pas voir le dessein qu'elle avoit, & luy laissoit esperer qu'il la serviroit en tout: mais comme il s'aymoit mieux encore que les aisnez de sa Maison, il songeoit à ses propres avantages. Or parce qu'il n'avoit aucun droit de luy-mesme de se mesler des affaires du Royaume, il creut qu'il estoit à propos de se servir de Charles Cardinal de Bourbon, lequel il entesta de cette opinion qu'il estoit l'heritier presomptif du Royaume, comme estant plus proche d'un dégré que le Roy de Navarre son neveu, la representation, disoit-il, n'ayant point de lieu en ligne transversale; Tellement que ce bon homme haïssoit son neveu comme son rival, & aymoit le Duc de Guise comme un puissant amy qui luy aydoit à faire valoir son droit.

Le Roy estoit bien adverty de toutes ces pratiques par le Roy de Navarre; & plus il connoissoit qu'ils avoient envie d'esloigner ce Prince, plus il croyoit que c'estoit son interest de l'approcher: mais afin de leur oster tout pretexte de les rendre

l'un

l'un & l'autre odieux aux Catholiques, il eust bien voulu le ramener au sein de l'Eglise, avant que de le rappeller à la Cour. Il luy envoya pour cet effet le Duc d'Espernon, qui s'efforça de le persuader par des raisons d'interest, qui sont d'ordinaire les plus puissantes sur les Princes : mais ses Ministres & les Consistoriaux l'en destournerent, & peut-estre qu'il apprehenda que le Roy n'y procedast pas de bonne foy, & qu'on ne le tastast que pour le destacher de ses vieux amis. Aussi le Plessis-Mornay pour rassurer leurs Eglises, que cette Conference avoit fort alarmées, la fit publier au grand déplaisir du Roy, & au desadvantage mesme de son Maistre.

Car les Liguez commencerent à publier qu'Espernon n'estoit pas allé là pour le convertir, mais pour le confirmer dans son heresie ; qu'il faisoit gloire de demeurer obstiné dans son erreur ; & que le Roy luy frayant le chemin à l'oppression des Princes Catholiques, il ne manqueroit pas lors qu'il seroit parvenu à la Couronne de renverser l'ancienne Religion. Ils crierent bien plus haut quand ils sceurent que par son moyen le Roy s'étoit accordé avec Montmorency au mesme temps qu'il levoit des troupes pour accabler ce Mareschal, & que peu de temps aprés il avoit pour l'amour de luy, prolongé le terme de la restitution des Places qui avoient esté données aux Huguenots.

Leurs Emissaires faisoient sonner cela fort haut parmy les peuples, les Predicateurs le trompetoient dans les Chaises, les Confesseurs le suggeroient à l'oreille, leurs libelles l'insinuoient dans les esprits. Ils joignirent à ces sujets de déclamation, la protection de Geneve, l'Ordre de la Jartiere que la Reine Elizabeth avoit envoyé au Roy, & une pretenduë Ligue des Protestants faite à Mag-

de-

debourg pour la deffenſe de Gebard Truchſes. Puis aprés avoir noircy l'honneur du Roy par toutes les inventions dont ils pouvoient s'aviſer, ils recommandoient hautement la pieté, la vaillance, & la bonté des Princes Lorrains, qu'ils nommoient les boucliers de la Religion & les Peres du peuple.

en Octobre, & ſuivans.

Ce fut lors qu'ayant eſchauffé les zelez, eſmû les factieux, & perſuadé les ſimples, ils commencerent à ſe ſouſlever, à enroller des ſoldats, à faire des aſſemblées, à eſlire des Chefs muets, aux billets deſquels les enrollez devoient ſe trouver en certains lieux, & à renouveller la Ligue, premierement à Paris, puis dans les provinces. Le Duc de Nevers fut celuy qui travailla le plus à luy donner la forme & les reglements. En peu de mois elle ſe trouva trés-puiſſante & en eſtat de ſe déclarer : il ne luy reſtoit pour l'autoriſer entierement que la confirmation du Pape : le Pere Claude Mathieu Jeſuite, en porta le plan & les memoires à Rome, le Cardinal Pelvé la preſenta au S. Pere, & les Cardinaux Eſpagnols la ſouſtenoient, pour ainſi dire, ſur leurs bras. Le Sainct Pere ne la rebuta pas d'abord : mais ſoit qu'il euſt peur d'alarmer les Princes Proteſtants, & d'offenſer le Roy à tel poinct qu'il fiſt confederation avec eux, il ne voulut point l'avouër par aucun acte public, & ſe contenta de l'entretenir d'eſperances.

Outre la cauſe de la Religion, l'oppreſſion extraordinaire des impoſts la favoriſoit extrêmement : tous les autres pretextes & toutes les menées des Grands euſſent eſté de peu d'efficace pour eſmouvoir les peuples, s'ils n'euſſent pas eſté griévement moleſtez. Les charges qu'on avoit miſes ſur eux eſtoient extrémement peſantes en comparaiſon de celles des Regnes precedents; le Roy avoit

avoit fait des Edits pour plus de cinquante millions, dont il n'en eſtoit pas entré deux dans ſes coffres ; & les dons de cette année 1584. montoient à cinq millions d'or. Afin donc de ſatisfaire aux plaintes menaçantes des peuples, il ſupprima ſoixante-ſix Edits qui avoient eſté verifiez en Parlement, rabaiſſa les tailles de 700000. livres, modera un peu ſes profuſions, & eſtablit une Chambre Royale pour la recherche des Financiers. Dont les gents de bien euſſent eu beaucoup de joye, ſi on n'euſt pas connu par la ſuite, qu'on recherchoit ces harpyes pluſtoſt pour avoir part à la proye, que pour empeſcher à l'avenir de ſemblables brigandages.

Comme il ſçavoit auſſi que les Guiſes avec leurs careſſes avoient gagné la faveur des peuples, il affecta durant quelques mois de paroiſtre populaire ; il ſe faiſoit voir en public avec un accueil riant & gracieux, careſſoit les Deputez des villes, & les principaux Bourgeois de Paris, aſſiſtoit aux Confrairies & aux grandes Meſſes de Paroiſſe : mais cette humeur luy paſſa bien-toſt, & il ſe reſſerra dans ſon cabinet comme auparavant.

Le Duc d'Eſpernon avec quelques uns du Conſeil, avoit fait une partie pour arreſter le Duc de Guiſe : il en eut avis & ſe retira en ſon Gouvernement de Champagne, emmenant avec luy ſon neveu : le Cardinal ſon frere le ſuivit quelque temps aprés. Les Agents d'Eſpagne profiterent de cette conjoncture, & ne les laiſſerent point en repos qu'ils n'euſſent fait un Traitté ſecret avec eux. Il fut negocié dans Joinville, & conclu le dernier de Decembre de cette année 1584. en Decembre.

Il portoit *une Confederation & Ligue offenſive & deffenſive entre le Roy Philippe & les Princes Catholiques, pour eux & pour leurs deſcendants, afin de conſerver la Reli-*

Religion Catholique, tant en France qu'aux Pays-bas. Qu'avenant la mort de Henry III. le Cardinal de Bourbon ſeroit inſtalé dans le Throſne, & que tous les Princes Heretiques relaps en ſeroient exclus à jamais; Qu'en ce cas le nouveau Roy renouvelleroit le Traitté fait à Cambray en 1558. banniroit tous les Heretiques par Edit public, feroit obſerver les decrets du Sainct Concile de Trente, renonceroit pour luy & ſes ſucceſſeurs à l'alliance du Turc, empeſcheroit que les villes des Pays-bas ne fuſſent plus miſes és mains des François, & ayderoit au Roy Catholique à reduire Cambray & les villes rebelles; Reciproquement l'Eſpagnol fourniroit aux Princes François 50000 piſtoles par mois & leur en advanceroit 400000 de ſix mois en ſix mois, dont le Cardinal de Bourbon luy tiendroit compte s'il parvenoit à la Couronne.

1584. en Janvier. Outre cette ſomme, les Agents d'Eſpagne en firent auſſi-toſt toucher pluſieurs autres au Duc de Guiſe, qu'il reſpandit à pleines mains pour gagner ceux dont il avoit le plus de beſoin. Il ſe trouva bien peu de gents en France qui ne fuſſent à vendre, s'il euſt eu dequoy les payer à leur mot: mais comme tout l'or des Indes n'euſt pas eſté ſuffiſant pour aſſouvir tout ce qu'il y avoit d'ames venales, il y en eut beaucoup que le dépit d'avoir eſté negligez, ou moins eſtimez que d'autres qu'ils croyoient valoir moins qu'eux, rendit ennemis jurez de cette faction.

Aprés que les Eſtats des Pays-bas eurent bien perdu du temps à deliberer ſous quelle domination ils ſe devoient ranger, qui les puſt garentir de l'oppreſſion des Eſpagnols, comme ils eurent perdu les villes de Bruges, de Gand, & que le Duc de Parme tenoit Anvers inveſty, ils envoyerent des Deputez au Roy le ſupplier de les accepter pour ſes ſujets. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne employa tous ſes efforts pour

pour empeſcher qu'on ne les admiſt à l'Audience : neantmoins il ne le pût empeſcher : le Roy les eſcouta, receut leurs propoſitions par eſcrit & promit d'y reſpondre. Alors les Eſpagnols preſſerent ſans relaſche le Duc de Guiſe de ſe déclarer, & ne luy donnerent point de patience qu'il n'euſt levé le maſque.

Lors qu'il eut donc mis le Cardinal de Bourbon, qui eſtoit ſa meilleure piece, en ſeureté, la Nobleſſe de Picardie l'ayant eſté querir à Gaillon, d'où elle l'amena à Peronne : il fit paroiſtre une Déclaration le 18e de Mars, qui n'eſtoit ſignée de perſonne ; puis voyant qu'on y adjouſtoit peu de foy, parce qu'elle eſtoit ſans nom, il en fit publier une ſeconde portant celuy du Cardinal de Bourbon, qui parloit au nom des Princes, Prelats, Officiers, dont il ſe diſoit aſſiſté. On y trouva encore beaucoup de choſes à redire, & comme ils avoient affaire à divers eſprits, ils la changerent & rechangerent pluſieurs fois, de ſorte qu'à peine en trouvoit-on vingt exemplaires de ſemblables. 1585. en Mars.

Au meſme temps le Duc faiſoit joüer ſes entrepriſes ; Verdun & puis Toul furent ſurpris par Guitaud : mais ſes gents manquerent Mets par le bon ordre que le Duc d'Eſpernon y avoit mis. Pour luy il s'aſſûra de Chaalons & de Mezieres, le Duc d'Aumale de la plus grand' partie des villes de Picardie, Briſſac de celle d'Angers, Entragues d'Orleans, le Duc de Mayenne de Dijon, & de quelques autres en Bourgogne par luy-meſme, & de quantité de villes & de chaſteaux en Daufiné par la Nobleſſe du pays que ſa magnificence & ſes courtoiſies avoient charmée. La ville de Bourdeaux ſe barricada pour chaſſer Matignon, mais ce Seigneur adroit & prudent, uſant premierement de prieres, juſqu'à

ce

ce qu'il euſt recueilly ſes gents, puis de commandement qnand il fut le plus fort, fit abatre les barricades, & ſe ſaiſit de quelques uns des plus mutins, auſquels neantmoins il pardonna. Quelques jours aprés il attira finement chez luy Vaillac Gouverneur du château Trompete, & le força de luy rendre la Place.

Dariez ſecond Conſul de Marſeille, avoit promis en l'abſence du premier, de s'en rendre maitre ; le Duc de Nevers devoit avoir ce Gouvernement, & afin de faciliter l'entrepriſe, avoit fait venir quatre galeres du Duc de Florence chargées
en Avril. d'infanterie, qui avoient jetté l'ancre hors de la chaiſne du port, attendant le ſignal pour l'execution. Or Dariez, par le moyen d'un certain Boniface, excita un grand tumulte dans la ville, & s'empara du chaſteau de Noſtre-Dame de la Garde: mais il ne pouſſa pas avec aſſez de vigueur, & fit durer l'eſmotion trois jours ſans mettre ſon entrepriſe à fin. Cependant un notable perſonnage nommé François Bouguier, qui avoit grand credit ſur les Marſeillois, ayant raſſemblé tous ſes amis, l'accula dans un corps de garde & le mena priſonnier luy & Boniface dans l'Hoſtel de Ville, de ſorte que le Grand Prieur y eſtant venu dés le lendemain avec le Comte de Carces, on leur fit leur procés tout ſur l'heure. En un meſme jour ils furent interrogez, condamnez, & pendus aux flambeaux.

Le Duc de Nevers eſtoit venu à Avignon comme l'on croyoit, pour donner chaleur à cette entrepriſe ; Quelques-uns ont penſé que ſon voyage avoit encore un autre motif ; Comme il avoit la conſcience fort tendre, il deſiroit, ce diſoient-ils, avant que de s'engager plus fort dans la Ligue, connoiſtre à fond ſi c'eſtoit un œuvre de Dieu ; Et pour

en

en estre assûré, il vouloit voir si le Pape luy donneroit son approbation. Le Pere Mathieu Jesuite, qu'on nommoit le Courrier de la Ligue, fit trois ou quatre voyages coup sur coup à Rome, pour en obtenir une Bulle; au defaut d'une Bulle il demanda un Bref, & au defaut d'un Bref une Lettre seulement, que le Duc de Nevers pust voir entre les mains du Vice-Legat. C'estoit pour cela, à ce qu'on croyoit, que ce Prince estoit allé en Avignon: mais le Pere Mathieu perdit toutes ses courses, il ne pût obtenir ny Bref, ny Bulle.

On voit neantmoins une Lettre de ce Pere qu'on a donnée au public n'agueres, portant que le Pape ne trouvoit pas bon qu'on attentast sur la vie du Roy, mais qu'on s'assûrast de sa personne, pour se saisir de ses Places sous son autorite; d'où l'on peut induire deux choses, (au moins si ce n'estoit pas une imposture de ce Courrier pour engager le Duc) l'une que le Pape dans le fond n'improuvoit pas la Ligue, quoy qu'il n'osast se déclarer à cause des consequences & de l'incertitude du succés; l'autre que la Ligue avoit fait des propositions contre la personne du Roy, & que le Duc de Nevers ne l'ignoroit pas. Quoy qu'il en soit, l'entrepriſe de Marseille faillie, il fit un voyage à Rome, & desſlors, comme escrivent quelques-uns, ou un an aprés, il renonça entierement à la Ligue; Et ainsi ayant offensé le Duc de Guise son beaufrere, il devint necessairement son ennemy.

Le Conseil du Roy ne marchoit pas tout d'un mesme pied: Espernon & ses Partisans vouloient qu'on attaquast la Ligue sans relasche & sans quar- en Avril.
tier, au contraire ceux qui redoutoient le Duc de Guise, ou qui haïssoient Espernon estoient d'avis de temporiser. Le Roy d'abord suivit le premier avis, mais incontinent aprés se laissant aller à la

foi-

foibleſſe de ſon naturel, & aux perſuaſions de ſa mere, il ſe relaſcha en telle ſorte, qu'il donna commiſſion à cette Princeſſe d'aller à Eſpernay trouver le Duc de Guiſe pour traitter avec luy.

Son ordre eſtoit de l'obliger à deſarmer avant que d'entrer en aucune negociation, au contraire le deſſein du Duc de Guiſe eſtoit de gagner quelque temps pour aſſembler ſes troupes. Ce qu'il fit habilement dix ou douze jours durant : puis il trancha tout court que luy & ſes amis ne quitteroient point les armes qu'on n'euſt ſatisfait à leurs demandes, & auſſi-toſt il monta à cheval pour aller au devant de ſes Reiſtres qui eſtoient ſur la frontiere.

A peine s'eſtoit-il eſloigné que Rubempré, pour n'avoir pas eſté bien payé, ou pour l'eſtre de deux endroits, travailla à luy débaucher l'eſprit du vieux Cardinal de Bourbon ; Si-toſt qu'il en eut le vent il revint en poſte afin d'y donner ordre. Cependant le Roy de Navarre faiſoit publier des Manifeſtes, afin de monſtrer la juſtice de ſa cauſe, dans l'un deſquels il offroit au Duc de Guiſe de vuider cette querelle de ſa perſonne à la ſienne, avec tel nombre d'hommes, & en tel lieu que le Duc voudroit choiſir, dedans ou dehors le Royaume. Mais le Duc eſtoit trop habile homme pour ſe piquer d'une bravoure qui euſt reduit la cauſe generale à une particuliere ; il proteſta qu'il honoroit la naiſſance & le merite du Roy de Navarre, qu'il n'avoit rien à démeſler avec luy, & qu'il ne s'intereſſoit que pour la deffenſe de la Religion.

Ces Manifeſtes neantmoins firent grand effet ſur les eſprits qui n'avoient point pris de party, ils en gagnerent pluſieurs ; Et d'ailleurs les troupes de la Ligue eſtoient batuës & diſſipées en pluſieurs provinces, le Duc de Montpenſier mit en pieces 500. hommes commandez par le Baron de Drou, qui vi-

vivoient à discretion dans sa Duché de Chastelleraud ; le Duc de Joyeuse mena batant devant luy les troupes du Duc d'Elbœuf, depuis la Touraine jusqu'en Normandie, où elles se dissiperent tout-à-fait ; Et Espernon montant à cheval si-tost qu'il fut guery d'un abscés froid & pituiteux qui luy estoit venu au dessus de la maschoire gauche, donna la chasse si vivement à 4000. hommes qui avoient leur rendez-vous autour d'Orleans, qu'ils ne purent jamais former un Corps.

La chaleur de ceux qui s'estoient déclarez pour ce party commençoit à se ralentir, les volontaires à se retirer chez eux dans l'apparence d'une Paix prochaine, les serviteurs du Roy à en destacher plusieurs par de secretes pratiques, & les Huguenots à lever sous-main des troupes par la permission tacite du Roy. Les Guises s'estant apperceus que ces negociations leur estoient ruineuses, & que c'estoit pour cela qu'on tiroit le Traitté en longueur, addressent une Requeste au Roy, demandant un Edit contre les Religionnaires, & protestant qu'ils ne s'estoient assemblez pour autre cause que pour celle-là. Là-dessus ils rompent brusquement la Conference, montent à cheval, & redonnent chaleur à leurs amis, principalement aux peuples des grandes villes, & à ceux du Clergé qui avoient le plus de dépendance envers Rome.

Le Roy à qui on avoit fait croire que ce party s'estoit tout défilé, tombe alors d'une grande securité dans une extrême consternation ; Il mande à la Reyne Mere de conclure avec eux à quelque prix que ce fust. Pour cela il se tint une Conference à Nemours entre elle & le Duc de Guise. Espernon voulut y assister, de peur que sa teste ou sa proscription ne fust un des Articles du Traitté, & la necessité du temps fit ployer sa fierté contre son ordinaire : mais

mais le Duc n'en voulut prendre avantage que pour luy faire plus de courtoisie & plus d'honneur; à dessein peut-estre de le gagner ou de le rendre suspect au Roy.

en Juillet. On n'accorda pas seulement aux Chefs de la Ligue l'Edit qu'ils demandoient contre les Religionnaires (ce fut au mois de Juillet) & le commandement des armees pour l'executer; mais encore les villes de Châlons, Sainct Disier, Reims, Toul, Verdun, Soissons, Dijon, Beaune, le Saint Esprit, Ruë en Picardie, Dinan & Concarneau en Bretagne; Aux Cardinaux de Bourbon & de Guise, aux Ducs de Guise, de Mayenne, d'Aumale, & d'Elbœuf, chacun une compagnie d'Arquebusiers à cheval pour leur garde; Cent mille escus pour bastir une Citadelle à Verdun, & deux fois autant pour payer les levees qu'ils avoient faites en Allemagne: Comme aussi une descharge de l'argent qu'ils avoient pris dans les Receptes du Roy.

Jusques-là le Roy de Navarre & le Prince de Condé estoient demeurez cois sans rien remuer en apparence: la publication de cét accommodement leur donna sujet de se liguer de nouveau avec le Mareschal de Montmorency, dont la ruine eust esté necessairement attirée par la leur, & d'envoyer aussi en Allemagne faire des levées de Reistres & de Lansquenets.

Or le Roy estant à la veille de se voir accablé entre deux partis qui s'alloient batre à outrance, ne jugea point qu'il y eust d'autre expedient pour eviter ce malheur, que de retirer auprés de luy le Roy de Navarre, pour luy servir comme d'arc-

en Juin. boutant contre la Ligue. Il luy envoya donc des Deputez afin de le tenter une seconde fois: mais il ne pût estre persuadé, ny de rentrer dans la Communion de l'Eglise Romaine, ny de suspendre

pour

pour six mois l'exercice de sa Religion, encore moins de rendre les villes de seureté; Il promit seulement de se trouver à une Conference avec la Reyne Mere, lors qu'on seroit convenu du lieu de leur entreveuë.

Bien qu'il y eust ordre de poursuivre les Huguenots par tout le Royaume, neanmoins en plusieurs provinces les Gouverneurs connoissant l'intention du Roi, ne pressoient pas trop chaudement l'execution de l'Edit: Montmorency & Châtillon contenoient le Languedoc; Matignon ne se hastoit pas de rien entreprendre en Guyenne, mais empeschoit seulement que le Roy de Navarre ne se mist en estat d'y remuër. Les Huguenots n'avoient point d'autre mot general que *Vive le Roy*, & pour livrées que des escharpes blanches avec des Fleurs de Lys. Du reste ils estoient foibles par tout, horsmis en Daufiné & en Poitou. En Daufiné Lesdiguieres qui avoit de bonne heure donné ordre à ses affaires, prit Chorges, Montelimar, & Ambrun: & en Poitou & Xaintonge le Prince se trouva assez fort pour assieger Broüage. en Septembre & Octobre.

Comme il estoit devant, il eut nouvelles que trois Capitaines s'estoient emparez du chasteau d'Angers, ayant par une lasche & cruelle trahison tué le Gouverneur, qui estoit leur amy: mais ils y avoient esté aussi-tost assiegez par les Bourgeois, puis par Brissac & par Joyeuse. Le Prince creut que ce seroit un beau coup de s'acquerir une place alors si considerable, il voulut y aller luy-mesme avec la meilleure partie de ses troupes: mais pour ne pas abandonner le siege de Broüage, il y laissa une petite armée navale dans le canal, & 1500. hommes dans les retranchements; joint que les habitans des Isles s'offroient de les garder au besoin. Il esperoit que le Vicomte de Turenne y en

ameneroit dans peu de jours quatre ou cinq mille autres du pays de Limosin, & qu'il prendroit le commandement de ce siege en son absence.

Or comme il fut onze jours à donner tous ces ordres, & plus de quinze autres en sa marche, il trouva que le chasteau d'Angers où il n'y avoit que seize hommes dedans, avoit capitulé deux jours avant son arrivée. La faute de diligence qui lui fit perdre une si belle occasion, le pensa aussi perdre tout à fait. Car s'estant amusé deux jours à tenter les fauxbourgs d'Angers, & deux autres à accommoder quelques querelles d'entre des Gentilshommes, il trouva, lors qu'il voulut repasser la Loire, six grands bateaux de gens de guerre sur la riviere, & 500 chevaux sur l'autre bord, qui estoient disposez de tailler ses gens en pieces à mesure qu'ils passeroient. Il sceut aussi que Brisac le côtoyoit, & que Joyeuse estoit à ses trousses; si bien qu'estant enveloppé de tous costés, il fut contraint de diviser ses troupes en petites bandes pour les faire évader comme elles pourroient. La plusart se sauva, mais tout le charroy & le bagage demeurerent dans les chemins, dans les bois, & dans les hayes: les Chefs avec petite compagnie s'écoulerent heureusement, qui par un endroit, qui par un autre, sans qu'il en periſt aucun. Pour le Prince, estant descendu par le pays du Mayne en basse Normandie, il s'embarqua entre Avranches & Saint Malo, & passa dans l'Isle de Gerzay, & delà en Angleterre.

Le mauvais évenement de cette entrepriſe dissipa les troupes qui estoient devant Broüage dés que le Mareschal de Matignon s'en approcha; puis encore celles du Vicomte de Turenne, qui les congedia de peur de s'embarrasser entre l'armée du Duc de Mayenne qui entroit dans le Poitou, & celle

celle de Matignon. De cette sorte il ne resta plus aux Huguenots en ces quartiers-là que 2000. hommes commandez par Laval l'un des fils de Dandelot, & par la Boulaye; lesquels aprés avoir veu l'affaire d'Angers eschoüée, avoient de bonne heure repassé la Loire.

Les Edits du Roy qui saisissoient leurs biens, qui ordonnoient de prendre au corps tous ceux qui avoient pris les armes pour le service du Prince de Condé, qui leur faisoient commandement de sortir du Royaume ou de se rendre Catholiques, augmentoient encore leur consternation. Il y en eut plusieurs qui abjurerent, suivant le formulaire qu'en dresserent les Evêques, & plusieurs qui se retirerent auprés du Roy de Navarre. Ce Prince voyant que tout luy alloit tomber sur les bras, osta de son esprit la jalousie que les flateurs luy avoient donnée du Prince, & se reünit plus estroitement avec luy que jamais. en Octobre & Novembre.

Quelques mois auparavant fut lancé du costé de Rome, un grand coup de foudre sur la teste de tous les deux Princes. Sixte V. avoit succedé à Gregoire XIII. qui estoit mort au mois d'Avril. C'estoit un esprit altier, & qui se plaisoit à choquer ce qu'il y avoit de plus relevé pour exalter son nom & sa puissance: ainsi accordant aux instances de la Ligue ce que son predecesseur luy avoit tousjours refusé, il fulmina une Bulle contre les Princes, d'un style conforme à son humeur & à la grandeur du sujet. Il declaroit *Henry, jadis Roy de Navarre, & Henry Prince de Condé*, lesquels il appelloit generation bastarde & detestable de l'Illustre maison de Bourbon, *Heretiques, relaps, Chefs, fauteurs & protecteurs de l'Heresie, & comme tels tombez dans les censures & peines portées par les Saints Canons, & partant privez de toutes seigneuries, terres & dignitez,* en May.

& incapables de succeder à aucune Principauté, nommément à la Couronne de France, délioit leurs sujets du serment de fidelité, & leur deffendoit de leur rendre aucune obeïssance, sous peine d'estre enveloppez dans la mesme excommunication.

Ce coup qui sembloit leur devoir estre fatal, leur fut moins desavantageux qu'au Saint Siege ; Car il excita non seulement les Huguenots, mais encore les Catholiques zelateurs de l'ancienne verité & des Libertez de la France, à rechercher à fond quelle estoit l'autorité des Papes sur les Souverains, & ils ne la trouvoient pas telle dans les Conciles & dans les Canons que Rome se l'imaginoit. D'ailleurs il fit paroistre le courage des Princes excommuniez : car ils trouverent moyen de faire attacher un placard dans les carrefours de Rome, portant leurs oppositions & leur appel de cette Sentence, sçavoir pour le temporel, aux Pairs de France, & pour le crime d'heresie, au futur Concile ; Pardevant lequel ils citoient le Pape, & le declaroient Antechrist s'il n'y comparoissoit. Cette Bulle réveilla aussi le Roy, par la crainte qu'il eut que ce ne fust une tentative pour le déthrosner ; il en arresta le cours, & ne voulut pas permettre qu'elle se publiast dans son Royaume. Il eust esté à souhaiter qu'il eust fait en sorte envers le Pape de la revoquer absolument, comme le Conseil du Roy Charles IX. avoit obligé Pie IV. de revoquer celle qu'il avoit lancée en l'an 1563. contre la Reine Jeanne d'Albret.

en Juillet, & Aoust.

La Ligue avoit contraint le Roy de luy donner deux armées pour accabler les Princes. Le Duc de Guise en commandoit une sur les frontieres de Champagne pour empescher l'entrée aux secours des Protestans d'Alemagne ; Avec l'autre le Duc de Mayenne entra en Saintonge. Matignon l'y joi-

en Novembre, & Decembre.

joignit avec ce qu'il avoit levé dans le Bourdelois: mais bien loin de le fortifier il l'affoiblit & le traversa tousjours, non seulement à cause des ordres secrets qu'il en avoit de la Cour, mais aussi par jalousie de ce qu'on luy avoit envoyé un autre Commandant dans son Gouvernement.

Toutes les Places du Poitou & de la Saintonge estoient fort estonnées de l'absence du Prince, & le Roy de Navarre de son costé extremement embarrassé, parce que sa propre femme s'estoit revoltée contre luy: Toutefois comme elle n'agissoit pas de concert avec la Cour, il ne lui fut pas difficile de la chasser. Elle se retira en Auvergne avec quelques Gentils-hommes; Et là elle courut diverses avantures, & y demeura jusqu'à ce que son mary la rappella pour l'obliger à consentir à la dissolution de leur mariage.

Quant au Duc de Mayenne, Matignon opiniâtra si fort qu'il ne faloit rien entreprendre durant l'hyver, qu'ils separerent leurs troupes presque aussitost qu'elles furent jointes. Le Duc passa avec ses siennes en Perigord pour le nettoyer de quelques petites retraites à coureurs, & le Mareschal remena celles qu'il commandoit à Bourdeaux pour garentir cette ville-là des entrepriſes du Roy de Navarre ou plûtost de celles du Duc.

Le mois de Fevrier ensuivant, Matignon assiegea le chasteau de Castels sur la Garonne, à la priere du Parlement de Bourdeaux, & manda au Duc de Mayenne qu'il estoit temps de s'avancer de ce costé-là. Le Duc aprés avoir pris quelques petits châteaux, qui ne sont pas mesme marquez sur la carte, passa la Dordogne à Souillac en dessein d'assieger Montauban: mais comme il sceut qu'il estoit trop bien fortifié, il se rua sur quelques pouilliers sans nom & sans deffense. 1586. en Fevrier, & Mars.

Cependant le Roy de Navarre fit lever le siege de Castels, & le Prince revenu glorieux d'Angleterre avec dix bons vaisseaux & 50000. escus qu'Elizabeth luy avoit prestez, dégagea la Rochelle qui estoit comme bloquée, & surprit Royan qui luy rendoit 200000. escus de contribution par an.

en Mars. Le 6e de Mars, quoy qu'il fust au fort de ses affaires, il espousa Charlotte fille de Louïs Duc de la Trimoüille, & par ce moyen mit dans son party le Duc Claude frere de sa femme, & tous les amis de cette puissante Maison.

Le Duc de Mayenne perdit prés de deux mois de temps à vouloir surprendre le Roy de Navarre lors qu'il viendroit au deçà de la Garonne, ou qu'il iroit voir la Comtesse de Guiche, dont il estoit esperdûment amoureux; Et pour cét effet il distribua sa cavalerie en divers postes sur toutes ses passées.

Durant ce temps-là le Prince entreprit de gaster le havre de Broüage; Et en effet, il y enfonça tant de vieux corps de navires qu'il le barra, & le rendit, comme il est encore aujourd'huy, de plus difficile entrée.

Matignon mit une seconde fois le siege devant Castels. Lors qu'il estoit sur le point de le prendre, le Duc de Mayenne y accourut & luy ravit cét honneur, ce qui rédoubla leur inimitié. Le Mareschal feignit une maladie pour ne se trouver pas avec le Duc: Lequel cependant fit les approches de Montsegur, qui rompoit le commerce & les chemins du Limosin, du Perigord, & du Quercy, tomba malade effectivement, & alla se faire porter à Bourdeaux, luy laissant la conduite de son armée. Du-
en May. rant son absence Montsegur se rendit le 15e May à composition, qui fut mal gardée.

en Juin. Tout du long du mois de Juin l'armée fut inutile,

utile, parce que Matignon jaloux que le Duc fuſt à Bourdeaux, s'y en retourna auſſi-toſt, & congedia les Compagnies d'Ordonnance. Quand le Duc fut guery, tous deux conjointement aſſiegerent Caſtillon: le ſiege fut long, ennuyeux, & difficile, les ſoldats rebutez abandonnerent la trenchée, il falut que les Generaux y couchaſſent eux-meſmes vingt jours durant. A la fin la place fut priſe: on garda la capitulation aux gens de guerre, mais un certain nombre d'habitans fut envoyé au Parlement de Bourdeaux, qui les condamna au gibet.

La même année le Vicomte de Turenne la reprit une belle nuit, y ayant fait ouverture par le moyen d'un petard; Ce qui donna lieu aux Huguenots de ſe vanter qu'ils faiſoient avec deux livres de poudre & en un quart d'heure, ce que la Ligue ne pouvoit faire qu'en deux mois, & avec vingt pieces de canon.

C'eſt tout ce que pût faire durant neuf mois le plus grand Capitaine de la Ligue. Peut-eſtre que ce n'eſtoit pas ſa faute; Il n'avoit point d'argent, parce que le Clergé ſe laſſa au bout de trois mois d'en fournir, & le Pape ne l'aydoit que de ſes benedictions. Il manquoit d'équipage d'artillerie, de vivres, de munitions, & avoit contre luy toutes les choſes qui ruinent les deſſeins & la reputation des Princes, car ſes troupes eſtoient ſouvent mutinées, ſes Capitaines brouillez entre eux, ſon Collegue jaloux & deffiant, & le Conſeil ſecret, d'où doivent, s'il faut ainſi dire, partir les eſprits de vie qui font ſubſiſter les armées, mortellement envenimé contre luy.

Il ne le connoiſſoit que trop, & pour cela fremiſſant de colere il demanda ſon congé & le preſſa tant qu'il l'obtint. Le Duc de Guiſe employa

inutilement toutes ſes perſuaſions pour l'en empécher; il euſt bien deſiré qu'il fuſt demeuré en ce païs-là, ſoit pour la reputation du party, ſoit parce qu'il apprehendoit qu'il ne gagnaſt les affections du peuple de Paris, & qu'il ne le debuſquaſt de cét empire volontaire qu'il s'eſtoit acquis ſur cette grande ville.

Tandis qu'il eſtoit en Guyenne, le Duc de Guiſe ſe ſervoit de l'armée qu'il avoit ſur la frontiere de Champagne, à ſe ſaiſir des villes de Rancour & de Donzy ſur le Duc de Bouillon; D'autre coſté le Duc d'Aumale ayant armé les Picards, paſſionnez Ligueurs, s'empara de la ville de Dourlens, & de Pontdormy, qui eſt un paſſage ſur la Somme au deſſous de Pequigny.

Les Favorits jaloux de voir toute la puiſſance des armes entre les mains des Guiſes leurs ennemis, demanderent au Roy qu'il leur en donnaſt auſſi le Commandement; Ce qu'il leur accorda d'autant plus volontiers qu'il les vouloit élever, & faire tourner de leur coſté l'affection des gens de guerre, qui ſuivent encore plus volontiers les bonnes tables & la faveur, mere des recompenſes, que les braves Chefs. Il avoit levé une armée pour aller purger l'Auvergne, le Vezelay, le Givaudan, & delà paſſer en Daufiné: cét employ eſtoit deſtiné pour le Maréchal d'Aumont: Joyeuſe le brigua ſi fort que le Roy ne put le luy refuſer.

1586. en Juin. Il falut auſſi qu'il en donnaſt un pareil au Duc d'Eſpernon, & avec cela un Gouvernement auſſi bien qu'à Joyeuſe, qui avoit desja celuy de Normandie. Celuy de Provence eſtant venu à vaquer par la mort du Grand Prieur, il l'en pourveut tout-auſſi-toſt. Ce Grand Prieur gardoit un reſſentiment mortel contre un Gentil-homme nommé Altoviti. Un jour le voyant à la feneſtre d'une Hôtel-

tellerie, c'estoit à Aix, il monta droit à la chambre, & lui passa son épée au travers du corps; Altoviti se sentant mortellement blessé, perdit le respect avec la vie, & lui plongea la sienne dans le ventre.

Tant de troupes ne pouvoient s'entretenir qu'avec de prodigieuses despenses, on levoit assez d'argent pour y suffire: mais le luxe du Roy & l'avidité des Favorits, estoient des gouffres où tout s'abysmoit. Paris avoit fourny 200000 escus pour cette guerre, ils ne durerent que huit jours, l'alienation de 50000 escus de revenu du Clergé, gueres davantage, non plus que celle de 40000 escus de rente du Domaine. On en voulut tirer de la creation de quantité de nouveaux Offices, & on envoya vingt-sept Edits tout à la fois au Parlement, qui estoient la lie & le rebut de tous ceux que les Courtiers Italiens avoient inventez depuis vingt ans. Aussi furent-ils tous rejettez, & cette tentative ne servit qu'à faire paroistre l'injustice & la foiblesse du Gouvernement.

Les Suisses & le Roy de Dannemark premierement, puis les autres Princes Protestans d'Alemagne, avoient envoyé au Roy une grande & solemnelle Ambassade, le prier d'accorder la Paix aux Huguenots, suivant la teneur des Edits de Pacification. Comme il ne sçavoit que leur respondre, il évita pour quelque temps la veuë de ces Ambassadeurs, & s'en alla à Dolinville, ayant ordonné quelques Seigneurs pour aller au devant & les conduire à Paris; Puis de Dolinville, sous pretexte de quelque indisposition, il fut aux eaux de Pougues, & delà jusqu'à Lyon. Mais estant pressé par leurs continuelles instances, il fut contraint de revenir, & enfin il leur donna une response, mais fort cruë & fort desobligeante, soit pour

ſatisfaire à ſon honneur, ſoit pour ne pas meſcontenter la Ligue.

Il taſchoit pendant ces delais, d'un coſté à appaiſer l'ardeur de la Ligue, luy faiſant de grandes offres, & de l'autre à ramener le Roy de Navarre, luy repreſentant que ſon éloignement de la Cour l'éloignoit de la Couronne, & donnoit de l'audace à la Ligue : mais il ne put rien gagner ny envers luy, ny envers les Ligués. Ceux-cy ayant tenu un conſeil general de leur party dans l'Abbaye d'Orcam, prés de Noyon, refuſerent les Places de ſeureté & autres grands avantages qu'il leur offroit. Au partir delà le Duc de Guiſe attaqua le Duc de Bouïllon, & inveſtit la ville de Sedan, en hayne de ce qu'il eſtoit un des principaux Chefs des Huguenots, & qu'il donnoit paſſage aux Reiſtres ſur ſes terres. Toutefois la Reyne Mere, qui negocioit inceſſamment entre les deux partis, moyenna une Tréve entre eux, s'imaginant que par cette obligation elle pourroit porter le Duc de Bouïllon à ſervir le Roy envers les Princes Proteſtans, & empeſcher l'entrée de leur armée dans le Royaume.

Quant à Joyeuſe il ne pût compter entre ſes exploits que cinq ou ſix petites bicoques; aprés quoy l'hyver venu il mit en quartier ſes troupes à demy-ruinées par les maladies. Lors qu'il en eut fait une pompeuſe monſtre devant Thoulouze, il en laiſſa la conduite à Laverdin, & revint en poſte à la Cour.

en Octobre.

Le Duc d'Eſpernon fut plus heureux que luy. Le Parlement d'Aix avoit pris le Gouvernement de Provence, & Vins ayant ramaſſé quelques troupes, luy avoit offert ſon ſervice. Il y avoit un party oppoſé, de Huguenots & de Malcontens, dont François d'Oraiſon, Vicomte de Cadenet, & le

Baron

Baron d'Alemagne, estoient les Chefs. Or il estoit arrivé que Vins les poursuivant avec chaleur, & assiegeant le chasteau d'Alemagne, avoit esté deffait par Lesdiguieres qui estoit venu à leur secours; ce qui accommoda merveilleusement les affaires d'Espernon, & luy donna un tel avantage sur les deux partis, qu'il en fut l'arbitre & le maistre, au moins pour cette heure-là.

L'hyver venu, il s'en retourna auprés du Roy; laissant le Commandement à Bernard, Seigneur de la Valete son frere aisné, qui l'avoit desja dans le Daufiné; où il ne s'employoit pas avec moins d'ardeur à ruiner le party de la Ligue que celuy des Huguenots, en tirant des places les Gouverneurs qu'elle y avoit mis.

Au mois de Decembre la Reyne Mere eut une conference avec le Roy de Navarre & le Prince de Condé à Saint Bris, qui est à deux lieuës de Cognac. Elle avoit selon sa coustume, mené avec elle bon nombre des plus belles femmes de la Cour: mais cette fois les Princes se mocquerent des filets qu'elle pensoit leur tendre par ces charmes engageants, ils tinrent ferme à conserver leur Religion jusqu'au jugement d'un Concile National, & à demander la rupture de la Ligue: la Reyne au contraire leur declara que la derniere resolution du Roy estoit qu'il n'y eust qu'une Religion dans son Estat. en Decembre.

Les Guises voyoient bien que le Roy n'avoit point de plus forte intention que de les ruïner, & qu'encore qu'il n'aymast point les Huguenots, neantmoins il les vouloit tolerer pour les opposer indirectement à leurs progrés; C'estpourquoy ils le faisoient décrier par leurs Emissaires & par leurs Predicateurs comme fauteur d'Heretiques, & publioient par tout, à cause qu'il avoit recherché

le Roy de Navarre d'accommodement, qu'il s'entendoit avec luy pour opprimer les bons Catholiques.

Le menu peuple, qui plus il eſt ignorant, plus il ſe veut meſler des affaires de la Religion, s'échauffoit aſſez de luy-meſme: les Directeurs & les Confeſſeurs animoient les Bourgeois, qui eſtoient ſimples & credules, par le moyen des Confeſſions ou par les perſuaſions de leurs femmes; & les entretenoient par des Congregations, des Confrairies, des Paradis ou Oratoires qu'ils paroient d'argenterie, d'Images, & d'*Agnus Dei*, & par des Proceſſions qu'ils faiſoient venir de Brie, de Champagne, & de Picardie. Elles entroient dans Paris toutes veſtuës de toile blanche, ayant des cierges à la main, à cauſe dequoy on nomma cette année-cy, *l'année des Proceſſions blanches.*

On ne s'eſtonnoit pas de voir le peuple donner dans ces fauſſes devotions, mais de ce que le Roy les autoriſoit par ſon exemple. Il faiſoit des pelerinages ſans ceſſe en divers endroits de ſon Royaume, alloit en Proceſſion à pied par les ruës de Paris en habit de Penitent, portoit à ſa ceinture un gros Chapelet, dont les grains eſtoient taillez en teſtes de mort, s'enfermoit dans des Oratoires avec des Hieronymites qu'il avoit fait venir d'Eſpagne, ou avec des Feuillants, qui eſtoient des Bernardins d'une nouvelle reforme, laquelle avoit commencé dans l'Abbaye de ce nom au Dioceſe de Rieux en Languedoc. Il avoit baſty des cellules aux premiers dans le Bois de Vincennes, & logé les autres dans le Fauxbourg Saint Honoré, à coſté du Jardin des Tuilleries.

Parmy ces pieux divertiſſemens, il s'amuſoit auſſi à découper des images, à les enchaſſer, ou à les coler dans quelque cabinet. Il avoit encore un

autre passe-temps, c'estoit de faire chercher & de nourrir de ces petits chiens, qui ont accoustumé de servir de jouët aux Dames, à quoy il depensoit plus de cent mille escus par an, & gueres moins en Singes & en Perroquets. Il y avoit grand nombre de gens qui suivoient la Cour avec tout ce bel équipage, & luy-mesme dans les dernieres années de sa vie portoit * une mane ou panier rond en escharpe plein de petits bichons ou de petits espagneuls, qu'il flatoit souvent de la voix ou de la main.

* Voy les memoires de Sully, vol. 1. fol. 79.

Espernon monté au plus haut degré de la faveur, dont Joyeuse commençoit à deschoir, ne cessoit d'aiguillonner le Roy à la perte des Guises, & eux en revanche ayant conjuré la sienne, formoient divers complots pour le faire perir. Il avoit l'addresse de persuader au Roy qu'ils estoient faits contre sa personne sacrée; Et par ce moyen il le porta à mettre à l'entour de luy cette fameuse bande des QUARANTE-CINQ, lesquels il luy choisit luy-mesme, peut-estre pour la fin que l'evenement nous monstrera. C'estoient tous Gascons, que l'ardeur de faire fortune, rendoit capables de tout, Lognac en estoit le Capitaine. Il est croyable que la connoissance que les Guises eurent de ses intentions, les engagea davantage dans la malheureuse necessité de se fortifier contre l'autorité qu'on vouloit employer à les perdre.

Nonobstant les embarras des factions & de la guerre ouverte, la Cour de France ne laissoit pas de passer joyeusement l'hyver en festins & en balets. Son plus sensible ennuy fut qu'elle n'en put executer un d'un fort grand dessein, que la Reyne Mére avoit rapporté de Guyenne, parce que l'argent luy manqua. La petite Cour du Roy de Navarre, qui estoit pour lors à la Rochelle, faisoit aussi de grands efforts, & s'enfloit, s'il faut ainsi

1587. en Janvier, & suivans.

dire, comme la grenouïlle d'Eſope, pour ne le pas ceder à celle du Roy dans ces ſomptueux divertiſſemens.

Pendant ces réjouïſſances arriverent les nouvelles de la mort tragique de Marie Stuard Reyne d'Eſcoſſe, à qui la Reyne Elizabeth ſa couſine germaine, avoit fait trencher la teſte par la main du Bourreau le 18e de Fevrier, aprés l'avoir tenuë dix-huit ans priſonniere. L'indiſcretion de ſes amis ne fut pas moins cauſe de ſon malheur que l'horrible meſchanceté de ſes ennemis: car comme les derniers cherchoient avec une paſſion violente quelque plauſible ſujet de la perdre, les autres leur en fournirent pluſieurs, en braſſant à toute heure des parties mal faites, & meſme des conjurations contre Elizabeth, ſi bien qu'ils la firent perir à force de la vouloir ſauver.

Il y avoit trois mois que ſa Sentence de mort avoit eſté prononcée lors qu'on l'executa: Durant ce temps-là le Roy n'obmit ny remonſtrances ny prieres envers Elizabeth, pour arreſter un coup auſſi prejudiciable à toutes les teſtes Couronnées, que honteux à la France, dont Marie eſtoit Reyne Doüairiere. Les Ligueux neantmoins ne laiſſerent pas de calomnier le Roy ſur cette affaire, & de l'accuſer de connivence avec Elizabeth, & au meſme temps ſe ſervirent de l'horreur de cette action pour animer davantage les peuples contre tous les Religionnaires.

en May, & ſuivans. Au retour du Printemps, Joyeuſe qui eſtoit devenu l'un des plus ardents Chefs de la Ligue, alla faire la guerre en Poitou; Il y enveloppa deux Regimens du Prince de Condé au Bourg de la Motte Saint Herais, & aprés qu'ils ſe furent rendus à diſcretion, les tailla tous en pieces; Enſuite il prit Saint Maixan, & Tonnay-Charante, & cela fait il s'en retourna à la Cour, pour ne pas laiſſer déperir les reſtes de ſa faveur.

La

La mauvaise fortune luy marchoit sur les talons. Comme il estoit dans le cabinet du Roy, contant ses beaux faits de guerre, un de ses gens luy vint dire que le Roy de Navarre avoit deffait une partie de son armée, & poussé l'autre jusqu'à la Haye en Touraine. Peu de jours aprés, Catherine femme de Henry Comte de Bouchage son frere, laquelle estoit sœur du Duc d'Espernon, estant morte sous le faix de ses pieuses austeritez, le mary renonça au monde, & se jetta dans un Convent de Capucins. Le Duc en fut tres-sensiblement touché : mais ce qui le fascha le plus, ce fut que le Roi redoubla les marques de son affection envers son rival, en le mariant avec Marguerite de Foix, qui touchant d'alliance tous les Princes de la Chrétienté, avoit esté recherchée de plusieurs. Elle estoit fille de ce Louïs de Foix Comte de Candale, qui avoit esté tué au siege de Sousmieres, & de Marie fille du Connestable de Montmorency.

Or les Protestans ayant tenu une grande Assemblée à Lunebourg, sur la response offensante que le Roy avoit fait à leurs Ambassadeurs, avoient resolu d'envoyer un puissant secours aux Huguenots, dont le rendez-vous general estoit en Alsace. Jamais ils n'avoient fait armement avec tant de chaleur, les meres menoient leurs fils aux Capitaines pour les faire enroller, les filles vendoient leurs bagues pour les équiper, & les païsans leur faisoient grand' chere par tout.

Dans la reveuë generale qui se fit auprés de Strasbourg, l'armée se trouva de vingt-neuf Cornétes de Reistres faisant six mille chevaux, de cinq mille Lansquenets tous piquiers, & de seize mille Suisses. Il en estoit dèsja passé quatre mille en Daufiné pour renforcer Lesdiguieres qui furent tous. en Juillet.

tous taillez en pieces prés de Vizilles par la Valete, d'Ornane, & Mesplez. Il y avoit outre cela deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux François levez par le Duc de Bouïllon, sans compter deux milles autres soldats de la mesme Nation, qui s'y joignirent peu aprés, & dix-huit cens que Chastillon y amena.

Il manquoit seulement à ce grand corps un Chef assez autorisé pour le conduire. Casimir s'en retint le commandement general pour en avoir les appointemens : mais n'y pouvant aller en personne, il mit en sa place Fabian Baron de Dona Gentil-homme natif de Prusse, & confia la conduite des Lansquenets à un Docteur nommé Scrogel. Le Duc de Bouillon y estoit Lieutenant General pour le Roy de Navarre, Antoine de Vienne Clervant Colonel des Suisses, Chastillon de l'Infanterie Françoise, & Jean de Chaumont Guitry Mareschal de Camp. Dona avoit beaucoup de bonnes qualitez, mais peu de credit parmy les gens de guerre, Scrogel en avoit encore moins, le Duc de Bouillon pas beaucoup davantage à cause de sa grande jeunesse; les autres Capitaines avoient à toute heure querelle ensemble, & l'on ne manqua pas du costé de la Cour de fomenter ces semences de division, & d'en jetter de nouvelles qui causerent la destruction de ce corps fait de pieces ramassées.

1587. en Aoust, & Septembre. On ne sçauroit bien exprimer les peines d'esprit que le Roy souffroit à l'approche de cette effroyable inondation d'Estrangers. Aprés qu'il eut en vain essayé de contenter le Duc de Guise qui le vint trouver à Meaux, il falut malgré lui qu'il se resolust à la guerre. On la nomma LA GUERRE DES TROIS HENRYS; à cause que lui, le Roy de Navarre, & le Duc de Guise, portoient ce nom.

nom. Pour cette fin il manda ſes Compagnies d'Ordonnance, qui eſtoient au nombre de quelque 160. fit des levées dans le Royaume & au dehors, & diviſa ſes forces en trois corps. Il en donna un au Duc de Montpenſier, l'autre au Duc de Guiſe pour garder les frontieres de Champagne, & ſe reſerva l'autre pour aller en perſonne deffendre le paſſage de la Loire aux Alemands.

Le Roy de Navarre, aprés la prémiere deffaite des troupes de Joyeuſe, eſtoit venu à Montſoreau en Touraine, pour y recueillir le Comte de Soiſſons, qu'il avoit attiré à lui par l'eſpoir du mariage de ſa ſœur unique. Il avoit eu deſſein d'aller delà au devant des Alemands: mais ſon Conſeil avoit trouvé meilleur qu'il s'en retournaſt en Guyenne donner ordre à la ſeureté de ſes Places, puis qu'il revinſt à la faveur des provinces amies, & qu'il s'avançaſt juſqu'en Bourgongne afin d'y recevoir ce ſecours.

L'armée Confederée, on appelloit ainſi les Alemands, ayant desbarraſſé les deſtroits des Montagnes de Voſge, que le Duc de Lorraine avoit * encombrez, entra facilement dans le païs: mais lors qu'elle y fut elle ne donna que trop à connoiſtre ſa foibleſſe par toutes les rebuffades que ſes troupes receurent devant les moindres chaſteaux. Celle du Duc de Guiſe ne parut pas moins: Il s'étoit vanté qu'au premier coup de trompette il ſe rangeroit ſoixante mille hommes ſous ſes enſeignes; Et cependant tout ce que le Duc de Lorraine & luy purent faire avec le ſecours de leurs amis, ne montoit pas à dix mille hommes: mais veritablement ſon courage ſuppléoit au défaut de ce nombre.

* C'eſt le terme propre.

Quand l'armée Confederée eut ravagé la Lorraine un mois durant, aprés pluſieurs deliberations en Aouſt.

plei-

pleines de diviſions & de tumulte, elle prit reſolution de venir paſſer la Loire, ſans avoir égard aux prieres du Duc de Bouïllon, qui vouloit l'employer à reprendre les places avec quoy le Duc de Guiſe le tenoit comme inveſty. Elle ſejourna dix jours en Baſſigny, delà s'avança vers la ſource de la Seine, & la paſſa au deſſus de Chaſtillon, & l'Yonne à Mailly: mais le deſordre & la mutinerie eſtant desja dans ſes troupes, elle refuſa de paſſer la Loire au gué de Neuvy, comme le Roy de Navarre l'en prioit, & qu'il luy eſtoit fort facile, les eaux eſtant
en Avril. extremement baſſes; Elle ayma mieux deſcendre en Beauſſe, parce que les Reiſtres y pouvoient courir tout à leur aiſe, & que l'abondance des grains & des fourrages leur donnoit moyen de ſe rafraîchir.

C'eſtoit pitié de voir la miſerable France ravagée par cinq ou ſix armées tout à la fois. Le Duc de Joyeuſe en conduiſoit une en Guyenne, le Roy de Navarre y en avoit une autre, Matignon une troiſiéme, Montmorency & Leſdiguieres chacun la leur, le premier en Languedoc, & l'autre en Daufiné. Le Prince de Conty frere du Comte de Soiſſons, aſſembloit des troupes en Anjou & au pays du Mayne pour en faire une. Le Roy avoit la ſienne, dans laquelle il s'eſtoit rendu vers la my-Octobre. Il y avoit 8000 chevaux, moitié François & moitié Alemands, 10000 hommes de pied levés dans ſon Royaume, & 8000 Suiſſes. Avec cela il borda la Loire, & empeſcha bien les ennemis de retrouver l'occaſion qu'ils avoient perduë de la paſſer.

Prés de Montargis ils eurent quelque vent de la grande victoire du Roy de Navarre. Depuis que ce Prince eſtoit retourné en Guyenne, le Duc de Joyeuſe avoit eu un commandement exprés de

le

le suivre par tout, & de l'empescher de rassembler ses forces pour venir au devant des Reistres. Pour cela le Roy luy avoit donné dix mille hommes de renfort, & ordre à Matignon de le joindre avec ce qu'il auroit pû ramasser dans son Gouvernement. Ce Mareschal avoit peut-estre plus d'envie de luy nuire, que de luy ayder à acquerir de la gloire: mais il est certain qu'il estoit à deux journées de luy quand ce jeune Seigneur, enyvré des loüanges de ses flateurs & des fanfares des Predicateurs de la Ligue, se hasta de donner bataille, & atteignit le Roy de Navarre entre les petites rivieres de Drougne & de l'Isle.

Les deux armées déployerent leurs bataillons dans la plaine qui est proche de Coutras, ce fut à huit heures du matin le 20e jour d'Octobre. Le choc ne dura qu'une demie heure; la promptitude avec laquelle les Princes se meslerent, rendit les lances du gros escadron de Joyeuse inutiles, & pressa si fort ces gens d'armes estourdis, qu'ils ne purent jamais coucher en arrest, & furent taillez en pieces. L'Infanterie perdit cœur par la desroute de sa Cavalerie, en moins de rien elle lascha le pied, fut enfoncée & presque toute passée au fil de l'épée, en vengeance de la Motte Sainct Herais. Le Duc de Joyeuse ayant genereusement pris la resolution d'aller mourir au canon, tomba entre les mains de deux Capitaines qui le tuerent de sang froid, quoy qu'il leur promist une rançon de cent mille écus. En un mot, les Royalistes perdirent canon, bagage, enseignes, presque tous leurs Chefs, & cinq mille hommes qui moururent sur la place, entre lesquels il y avoit 400. Gentils-hommes & Officiers. Le Roy de Navarre ne trouva à dire que vingt-cinq ou trente hommes. Le Prince de Condé y fut renversé de cheval d'un

rude

rude coup de lance, dont il demeura fort incommodé. Ce fut par le brave Sainct Luc, qui ne pouvant se sauver, & apprehendant d'estre maltraitté par le Prince son ennemy capital, le mit ainsi par terre, & puis luy ayant fait demander la vie, se rendit son prisonnier.

La vaillance du Roy de Navarre se signala bien plus en cette journée, que ne fit sa conduite à en recueillir les avantages: car bien loin de tirer droit vers l'armée estrangere, comme le Prince de Condé le vouloit, promettant si on luy donnoit des troupes de s'aller saisir du passage de Saumur: il laissa separer son armée victorieuse, s'estant contenté de prendre serment des Capitaines qu'ils se rendroient le 20e de Novembre sur les confins de l'Angoumois & du Perigord, pour marcher vers les Reistres. Il garda seulement 500. chevaux, & emmenant le Comte de Soissons avec luy, perça dans la Gascongne, où le violent amour qu'il avoit pour la belle Comtesse de Guiche l'attiroit comme par force.

Les nouvelles de la victoire de Coutras ne causerent point les mouvemens qu'on se pouvoit imaginer, ny à la Cour, ny dans l'armée Confederée; le Roy n'en témoigna point beaucoup de tristesse, peut-estre parce que tous ceux qui avoient pery en cette journée estoient Ligueux: il fit neanmoins de magnifiques funerailles à Joyeuse. Et quant aux troupes de l'armée Confederée, elles estoient si découragées de la longueur de leur marche, & de ce qu'ils avoient appris que le Roy de Navarre leur tournoit le dos au lieu de s'approcher, qu'elles n'en eurent aucune joye.

Leurs Reistres se mutinoient de fois à autre, & les Suisses, qui du commencement avoient paru fort zelez, traitterent de leur accommode-

modement particulier, promettant de se retirer dans leur païs moyennant quatre-cens-mille écus.

Ce qui les hasta le plus d'y entendre, fut la deffaite des Reistres à Auneau; c'est une petite ville en Beausse fermée de meschantes murailles, mais qui a un assez bon chasteau. Le Baron de Dona s'estoit logé dans la ville & tout le reste de l'armée aux villages des environs, mais il n'avoit pû emporter le chasteau, & s'estoit contenté de prendre serment de celuy qui estoit dedans qu'il ne commettroit aucun acte d'hostilité contre luy. Le Duc de Guise estoit tousjours à la queuë de cette armée avec trois mille hommes, ayant renvoyé le Duc de Mayenne en Bourgongne, & Aumale en Picardie, afin d'y garder leurs places contre les surprises du Duc d'Espernon. Le 24e de Novembre un peu aprés minuit, le Capitaine du chasteau donna entrée à son Infanterie dans la ville; Elle força d'abord les barricades des Reistres qui n'ayant que des pistolets, ne pouvoient pas se deffendre contre des arquebuses & des piques. Il en fut tué prés de deux mille dans les ruës ou dans leurs logemens, & tout leur bagage pillé. Dona avec autant de vaillance que de bonheur, perça luy dixiéme au travers des ennemis avant qu'ils eussent fermé la porte de la ville, & sauva ainsi sa personne & sa grand' Cornette. en Novembre.

Cette armée à demy-deffaite & sur le point d'estre délaissée de ses Suisses, poursuivit sa route en remontant vers le haut de la Loire. Elle receut un second eschec au pont de Gien; les approches d'Espernon y causerent une telle espouvante à leurs Lansquenets, que vingt-cinq de ses Arquebusiers en desarmerent douze cens. Le reste ne

laissa

laiſſa pas de continuer ſa marche par le Morvan: mais ils ſe défaiſoient d'eux-meſmes par les fatigues & par l'aſpreté du païs, en telle ſorte qu'ils ne tenoient preſque plus d'ordre de gens de guerre. Ces miſeres extrêmes les contraignirent de recevoir un accommodement que le Roy leur offroit: Chaſtillon refuſa d'y eſtre compris, & ſe retirant avec 120. Maiſtres & 150. Arquebuſiers avant que les Articles fuſſent ſignés, gagna le Vivarets, ayant meſme batu quelques troupes de Mandelot Gouverneur de Lyon, qui vouloit lui barrer le chemin à Revirieu.

en Novembre & Decembre. L'accommodement fait, les Reiſtres & les Chefs de l'armée Confederée furent ſplendidement regalez à Marſigny-les-Nonains par le Duc d'Eſpernon. Au ſortir delà ils diviſerent leurs troupes en deux, une partie traverſa le païs de Forés, & un coin des terres du Duc de Savoye qui leur donna paſſage: les autres prirent leur chemin par la Bourgongne & par la Franche-Comté, avec telle diligence qu'ils tromperent le Marquis du Pont & le Duc de Guiſe qui les guetoient, & ſe rendirent dans la Comté de Montbeliard. Quelques compagnies eſtant de là rentrées dans la Lorraine, donnerent ſujet à ces deux Princes de ſaccager horriblement ce païs-là, & d'y paſſer plus de dix mille perſonnes par le tranchant du glaive.

Le Prince de Conty gagna avec difficulté le païs du Mayne, marchant avec peu de ſuite, & ſa Cornéte blanche ployée dans ſa valiſe, & logeant par les maiſons des Gentilhommes comme un particulier. Clervant s'en alla avec les Suiſſes & le Duc de Bouillon à Geneve. Ils moururent tous deux en langueur peu de temps aprés; le bruit commun en accuſa le feſtin de Marſigny. Le Comte de la Mark frere puiſné du Duc eſtoit auſſi

mort

mort en France dans la marche de l'armée Confederée.

Le Duc de Bouillon * n'avoit qu'une sœur nommée Charlote, à laquelle il laissa son Estat, mais il ordonna par testament qu'elle ne se pourroit marier sans le consentement du Roy de Navarre, du Prince de Condé, & du Duc de Montpensier, & lui substitua ce Duc & son fils, le Roy de Navarre, & le Prince successivement, à la charge que ny elle ny eux ne pourroient rien innover dans la Religion. Il nomma la Nouë executeur de son testament, le fit tuteur de cette Princesse, & Gouverneur de ses terres souveraines: mais comme diverses raisons empescherent ce sage Seigneur de se rendre dans le païs aussi-tost qu'il l'eust desiré, la pupille fut presque opprimée.

* Il s'appelloit Robert.

en Decembre.

Bienque son petit Estat ne valust alors que quarante mille livres de rente, neantmoins il estoit recherché par un grand nombre de pretendans. Robert de la Mark Maulevrier, oncle de la pupille, disoit y avoir droit par une tacite substitution en faveur des masles qu'il assuroit estre dans cette Maison; le Roy de Navarre avoit interest de marier cette heritiere à un Prince de sa Religion; le Duc de Montpensier, comme le plus proche heritier, vouloit mettre garnison dans les Places pour les conserver; & le Duc de Guise s'efforçoit de l'emporter par les armes, & neantmoins demandoit l'héritiere pour son fils.

Depuis Janvier jusqu'à la fin de l'année 1588.

Il estoit le plus dangereux de tous les competiteurs: six semaines aprés la mort du Duc il attaqua ce petit Estat, fit un cruel dégast autour de Sedan, & assiegea Jamets. Les trois premiers mois il ne fit que l'investir, depuis il l'assiegea de plus prés, & derechef la valeur de ceux qui le deffendoient, élargit ce siege en blocus. Enfin la Nouë

estant

estant arrivé en ce païs-là, trouva à propos de le rendre à composition, la ville seulement, non pas le chasteau; qui tint encore long-temps, & se rendit enfin au Duc de Lorraine: mais ce ne fut qu'un peu avant la mort du Roy Henry.

Dans la Chrestienté, tout le party Catholique ne chantoit que les triomphes du Duc de Guise: le Pape luy fit present d'une espée toute gravée de flammes, marques de son zele & de sa valeur, & le Duc de Parme d'une paire d'armes fort riche, avec cét eloge, qu'il n'appartenoit qu'à Henry de Lorraine de se dire Chef de guerre. Tout Paris n'estoit remply que du bruit de sa victoire sur les Reistres: mais parmy ces applaudissemens populaires, il avoit un mortel déplaisir que le Roy cherchoit en toutes occasions de le rabaisser, & d'élever Espernon son ennemy au sommet de toutes les grandeurs.

en Novembre & Decembre.

Le Duc de Joyeuse avoit eu le Gouvernement de Normandie, & l'Admirauté: quand il eut esté tué à Coutras, le Duc de Guise pretendit avoir quelques pieces de ses despouilles; il demanda donc tres-instamment l'Admirauté pour Brissac: mais le Roy, aprés luy en avoir donné d'assez bonnes esperances, revestit le Duc d'Espernon de cette Charge, & du Gouvernement de Normandie, avec celuy de Caen & du Havre de Grace; Et luy donna encore toute la despouille de Bellegarde son cousin, qui avoit esté blessé mortellement à Coutras, sçavoir le Gouvernement d'Angoulesme, de Xaintonge, & du païs d'Aulnis.

en Novembre.

Le Duc de Guise fut encore plus outré des faveurs faites à son ennemy, qu'il ne le fut du refus de sa demande. Voilà pourquoi dans une Assemblée des Princes de sa Maison & des Chefs de la Ligue qu'il avoit convoquée à Nancy au 1 de Janvier

vier de l'an 1588. il fit resoudre, qu'on porteroit une Requeste au Roy, par laquelle, entre autres articles, *Il seroit sommé de se joindre plus ouvertement avec la Saincte Ligue, d'oster d'auprés de luy, & des Charges & Gouvernemens, les ennemis du public, & les fauteurs de l'heresie, qui luy seroient nommez; de faire publier le Concile de Trente; d'establir la Sainte Inquisition; de commander aux Ecclesiastiques de racheter leurs biens alienez; de consigner entre les mains de certains Chefs les places qu'on luy nommeroit, où ils pourroient bastir des fortereſſes: & d'entretenir une armée sur la frontiere de Lorraine pour empescher le retour des Allemands.* 1588. en Janvier.

Espernon ayant eu prise dans le Conseil avec Pierre d'Espinac Archevesque de Lyon, & Villeroy Secretaire d'Estat, jusqu'à leur dire des paroles outrageuses, fit perdre au Roy ces deux serviteurs tres-importants, qui se déclarerent dans l'occasion.

Le party de la Ligue n'en fut pas peu fortifié; comme celuy des Huguenots fut beaucoup affoibly par la mort du Prince de Condé; Entre les vertus duquel on ne sçauroit dire si c'estoit la vaillance, ou la liberalité, ou la generosité, ou l'amour de la Justice, ou la courtoisie & l'affabilité qui tenoit le premier rang. Il mourut le 5e de Mars dans Sainct Jean d'Angeli sa residence ordinaire, ayant esté empoisonné par ses propres domestiques. en Mars.

Les Juges du Lieu, par une entreprise au dessus de leur pouvoir, & contre les formes de Justice, envelopperent Charlote-Catherine de la Trimouille sa femme dans ce crime, & luy firent son procés, si avant qu'elle en eust perdu la vie si elle ne se fust trouvée grosse. C'estoit d'un fils, dont elle accoucha heureusement le 1. de Septembre, six mois aprés la mort de son pere. Depuis elle fut

toujours détenuë au meſme lieu juſqu'à ce que le Roy Henry IV. la fit venir au Parlement de Paris, qui la déclara innocente & bruſla toutes ces procedures, comme eſtant injurieuſes, & pour ne pas laiſſer de lieu à la médiſance.

Il y avoit plus d'un an & demy que le Roy avoit reſolu de faire une punition exemplaire des Chefs de la Ligue, qui avoient excité quelques ſeditions, & fait d'eſtranges entrepriſes, meſme, à ce qu'il croyoit, contre ſa perſonne; On les nommoit LES SEIZE, à cauſe qu'ils entretenoient & gouvernoient ce party dans les ſeize quartiers de la ville de Paris. Le Duc de Guiſe leur avoit laiſſé quarante ou cinquante Gentilshommes de ſa part pour leur donner les ordres & veiller à leur deffenſe, & ils avoient fait proviſion d'armes & des levées ſecretes de deniers pour employer aux occaſions. Ces gents avertis du deſſein du Roy, dépeſchent vers le Duc de Guiſe le ſupplier de venir à leur ayde. Il eſtoit lors party de Nancy & eſtoit venu en Picardie afin de maintenir ſon couſin le Duc d'Aumale dans ce Gouvernement. Car l'ayant tenu par proviſion du vivant du Prince de Condé, il ne vouloit point le relâcher aprés ſa mort, & le Duc d'Eſpernon à qui le Roy l'avoit donné, s'efforçoit de l'arracher d'entre ſes mains.

en Avril.

Comme le Duc de Guiſe eſtoit à Soiſſons, le Roy dépeſcha Bellievre pour ſonder ſes intentions: mais quelque affaire importante ayant rapellé ce Miniſtre auprés du Roy, il partit ſans rien conclure avec luy, & promit de luy donner de ſes nouvelles dans trois jours. En effet il luy eſcrivit par deux fois: mais il mit les lettres à la poſte, au lieu de les envoyer par un Courrier exprés, ſi bien que le Duc eut excuſe de dire qu'il ne les avoit point receuës.

ceuës. Sur ces entrefaites les Seize preſſant inſtam- en May.
ment le Duc de venir à leur ſecours, parce que le peril eſtoit fort proche, il part de Soiſſons avec ſept Gentilshommes ſeulement, évite habilement Philbert de la Guiche Grand Maiſtre de l'Artillerie, qui alloit le trouver de la part du Roy, & arrive à Paris un Lundy 9e de May ſur l'heure de midy. Il alla deſcendre aux Filles Repenties où la Reyne Mere eſtoit pour lors.

Sur le champ elle le mene au Louvre au travers des acclamations & de la foule du peuple, qui le ſuivoit comme ſon Protecteur. Le Roy averty de ſa venuë, deliberoit s'il le feroit mourir; & on ſceut qu'il l'avoit reſolu: mais ſoit qu'il n'euſt pas eu le loiſir d'en donner les ordres, ſoit que la veuë d'un homme ſi formidable, & qui ayant tousjours une main ſur la garde de ſon eſpée, marquoit par ſes yeux tout de feu, que ſi on branſloit il iroit tout droit oſter la vie à l'auteur de ſa mort, on n'entreprit rien ſur ſa perſonne. Cette viſite ſe paſſa en accuſations & en reproches de la part du Roy, & en juſtifications & humbles ſouſmiſſions de la part du Duc. L'apreſdinée ils eurent encore une longue conference dans le Jardin des Tuilleries, la Reyne Mere faiſant un tiers entre eux deux.

Paris eſtoit tout plein de viſages inconnus, les ruës & les maiſons de pelotons de gents empreſſez, & de murmures confus qui ſignifioient une tempeſte prochaine. Les choſes ne pouvoient demeurer longtemps dans un eſtat ſi turbulent: le Duc n'ignoroit pas que l'on marchandoit ſa teſte, & on rapportoit au Roy que la Ligue ne luy vouloit pas un moindre mal que de le faire Moyne, & que la Ducheſſe de Montpenſier monſtroit ſes ciſeaux qu'elle avoit deſtinez pour le raſer. C'eſtoit

qu'il avoit offenſé cette veuve, tenant des diſcours qui deſcouvroient quelques défauts ſecrets qu'elle avoit; Outrage bien plus impardonnable à l'eſgard des femmes, que celuy qu'on fait à leur honneur.

Le dixieſme jour de May le Roy fit donc commandement à tous Eſtrangers de ſortir de Paris, & ordonna qu'on viſitaſt les maiſons, à quoy les Pariſiens apportant de la reſiſtance, il prit ſujet de faire entrer la nuict cinq à ſix mille, que François que Suiſſes, par la porte Sainct Honoré, qui leur fut ouverte par deux Eſchevins.

Les bons Bourgeois euſſent eſté bien aiſes que le Roy fuſt demeuré le maiſtre: neantmoins ils n'approuvoient pas que pour ſe ſaiſir de quinze ou vingt coupables, il miſt la capitale du Royaume en danger d'eſtre ſaccagée ou d'eſtre rebelle: c'eſt pourquoy ils ne le ſeconderent pas ſi bien qu'ils euſſent pû. Il avoit mis des compagnies bourgeoiſes, & des compagnies de gents de guerre en divers endroits: les premieres le ſervirent mal, les autres furent pouſſées ou enveloppées par les Ligueux, qui s'étoient bien preparez à cette attaque. L'eſmotion commença par l'Univerſité, de là elle gagna la Cité, ou il fut aſſommé 60. ou 80. Suiſſes, puis aprés midy toute la ville, les barricades ſe pouſſant de ruë en ruë, tant qu'ils les avancerent juſqu'auprés du Louvre & firent reculer la ſentinelle.

Le Roy & le Duc diſſimuloient encore à jeu ſi deſcouvert, & ſe taſtoient par des Envoyez qui portoient & rapportoient pluſieurs propoſitions. Si le Duc de Guiſe eût un autre deſſein que de ſe deffendre, luy & ſes amis, il faut avoüer qu'il manqua de cœur ou de conduite; car depuis que cette partie de Paris qu'on appelle la Ville eut pris feu, s'il euſt pouſſé ſa pointe, il euſt pû envelop-

per

per le Louvre & ſe ſaiſir de la perſonne du Roy. Mais il ne preſſa pas l'occaſion comme il pouvoit; au contraire, ſe picquant de generoſité, il alla dégager les Compagnies de gents de guerre & les renvoya deſarmées au Louvre, puis quelques heures aprés leur rendit leurs armes, & entra en negociation avec la Reyne Mere.

Mais le lendemain il fut bien eſtonné d'apprendre que tandis qu'elle le flatoit de belles eſperances, le Roy, ſuivant le conſeil de cette Princeſſe, ou peut-eſtre celuy de ſa frayeur, ſe ſauva en grand deſordre par la Porte Neuve dans le Jardin des Tuilleries, & de là dans le Monaſtere des Feuïllants, où il monta à cheval. Ce ſoir là il alla coucher à Trapes prés de Verſailles, & le lendemain à Chartres. Ses Officiers le ſuivirent fort en deſordre. La Reyne Mere demeura à Paris, non pas pour pacifier les affaires, mais pour les tenir en tel eſtat qu'on euſt tousjours beſoin de ſon entremiſe.

De Chartres le Roy eſcrivit aux villes & aux Gouverneurs, le Duc de Guiſe de Paris à ſes amis & partiſans : Le ſtyle du premier eſtoit languiſſant & timide, au contraire celuy du Duc de Guiſe & des Ligueux, victorieux & triomphant. Ils appelloient le jour des barricades une journée toute reſplendiſſante de la protection de Dieu, & conjuroient les autres villes de ſe joindre à eux comme les membres au Chef.

Pour s'aſſûrer entierement de Paris, ils deſtituerent l'ancien Prevoſt des Marchands & les Eſchevins, s'emparerent de la Baſtille & de l'Arſenal; Comme dans les provinces ils ſe ſaiſirent de pluſieurs villes, le Duc d'Aumale de toutes celles de Picardie, horſmis de Boulogne qu'il tenta inutilement par trois fois, le Cardinal de Guiſe de Reims

& de Chaalons, & leurs amis se fussent rendus maîtres de la plusparт de celles de Normandie; si le Duc d'Espernon, qui estoit allé prendre possession de ce Gouvernement, ne les eust retenuës.

La Reyne Mere ne cessoit point de traitter avec le Duc de Guise : elle se servit pour cela de la Ducheſſe de Montpensier, qu'elle leurra de l'espoir d'espouser le vieux Cardinal de Bourbon. Toutes deux jointes ensemble persuaderent au Duc de Guise de se reconcilier avec le Roy; Et pour cette fin elles obligerent les Ligueux, aprés avoir fait diverses processions pour appaiser l'ire de Dieu, d'aller en habit de Penitents à Chartres demander pardon au Roy. Ils estoient conduits par Henry de Joyeuse, qu'on appelloit le Pere Ange representant Nostre Seigneur qui alloit au Calvaire, avec tout l'esquipage & tous les personnages dont on se servoit en ce temps-là pour jouër la Passion. Ainsi travestis ils furent trouver le Roy qui estoit à l'Eglise, & en l'abordant se jetterent tous à genoux, & se mirent à haute voix à crier misericorde.

A mesme fin le Parlement y envoya ses Deputez quelques jours aprés, luy tesmoigner qu'il avoit une tres-sensible douleur de l'avoir veu sortir de son Louvre, & le supplier d'y vouloir revenir, & de détourner sa juste vengeance de dessus la teste de ses sujets. Il respondit aux premiers, que s'il eust eu envie de ruiner les Parisiens, comme ils l'avoient voulu faire croire au peuple, il estoit en son pouvoir de les reduire en cendre, & aux autres qu'il traitteroit les habitants de Paris comme des fils qui avoient failly contre leur pere, non pas comme des esclaves.

L'Apresdisnée ayant renvoyé querir ces derniers il les chargea de menacer les Parisiens qu'il leur osteroit les Cours Souveraines s'ils persistoient dans leur

leur humeur factieuſe. Puis à trois jours de là il envoya un Maiſtre des Requeſtes au Parlement, l'aſſûrer qu'il avoit reſolu d'aſſembler les Eſtats Generaux avant la fin de l'année, pour travailler ſoigneuſement à la reformation de ſon Royaume, & luy aſſurer un Succeſſeur Catholique.

On ne ſçait pas quel motif l'obligea de s'engager ſi avant: mais le Duc de Guiſe jugea qu'il faloit le preſſer là deſſus. Il luy fit donc preſenter une Requeſte au nom des Princes, de la ville de Paris & de tous les bons Catholiques, qui le ſupplioient d'envoyer pour cela le Duc de Mayenne en Daufiné avec une armée, de marcher luy-meſme en Guyenne avec une autre, laiſſant le commandement de Paris à la Reyne Mere, d'oublier les barricades & autres remuëments, de confirmer l'élection du Prevoſt des Marchands & Eſchevins, & ſur tout de chaſſer le Duc d'Eſpernon & la Valete ſon frere, qui favoriſoient les heretiques. en Juin.

Les ennemis qu'Eſpernon avoit dans le Conſeil du Roy, embraſſerent avidement cette occaſion de luy nuire: la Reyne Mere ſe joignit à eux, & tous enſemble firent telle impreſſion ſur l'eſprit du Roy, qu'il luy manda qu'il paſſaſt quelque temps ſans approcher de la Cour. Le Duc ne ſe tint point diſgracié pour cela; Il le vint trouver au retour de Normandie, mais le Roy ne voulut point l'admettre au Conſeil, & luy commanda de ſe retirer dans ſon Gouvernement d'Angoumois. Avant que de partir, il luy remit celuy de Normandie, auſſi bien ne l'euſt-il pû garder: le Roy en pourveut le Duc de Montpenſier.

Il ſembloit que ſon eſloignement duſt faire ceſſer la tempeſte. De fait le Roy ſe monſtra plus facile à un accommodement, mais on connut que ce n'eſtoit que pour ſouſtraire les places à la Ligue,

particulierement le Havre & Orleans. Ce fut pour l'amour du Havre qu'il alla à Rouën, mais Villars qui le tenoit, homme fier, & qui avoit engagé ſa parole au Duc de Guiſe, luy retrancha auſſi-toſt toute eſperance de le pouvoir gagner. Pour Orleans, Entragues qui en eſtoit Gouverneur, ne s'éloigna point trop des paroles que luy porta Schomberg pour le remettre au Roy. Le Duc de Guiſe eſtoit lors ſur le point de conclure ſon Traitté, quand il ſceut qu'on negocioit avec Entragues, il fit inſtance qu'on miſt cette ville parmy les places de ſeureté qu'il demandoit. Le Roy reſiſta long-temps ſur ce poinct, à la fin il fut contraint de l'accorder: mais aprés, par une ſubtilité plus ingenieuſe que digne d'un grand Prince, il dit que l'on n'avoit pas bien lû l'ordre eſcrit par le Secretaire d'Eſtat, & qu'il y avoit la ville de *Dourlans*, non pas d'*Orleans*; Et cette conteſtation fut un des principaux ſujets qui le porta aux extrémitez contre le Duc de Guiſe.

en Juillet. Cependant ſur ce pied-là fut fait le Traitté du mois de Juillet: lequel outre cette ville, accordoit aux Princes de la Ligue, Bourges, Dourlans, & Monſtreuil, leur delaiſſoit pour quatre ans celles qui leur avoient eſté baillées par le Traitté de Nemours; Permettoit aux autres qui s'eſtoient déclarées pour eux, de demeurer en l'eſtat qu'elles eſtoient; Continuoit leurs Prevoſt & Eſchevins des Marchans de Paris deux autres années, & leur accordoit pluſieurs autres choſes fort avantageuſes.

Au meſme temps parut ſur mer cette formidable armée du Roy Philippe, qu'il avoit eſquipée pour la conqueſte d'Angleterre. Il y avoit ſept ans qu'on y travailloit, & chaque année il y avoit eſté dépenſé plus d'un million d'or. Le Roy apprehen-

prehendant que les Ligueux, s'il les desesperoit, ne la fissent descendre sur les costes de France, n'osa plus differer de leur accorder ce qu'ils desiroient. Il leur donna cét Edit qui eut le specieux nom de REUNION; Par lequel, renouvellant le serment de son Sacre, il juroit de déraciner tous Schismes & Heresies, sans faire jamais aucune Paix ny Edit en faveur des Huguenots; Ordonnoit ensuite à tous ses sujets de quelque qualité qu'ils fussent, de jurer la mesme chose; & que sa mort avenant, ils ne reconnoistroient pour Roy aucun Prince qui fust heretique ou fauteur d'heresie; Déclaroit rebelles & criminels de leze-Majesté ceux qui refuseroient de signer cét Edit, & approuvoit tout ce qui s'estoit fait le 12e & le 13e * de May, & depuis tant à Paris qu'aux autres villes, comme fait par un pur zele de la Religion Catholique.

* Les barricades.

Il jura cét Edit avec une apparence de grande joye; tous ceux de son Conseil & de sa Cour firent la mesme chose, à la reserve du Duc de Nevers, qui refusa trois ou quatre fois de faire le serment jusqu'à ce qu'il le luy eust enjoint sur peine de desobeïssance. Le Parlement l'enregistra & le publia incontinent, & toutes les grandes villes le receurent. Cela fait, le Roy retourna à Chartres sur la fin du mois, & la Reyne Mere y mena le Duc de Guise, & le luy presenta. Il paroissoit sur le visage, dans les discours, & dans le procedé de l'un & de l'autre, tant de marques de confiance & de cordiale affection, que toute la Cour estoit en joye de cette reconciliation, & que les plus fins croyoient qu'elle pouvoit estre veritable.

Pour lors le Roy de Navarre estoit revenu de Bearn à la Rochelle, & taschoit de gagner les bonnes graces de cette ville : où veritablement il n'a-

n'avoit pas eu beaucoup de credit du vivant du Prince de Condé. Lesdiguieres estoit occupé en Daufiné à brider les villes de Gap & de Grenoble par des Forts : il matta si bien Grenoble qu'elle luy demanda tréves de six mois. Luy & Montmorency avoient aussi assiegé le Pont Sainct Esprit lors qu'on leur apporta l'Edit de Reünion ; il fit lever le piquet au Mareschal, mais hasta la Valete de faire Ligue offensive & deffensive avec Lesdiguieres.

Il n'y avoit plus rien dans le Daufiné qui fit teste à ce dernier, que Charles de Simiane d'Albigny : aussi n'espargna-t-il rien pour gagner son amitié, il offrit de luy donner sa fille en mariage, de partager avec luy l'autorité, & de la luy laisser toute entiere aprés sa mort. Ces offres avantageuses eurent moins de pouvoir sur l'esprit d'Albigny que l'amour qu'il avoit pour la Religion de ses Ancestres : il luy resista tousjours instamment, mais avec moins de bonheur que de vaillance.

en Septembre & Octobre. Les Provençaux cependant s'estoient souslevez contre la Valete : les ordres secrets du Roy, la hayne du Parlement contre le Duc d'Espernon, & l'ambition de Vins qui pretendoit à ce Gouvernement, n'animoient que trop ces esprits chauds & faciles à esmouvoir. Le secours qui luy venoit de Daufiné ne luy servit pas de beaucoup : quand le Parlement luy eut osté le Gouvernement, la plus-part des Gentilshommes & toutes les villes l'abandonnerent, à la reserve de trois ou quatre petites Places, qu'il conserva jusqu'à la mort du Duc de Guise, que les affaires changerent de face le Roy changeant de volonté.

en Aoust. Au mois d'Aoust precedent le Duc d'Espernon s'estoit veu dans un effroyable peril : sa bonne fortune & son courage l'en tirerent. Comme il avoit demeuré

demeuré quelques jours au chasteau de Loches aprés sa sortie de la Cour, avant que de se resoudre d'aller à Angoulesme, le Maire de la ville avoit reçu ordre du Roy de luy en empescher l'entrée: Et ne l'ayant pû faire, parce qu'Espernon prevint le Courrier, il entreprit de l'arrester dans le château * ou Maison du Roy où il logeoit. Il y entra donc avec dix hommes bien armez, sous ombre de luy mener un Courrier: mais ayant estourdiment donné à la garderobe au lieu d'aller droit au cabinet, il manqua son coup & y perit luy & son beaufrere, qui estoit passé par un trou pour venir à son secours. Les autres conjurez & leurs amis qui avoient pris les armes dans la ville, apprehendant d'estre accablez par les troupes qui accouroient à l'ayde du Duc, & le Duc de mourir de faim, n'ayant point mangé depuis trente heures, la peur & la necessité firent leur accommodement & les obligerent de le bien garder.

* Ce chateau est different de la citadelle.

On avoit accusé Villeroy d'avoir abusé des Lettres de Cachet pour perdre Espernon: mais le Roy a voüa nettement cette entrepriſe. Il avoit l'esprit si chagrin, que sur la fin du mesme mois il congedia le Chancelier de Chiverny, Villeroy, & Pinard Secretaires d'Estat, & Pompone de Believre Sur-Intendant des Finances. Au mesme temps il combloit la Ligue de faveurs: car il donna les Seaux à François de Montolon Advocat en Parlement, qu'elle reveroit à cause de son zele pour la Religion Catholique, Il déclara aussi le Cardinal de Bourbon le plus proche parent de son sang; En effet il l'estoit, mais non pas le plus habile à succeder; Et il permit au Clergé de fournir cinq cents mille escus pour les frais de la guerre. Or afin que ce Corps les pust trouver sans aliener son fond, il consentit à l'érection d'un Receveur

veur alternatif, & de deux Controlleurs de Decimes, hereditaires en chaque Dioceſe.

Ce fond fut deſtiné à l'entretenement de deux armées qu'il avoit levées. Il en donna l'une au Duc de Mayenne, & l'autre au Duc de Nevers: mais ce fut au refus du Duc de Guiſe; qui par le conſeil de l'Archeveſque de Lyon, ſe ferma à demeurer à la Cour, & y fit ordonner un fond aſſûré pour tenir ſa table de Grand Maiſtre.

en Juillet, & Aouſt. L'évenement fit voir que cette reſolution n'étoit pas bonne: car l'eſclat de ſa puiſſance donnant à toute heure dans les yeux du Roy, reſveilla ſes reſſentiments, qui peut-eſtre ſe fuſſent aſſoupis peu à peu. Il s'offenſoit de ce que le Pape dans une Lettre appelloit le Duc & le Cardinal de Bourbon des Machabées, & diſoit qu'ils avoient ſauvé le peuple d'Iſraël. Avec cela le Duc de Nevers, & Lognac Capitaine des Quarante-cinq, irritoient ſans ceſſe ſon indignation: le Duc de Nevers, parce qu'il haïſſoit irreconciliablement le Duc de Guiſe, & Lognac, parce qu'ayant en quelque façon ſuccedé à la faveur d'Eſpernon, comme en ſecond avec Bellegarde couſin germain de ce Duc, ſçavoit bien que la Maiſon de Guiſe, tousjours ennemie des Favorits, ne le ſouffriroit pas longtemps en ce poſte-là.

On travailloit de tous les deux coſtez à gagner les Deputez pour les Eſtats. La hardieſſe de la Ligue fut un peu rabaiſſée par la deffaite de la grande armée navale de Philippe, qui menaçoit eſgalement la France & l'Angleterre. Cette *Invincible*, ils l'appelloient ainſi, aprés avoir eſté agitée, batuë, eſcartée de tous coſtez par une continuelle tempeſte, puis par les Anglois & par les Hollandois, aprés avoir perdu prés de dix mille hommes & plus de ſoixante vaiſſeaux: eut bien de la peine

en Aouſt.

toute

toute délabrée & rompuë qu'elle estoit, à regagner les havres d'Espagne. Le Roy estoit à Chartres quand il en receut la nouvelle; Et ce fut peut-être ce qui l'enhardit d'aller à Blois, où sa presence estoit necessaire, pour voir & reconnoistre tous les Deputez, à mesure qu'ils arriveroient.

Le 15e de Septembre venu, mais peu de Deputez, on remit l'Assemblée en Octobre, & l'ouverture s'en fit un Dimanche 16e de ce mois. Le Clergé y avoit cent trente-quatre Deputez, entre lesquels on voyoit quatre Archevesques, vingt-un Evesques, & deux Chefs d'Ordre vestus de leurs rochets & surplis; La noblesse en avoit cent quatre-vingts avec la toque de velours & la cape; Le Tiers Estat cent nonante-un, partie gents de Justice, & partie gents de Commerce, les premiers avec la robe & le bonnet quarré, les autres avec le capot & le bonnet rond. en Septembre. en Octobre.

Dés avant l'ouverture, le Roy connut bien par la teneur de leurs cahiers, qu'il y avoit partie faite pour déprimer son autorité & pour relever celle des Estats; Aussi donna-t-il assez à connoistre dans sa harangue, d'ailleurs fort eloquente & fort pathetique, son ressentiment contre le Duc de Guise: dont ce Prince luy fit des plaintes si vehementes par la bouche de l'Archevesque de Lyon, qu'il fut obligé quand il la fit imprimer, d'y retrancher, & d'y changer beaucoup de choses, qui n'en demeurerent que plus avant gravées dans son cœur.

Dans la seconde Seance qui fut le Mardy ensuivant, il jura l'Edit de Reünion & ordonna qu'il fust observé pour Loy fondamentale de l'Estat, & voulut que les trois Ordres le jurassent tout d'une voix, les Ecclesiastiques mettant la main à la poictrine, & les autres la levant en haut. Cela fait il

proteſta d'oublier tout le paſſé, & chargea le Prevoſt des Marchands d'en aſſûrer la ville de Paris.

en Octobre, & Novembre.

Qui peut ſçavoir ſi ces paroles eſtoient une verité ſincere ou une profonde diſſimulation : mais s'il avoit dans l'ame ce qui paroiſſoit au dehors, il ne l'y eut pas long-temps. Il regardoit le Duc de Guiſe comme un dangereux rival, dont toutes les actions luy ſembloient tendre à la ruine de ſon autorité ; il eſtoit ulceré de ce qu'on l'avoit forcé de jurer cét Edit, de ce que la Ligue avoit contraint le Comte de Soiſſons (car il avoit quitté le Roy de Navarre) de prendre abſolution du Pape, que neantmoins elle faiſoit ſes efforts, quoy qu'en vain, pour empeſcher le Sainct Pere de la luy donner, & que quand ce Comte avoit porté des Lettres de grace au Parlement, un Tailleur d'habits avec une bande des plus eſchauffez Ligueurs, eſtoit allé au Palais & avoit intimidé tellement les Conſeillers qu'ils n'avoient oſé proceder à la verification.

Il ſe ſentoit encore plus offenſé de ce que les Eſtats faiſoient de grandes plaintes contre le Gouvernement, qu'ils demandoient la ſuppreſſion des nouveaux Offices, le rabais des tailles & des impoſts, & la punition des Financiers & des Favorits ; & qu'ils employoient toutes ſortes des pratiques pour faire moderer la puiſſance Souveraine, & pour relever celle des Loix. Ce qui ne provenoit pas ſeulement des factions de la Ligue, mais encore du deſir unanime des peuples, leſquels s'imaginant que le Roy perdroit bien-toſt ou la vie ou le ſens, (car Miron ſon premier Medecin avoit dit imprudemment que l'un ou l'autre arriveroit dans un an) croyoient qu'il eſtoit neceſſaire de mettre des barrieres ſi fortes & ſi hautes à celuy qui viendroit à la Couronne aprés luy, qu'il ne puſt jamais les forcer,

forcer, ny causer des oppressions pareilles à celles que la France avoit ressenties depuis le Regne de François I.

Les Huguenots portez de ce mesme esprit, tâchoient aussi de restraindre le pouvoir du Roy de Navarre dans l'Assemblée qu'il avoit convoquée à la Rochelle. Comme ils apprehendoient qu'il ne changeast de Religion, ils demandoient des protecteurs en chaque province, & des Chambres ou Sieges de Justice pour escouter leurs plaintes & leur faire droit. Il eut bien de la peine à se deffendre du premier, & à les empescher de choisir le Prince Casimir pour leur Protecteur General : mais quant au second, il fut contraint de l'accorder, & d'établir de ces Chambres en cinq ou six villes ; Toutefois il les revoqua deux ans aprés qu'il fut parvenu à la Couronne.

L'armée du Duc de Mayenne fit peu de progrés dans le Daufiné, parce qu'il s'arresta à Lyon pour y démesler quelques intrigues qu'il y avoit pour le Gouvernement de la ville, entre Mandelot & le fils de Villeroy ; Elle jetta tout son feu contre le fort d'Oysans que Lesdiguieres avoit basty sur son chemin : ce meschant reduit resista trente jours avant que de capituler. Pareillement celle du Duc de Nevers en Poitou se consuma à prendre quelques petites Places de nulle importance. Elle estoit devant la Ganache, lors qu'elle receut les nouvelles de la mort du Duc de Guise.

D'heure en heure le Roy se croyoit blessé par de nouvelles & plus grandes offenses : l'instance qu'on luy faisoit de recevoir le Concile de Trente le choquoit & l'embarrassoit : la demande des Estats que leurs cahiers fussent resolutifs, luy paroissoit encore plus rude : mais il trouvoit tout-à-fait insupportable

la

la Deputation qu'ils luy firent pour l'obliger à déclarer expreſſément le Roy de Navarre incapable de ſucceder à la Couronne.

Durant ce temps-là le Duc de Savoye, qui avoit le courage haut, & un genie plus grand que ſon Eſtat, n'oublia pas de faire ſes affaires: Comme il creut que le Royaume de France s'alloit démembrer, il penſa qu'il avoit plus de droit que pas un autre d'en prendre ſa part, eſtant preſque le ſeul Prince maſle, quoy que par femme, qui reſtaſt du Sang du grand Roy François, & d'ailleurs ayant des pretentions ſur le Marquiſat de Saluſſes & ſur quelque pays de deça les Monts. Il ne voulut pourtant pas donner cette couleur à ſon entrepriſe, mais celle de la Religion: En effet Leſdiguieres eſtant fort puiſſant ayant pris Chaſteau-Daufin, & eſtant ligue avec la Valete qui avoit le Gouvernement du Marquiſat de Saluſſes, il y avoit danger que le Calviniſme ne s'eſpandiſt par là dans ſes terres, & qu'il n'y devinſt le plus fort à la faveur de ce pernicieux voiſinage.

Le Duc s'arma donc, feignant d'en vouloir au Montferrat; Et la Valete eſtant ſi embarraſſé en Provence qu'il ne pouvoit donner ordre de ce coſté-là, il s'empara ſur la fin de Septembre de la ville de Carmagnoles, & inveſtit le chaſteau. Le Lieutenant le rendit peu de jours aprés; Saluſſes, Cental, & toutes les autres petites places du Marquiſat, ſe deffendirent fort peu ou point du tout, horſmis Ravel. La perte fut tres-grande pour la France, tant parce qu'il y avoit dans Carmagnoles un magaſin ineſtimable de toutes ſortes d'armes, & quatre cents pieces de canon, que parce que ce pays-là eſtoit le ſeul paſſage qui reſtaſt aux François pour rentrer en Italie.

en Septembre, & Octobre.

Or comme de tous les malheurs on s'en prend à ce qu'on

qu'on hait le plus, le Roy ne manqua pas d'en accuſer le Duc de Guiſe, quoy qu'il paruſt en être tout-à-fait innocent: car bien loin de s'entendre avec le Duc de Savoye, au moins à cette heure-là; il eſtoit fort mal avec luy; Auſſi offroit-il de paſſer les monts pour luy aller arracher ſon uſurpation, & il obligea les Eſtats de conclurre à luy déclarer la guerre.

Cependant le Roy fatigué des difficultez & des peines qui luy naiſſoient tous les jours, & qu'il croyoit luy eſtre ſuſcitées par ce Duc, s'emportoit ſouvent, & penſoit à en tirer une derniere vengeance, mais quand ſes boutades eſtoient paſſées il retomboit dans un grand eſtonnement, & dans des détreſſes indicibles. Quelquefois même il luy prenoit un tel dégouſt du Gouvernement qu'il s'en vouloit deſcharger tout-à-fait & le laiſſer à la Reyne Mere; Et dans cette foibleſſe il teſmoignoit avoir une parfaite confiance au Duc de Guiſe, juſques-là qu'il la confirma par un ſerment ſolemnel ſur le Sacré Myſtere des Autels, tous deux ayant communié, ce diſoit-on, à meſme table, de deux moitiez d'une meſme Hoſtie. Mais incontinent aprés, le ſouvenir du paſſé, la crainte de l'avenir, & les rapports continuels des Quarante-cinq, qui meſloient artificieuſement les calomnies & les veritez, le firent repentir de ſa foibleſſe, rallumerent ſon indignation, & le déterminerent une bonne fois à le faire mourir. en Novembre, & Decembre.

Ceux de ſon Conſeil & de ſes ſerviteurs qui avoient de l'honneur & de la generoſité, eſtoient d'avis qu'il agiſt en Roy, & qu'il s'en défiſt par les voyes droites & irreprochables. Le Mareſchal d'Aumont vouloit qu'on le miſt en Juſtice, & qu'on luy trenchaſt la teſte s'il l'avoit merité; Grillon Meſtre de Camp du Regiment des Gardes refuſa de en Decembre.

de l'aſſaſſiner, mais offrit de luy faire mettre l'épée à la main, aſſûrant le Roy qu'il le tuëroit au peril de ſa vie.

La contraire avis paſſa neantmoins pour le meilleur dans l'eſprit du Roy; Et ce ne fut pas tant par la force des raiſons que par la diſpoſition & l'humeur où il ſe trouva. Car il faut ſçavoir que dans les grandes gelées, telles qu'il y en avoit pour lors qui duroient depuis trois ſemaines, il eſtoit fort tourmenté des fumées de la rate, qui le rendoient extrémement chagrin & ſevere. Ceux qui le connoiſſoient bien, ſçavoient qu'il faiſoit fort dangereux de le choquer dans ces temps-là; Et l'on tient que Chiverny & Miron avoient ſouvent marqué au Duc de Guiſe, que s'il ſe joüoit à luy tandis que ces noires & acres vapeurs le picotoient, il s'en repentiroit.

en Decembre. La reſolution ne pût eſtre ſi ſecrete qu'elle ne fuſt ſceuë de quantité de perſonnes: le Duc en receut plus de cent avis, & de vive voix, & par eſcrit; on luy en cotta même toutes les circonſtances, & tous ſes amis le preſſoient de ſe retirer, le ſeul Archevéque de Lyon fut d'un ſentiment contraire, & prevalut ſur tous les autres. Il luy fit croire que tous les avis qu'on luy donnoit venoient de la part du Roy pour le mettre en fuite, afin de le ruiner de reputation, & puis aprés luy faire ſon procés durant ſon eſloignement. On reprocha depuis à ce Prelat qu'il avoit ainſi expoſé la vie de ſon amy, parce qu'il craignoit que s'il euſt eſté eſloigné de la Cour, le Roy n'euſt empeſché ſa promotion au Cardinalat, laquelle il eſperoit ſe devoir faire à Rome aux Quatre temps d'aprés la Saincte Luce.

Le Duc avoit eſté ſi imprudent que de loger dans le chaſteau, & partant s'eſtoit mis à la mercy de ſes ennemis, & s'eſtoit oſté le ſecours qu'il euſt pû avoir de plus de 500. Gentils-hommes, & de mille autres

autres perſonnes de ſes amis qui eſtoient logées dans la ville. Afin de le mieux attraper le Roy feignit de vouloir expedier quelques grandes affaires avant les Feſtes de Noël, & donna ordre à tous ceux du Conſeil de s'y trouver d'aſſez bon matin le lendemain 23e de Decembre. Le Conſeil ſe tenoit au chaſteau dans une ſale proche la chambre du Roy, qui avoit ſon appartement au ſecond eſtage, car la Reyne Mere occupoit le premier.

Le Roy avoit fait baſtir quelques cellules à coſté de ſa chambre, là dedans il cacha ſes Quarante-cinq dés les quatre heures aprés minuit, les y conduiſant luy-meſme avec une petite bougie. Le matin à huit heures le Duc eſtant arrivé dans la ſale du Conſeil avec le Cardinal ſon frere, l'Archevêque de Lyon, & quelques autres, le Roy le mande pour venir parler à luy dans ſa chambre; Neuf de ces Quarante-cinq qui eſtoient placez dans l'allée du paſſage, ſe jettent ſur luy, les uns à ſon colet, les autres ſur ſon dos, d'autres à ſes bras & à ſes jambes, le percent de douze ou quinze coups de poignard, il les ſecouë, il les traiſne, & fait les derniers efforts d'un invincible deſeſpoir, juſqu'à ce qu'eſtant frappé d'un coup d'eſpée dans les reins, il tombe tout de ſon long en proferant ces paroles, *Ah le traiſtre!*

Auſſi-toſt le Mareſchal d'Aumont arreſta le Cardinal & l'Archeveſque dans la ſale du Conſeil, & les enferma dans un galetas; d'autres en divers endroits ſe ſaiſirent du vieil Cardinal de Bourbon, de la Ducheſſe de Nemours, du Prince de Joinville, des Ducs de Nemours & d'Elbœuf, de Hautefort, Sainct Agnan, Bois-Daufin, Briſſac, la Bourdaiſiere & Pericard Secretaire du Duc. Preſque au même temps Richelieu Grand Prevoſt de l'Hoſtel

entra

entra dans la sale des Estats, criant qu'on avoit voulu tuer le Roy, & prit le President de Nully, la Chapelle Marteau Prevost des Marchands, deux Eschevins de Paris, & Vincent le Roy Lieutenant Civil de la ville d'Amiens. Les autres sortirent tous en desordre. Quelques-uns trouverent moyen de se sauver à Orleans; ceux qui ne purent s'enfuir, parce que les portes estoient trop bien gardées, furent contraints de demeurer, & de couvrir leur apprehension d'une feinte réjouïssance.

Ceux qui avoient tué le Duc, redoutant que quelque jour le Cardinal ne leur redemandast son sang, solliciterent le Roy avec tant de vehemence, qu'il consentit aussi à sa mort. Deux choses entre autres l'y déterminerent, l'une qu'ils luy rapporterent qu'il dégorgeoit contre luy toutes les injures, les reproches, & les imprecations que la fureur peut suggerer à un desesperé; l'autre qu'ayant trouvé grande facilité auprés du Legat à se justifier de la mort du Duc, il s'imagina qu'il n'auroit pas grand' peine non plus à obtenir la remission du meurtre de ce Cardinal. Duguast Capitaine au Regiment des Gardes, fournit quatre soldats pour cette execution, à chacun desquels on promit cent escus. Comme on eut donc appellé le Cardinal de la part du Roy, ces meurtriers qui l'attendoient dans une galerie, le tuerent à coups de halebarde.

Richelieu fit brusler les corps des deux freres, & jetter les cendres au vent de peur que le peuple n'en fist des reliques. Pericard racheta sa vie & sa liberté au prix des secrets de son Maistre : mais ny la crainte ny les caresses ne firent rien dire à l'Archevesque qui pust noircir la memoire de son amy; Et neantmoins le Roy, ou parce que la colere s'estoit ralentie,

tie, ou parce qu'il l'avoit aymé autrefois, ne voulut point qu'on luy oſtaſt la vie.

Peu de gents ſe ſont vantez d'avoir eu part à cette action, ſoit de honte, ſoit de crainte de la revanche. Il ne ſera pas inutile de remarquer deux choſes; l'une, que ceux qui avoient le plus d'obligation à la Maiſon de Guiſe, furent les principaux inſtruments de leur malheur; l'autre, que l'on y enveloppa ces Princes ſous la foy publique, & par de tres-ſubtiles & artificieuſes diſſimulations, comme ils avoient aydé à y faire tomber ceux de la Maiſon de Bourbon & l'Admiral de Coligny, aux maſſacres de l'an 1572.

Les plus clairvoyants previrent bien deſlors que cette affaire auroit de terribles ſuites : le Roy même commença de s'en appercevoir, lors qu'aprés le meurtre du Duc de Guiſe eſtant allé trouver la Reyne Mere pour luy donner part de ce qui s'eſtoit paſſé, luy diſant, *Madame à cette heure je ſuis Roy*, elle luy demanda s'il avoit mis ordre à retenir Paris, & à empeſcher les ſouſlevements par tout le Royaume, & luy fit connoiſtre, autant par ſa contenance que par ſes paroles, qu'il n'en eſtoit pas où il penſoit. Et puis encore quand il vit que le Legat, qui ne s'eſtoit pas beaucoup eſmû de la mort du Duc de Guiſe, lui vint déclarer qu'il avoit encouru excommunication majeure pour celle du Cardinal : mais bien plus lors qu'il apprit que pas un des ordres qu'il avoit donnez au dehors n'avoit reüſſi, & qu'on n'avoit pû arreſter aucun des Chefs de la Ligue.

Car le Duc de Mercœur qui eſtoit à Nantes, fut averty en diligence par la Reyne Louïſe ſa ſœur, & s'empeſcha bien d'eſtre pris. Semblablement le Duc de Mayenne receut un Courrier à Lyon que Roiſſieux Eſcuyer de ſon frere luy dépeſcha, & n'ayant

& n'ayant pas trouvé assez de disposition dans les principaux de la ville pour y pouvoir demeurer en seureté, il s'en alla à Châlons en Bourgongne, s'y rendit Maistre de la Citadelle, & delà fut s'assûrer de Dijon. Le mesme Roissieux fit prendre les armes à ceux d'Orleans qui assiegerent d'Entragues leur Gouverneur dans son reduit à la Porte Baniere.

Les Seize, aprés avoir tenu la nouvelle secrete jusqu'à ce qu'ils se fussent assurez des portes de Paris, firent une Assemblée à l'Hostel de Ville, où ils esluren le Duc d'Aumale pour Gouverneur. Les premiers jours estant encore dans l'incertitude des evenements, ils donnerent cette couleur à leur revolte, que c'estoit pour se maintenir en bonne union contre les attentats que l'on voudroit faire au prejudice de leur liberté & de la Religion Catholique; mais lors qu'ils virent Orleans déclaré, & le Duc de Mayenne en Bourgongne, ils ne feignirent point de se soustraire à l'obeïssance du Roy, qu'ils n'appellerent plus que Henry de Valois.

1589. en Janvier. Dans ce commencement de nouveaux troubles finit l'année 1588. que les Pronostiqueurs avoient predit devoir estre fatale à tous les grands Empires. Il seroit bon d'ensevelir dans l'oubly tous les furieux emportements des Parisiens contre le Roy, les declamations des Predicateurs, les infames chansons, les discours outrageux, les sanglantes Satyres, dont ils le deschiroient; Et je pourrois taire, s'il ne servoit à l'Histoire, que la Faculté de Theologie, estimée la premiere de la Chrestienté, respondit, sur une consultation qu'on luy fit, *Que les François estoient déliez du serment de fidelité & du devoir d'obeïssance envers Henry de Valois, & qu'ils pouvoient en seureté de conscience prendre les armes contre luy*, ce qui porta un coup de terrible consequence.

Le

Le Premier Preſident Achille de Harlay & pluſieurs du Parlement s'oppoſoient indirectement à ces phreneſies, & taſchoient de moderer la chaleur des eſprits irritez. Buſſy le Clerc autre fois tireur d'armes, & alors Procureur en Parlement, ayant mis une compagnie en garde dans la cour du Palais, eut l'audace d'entrer dans la Grand Chambre, & d'y faire lire une liſte de ceux qu'il diſoit avoir ordre d'arreſter. Comme on eut nommé le Premier Preſident & dix ou douze autres, tout le reſte de la Compagnie ſe leva & les ſuivit genereuſement à la Baſtille, marchant deux à deux par les ruës, afin d'eſmouvoir le peuple à compaſſion. En effet il fut ſur le poinct de prendre les armes, mais les Predicateurs le retinrent, luy faiſant entendre que l'on en avoit uſé de la ſorte pour le bien de la Religion & pour le ſalut public. Buſſy garda dans la Baſtille ceux qu'il luy plût, comme le Premier Preſident & pluſieurs autres.

Le meſme jour il en arreſta encore quelques-uns dans leurs maiſons, tant de cette Compagnie que de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aydes: mais la pluſpart en ſortirent le jour meſme ou peu de temps aprés, ayant donné leur ſerment contre le Roy. Quelques-uns changerent effectivement de party, les autres diſſimulerent attendant l'occaſion d'évader, quelques autres creurent qu'ils pourroient mieux rendre ſervice à leur patrie en retournant prendre leur place au Parlement. De ceux-là fut Barnabé Briſſon qui y fit la charge de Premier Preſident, & le lendemain tint l'Audience à huis ouverts, ayant auparavant proteſté pardevant Notaire, qu'il le faiſoit par force pour ſauver ſa vie & celle de toute ſa famille. La Ligue changea auſſi tout le parquet à ſa poſte,

Molé

Molé fut eſlû Procureur General, parce que le peuple le demandoit à haute voix pour la reputation de ſa grande probité.

Lors que la Ligue eut ainſi accommodé le Parlement, le premier acte qu'elle luy demanda, fut d'y faire jurer une Déclaration des Princes, villes & Communautez du Royaume, unis avec les trois Eſtats pour la conſervation de la Religion & pour le ſalut public. Ces trois Eſtats n'eſtoient que les Seize, & les Deputez de cinq ou ſix villes du party, deſquels ils avoient compoſé un CONSEIL DE QUARANTE PERSONNES. Ils l'obligerent enſuite de recevoir la Requeſte de Catherine de Cleves, veuve du Duc de Guiſe, qui demandoit permiſſion d'informer de la mort de ſon mary, & des Commiſſaires pour faire le procés à ceux qui en ſeroient convaincus. Le Parlement, les Chambres aſſemblées, oüy & requerant le Procureur General enterina ſa Requeſte, & nomma deux Conſeillers pour travailler à ce procés.

A tous ces attentats, le Roy n'oppoſoit que de la cire & du parchemin, quantité de Lettres qu'il envoyoit de tous coſtez, & pluſieurs Déclarations, du commencement fort molles, puis un peu plus vigoureuſes; Une entre autres qui portoit commandement au Duc d'Aumale de ſortir de Paris, & interdiction au Parlement, & à tous autres Juges Royaux d'y exercer aucune Juriſdiction; puis une autre qui déclaroit les Ducs de Mayenne & d'Aumale, & toutes les villes revoltées, coupables du crime de leze-Majeſté au premier chef, & les privoit de toutes charges, honneurs, & privileges; En ſuite dequoy il donna un Edit qui transferoit le Parlement & la Chambre des Comptes à Tours, comme il fit depuis celle de Roûen à Caen, & l'Univerſité & le Preſidial d'Orleans à Baugency.

On

On disoit que s'il fust monté à cheval & qu'il eust paru aux portes d'Orleans & de Paris, qui donnoïent le branſle aux ſouſlevements, il les eust étouffez d'abord : mais il s'eſtoit tellement amolly dans l'oyſiveté qu'il ne pouvoit ny demeurer long-temps ferme dans une meſme reſolution, ny ſe remuer avec vigueur. Il ne partit point de Blois, & continua les Eſtats, qu'il ſe perſuadoit devoir apporter un prompt remede à toutes choſes.

Cependant les Ligueurs & les amis du deffunt Duc entraiſnoient avec eux preſque tous les peuples du Royaume : desja préoccupez de mauvais ſentiments contre luy. Ceux meſme qui avoient tousjours abhorré les factions, voyant qu'il avoit fait maſſacrer un Cardinal, ſe figurerent qu'il en vouloit à la Religion Catholique, la maniere & les circonſtances de ces meurtres donnoient de l'horreur preſque à tout le monde ; le Roy de Navarre meſme, quoy qu'ils luy fuſſent fort avantageux, n'en pût teſmoigner de joye, & le Pleſſis Mornay empeſcha les Rochelois d'en faire des réjouïſſances, de peur qu'il ne leur fust reproché d'avoir approuvé une action trop ambiguë par un acte ſolemnel.

On n'a jamais pû ſçavoir au vray ſi la Reyne Mere y avoit eu quelque part ; il y a des conjectures pour & contre : mais il eſt conſtant que depuis, le Roy ne luy communiqua plus aucune affaire. Tellement que tenant à charge une vie ſans autorité & ſans pouvoir, eſtant accablée d'années, car elle avoit 72. ans, mais bien plus d'ennuys & de douleur de voir que le deſtin, malgré tous les obſtacles qu'elle y avoit apportez, approchoit ſon plus grand ennemy de la Couronne ; d'ailleurs eſtant percée juſqu'au fond du cœur de ce que le Cardinal de Bourbon, lors qu'elle voulut l'aller voir

languiſſant en ſon lict, luy jetta en face ce ſanglant reproche, *Ah Madame, eſt-ce ainſi que vous nous avez tous amenez à la boucherie* : elle tomba malade & en mourut le 5e de Janvier. Sa mort paſſa comme une choſe indifferente, ſans cauſer ny joye ny triſteſſe; & ſa memoire ſe fuſt evanouïe tout d'un coup, aprés avoir fait tant de bruit & de remuëments trente ans durant, n'euſt eſté qu'elle avoit trop cauſé de maux à la France pour en perdre ſi-toſt le ſouvenir.

Une ſeconde fois le Roy fit jurer aux Eſtats l'Edit d'Union, pour monſtrer qu'il eſtoit zelé Catholique. Aprés cela ils luy preſenterent les cahiers, qu'il commença d'examiner durant quelques jours. Le 15e & le 16e du mois il entendit leurs harangues : elles eſtoient pleines de belles paroles, de puiſſants raiſonnements, de ſages expedients, mais les cœurs & les intentions eſtoient bien eſlongnez de là; ſi bien que ce n'eſtoit plus qu'une Scene où chacun joüoit un perſonnage tout autre que ce qu'il eſtoit au dedans.

Or comme on luy envoyoit de tous coſtez des avis de nouvelles eſmotions, & qu'il vit que la pluſpart des Deputez ſe retiroient ſans dire adieu, il les congedia tous le 20e du mois; Et afin qu'ils reportaſſent des marques de ſa bonté dans les Provinces, il donna à la Nobleſſe la liberté de Briſſac & de Bois-Dauſin, & au Tiers Eſtat celle de trois ou quatre Deputez que Richelieu avoit arreſtez. Mais tous en uſerent fort mal en ſon endroit, & ne garderent que le ſouvenir de l'injure, non pas celuy de la grace. De plus il leur accorda & fit publier quelques articles de leurs cahiers, entre autres un rabais de la quatrieſme partie des Tailles; auſſi-bien y en avoit-il plus d'un tiers en non-valeurs.

De

Ce fut néantmoins ce Conseil qui luy défera le commandement des armées, & la qualité de *Lieutenant General de l'Estat & Couronne de France* : mais il ne luy en sceut guere de gré, parce qu'il limita ce pouvoir jusqu'aux Estats Generaux qui se devoient tenir le 15e de Juillet. Ses Lettres en furent verifiées en Parlement le 7e de Mars, & il prêta le serment entre les mains du President Brisson. en Mars.

Il fut fait de nouveaux Seaux, un grand pour les affaires du Conseil, & un petit pour celles des Chancelleries des Parlements, à tous deux il y avoit d'un costé les Fleurs de Lys comme à l'ordinaire, mais de l'autre un Throsne vuide, avec ces mots à l'entour, *le Seel du Royaume de France.*

Or afin de donner quelque union réelle à ce party comme il en portoit le nom, & de lier toutes les villes qui s'en estoient mises & qui s'en mettroient, il fit un beau reglement, lequel estant envoyé dans les provinces, luy en attira encore quelques-unes. Specialement celle de Laon, où Jean Bodin Advocat du Roy en ce Siege-là, fit en sorte par son credit & par son eloquence qu'il y fut receu, ayant remonstré que le soulevement de tant de villes ne devoit pas estre appellé rebellion, mais revolution, que celuy-ci estoit juste contre un Roy hypocrite & Tyran, que le Ciel mesme sembloit l'autoriser, parce que les Estats avoient leur periode aussi-bien que les hommes, & que le Regne de Henry III. devoit estre Climacterique à la France, dautant qu'il estoit le LXI. Roy depuis Pharamond, lequel, selon le vulgaire, a esté le premier Roy des François.

De cet ordre pretendu s'ensuivit un desordre general, un brigandage uninersel par tout le Royaume, saisies de biens, ventes à l'encamp, emprisonnemens, rançons, & represailles. Les Offices,

les Benefices, les Gouvernements, estoient partagez en deux ou trois, les familles mesmes estoient divisées entre elles, le pere bandé contre le fils, les freres contre les freres, les neveux contre les oncles. Il n'y avoit rien à gagner que pour ceux qui n'avoient rien à perdre; ceux qui avoient du bien estoient obligez de le dépenser, mais les voleurs en attrapoient à toutes mains. Ils se nichoient dans de vieux chasteaux, ou dans de petites villes, d'où ils s'acharnoient à piller la contrée voisine, prenoient les deniers du Roy, rançonnoient les particuliers, joüissoient des biens d'Eglise; & s'enrichissoient ainsi sans peril.

en Mars. Au commencement de Mars, le Roy ne se trouvant plus en seureté à Blois, se retira à Tours. Auparavant il tira ses prisonniers du chasteau d'Amboise, mit le Cardinal de Bourbon à Chinon, dont Chavigny vieux Gentilhomme estoit Gouverneur, le Prince de Joinville, qui desormais fut & s'appella Duc de Guise, à Tours, & le Duc d'Elbœuf à Loches. Les affaires du Duc de Mayenne, pour ainsi dire, se faisoient d'elles-mesmes: Car dés le mois de Fevrier les villes d'Aix, d'Arles, & de Marseille, indignées de ce que le Roy avoit restably la Valete dans le Gouvernement, firent serment à la Ligue: mais luy cependant passoit le temps à Paris, où luy & ses Officiers consumoient en despenses inutiles l'argent qui venoit des cotisations des villes, & les confiscations des Politiques & des Huguenots.

Comme ce Duc estoit dans le plus pressant de ses affaires, il arriva que quatre ou cinq de ses amis faisant débauche avec des femmes de joye dans l'Hostel de Carnavalet, il y en eut un qui le voyant passer courut aprés luy, & l'y traisna presque par force; Il ne demeura pas une demie heure avec

cette

De Blois il fit transferer tous ses prisonniers au chateau d'Amboise ; mais le Duc de Nemours esprit vif & hardy, trouva invention de se sauver deguisé en souillon de cuisine, & se rendit à Paris tout d'une traitte. Le dernier du mois il eut nouvelle que la Citadelle d'Orleans s'estoit renduë aux Bourgeois. Il avoit esperé que le Duc de Nevers qu'il avoit rappellé de Poitou, y donneroit secours ; mais aprés la prise de la Ganache, ses troupes estant toutes Ligueuses, s'estoient dissipées ou avoient passé du costé de ses ennemis.

Il apprit presque au mesme temps que Paris avoit entraisné toutes les villes & passages des environs, horsmis Melun ; Que Dreux, Crespy en Valois, Senlis, Clermont en Beauvoisis, Pont Saincte Maxence, Amiens, Abbeville, Roüen, & toutes celles de Normandie, horsmis le Pont de l'Arche, Diepe, & Caën, avoient arboré les enseignes de la Ligue ; Que Bois-Daufin avoit fait souslever le Mans ; Que le Duc de Mayenne estoit maistre de toute la Bourgongne, horsmis de Semur & de Flavigny ; Que Lyon avoit franchy le pas & eslû pour Gouverneur le Duc de Genevois, ils nommoient ainsi le Duc de Nemours.

Quant à la Bretagne, le Duc de Mercœur ne la remua pas si-tost, parce que le Roy son beaufrére l'amusoit de l'esperance de luy donner cette belle Duché aprés sa mort. Estienne Duranti Premier President de Toulouze, & Jacques Dafis Advocat General, continrent cette ville-là prés d'un mois : mais enfin Urbain de Sainct Gelais Lansac Eveſque de Cominges, homme également ambitieux & violent, la fit revolter, & esmut si furieusement la populace, qu'elle massacra inhumainement ces deux Magistrats, traisna leurs corps par les ruës avec l'effigie du Roy, & les pendit au gibet.

Les vœux des Parisiens, & la Ducheſſe de Montpenſier, qui ne pouvoit s'accorder avec le Duc d'Aumale, appelloient le Duc de Mayenne à Paris: Sitoſt qu'il eut mis ordre à la Bourgongne, il ſe mit en chemin pour les ſatisfaire. Toute la Champagne eſtoit de ſon party, à la reſerve de Chaalons, car les habitans ayant receu la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe pluſtoſt que le Gouverneur, c'eſtoit Roſne, s'aſſemblerent & le mirent dehors. Delà il fut à Sens où ſa preſence eſtoit requiſe pour fortifier ſes amis, puis à Orleans où il trouva que la citadelle s'eſtoit renduë aux ſiens, enſuite à Chartres, qui le reçeut avec une resjouïſſance extraordinaire; & enfin à Paris, où il arriva le 10e de Fevrier.

en Fevrier. Tout ce grand peuple eſtoit encore ſi furieuſement enchanté de la memoire du Duc de Guiſe, qu'il luy voulut déferer le titre de Roy, mais il ne ſe ſentit point aſſez fort pour une ſi haute élevation. Il conſidera qu'outre la diviſion qui ſe fuſt neceſſairement engendrée entre luy & les autres Chefs, qui vouloient bien eſtre ſes compagnons, mais non pas ſes ſujets, l'eſprit des auteurs de cette grande revolution, tendoit à eſtablir pluſtoſt une Democratie qu'une Royauté. Auſſi travailla-t-il d'abord à diminuer leur puiſſance: il augmenta le Conſeil des QUARANTE, de quatorze perſonnes à ſa devotion, & y donna l'entrée non ſeulement à tous les Princes de la Ligue, mais encore aux Preſidents, aux Advocats & Procureurs du Roy des Parlements, & aux Prevoſts des Marchands & Eſchevins, afin de l'emporter par cette multitude quand il en auroit beſoin. Puis ne pouvant en aucune façon ſouffrir cette bride, il la rompit tout-à-fait l'année ſuivante quand il alla donner la bataille d'Yvry.

Ce

Il portoit qu'il y auroit tréve pour un an, pendant lequel le Roy de Navarre l'assisteroit de toutes ses forces, & luy rendroit toutes les places qu'il prendroit sur l'ennemy commun ; Reciproquement le Roy luy donneroit le Pont de Cé sur la Loire, & une place en chaque Bailliage pour la retraite de ses malades.

Quand le Legat eut descouvert cette nouvelle Confederation, il employa toutes ses forces à amener le Duc de Mayenne à un accommodement, jusqu'à luy offrir des conditions bien au delà du pouvoir qu'il en avoit. Comme le Roy eut appris qu'il perdoit son temps, que dans les troupes du Duc on ne l'appelloit plus que *le Tyran*, *le Massacreur*, *& Henry Devalé*, & que le Duc estoit à Châteaudun, qui n'est qu'à trois journées de Tours, il fit publier la Tréve toutefois avec beaucoup de repugnance.

Il y avoit à Rome des Envoyez de sa part pour solliciter son absolution, & d'autres de la part de la Ligue pour l'empescher. La chose se trouva bien plus difficile auprés du Pape qu'il ne se l'estoit imaginée ; En cette Cour-là on n'estime pas si peu le sang d'un Cardinal, & le Pape Sixte qui faisoit gloire de marcher sur les testes Souveraines, n'avoit garde de perdre cette occasion d'exalter sa puissance. Il demandoit avant toute autre chose, que l'on mist le Cardinal de Bourbon & l'Archevesque de Lyon en liberté : Charles d'Angennes Evesque du Mans, luy avoit fait esperer qu'il obtiendroit cela du Roy : mais quand au lieu de l'execution, ce Prelat luy rapporta des excuses & des raisons d'Estat, qu'au mesme temps on sceut par les Lettres du Legat, la Confederation du Roy avec le Chef des Huguenots, le Pape lascha un Monitoire le 5e de May, par lequel *il luy* en May, & Juin.

en May, & Juin. *mandoit & commandoit de mettre le Cardinal & l'Archevesque en liberté dans dix jours aprés la publication, & de l'en asſurer dans trente par un acte autentique; A faute dequoy il déclaroit qu'il avoit encouru les Cenſures Eccleſiaſtiques, ſpecialement celles qui ſont contenuës dans la Bulle* In cœna Domini, *dont il ne pourroit eſtre abſous que par le Pape meſme, ſinon à l'article de la mort, & en baillant caution de ſatisfaire; le citoit à comparoiſtre perſonnellement à Rome dans ſoixante jours, luy donnant vingt jours pour chaque admonition; & derogeoit à tous induits, facultez, & privileges contraires que le Sainct Siége auroit accordez à luy ou à ſes predeceſſeurs.*

Ce monitoire fut publié à Rome, & affiché aux portes de Sainct Pierre & de S. Jean de Latran le 23. May, & le mois de Juin enſuivant dans la Cathedrale de Chartres, dans celle de Meaux, & en quelques autres Egliſes de France: mais le Roy en pretendit tousjours cauſe d'ignorance. Il avoit neantmoins bien preveu ce coup, & l'apprehenſion qu'il en eut le haſta de ſatisfaire le Roy de Navarre en luy donnant un paſſage ſur la Loire. L'addreſſe de Dupleſſis-Mornay fit en ſorte qu'au lieu du Pont de Cé, fort mauvaiſe place, il luy donna la ville de Saumur, dont ſon Maiſtre luy confia le Gouvernement.

Cette ſeureté accordée, les deux Rois ſe virent le 30e d'Avril à une heure aprés midy dans le parc du Pleſſis lez Tours, celuy de Navarre eſtoit venu au Pont de la Mote, qui eſt ſur un ruiſſeau à un quart de lieuë au deſſus de Tours, & y avoit amené la partie de ſes troupes qui eſtoient logées à deux lieuës delà, mais ne vouloit pas s'engager plus avant. Neantmoins d'Aumont & Châtillon luy ayant fait connoiſtre que cette deffiance offenſoit le Roy, preſſerent tant qu'ils le reſolurent

cette compagnie, & neantmoins il s'y accommoda si mal, qu'il eut besoin de garder la chambre plusieurs semaines: mais estant fort pressé, il n'eut loisir que de prendre des remedes palliatifs. Si bien que le venin demeurant tousjours enfermé au dedans, le rendit encore plus pesant, plus morne, & plus chagrin, & engourdit en sa personne la vigueur de tout son party.

Au mois de Mars Jean Louïs de la Rochefoucaut Comte de Randan, débaucha Rion, & une partie de l'Auvergne dont il estoit Gouverneur; il l'eust toute tirée à luy, si quelques Seigneurs du pays, entre autres Rostignac, Sainct-Herem, Allegre, Fleurat, Canillac, & Oradour, parmy lesquels d'Effiat, qui avoit les ordres particuliers du Roy, avoit acquis beaucoup de croyance, n'eussent opposé leur courage & leur addresse à la force de son credit & de sa faction.

Le Duc de Mercœur ayant balancé quelque temps, débaucha aussi toute la Bretagne, à la reserve de Vitré; la Noblesse du pays s'y cantonna contre luy, & tandis qu'il l'y assiegeoit, Renes luy eschapa, Gefroy de Sainct Belin Evesque de Poitiers & le Maire & quelques autres Ligueux esbranlerent cette ville-là, qui pourtant ne se déclara pas encore pour la Ligue.

Limoges demeura dans l'obeïssance du Roy. Pichery y retint la ville d'Angers malgré Brissac qui l'avoit soulevée, & la rangea par le moyen du chasteau dont il estoit Gouverneur. La prudence de Matignon fit aussi eschouër la conspiration des Ligueux, qui avoient commencé de se barricader à Bourdeaux: mais il n'osa pas l'approfondir, parce qu'elle estoit trop grande, & se contenta d'en faire pendre deux des plus dangereux.

Depuis que le Roy de Navarre estoit revenu à

la Rochelle, il avoit repris Maran, & puis Niort par escalade. Quelques jours aprés arriva le meurtre de Blois, mais il ne luy fit rien changer dans la conduite de ses affaires; & ne l'obligea point de discontinuer la guerre. Les villes de Loudun, Thoüars, Monstreuil, l'Isle Bouchard & Chastelleraud mesme, luy ouvrirent les portes. Delà il s'avança jusqu'à Argenton en Berry pour secourir la ville qui tenoit pour le Roy, contre le château qui estoit Ligueux. Ce qui donna tant de jalousie à la Chastre, qu'il se déclara pour la Ligue, & fit déclarer avec luy la ville de Bourges.

en Avril. Les heureux progrez de ce Prince & sa proximité, donnerent lieu au Roy de rechercher son assistance dans son extrême besoin, le Duc de Nevers qui apprehendoit que ce meslange de Huguenots & de Catholiques ne mist la Religion en peril, l'en dissuadoit de tout son pouvoir, & il y avoit de tres-grands obstacles de part & d'autre. Sçavoir du costé du Roy, la crainte d'offenser davantage la Cour de Rome, & de scandaliser les Catholiques, la conscience de violer si-tost un serment reïteré par deux fois dans les Estats, & la honte d'estre contraint d'appeller à son ayde celuy qu'il avoit tant persecuté. Du costé du Roy de Navarre, la juste deffiance qu'on ne l'immolast pour appaiser les fureurs de la Ligue; (car le Roy qui l'appelloit estoit le mesme qui avoit esté l'un des principaux auteurs de la Sainct Barthelemy) & la peine qu'il auroit de ployer devant des Favorits, qui se joüoient aisément de la vie de tous ceux qui ne fléchissoient pas le genou devant eux. Neantmoins l'addresse de Dupleßis Mornay & de quelques autres, leverent tous ces obstacles, & accommoderent les deux Rois ensemble, à la charge que le Traitté ne seroit publié que lors qu'il plairoit au Roy.

Il

Duc de Mayenne, qui menaçoit de le mettre rez pied rez terre, & d'y ſemer du ſel en vengeance de la mort de ſes freres. La Cavalerie du Comte de Brienne fut toute taillée en pieces, & luy enveloppé & fait priſonnier dans Sainct Ouïn : mais le Roy le laiſſa là ſans ſe trop ſoucier de l'eſchanger. Cela arriva peu de jours aprés l'entreveuë des deux Rois.

L'eſloignement du Roy de Navarre donna lieu au Duc de Mayenne de faire enſuite une tentative ſur la ville de Tours. Peut-eſtre que les intelligences ſecretes qu'il avoit avec des habitans Ligueux, ou meſme avec des Officiers du Roy, l'y convierent. Il partit le ſoir du 7e de May avec ſon armée, & aprés une marche de treize lieuës, il ſe trouva le lendemain à dix heures du matin ſi prés des fauxbourgs, que peu s'en falut que le Roy qui eſtoit ſorty à la promenade du coſté de Marmoûtier, ne fuſt ſurpris par ſes coureurs. en May.

Le Duc grand temporiſeur, perdit la moitié du jour en foibles eſcarmouches : il eſtoit prés de quatre heures aprés midy, quand aprés avoir bien taſté, il attaqua tout de bon le Fauxbourg S. Symphorien, & l'emporta en moins de demie heure. Ce qui fit juger que ſi d'abord il y euſt donné de meſme, il euſt emporté la ville dans laquelle il avoit une puiſſante faction : mais ſur le ſoir Châtillon arriva avec les troupes du Roy de Navarre qui eſtoient proche de Tours, & ſe retrancha dans une Iſle vis à vis de la ville.

Sur cela le Duc ayant fait reflexion qu'il avoit peu de cavalerie, & que ſon infanterie eſtoit toute de nouvelles levées, que le Roy de Navarre en perſonne ſeroit bien-toſt de retour avec la partie de ſes troupes qui eſtoit reſtée à Chinon, il jugea plus ſeur de faire retraite, & deſlogea à la ſourdine

dine dés la petite pointe du jour, prenant ſa route vers l'Anjou pour recueillir dans ce païs-là, & dans le Perche & le Mayne, les Compagnies que les Gentilshommes Ligueux y avoient levées.

Ce premier effort de la Ligue ayant ſi mal reüſſi, la Nobleſſe, qui auparavant croyoit le Roy perdu, reconnut qu'il ſe pouvoit deffendre : & accourut en toute diligence auprés de luy. Alors ayant liberté de ſortir en campagne de quelque coſté qu'il luy plaiſoit, il pria le Roy de Navarre d'avancer ſes troupes à Boiſgency pour eſſayer de reduire Orleans, envoya le Comte de Soiſſons en Bretagne pour aſſûrer la ville de Renes, & luy-meſme fit une cavalcade à Poitiers, penſant affermir à ſon ſervice cette ville, qui vacilloit encore entre les deux partis. Mais Orleans ne branſla pas pour l'approche des troupes du Navarrois ; le Comte tomba malheureuſement entre les mains du Duc de Mercœur, qui le fit priſonnier dans Chaſteaugiron à trois lieuës de Renes, & le Roy ne trouva pas à Poitiers la diſpoſition qu'on luy avoit fait eſperer.

Il s'en revint donc à Tours, où il commençoit à retomber dans ſon oyſiveté, ſe flatant tousjours de quelque accommodement avec la Ligue : quand le Roy de Navarre prit la liberté de le venir voir & excita ſa pareſſe par tant d'aiguillons d'honneur & de crainte, qu'il le força de remonter à cheval, ne luy demandant que deux mois de travail pour le mettre en repos toute ſa vie.

en Juin. Deux bonnes nouvelles luy ſervirent encore d'eſperon pour le reſveillier, l'une eſtoit la deffaite des Seigneurs de Saveuſe & de Broſſe ; l'autre le gain de la bataille de Senlis. Saveuſe & Broſſe eſtoient freres, des plus braves d'entre les Picards, & des plus ardents Ligueurs ; comme ils amenoient

rent à passer la riviere de Cher & se rendre au parc. Ses vieux Capitaines fremissoient de colere & trembloient de peur, que le Roy, disoient-ils, en un temps où une trahison luy estoit si necessaire pour se dégager d'un labyrinthe dans lequel un autre l'avoit jetté, n'eust marchandé son absolution au prix de la vie de ce Prince, & destiné sa teste pour l'envoyer à Rome accompagner celle de l'Admiral.

Le jour mesme, afin de les tirer de peine, il retourna coucher à son logement; mais le lendemain dés les six heures du matin, & sans les en avoir avertis, il repassa la riviere avec un page seulement, & se trouva au lever du Roy. Les deux Princes employerent toute la matinée & celle du jour suivant, à deliberer sur leurs affaires. Leur resolution en gros fut d'attaquer Paris qui estoit la principale teste de la Ligue, & qui faisoit remuër toutes les autres. Ils comptoient qu'ils auroient pour cela les forces du party Huguenot, & grande quantité de Noblesse, un puissant secours que le Roy attendoit d'Angleterre, & une levée de douze mille Suisses que Sancy estoit allé faire dans les Cantons Protestants. Aprés qu'ils eurent demeuré deux jours ensemble, le Roy de Navarre s'en alla à Chinon faire avancer le reste de ses troupes qu'il y avoit laissées.

Dans les provinces les deux partis avoient eu diverses rencontres, Sautour Royaliste assiegeant Meré sur Seine, Hautefort qui se qualifioit Lieutenant General pour l'union dans la Brie & Champagne, le chargea, luy tua, ou fit noyer dans les maretz la plus grande partie de ses troupes.

Mais l'avantage que le Duc de Montpensier Gouverneur de Normandie, remporta sur les Ligueurs, fut bien plus grand: Il avoit assiegé Fa-

laiſe, Briſſac amena quatre mille Gautiers au ſecours, il alla au devant & les tailla tous en pieces prés du village de Pierrefite, qui eſt à deux lieuës de Falaiſe, & aprés il en alla arracher entierement la pepiniere qui eſtoit à Vimoutier, à Bernay, & à la Chapelle Gautier, où ils furent en partie aſſommez, en partie eſcartez, & les autres contraints de retourner au labourage, & de quitter les armes.

C'eſtoient tous payſans qui depuis deux ans les avoient priſes, non pour aucun party, mais pour ſe deffendre des voleries des gents d'armes, & de celles des Sergents des tailles, encore pires que les gents d'armes. Leur premier lieu d'aſſemblée fut à la Parroiſſe de la Chapelle-Gautier, d'où ils prirent leur nom ; ils eſtoient au nombre de dix ou douze mille. Heureux s'ils n'euſſent point admis parmy eux des Gentils-hommes qui les engagerent dans les querelles des Grands ; dont ils n'avoient que faire.

Au partir de Chaſteaudun le Duc de Mayenne n'alla point droit à Tours, comme il ſemble qu'il le devoit faire ; il ſe deſtourna à quelques autres entrepriſes. L'une eſtoit ſur la ville de Vendoſme : il la prit par la trahiſon de François Maillé Benehard, à qui le Roy de Navarre en avoit donné le Gouvernement, & du meſme coup de filet il enveloppa tout le Grand Conſeil qui y eſtoit logé.

Il en avoit une autre, de ſurprendre la Cavalerie du Duc d'Eſpernon, qui avoit ſes quartiers aux environs de Sainct Ouïn, & de faire priſonnier Charles de Luxembourg Comte de Brienne ſon beaufrere, afin de l'eſchanger avec le Duc d'Elbœuf. Car il faut ſçavoir qu'Eſpernon eſtoit revenu trouver le Roy avec de bonnes troupes, & qu'il avoit logé ſon Infanterie à Blois pour le deffendre du courroux du Duc

& de Sainct Laurens, en cas que le Roy envoyaſt des troupes de ce coſté-là. Il n'avoit pas plus de dix mille hommes de guerre: mais le Duc de Nemours eſtoit en marche pour luy en amener autant, & il en attendoit trois mille de Lorraine, & quelque Cavalerie de divers endroits du Royaume: ſecours ſuffiſants, mais qui n'eſtoient pas ſi proches que le peril.

A la veuë de l'armée du Roy, les Royaliſtes qui eſtoient en grand nombre dans Paris, les timides, & ceux qui avoient beaucoup à perdre, ſe déclarerent preſque tous à maſque levé pour un accommodement, & on les voyoit desja aller par les maiſons exhorter leurs amis de faire comme eux. La crainte d'une ſanglante punition glaçoit le cœur des plus eſchauffez Ligueux, on avoit beau les encourager par les déclamations des Predicateurs, & par de fauſſes nouvelles qu'on faiſoit venir de toutes parts: il y avoit danger que dans une attaque generale, qui eſtoit reſoluë au ſecond jour d'Aouſt, les armes ne leur tombaſſent des mains, & plus encore que lors qu'ils ſeroient les plus occupez au combat, les Royaliſtes ne les chargeaſſent par derriere, & n'ouvriſſent une porte aux attaquants.

Le Duc de Mayenne, pluſtoſt que d'en venir à une ſi dangereuſe extremité, avoit pris ſon party de ſortir avec quatre mille hommes dévoüez à la mort comme luy, de donner teſte baiſſée dans le logement de ſes ennemis, & de ſolliciter le ſort des armes, qui ſe déclare quelquefois pour les genereux deſeſperez, à luy donner quelque favorable ouverture, ou, au pis aller, d'enſevelir ſes hauts deſſeins dans une mort glorieuſe.

Il eſtoit dans cette extrême reſolution, quand un coup auſſi effroyable qu'inopiné, le ſauva ſur le bord en Aouſt.

bord du precipice. Un Moine Jacobin nommé Frere Jacques Clement, natif du village de Sorbonne prés de Sens âgé de 25. ans, qui estoit Profez au Convent de Paris, & s'estoit fait Prestre depuis peu de temps, au reste grossier & ignorant, mais de temperament fort melancolique, & susceptible de ces noires imaginations que la bile bruslée forme dans le cerveau, entreprit malheureusement d'oster la vie au Roy. De quelle sorte & par quelles personnes il y fut induit, c'est une chose trop importante pour le dire sans en avoir plus de certitude que je n'en trouve : mais il est vray que si on ne luy en inspira le dessein, au moins on fut bien aise qu'il l'eust pris, & qu'on luy en donna les moyens & l'instruction, puisqu'on luy fit connoistre le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs Royalistes qui estoient prisonniers dans la Bastille, qu'on luy bailla un passe-port de ce Comte, & une Lettre de croyance du President Harlay pour le Roy, mais qui estoit fausse.

La Guesle Procureur General, allant avec son frere de sa maison de Vanvres à Sainct Cloud, le rencontra sur ce chemin-là, & ayant sceu de luy qu'il avoit des choses tres importantes à dire au Roy, le fit monter en trousse derriere son frere, & le mena à Sainct Cloud. Que ce fust brutalité, ou force de courage, ou assûrance de la pretenduë gloire du martyre, on ne vid jamais un homme si intrepide que ce meschant Moine, il soupa gayement avec les gents de la Guesle, il ne s'esmût point de toutes les questions qu'ils luy firent, & dormit toute la nuict d'un profond sommeil. Le lendemain ayant esté introduit par la Guesle dans la chambre du Roy, il s'approche de luy sans estonnement, luy parle sans hesiter, luy presente quelques lettres, & comme il les lisoit, prend son temps, tire un coûteau de

noient 200. Lanciers au Duc de Mayenne, ils furent chargez par Chaſtillon en cét endroit de la Beauſſe prés de Bonneval, où l'on voit encore la Croix de Saveuſe. Il en tua cent, & en fit quatre-vint priſonniers, dont la pluſpart moururent de leurs bleſſures. Entre autres Saveuſe, qui ſans vouloir recevoir aucune conſolation, rendit l'ame avec le ſang, en déteſtant tousjours les meurtres de Blois, & loüant les vertus heroïques du Duc de Guiſe.

Quant à l'affaire de Senlis, Toré qui avoit beaucoup de pouvoir dans cette ville-là, à cauſe du voiſinage de Chantilly, l'ayant ramenée à l'obeïſſance du Roy, le Duc d'Aumale voulut la reprendre avec des troupes Pariſiennes, & quatre mille hommes que luy amena Balagny, qui ſe diſoit Prince de Cambray. Or le jour meſme qu'elle avoit capitulé de ſe rendre, la Nouë & le jeune Duc de Longueville qui avoient aſſemblé quelque deux mille hommes pour aller au devant des Suiſſes levez par Sancy & quelques Seigneurs de Picardie, dont Balagny avoit ruiné les maiſons, reſolurent de la ſecourir.

Ils attaquerent vigoureuſement ce camp bourgeois, & n'y trouverent pas beaucoup de reſiſtance, il ſe défit de luy-meſme à la veuë de leurs troupes. Il en demeura prés de deux mille hommes ſur la place, & preſque autant dans les bois de Chantilly qui furent aſſommez par les payſans, & mille priſonniers avec tout le bagage & l'artillerie. Mayneville & Chamois y perdirent la vie ſur le champ. Aumale piqua tout d'une traite à Sainct Denis, où il ramaſſa quelque débris de ſa deffaite. Les victorieux vinrent paſſer aux portes de Paris, où ils tirerent quelques volées de canon, qui porterent juſques dans les hales, & mirent

des

des vivres dans Vincennes qui tenoit encore pour le Roy.

en Juillet. La Ducheſſe de Montpenſier voyant Paris fort esbranſlé par cette grande deſroute, preſſa le Duc de Mayenne d'y venir donner ordre, autrement que tout eſtoit perdu. Il s'y rendit donc dans quinze jours, ayant auparavant reduit la ville d'Alençon. Lors qu'il eut tenu quelques conſeils avec les Seize ſur l'eſtat preſent des affaires, il alla reprendre la ville de Montereau qui s'eſtoit renduë au Duc d'Eſpernon, puis auſſi-toſt il deſcendit le long de la Seine, & ſe campa aux environs de Paris pour le couvrir. Car desja l'armée du Roy eſtoit devant Pontoiſe; Et elle le prit à compoſition aprés que Hautefort y eut eſté tué, & Alincour qui en eſtoit Gouverneur, bleſſé griévement à l'eſpaule.

La veille de la capitulation, le Roy ſceut que le ſecours eſtranger qu'il attendoit, compoſé de dix mille Suiſſes, deux mille Lanſquenets, & quelque Cavalerie legere, eſtoit arrivé à Poiſſy. Par ce moyen ſon armée eſtant de plus de 38000. hommes, l'avis du Roy de Navarre & des jeunes Capitaines, quoy que contrarié par les vieux, fit reſoudre qu'on attaqueroit Paris de vive force. Ainſi le Roy eſtendit ſes troupes depuis Sainct Cloud (où il ſe logea dans la Maiſon de Gondy) juſqu'au Port de Nuilly, & le Roy de Navarre les ſiennes depuis Vanvres juſqu'au Pont de Charenton.

Le Duc de Mayenne avoit enclos les Fauxbourgs de ce coſté-là de grands retranchements, & diſtribué ſes troupes pour les garder. La Chaſtre devoit deffendre ceux de Sainct Germain, Sainct Jacques, & Sainct Marcel, & luy ceux de Sainct Honoré, de Sainct Denis, de Sainct Martin, & de

Mais qui ont commencé à charger leurs peuples de tailles & d'impositions (peu connuës dans les Regnes de leurs predecesseurs, sinon en cas d'urgente necessité, de l'octroy des Estats, & seulement pour un temps;) Qui ont aliené le sacré Domaine de la Couronne, permis aux Roturiers de posseder des Fiefs, osté l'élection canonique des Benefices, introduit la venalité des charges, & mesme celle de la Noblesse, multiplié les Officiers de Justice & de Finance, composé grand nombre de Reglements & d'Ordonnances, changé l'ancienne milice du Royaume pour entretenir des gents de guerre à leur solde, mis à l'uny la puissance des Grands Seigneurs, appellé les femmes à la Cour; & enfin fait plusieurs autres changements, dont il faut laisser aux Sages le jugement s'ils sont utiles, ou dommageables à l'Estat.

Fin du V. Tome, III. Partie.

de ſa manche & le luy plonge dans le ventre. Le Roy ſe ſentant bleſſé s'eſcrie, s'arrache le coûteau de la playe & luy en donne deux coups, l'un au front, l'autre à la jouë. La Gueſle met l'eſpée à la main, en frappe imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois des Quarante-cinq encore plus imprudents, le tuënt ſur la place. Quand on eut reconnu qui il eſtoit, le Grand Provoſt fit tirer ſon corps à quatre chevaux, bruſler les quartiers, & jetter les cendres au vent.

D'abord la playe du Roy ne parut point fort dangereuſe: mais lors qu'on eut indication par un lavement qu'on luy donna, que les petits boyaux eſtoient percez, & qu'il n'y avoit point de remede, il ſe reſolut à la mort, & s'y prepara de la maniere que le doit un Roy Tres-Chreſtien. Il confeſſa ſes pechez au Chapelain de ſon cabinet, qui luy donna l'abſolution, ſous la promeſſe qu'il luy fit, d'eſtre preſt d'obeïr à tout ce que le Sainct Pere luy ordonneroit, & neantmoins ne parla point de mettre le Cardinal de Bourbon & l'Archeveſque en liberté. Comme il avoit commencé de ſe confeſſer pour la ſeconde fois, il tomba en défaillance, puis ayant tout-à-fait perdu la parole, il expira ſur les quatre heures du matin, le ſecond jour d'Aouſt qui eſtoit le lendemain de ſa bleſſure.

Le ſoir precedent, le Roy de Navarre averty du danger où il eſtoit, le vint viſiter; les frequentes ſyncopes auſquelles il tomboit de moment en moment, ne luy permirent pas de luy faire de longs diſcours: mais lors qu'il fut mort, les diverſes factions luy en firent tenir de differents ſelon leurs intereſts. Les Catholiques diſoient qu'il l'avoit exhorté d'abjurer ſon hereſie, & de profeſſer la vraye foy; les Huguenots au contraire, qu'il les avoit tous priez de remettre ce differend à la convocation des Eſtats Gene-

Generaux; Quelques autres, qu'il les avoit conjurez de demeurer unis, & de pourſuivre la vengeance de ſa mort: mais il eſt conſtant qu'il l'embraſſa pluſieurs fois, & qu'il l'appella ſon bon frere, & ſon legitime Succeſſeur.

On porta ſon corps à Sainct Cornille de Compiegne, où il repoſa juſqu'à l'an 1610. qu'il fut apporté à Sainct Denis avec celuy de la Reyne ſa Mere qui eſtoit à Blois, pour accompagner la pompe funebre de Henry le Grand. Tous deux furent mis dans le Mauſolée des Valois. Benoiſe Secretaire du cabinet, fidelle ſerviteur, fit enterrer ſon cœur & ſes entrailles dans un lieu ſecret de l'Egliſe de Sainct Cloud, puis quand Henry IV. eut donné la Paix à la France, il y fit mettre un Epitaphe que l'on voit encore, & luy fonda un anniverſaire.

Henry III. ceſſa de vivre dans l'onzieſme mois de la 39. année de ſon âge, & dans le ſecond de la ſeizieſme de ſon Regne. Il n'eut point d'enfants de la Reine Louïſe ſa femme, qui luy ſurveſcut juſqu'à l'an 1601. & au 47e de ſon âge. Elle avoit choiſi ſa retraite au chaſteau de Moulins, qui eſtoit des terres de ſon doüaire, où elle paſſa le reſte de ſes jours dans de continuels exercices de pieté & de vertus Chreſtiennes.

Avec le Roy prit fin la Branche des VALOIS, qui avoit regné 161. ans (à compter depuis Philippe VI.) & donné treize Rois à la France, preſque tous magnifiques, liberaux, vaillants, religieux, & amateurs des belles Lettres: mais, à dire le vray, peu heureux à la guerre; Qui neantmoins ont acquis à ce Royaume par bonne conduite, pluſtoſt que par force, le Daufiné, la Bourgongne, la Provence, & la Bretagne; Et qui ont chaſſé les Anglois de toute la France, aprés les avoir combatus cent trente ans durant avec diverſe fortune.

Mais

TABLE
DES
MATIERES PRINCIPALES
Contenuës dans le I. Tome de la Troiſieme Partie.

Abeville arbore les Enſeignes de la Ligue, 339
Açores fidelles au Prieur de Crato, 239 258
Acqui fameux par ſes Bains, 198
Acquits Comptants, 198
Actium Promontoire, 142
l'*Adour* Riviere, 274
le Baron des *Adrets*, 65
Armé pour les Huguenots, *là-meſme.*
Agens d'Eſpagne profitent de tout, 282
Aigues-mortes ſurpris par Montbrun, 201
Aiguillon pris par les Huguenots, 130
Aix pour la Ligue, 342
le Duc d'*Albe* gouverne les Païs-bas, 232
Ses cruautez, *là-meſme.*
Honoré d'*Albert*, 218
Archeveſque de Lyon, Orateur du Clergé, 222
Baron d'*Allemagne*, 299
le Duc d'*Alençon* recherche Elizabeth Reyne d'Angleterre, 164
Eſt mené au ſiege de la Rochelle, 166
Sa taille, 169
Favoriſe les Huguenots, *là-meſme.*
Conduit ſon frere le Roy de Pologne, 174
Inconſtance de ce Prince, 176
Demande la Lieutenance generale des Armées, *là-meſme.*
Le Roy la luy refuſe à la ſollicitation de leur mere, 176
Eſt l'unique eſperance des Huguenots, 177
Sa timidité & peu de reſolution, 178
Eſt interrogé, 180
Eſt preſenté à ſon frere retournant de Pologne, 196
Veut ſe retirer, 206
S'évade & gagne Dreux, *là-meſme.*
Diverſes penſées ſur ſa retraite, 207
Fait une treve, 208
Fait la paix, 211
Conditions de cette paix, 211, *& ſuiv.*

Vient en Cour, 213
Prend la qualité de Duc d'Anjou, *là-meſme.*
Eſt fait Chef d'une Armée, 224
Sujet de ſon animoſité contre les Huguenots, *là meſme.*
Aſſiege & prend la Charité, 224
Le Roy ne voulant point qu'il ſe meſlaſt des Païs bas, le fait arreſter, & il ſe ſauve, 233,234
Il vient à Angers & delà à Monts en Hainaut, où il prend les Païs-bas en ſa protection, 234
Lieux qu'il prend pour aſſurance, *là-meſme.*
Devenu Duc d'Anjou aſſiege Bins, le bat ſi furieuſement qu'il le prend, 235
Maubeuge luy ouvre ſes portes. *là-meſme.*
Le Queſnoy & Landrecy luy refuſent l'entrée, 235
Alençon ne reſſent point la furie de la S. Barthelemy, 161
Alexandre frere de Charles IX. 85
Alienations du Domaine revoquées, 2
Alegre bon ſerviteur du Roy, 343
l'*Allemand* Vouzé Maiſtre des Requeſtes découvre la conjuration d'Amboiſe, 18
Alòſt ſurpris par le Duc d'Anjou, 264
Ambaſſadeur de France paſſe devant celuy d'Eſpagne, 67, *& ſuiv.*
Ambaſſadeurs de Pologne, leur arrivée pour ſaluer leur nouveau Roy, 170
Amboiſe, lieu d'une conjuration contre François II. 18
Severe punition des conjurez, 20, *& ſuiv.*
Ambrun pris par Leſdiguieres, 289
Amiens maltraite les Huguenots, 58
Pour la Ligue, 339
Amniſtie generale accordée aux Huguenots, 75
Amoureux font la guerre à la ſollicitation de leurs Maiſtreſſes, 244
Andelis lieu où mourut Antoine Roy de Navarre, 94
d'*Andelot* ameine des Reiſtres en France, 69,70
le Pere *Ange* en Proceſſion, 318
Angers manqué par le Prince, 291
Retenu dans le ſervice du Roy, 343
Saiſi par les Huguenots, 57
l'*Angleterre* eſt diſputée à Elizabeth par Marie Stuart Reyne d'Eſcoſſe, 16
l'*Angleterre* & la France menacées par le Roy d'Eſpagne, 324
les *Anglois* favoriſent les Huguenots, 62,63
Ruinent la flotte d'Eſpagne, 324
Angoulesme ſaiſi par les Huguenots, 57
le Duc *d'Anjou* fait General des Armées, 100
Son arrivée à l'Armée, 115

Ses diverſes marches, 116, 117
Livre la bataille de Jarnac, 117, *& ſuiv.*
Attaque en vain Cognac, 119
Fait lever le ſiege de Poitiers, 122, 123
Livre la bataille de Montcontour, 123
Succez de la victoire qu'il remporta, 126
Aſſiege ſaint Jean d'Angely, 127
Le prend par compoſition, 127, 128
Recherche Elizabeth Reyne d'Angleterre, 140
Eſt inſupportable à ſon frere, 145
On brigue le Royaume de Pologne pour luy, 146
Excite ſon frere à maſſacrer les Huguenots, 153, 154
Eſt élu Roy de Pologne, 170
Eſt proclamé Roy de ce Royaume dans le Palais, 172
Part pour aller prendre cette Couronne, 173, 174
Son arrivée en Pologne, 174
Eſt d'abord fort aimé & peu aprés haï, 175
Anne ſœur du Roy de Pologne, 175
Eſpouſe Sigiſmond Bathori, 204.
l'Année commençant à Paſques reglée au mois de Janvier, 83
Année où commencerent les guerres des Païs-bas, 92
Année des Proceſſions blanches, 300
Antoine Roy de Navarre, 3, 5
Indignement traité, 8, 26, 27
Vient en Cour, 29, 30, 38, *& ſuiv.*
Partage l'autorité avec la Reyne Catherine de Medicis, 50
Sa reconciliation avec le Duc de Guiſe, & avec le Roy d'Eſpagne, *là-meſme*
Commande une Armée pour le Roy, 62
Bleſſé au ſiege de Roüen, mort, 64
Antoine Prieur de Crato, ſe declare Roy de Portugal, 237
Vient en France, 239
Anvers pris & ſaccagé par les troupes Eſpagnolles mutinées, 232, 233
Richeſſes de cette Place, *là-meſme*
Lieu du couronnement du Duc d'Anjou, 255
Manqué par le Duc d'Anjou, 264, 265
Aplincour prend le ſerment de Peronne, 217
l'Archeveſque de Narbonne frere de Joyeuſe, favory d'Henry III. fait Cardinal, 217
Argence reçoit le Prince de Condé priſonnier de guerre, 117
Arles pour la Ligue, 342
Arlenx abandonné par les Eſpagnols, 353

le Cardinal *d'Armagnac* cede la preſſeance aux Princes du Sang, 44
Armes à feu, deffenſes d'en porter, 9
Arquebuſiers au nombre de vingt cinq deſarment douze cens Lanſquenets, 309
Arques favory de Henry III. 197, 247
Arreſt de mort contre le Prince de Condé, 32
Autre Arreſt d'abſolution, 39
Arreſt contre d'Admiral de Colligny, 160
Arreſt donné contre Montgommery, 187
l'*Arſenal* ſaiſi par la Ligue, 317
Articles de pacification accordée à la Rochelle par le Duc d'Anjou, 170, 171
le Baron d'*Arros* ſurprend Gramont, 188
Aſſemblées nocturnes & clandeſtines des Religionnaires defenduës. 11
Aſſemblée des Grands du Royaume, à Fontainebleau, pour remedier aux troubles cauſez par les differends de Religion, 24, 25
Aſſemblée & convocation des Eſtats du Royaume à Melun, 26, 37
Tranſferée à Pontoiſe, & de là à Saint Germain en Laye, 39, 43, 45
Aſſemblée de quelques Provinces, 188
Aſſemblée des Huguenots à Millaud, 189
Aſſemblées ne ſont que levées de deniers, 45
Aſſemblée des Princes Chrêtiens, 84
Aſſemblée de Moulins, 84
Aſſemblée des Notables à Compiegne, 177
Aſſemblée des Notables à Saint Germain, 272
Aſſemblée à Lunebourg, 313
Aſſemblée de Blois, 325
Aſt rendu au Duc de Savoye, 41
Aubervilliers occupé par les Huguenots, 98
Avenelles Avocat découvre la conjuration d'Amboiſe, 18
le Duc d'*Aumale* commande les Armées du Roy en Normandie, 61
le Duc d'*Aumale* ſuit les Allemans qui venoient pour les Huguenots, 116
Ses gens dévaliſent la garniſon de ſaint Jean d'Angely, 128
Sa mort, 172
le Duc d'*Aumale* prend querelle pour le Cardinal de Lorraine, 86
Arme les Picards, 296
eſlû Gouverneur de Paris par les Seize, 334
Declaré coupable de leze-Majeſté, 336
Eſt batu à Senlis, 351
Mareſchal d'*Aumont* deſtiné pour aller en Auvergne, 296
Arreſte le Cardinal de Guiſe, 331
Altoviti, ſon courage, 296, 297

Aurilly favory du Duc d'Anjou, 263
Dom Jean d'*Auſtriche* allant aux Païs-bas, paſſe la France, 214
En eſt Gouverneur, 231
Approuve la pacification de Gand, 233
S'empare de quelques Villes, & eſt rechaſſé, *là-meſme*
Gagne la bataille de Gembloux, 233
Sa mort, 235
Soupçonné d'avoir eſté empoiſonné par ſon frere le Roy d'Eſpagne, *là-meſme*
l'*Auvergne* ſe rachepte du pillage des Allemans, 209
Auvergne en partie desbauchée du ſervice du Roy, 343

B.

Balagny fils naturel de l'Eveſque de Valence diſpoſe les Polonois à élire pour Roy le Duc d'Anjou, 170
Balduin banquier arreſté, 256
François *Balſac* Entragues marié avec une fille naturelle de Charles IX. 184
du *Barrois*, 10
viſité par Charles IX. 85
Georges *Barry* la Renaudie deputé des Huguenots, 17
Eſt fait Lieutenant du Prince de Condé, 18
ſon indiſcretion, 18
S. Barthelmy jour fatal aux Huguenots, 155, *& ſuiv.* & 162
Baſſac pris par le Duc d'Anjou, 117
Chriſtofle de *Baſſompierre*, 116
Bataille de Dreux, 70
les deux Generaux ſont pris, 70, 71
ſuite de cette bataille, 72
Bataille proche Paris, 99
Bataille de Moncontour, 124
Bataille de Lepante, 142
Bathory éleu Roy de Pologne, 204
Bavais demandé aux Flamans par la Reyne d'Angleterre, 234
Boudiné en differend avec Mouvens, 114
François *Baudoüin* Precepteur du fils Baſtard du Roy de Navarre, 48
Bayeux ſaiſi par les Huguenots, 57
Bayonne ne reſſent point les effets de la *S.* Barthelemy, 161
Beatrix fille d'Emanuel Roy de Portugal, mere de Philbert Emanuel Duc de Savoye, 237
Claude de *Beaufremont* Seneſçay eſleu par la Nobleſſe pour tenir les Eſtats, 218
Beauvais mal-traite les Huguenots, 58
Beauvais la Nocle va à la Rochelle, 135
Louïs Duc de *Beja* prétend à la Couronne de Portugal, 237
Belle-Iſle erigée en Marquiſat, 167

Bellievre Ambaſſadeur en Pologne, 174
Marquis de *Bergue* arreſté, 95
Berghe ſe rend aux Eſpagnols, 268
Berken Chaſteau, 269
Bernardins nouvelle reforme, 300
Pierre *Bertrand* fils de Blaiſe de Montluc paſſe en Afrique, 108
Sa mort, 109
Theodore de *Beze* au Colloque de Poiſſy, 46
Jugement ſur ce fameux Miniſtre, 46, 47
la *Bigne* Secretaire de la conjuration d'Amboiſe, 21
Bigot deputé de Roüen, 221
Bins aſſiegé & pris par le Duc d'Anjou, 235
Birague Chancelier, ſa Harangue aux Eſtats de Blois, 219
Birague, Garde des Seaux, 150
le Cardinal René de *Birague*, ſa mort, 274
Ses defauts, *là-meſme*
le Mareſchal de *Biron* boiteux, 104
Mauvais Catholique, 128
Meine du renfort au Duc d'Anjou, 262
Son courage, 267, *& ſuiv.*
En danger à la ſaint Barthelemy ſe ſauve par ſa reſolution, 157, 158
Quitte ſa charge de grand Maiſtre de l'Artillerie, pour avoir le baſton de Mareſchal, 230
Arreſte les troupes du Roy de Navarre, 246
On luy oſte la Lieutenance de Guienne, 242
Envoyé pour Gouverneur à la Rochelle, 163
Inveſtit cette place, 166
Biſongnes, nouveaux ſoldats, 133
Biſſexte on en retranche tous les 400 ans trois jours, 261
Blois repris ſur les Huguenots, 61
Bobigny Meziere tue le Mareſchal de S. André, 71
Bodin ſa liberté dans l'aſſemblée des Eſtats tenus à Blois 222
Jean *Bodin* Advocat du Roy à Laon, 341
Bois-Dauphin mis en liberté, 338
Fait ſoûlever le Mans, 339
Bois de Vincennes lieu de la mort de Charles IX. 182
Bonne de Leſdiguiere, ſa condition & qualitez, 203, 204
Reçoit une moitié d'une piece d'or de Henry Roy de Navarre, 245
Accommode genereuſement d'argent le Prince, 248
Prend Chaſteau-Dauphin, 328
Jean de *Boſc* d'Eſmandreüille Preſident, pendu, 63
Bouchard Chancelier du Roy de Navarre revele les pratiques du Prince de Condé, 27
Un *Boucher* tuë cent cinquante Huguenots, 156
François *Boucquer* ſauve Marſeille des mains de la Ligue, 284

Le

Le Cardinal de *Bourbon* persuade ses freres de venir en Cour, 29
Marie Henry Roy de Navarre, 150
Mis en seureté à Peronne, 283
Est saisi dans Blois, 331
Louïs de *Bourbon* Prince de Condé, se laisse instruire du Calvinisme, 17
Declaré Chef des Pretendus Reformez, 18
Est accusé de tremper dans la conspiration d'Amboise, 21
Ne se trouve point à l'Assemblée de Melun, 26,27
Vient en Cour, 29
Est condamné à mort, 32
Est declaré innocent, 39
Se reconcilie avec le Duc de Guise, 42.43
Fait ligue avec les Allemans, 51
Confere avec la Reyne, 59, 60
Entreprend en vain sur Paris, 69
Est fait prisonnier à la bataille de Dreux, 71
Sa débauche, 77
Recommence la guerre, 95, 96
Paroist en armes devant l'Armée du Roy, 98
Est presque surpris à Noyers, 111
Sa mort, 117
Bourdeaux se barricade contre Matignon, 283
Bourdin Procureur General, 31
Bourdillon Lieutenant pour le Roy, delà les Monts. 42
Anne du *Bourg* bruslé, 14
Bourges assiegée par l'Armée du Roy conduite par le Roy de Navarre & le Duc de Guise, 62
la *Bourgongne* se sent peu de la fureur de la saint Barthelemy, 161
Acquise à la France par la conduite des Valois, 356
Maximilian le *Bossu*, sa mort, 236
Bragadin deffend Famagouste, 141
Grandeur de son courage durant ce siege & aprés la prise de la Place, 141,142
Est escorché vif, *là mesme.*
Jean de *Bragance* se restablit dans son Royaume de Portugal, 239
Branche des Valois finit en Henry III. 356
le Marquis de *Brandebourg* refuse du secours aux Huguenots, 100,101
Breda pris par le Duc de Parme, 252
Bretagne se sent peu de la furie de la saint Barthelemy, 161
Acquise à la France par la conduite des Valois, 356
Briquemant meine du renfort aux Huguenots, 131
Traisné sur la claie avec le fantosme de l'Admiral, 160
Brissac Mareschal de France, grand

grand Partisan des Guises, 31
Surprend Angers, 283
Vice-Admiral, 258
Barnabé *Brisson* premier President par force, 335
la *Brosse* deffend Leyte, 26
la *Brosse* assiste avec peu d'autres aux funerailles de François II. 34
Brosse & Saveuse braves Picards, 350
Broüage, sa situation, 134
Premier qui l'a fortifié, *là meſme.*
Broüage pris par le Duc de Mayenne, 227
Bruges entre dans l'union des Provinces-unies, 250
Bruxelles investi par le Duc de Parme, 257
Bucentaure Vaisseau dans lequel Henry III. fut receu à Venise, 192
le Duc de *Boüillon* suspect de Huguenotisme, 61
le Duc de *Boüillon* Lieutenant pour le Roy de Navarre, 304
Laisse par mort son Estat à sa sœur unique, 311
Bussy Favory du Duc d'Anjou, fait incartade à ceux de Henry III. cause de la detention de son Maistre, 234
Bussy vient trouver le Duc d'Alençon à Dreux, 206
Favory du Duc d'Alençon, 234
Sa mort, 242
Bussy le Clerc, son audace, 335

C.

Caen saisi par les Huguenots, 57
Calais redemandé par les Anglois, 76
Caraffes font brigue dans le Conclave, 16
Carcistes factionnaires, 241
Carillon de saint Medard, premier toxin de la guerre civile, 52,53
Casimir est envoyé par Elizabeth Reyne d'Angleterre aux Païsbas, est mal voulu du Prince d'Orange, 233
Casimir demande en chef plusieurs Gouvernemens, 211
Fait enfin la paix, *là-meſme.*
Ses conditions, 212
Castelno de Chalosses, 19
Cassiopée Constellation, 165
Castres retenu par les Huguenots, 110
Catherine de Medicis, sa maxime, 23.24
Est declarée Regente, 38
Rompt l'Assemblée des Estats, 39
Sa dissimulation, 39
Regle les Seances au Sacre de Charles IX. 40
Elle favorise les Huguenots 42, *& suiv.* & 51
Elle confere avec le Prince de Condé à Tours, 59, 60
Fait visiter tout le Royaume par Charles IX. 85, *& suiv.*
Voit sa fille Reyne d'Espagne, 87

S'abon-

S'abouche avec le Duc d'Albe, 88
Galanterie de cette Reyne, 137
Ses leurres pour tromper les Huguenots, 138
Veut faire perir les Guises & les Huguenots, 151
Demande le Royaume de Tunis pour le Duc d'Alençon, 164
Est declarée Regente du Royaume, aprés la mort de Charles IX. 186
Veut empescher la guerre civile, 56
Gouverne pendant l'absence de Henry III. 186
Son indifference pour la Religion, 72
Son but, le jour du massacre de la S. Barthelemy, 151
Console son fils Roy de Pologne, luy promettant un prompt retour, 173, 174
Veut faire regner en France les enfans de sa fille, 278
Sa mort, 337, 338
Cavagnes Maistre des Requestes Chancelier de la Cause, condamné, 160
Traisné sur la claie avec le fantosme de l'Amiral, 160
Candebec Riviere, 93
Cause, terme des Huguenots, sa signification, 115
Celle en Poictou, 123
Chaalons repris sur les Huguenots, 65
Chaalons surpris par le Duc de Guise, 283
Chambres ardentes establies, 19
Chambres my-parties, en faveur des Huguenots, 212
Champ pied gris lieu où étoient les Huguenots à la bataille de Jarnac, 124
Champ papaut, lieu où étoient les Catholiques à la bataille de Jarnac, *là mesme*
Antoine de *Chandor* Maistre des Requestes, 41
Charité assiegée & prise par le Duc d'Anjou, 224, 225
Charles IX. Roy, 37
Son avenement à la Couronne, signalé par la tenuë des Estats, *là-mesme*
Est sacré par le Cardinal de Lorraine, 46
le Duc de Guise, precede les Princes du Sang, *là-mesme*
Fait rendre les places qu'il retenoit par la Paix generale, au Duc de Savoye, 41, 42
Sa Majorité, 79
Est declaré Majeur au Parlement de Roüen, 79, 80
Sa response aux Deputez du Parlement de Paris sur ce sujet, 79, 80
Se sauve de Meaux à Paris pour éviter l'insulte des Huguenots, 56, *& suiv.*
Recherche Elizabet Reyne d'Angleterre, 139
Excuse de cette Princesse, *là-mesme*
Espouse Elizabet fille de l'Empereur, *là-mesme*
Son entrée à Paris, 144
Forme le dessein de massacrer les Huguenots, 143, 144

Ses artifices, 144, *& suiv.*
Propose le mariage de sa sœur avec le Prince de Navarre, 175
Va voir l'Admiral blessé, 152
Prend la derniere resolution de massacrer les Huguenots, 154.155
Autorise cette cruauté, 157, 160
Fait faire le procez à l'Admiral, *là-mesme.*
Fait abjurer l'Heresie au Roy de Navarre & au Prince de Condé, 162
Fait partir son frere pour Pologne, 173,174
Devient bon sur la fin de ses jours, 181
Sa mort, 182,183
Description de sa personne, estoit grand jureur, 183
Ses inclinations, *là-mesme.*
Ses enfans, 184
Vices qui regnerent durant son Regne, 184,185
Fait nommer sa fille par Elizabeth Reyne d'Angleterre, 164
Chartres en vain assiegé par les Huguenots, 103,104
Chasses fonduës par les Huguenots, 66
Chastelleraud saisi par Teligny, 131
Chasteau Renaud Foreſt, 20
la *Chastre* reüssit mal à l'attaque de Sancerre, 165
Chates va aux Isles Açores, 260
Chavagnac Gouverneur d'Issoire en Auvergne, 225
les *Chefs* de la conjuration d'Amboise executez, 14, *& suiv.*
Cherbourg saisi par les Partisans du Prince, 210
Chio saisi par le Turc, 19
Chivas rendu au Duc de Savoye, 41
Chiverny introduit la chicane dans le Conseil, 271
Chiverny depesché par Catherine de Medicis à Henry III. 193
Cimetiere de la Trinité à Paris accordé aux Huguenots, 212
Cipierre avertit le Prince de Condé, que la conspiration d'Amboise est découverte, 19
Clairac bien deffendu, 190
Clermont commande l'Armée navale des Rochelois, 226
Est batu dans le canal de Broüage, *là mesme.*
Clugny Hostel, 86
Henry *Clutin* Loysel envoyé en Escosse, 15
Cognac lieu de la retraite des Huguenots, 118,136
Est attaqué par le Duc d'Anjou, 119
Donné pour assurance aux Huguenots, 118,136
l'Admiral de *Coligny* chargé de la mort du Duc de Guise, 74
Se purge par serment & se reconcilie avec les Guises, 91
Se joint avec les Allemands, 101,104

Assie-

Assiege inutilement Poitiers, 122
Est condamné à mort & sa teste proscripte, 125
Prend plusieurs Places allant en Bearn, 129
Ses diverses courses en Languedoc, 130,131
Est fort malade à saint Estienne en Forés, 131
Fait parler au Roy de la guerre de Flandre, 144
Vient en Cour & est fort favorisé, 145
Se laisse endormir à ces belles apparences & vient à Paris, 148,149
Est blessé revenant du Louvre, 151,152
Refuse de sortir de Paris en estant sollicité par ses amis, 153
Est massacré, 155
Cruautez exercées sur son cadavre, 158
Son fantosme est executé en Greve, 160,161
Colique de Poitou, son origine, 165
Colloque de Poissy, 45
Sujet de ce Colloque, *là-mesme.*
Cologne chasse son Evesque qui vouloit estre Calviniste, 275
Antoine *Colomne* General des Galeres du Pape, 141
Comediens Italiens impudiques obtiennent des Lettres patentes, 230
Sont reburez du Parlement qui leur deffend de joüer, & sont restablis par la Cour, *là-mesme.*
Comete la plus grande qui jamais parut, 230
Concile national proposé, 26
Donne l'alarme à Rome, *là-mesme.*
Concile de Trente rassemblé, 66
Donne la preseance à l'Ambassadeur de France, 67, & *suiv.*
Le Prince de *Condé* abjure son heresie aprés beaucoup de resistance, 160
Est conduit au siege de la Rochelle, 166
Fait amitié avec le Duc d'Alençon, 169
Sort travesti d'Amiens, se sauve à Strasbourg & abjure la Religion Catholique, 181
Est declaré chef des Huguenots. 189
Fait son traitté avec Casimir, 207
Sa marche avec ses Allemans, 208,209
Se joint au Duc d'Alençon, 213
On luy promet la joüissance du gouvernement de Picardie, 213
Se saisit par deux fois de Brouage, 214
Met les Rochelois en défiance, 214,215
Se declare Lieutenant de la Contre-ligue, 223
Est mal avec Mirembeau & les Rochelois, 225,226

Arme en Poitou, 223
Surprend la Fere, 245
Eſt bleſſé à Coutras, 307
Sa mort, 313
La Princeſſe de *Condé* aimée de Henry III. 200,201
Le Roy veut faire caſſer ſon mariage & l'eſpouſer, *là-meſme.*
Sa mort, 201
Confederation entre la Reyne Elizabeth & les Huguenots de France, 62
Confederez Huguenots contre Charles IX. enlevent pluſieurs Places, 103
Conference de Tours pour la paix, 59,60
Conference de Talſy, 60
Conference de l'Iſle aux bœufs prés d'Orleans; 75
Reſultat de cette conference, 75,76
Conference de Fleix, 248
Confrairie des Penitens de l'Annonciation, 269
Coni demandé par les François, 41
Conſervateur de la Patrie, titre donné au Duc de Guiſe, 22
Conſpiration nouvelle des Princes, découverte, 27
Conſpiration ou conjuration d'Amboiſe, découverte, 18, *& ſuiv.*
Conſeils de Henry III. partagé pour conclure comme on feroit mourir le Duc de Guiſe, 329
Conſeils cruels funeſtes à leur Auteur, 150,151
Conſul d'Anvers donne une clef d'or au Duc d'Anjou, frere d'Henry III. 255
Contre-ligue, 223
ſon Lieutenant, *là meſme.*
Coqueville Gentilhomme Normand a la teſte tranchée, 110
Corbeil reſiſte bravement au Prince, 69,70
Cordelier importun, 100
Saint *Cornille* Egliſe de Compiegne, où Henry III. fut depoſé aprés ſa mort, 256
Corſes abandonnez de la France ſont au deſeſpoir, 12
Mareſchal de *Coſſé* depeſché à la Rochelle, 143
Coulombiers Gouverneur de S. Lo, 179
Courier tué, cauſe de la diſſention entre le frere & la ſœur, 171
Courier de la Ligue, 285
Couronnement du Duc d'Alençon dans Anvers, 255
Coutanciere Chaſteau où Buſſi d'Amboiſe, fut tué, 242
Courtiers Italiens perdent la France, 297
les *Courtiſans* n'adorent un Prince que dans ſa grandeur, 34
Contras, lieu où Henry Prince de Navarre remporta la victoire ſur le Duc de Joyeuſe, Favory d'Henry III. 307
Cracovie ſe ſoûleve au départ de Henry III, 307
Antoine Prieur de *Crato*, ſon origine, 237

Ses pretenſions ſur le Portugal, eſt porté du peuple & des Eccleſiaſtiques, 237 & *ſuiv.*
Croix de Saveuſe, 351
du *Cros* pendu pour avoir livré aux Anglois le Havre, 63
Curez declarez exempts de gens de guerre, 82

D.

D*Acier* commande un corps d'armée, 114
Eſt fait priſonnier, 124
Daſif Advocat general à Toulouſe conſerva la ville à Henry III. 339
Danville preſte des troupes à Mont-luc, 122
Eſt hay de la Reyne mere, 179
Donne de bons conſeils à Henry III. 193
Saccage Uzez & Alez, 103
On luy donne un boucon, 205
Fait le Prince de Condé priſonnier à la bataille de Dreux, 71
Dégage ſon pere à la bataille de Paris, 99
S'eſtablit en Languedoc, 210
Se tourne du coſté des Catholiques à la perſuaſion de ſa femme, 227
A la charge d'Admiral, 141
Dandelot frere de l'Admiral de Coligny imbu des opinions de Calvin, 17
Se rend à l'aſſemblée de Fontaine-bleau, 24
Ne veut point ſe rendre à Orleans, 30
Se ſaiſit d'une porte d'Orleans, 56
Paſſe en Allemagne, 62
Son frere le laiſſe à Orleans aprés la bataille de Dreux, 72
Sa reſolution, 95
Se trouve avec le Prince à Roſoy, *là-meſme.*
Paſſe la Riviere aprés la bataille de Paris, 100
Amaſſe un petit corps d'armée, 117
Fait une courſe en Poitou, 119
Declaration du Roy en faveur des Huguenots, 57
Declaration du Duc de Guiſe contre le Roy Henry III. 283
Declaration du Roy Charle pour la majorité des Rois mal entenduë, 79
Declaration commandant aux Gouverneurs des Provinces de punir les perturbateurs du repos public, 29
Declaration du Duc de Mayenne ne convie les Princes de ſe trouver aux Eſtats, 88
Declarations de Henry III. contre les liguez. 336
Decret de l'Election de Henry Roy de Pologne, 172
Decret des Polonois contre leur Roy Henry, 204
Défiances de Henry IV. pour aller trouver Henry III. 344
Deputez des Eſtats de Blois ſe retirent, 338
Deputez du Duc de Savoye font

leur reſponſe, 41
Deſeſpoir ſouvent plus avantageux que la bonne fortune, 353
Devins fort eſtimés de Catherine de Medicis, 164
Devotion indiſcrete, 14,20
Diepe ſaiſi par les Huguenots, 57
Diepe demeure fidelle à Henry III. 339
Dijon voit paſſer Caſimir avec ſes Allemans, 208,209
Donné aux Chefs de la Ligue, 288
Eſt ſaiſi par le Duc de Mayenne, 334
Dinan donné aux Chefs de la Ligue, 288
Directeurs & Confeſſeurs aïment le Peuple, 300
Diſmes payées par les Huguenots, 76,77
Dive Riviere, 123
Dixmude pris par le Duc d'Alençon, 264
Rendu aux Eſtats des Païs-bas, 267
Domfront reduit ſous l'obeïſſance d'Henry IV. 21
Dominique de Gourges Gaſcon, vange les François maſſacrez dans la Floride par les Eſpagnols, 108
Fabian Baron de *Dona* conduit en France des troupes pour les Huguenots, 304
Eſt deffait à Auneau, 309
Donzy ſaiſi par le Duc de Guiſe, 296
Dorie General des Galeres d'Eſpagne, 141
Rameine ſes vaiſſeaux à Naples, & abandonne les Chrêtiens, *là-meſme.*
Doüairiere de France eſt fait mourir, 302
Douay ſon Seminaire remply de Catholiques trop zelez, 353
Dourlans pris pour Orleans; cauſe de la mort des Guiſes, 320
Eſt accordé à la Ligue, *là-meſme.*
Dragut joint Piali Baſſa pour aller aſſieger Malte, 89
Dreux lieu de la retraite du Duc d'Alençon, 206
Voit triompher les Catholiques, 70,71
Arbore les Enſeignes de la Ligue, 339
Drone petite riviere prés Brantolme, 129
Drougne Riviere, où ſe donna la bataille de Coutras, 307
Dunkerke entre les mains des Eſpagnols, 252
Pris par le Duc d'Alençon, 264
le *Dunois* chargé d'une Armée, 60
Dupleſſis Mornay accommode Henry III. & Henry de Navarre, depuis Roy de France, 344
Duras deffait par Montluc, 65
A Orleans avec Dandelot, 69
Rallie les reſtes de la bataille de Vere, *là meſme.*

E.

Edit contre ceux qui demandoient recompense aprés avoir servi, 13
Edit pour mettre des personnes irreprochables dans les charges de judicature, 17
Edit pour convoquer les Estats à Melun, 26
Edit en faveur des Huguenots à la poursuite de la Reyne Regente sous Charles IX. 42
Est le premier qu'ils ayent obtenu, *là-mesme*
Edit aboly par le non-usage, 82
Edit en faveur des Huguenots, 136
Edit de Poitiers, 228
Edits Bursaux, 236
Edits saisissans les biens des Huguenots, 291
Edit transferant le Parlement à Tours, 336
Edit qui donne au Calvinisme le nom de *Religion pretendüe Reformée*, 212
Edoüard Prince de Portugal, 237
Comte *d'Egmont*, sa mort, 165
le Comte *d'Egmont* pris avec sa femme dans Ninove, 250
le Duc *d'Elbeuf* prisonnier à Loches, 342
Eleonor de Roye femme du Prince de Condé, 5, 57
Elgade Ville des Açores prise d'emblée par Dom Antoine Prieur de Crato, le pretendant Roy de Portugal, 259
Prise par les Espagnols, *là-mesme*
Elizabeth de la Paix, femme du Roy d'Espagne & fille de France, est empoisonnée, 87
Elizabeth Reyne d'Angleterre assiste les Huguenots, 16
La France luy declare la guerre, 78
Fait la paix, 79
Prend les Païs-bas sous sa protection, 233
Est recherchée du Duc d'Alençon, 243
Ne veut point prendre de mary, la raison, *là-mesme*
Assiste le Prieur de Crato, 237
Parry attente sur sa vie, 277
Envoye l'Ordre de la Jartiere au Roy, 279
Fait mourir Marie Stuart, 302
Assiste d'argent le Prince, 294
Emmanuel Roy de Portugal dont sont issus par fille les Ducs de Bragance, 237
Entragues favory du Duc de Guise est appellé en duel par Quelus favory du Roy, 231
Equinoxe du prin-temps arresté au vingt & un de Mars, 261
l'*Escaut* riviere passant par la ville d'Anvers, 255
Des *Eschéles* prestre executé pour Magie, 185
l'*Escosse* troublée par les Religionnaires, 15, 16
Escovedo Secretaire de Don Jean d'Au-

d'Autriche eſt poignardé, 235
l'*Eſpagnol* fomente une diviſion irreconciliable en France, 88
Eſpagnols livrent Sienne au Duc de Florence, 13
l'*Eſpagne* vuide on a recours à de faſcheux moiens, 229
Le Duc d'*Eſpernon* favory de Henry III. en veut au Duc d'Anjou, 270
Taſche de perſuader le Roy de Navarre de ſe convertir, 279
Fait partie pour arreſter le Duc de Guiſe, 285
Eſt malade d'un abſcés, eſtant guery il donne la chaſſe à quatre mille hommes, 287
Aſſiſte à la Conference de Nemours, *là-meſme*
Eſt le plus fort en Provence, 282, 289
Eſtant au plus haut degré de faveur, il conſeille la perte des Guiſes, 301
Regale les Reiſtres, 310
A priſe avec l'Archeveſque de Lyon, 313
Empeſche la Ligue de faire de grands progrez en Normandie, 318
Eſt diſgracié & en grand danger à Angouleſme, 322, 323
Ameine du ſecours au Roy, 348
Pierre *Eſpinac* Archeveſque de Lyon, deputé du Clergé, 218
La Princeſſe *d'Eſpinoy* en l'abſence de ſon mary défend deux mois durant Tournay, 254
Comte *d'Eſſex* part d'Angleterre pour ſecourir Calais, 158
Eſtats Aſſemblez à Blois ſous Henry III, 218
Font ſigner au Roy la Ligue, 220
Eſtonnent les Huguenots, 223
Eſtats Generaux des Provinces unies traittent avec le Duc d'Anjou, 232
Declarent le Roy d'Eſpagne decheu de la ſouveraineté de leurs Provinces, 248
Sont en combuſtion, 249
Le Duc d'Anjou s'eſtant voulu rendre Maiſtre d'Anvers, ils luy envoyent neantmoins des vivres, 266
Envoyent des députés au Roy Henry III. pour luy preſenter la domination de leur païs, 282, 283
Eſtillac maiſon du Mareſchal de Montluc où il mourut, 230
l'*Euchariſtie* ſujet de la diſpute du Colloque de Poiſſy, 46, 47.

F.

Fabian fils de Blaiſe de Montluc, aſſiſte ſon frere Bertrand dans ſon entrepriſe des Indes Orientales, 108, 109
Faculté de Theologie donne un Decret contre Henry III. 334
Falaiſe ſurpris par les Huguenots, 57
Famagouſte Capitale de Chypre em-

emportée par les Turcs, 141, 142
Alexandre *Farneſe* premier du nom, Duc de Parme, 237
Rainuce *Farneſe* pretend au Royaume de Portugal, 237
le Baron de *Favas* au ſiege de Navarrins, eſt compris dans la capitulation, 121, 122
Eſt poignardé, *là-meſme.*
Favas natif de ſaint Macaire, Gouverneur du Chaſteau de Mont de Marſan, eſt ſurpris en traitant de la reddition, 123
Jean de *Favas* pour ſe mettre à couvert d'un aſſaſſinat commis par luy, livre Bazas aux Huguenots, 223
Favorits regnent ſous Henry III. luy font croire que tout eſt à luy, 229
Favorits & financiers en peine, 326
Louïs de *Faure* Conſeiller, obligé de ſe retracter, eſt interdit de ſa charge, 14
Faux bourg ſaint Marcel en tumulte pour le fait de la Religion, 52, 53
Faye la vineuſe en Poitou, 123
Federic Marquis de Bade aſſiſte le Roy contre les Huguenots, 116
Ferdinand Empereur, frere de l'Empereur Charles V. 85
Sa mort, *là-meſme.*
Jean de la *Ferriere* Vidame de Chartres condamné à mort, 125
Eſt executé en effigie, *là-meſme.*
Conſeille à l'Admiral de ſortir de Paris, 153
Ferté-Aucon prés de Meaux maiſon du Prince de Condé, 55
Fervaſques arreſté dans Anvers par 500. hommes, ne peut rien executer, eſt pris, 265
Court grand riſque, *là-meſme.*
Feſtins & balets divertiſſements d'Henry III. 205
Feüillans bien avant dans l'eſtime de Henry III. 300
Fidelles ſorte de faction ſous Charles IX. 168
Fils eſgaré de Catherine de Medicis, 211
les *Finances* depredées par ceux qui les manient, 272
Financiers recherchez, 281
Fiſes envoyé à Henry III. par la Reyne Mere, deſtruit dans le cœur de ce Prince les bons deſſeins que Damville luy avoit ſuggerez, 193
Fait l'evacuation des Places renduës au Duc de Savoye, 198, 199
les *Flamands* ne peuvent ſouffrir l'Inquiſition, 92
Soupçonnent les François de vouloir les perdre, 255
les *Flateurs* gaſtent l'eſprit de Henry III. 197
Paul de *Foix* conſeille la paix, 159
Flavigny en Bourgongne demeure ſous l'obeïſſance de Henry III. 339
Fleurat s'oppoſe à la ligue dans l'Auvergne, 343
Floride d'où eſt venu ce nom, 105, *& ſuiv.*

Le premier qui a decouvert ce pays, 107
Florence devient maistresse de Sienne, 12, 13
le Duc de *Florence* assiste le Duc de Nevers, pour s'emparer de Marseille, 284
le *Focigny* demandé au Savoyard par les François, 41
Henry de *Foix* Comte de Candale, tué à un assaut devant Soulmieres, 165
Paul de *Foix* Conseiller, obligé de se retracter, & est interdit de sa charge, 14
Loüis de *Foix* ingenieur, bastit le Phare de Bourdeaux, 274
Fontenay pris par Giron de Bessay, 177
Ne peut estre pris par Montpensier, 179
Est surpris par ce Duc, 189
Fontaine-bleau, lieu où se tinrent les Estats sous François II. 24
la *Force* massacré à la saint Barthelemy, 158
Son fils se sauve, *là-mesme.*
Forez, les Huguenots y sont battus, 102
Fort Charles en Floride basty par les Espagnols, & pris par Dominique de Gourgues, 101
la belle *Fosseuse* aimée du Roy de Navarre, 244
Fourquevaux se fait de la premiere Ligue, qui se soit ouvertement declarée en France, 81
la *France* entre en guerre Civile pour la Religion, 52
A toûjours la preseance contre l'Espagne, 68, 69
Affligée de deux maladies fort cruelles, 249
FRANÇOIS II. Roy de France, 1, *& suiv.*
Il tombe malade, 13, 32
Sa mort, & sa sepulture, 33, 34
Françoise sœur de Leonor Duc de Longueville, espouse le Prince de Condé, 78
Francour Chancelier du Roy de Navarre, 156
Est massacré à la saint Barthelemy, *là-mesme.*
Frejus lieu où René de Cipierre fut tué, 110
Frise donne toute puissance au Prince d'Orange, 234
Antoine *Fumée* absous pour le crime d'Heresie, 15

G.

Ganache assiegé par le Duc de Mayenne, 327
Gand saisi par Imbise, 235
les *Gantois* haïssent les François & la Religion Romaine, 268
Genevois demandé par les François, 41
Genlis demeure Huguenot mais se retire en sa maison, 70
Genlis accompagne par l'ordre du Roy le Prince Ludovic, 148
Genlis leve des troupes pour secourir Monts, 149
Est pris, *là-mesme.*

Bal-

Balthazar *Gerard* Fran-Comtois emissaire des Espagnols tuë d'un coup de pistolet le Prince d'Orange, 277
Gerzay petite Isle, 178, 290
Gien pont où les Reistres furent défaits, 309, 310
Golfe de Venise, Ceremonies qui s'y firent à la reception de Henry III. 191, 192
Gordes deffait par Montbrun, 203
Investy & pris dans Die, *là-mesme*
Est condamné à perdre la tête par le Parlement de Grenoble, *là-mesme*
Gramont envoyé en Bearn pour le reduire à l'ancienne Religion, est fait prisonnier, 188
Gregoire XIII. Pape, regle le Calendrier, 261
Groeninghe pris sur les Estats par les Espagnols, 250
Grenoble bridé par les Forts de Lesdiguieres, 322
Grillon Mestre de Camp du Regiment des Gardes, refuse d'assassiner le Duc de Guise, mais offre de se battre contre luy, 329, 330
Hierosme *Grollot* Baillif d'Orleans accusé d'intelligence avec les Huguenots, 30
du *Gua* Favory du Roy Henry III. 205
Gueldres s'unit pour se mettre en liberté, 250
Guerchy, le seul qui mourut l'espée à la main à la S. Barthelemy, 156
Guerres de la Religion, leur commencement, 52, *& suiv.*
Guerre entre la France & l'Angleterre, 78
Treve entre la France & l'Angleterre, 79
Guerre entre les Turs & les Venitiens, 140
Guerre des trois Henrys, 304
le *Gueux* & les Huguenots alliez ensemble, 216
les *Gueux* chassent les Prestres, & abatent les images à Gand, 233
Philibert de la *Guiche* favory de Henry III. est fait grand Maistre de l'Artillerie, 230
la Comtesse de *Guiche* aimée du Roy de Navarre, 294
la *Guienne* en partie débauchée du service du Roy, 57
A deux Gouverneurs en meme temps, 190
Guillard President refuse de signer l'Arrest de mort donné contre le Prince de Condé, 32
Louïs *Guillard* Evesque de Senlis, 34
les *Guises* se rendent Maistres de la Cour, sous le Regne de François II. 3, *& suiv.*
le Duc de *Guise* possede toute la faveur de François II. 9, 10
Les Huguenots veulent se saisir de sa personne pour luy faire son procez, 18
Découvre la conspiration d'Amboise, & en empesche l'effet, 18, *& suiv.*
Est d'avis qu'on arreste le Prince, 21, 22
Reçoit le nom de conservateur

teur de la Patrie, 22
Rend compte de sa conduite, 25
Se fortifie du nom du Roy; 29
Demeure toûjours Maître malgré ses Ennemis, *là-mesme*
Fait prendre & faire le procez au Prince, 32
N'accompagne point le corps de François II. pour luy rendre les derniers devoirs dont on le blasme, 34
Ne s'abaisse point pour l'élevation de ses ennemis, 39
Fait Ligue avec le Connestable, 40
Precede un Prince du sang au sacre de Charles IX. 40, 41
Se reconcilie avec le Prince, 42, 43
Sujet innocent du commencement des guerres Civiles, 53
Entre à Paris fort accompagné par la porte S. Denis, 54
Va à Fontaine-bleau avec une grande escorte, 55
Va assieger Bourges, 62
Veut donner assaut à Roüen, 63
Gagne la bataille de Dreux, & fait le Prince prisonnier, 71
Sa courtoisie & galanterie, *là-mesme*
Commande l'Armée du Roy aprés la prise du Connestable, 72
Met le siege devant Orleans, *là-mesme*
Se justifie du meurtre de Vassy, 74
Est assassiné par Poltrot, 73
Ses loüanges, *là-mesme*
Le Duc de *Guise* revient en France avec son oncle, le Cardinal de Lorraine, 86
Est encore plus brave que son pere, 91
Deffend bravement Poitiers & y acquiert beaucoup de gloire, 122
Est le Principal auteur de la saint Barthelemy, 150
Est fait Chef pour executer ce massacre, 154
Sa rage sur le cadavre de l'Admiral, 158
Mespriſe Henry III, & le Duc d'Anjou, 231
Passe devant le Duc de Monpensier au sacre d'Henry III. 202
Le Duc d'Alençon le declare son ennemy, 206
Defait Toré prés Chasteau-Thierry, 207
Oblige la Champagne & la Bourgongne d'entrer dans la Ligue, 316
Est tout puissant aux Estats de Blois, 218, 220
On luy refuse le commandement de l'Armée, 224
Tasche de se mettre bien dans l'esprit du Duc d'Anjou,

jou, 276
Son grand courage, 278
On le veut arreſter, il ſe retire en Champagne, 281
Reçoit de l'argent d'Eſpagne aprés avoir fait Ligue avec Philippe, 282
Se déclare pour la Ligue & ſe ſaiſit du Cardinal de Bourbon, 283
Confere avec la Reyne à Eſpernay, 286
S'excuſe de ſe battre contre le Roy de Navarre, *là-meſme*
Fait la Paix à Nemours, 287
Commande une Armée contre les Proteſtants, 292
Prend Raucourt & Donzy, 296
Vient trouver le Roy à Meaux, 304
Deffait les Reiſtres à Auneau, 309
Le Pape luy envoye une épée, 312
Gouverne les Seize, 314
Arrive à Paris & eſt receu avec applaudiſſement, 315
Va trouver le Roy, 318
Traite avec la Reyne, *là-meſme*
Fait la Paix, 321
Eſt preſenté au Roy par la Reyne mere, *là meſme*
Refuſe le commandement d'une Armée & demeure en Cour, 324
Le Pape le compare aux Mechabées, 324
Communie avec le Roy & prend d'une meſme Hoſtie, 329
A pluſieurs avertiſſemens de ſon malheur, 330
Eſt aſſaſſiné par l'Ordre de Henry III. aux Eſtats de Blois, 331
Son corps eſt bruſlé par Richelieu, 332
Suite de cette mort, *là-meſme & ſuiv.*
Le Cardinal de *Guiſe* porte la Croix à une Proceſſion, 269
Se veut rendre Maiſtre de la Normandie, 317, 318
En eſt empeſché par le Duc d'Eſpernon, 318
Le Duc de *Guiſe* auparavant Prince de Joinville fait priſonnier à la mort de ſon pere, 331
Eſt transferé à Tours, 342
Guitry rend Carentam, 179

H.

le *Hainaut* dans la diſette, 257
Hampioncour lieu en Angleterre où ſe conclut le traité d'entre les Huguenots & la Reyne Elizabeth, 62
Jean de *Hangeſt Ivoy* va à Bourges pour les Huguenots, 62
Nicolas de *Harlay* Sancy negotie un traité en Suiſſe, pour mettre Geneve ſous la protection de France, 243
Achille de *Harlay* premier Préſident modere la furie des Pariſiens, 335

Havane, pays où les François ſont mal traitez des Eſpagnols, 106, 107
Havre de Grace livré aux Anglois, 63
Eſt aſſiegé par les François, & rendu, 78
Hauts Juſticiers ont permiſſion d'avoir un Preſche, 202
la *Haye* en Poitou, 303
Heidelberg Ville d'Allemagne, 105
Henry d'Angouleſme frere Bâtard de Charles IX. a ordre du Roy de tuer le Duc de Guiſe, 138
Henry Roy de Navarre eſpouſe Marguerite de Valois, 148 150
Abjure ſon Hereſie & écrit au Pape, 162
Fait amitié avec le Duc d'Alençon, 169
Eſt interrogé par l'ordre de la Reine Marguerite de Medicis, 180
Eſt ſoigneuſement gardé dans le Louvre, 186, 187
Eſt remis en liberté par Henry III. 196
Generoſité de ce Prince, qui refuſe de tuer le ſeul heritier du Royaume, 205
Arme en Guyenne, 223
Hait ſa femme qui ne l'aime point auſſi, 232
Henry III. eſt tué à meſme jour & au meſme endroit, qu'il conſeilla le maſſacre de la S. Barthelemy, 354, 355
Henry Cardinal Archeveſque d'Evora Roy de Portugal, aprés la mort de Sebaſtien, 236
Henry grand Prieur de France frere Baſtard du Roy, 241
HENRY III. Roy de France & de Pologne, 186
Tient, conſeil pour ſçavoir comme il reviendra en France, 190
Sort de Pologne, 190, 191
Eſt bien receu par l'Empereur, 191
Paſſe par Veniſe, 191, 192
Eſt viſité par les Princes d'Italie, 192
Ses divertiſſemens luy ſont funeſtes en ce lieu, *là-meſme*
Son ſejour à Turin, 193
Rend au Savoyard ce qu'il tenoit ſur luy, 193
Son entrée dans ſon Royaume, 196
Eſtat de ſon Regne, *là-meſme & ſuiv.*
Fait ſon entrée à Paris, 202
Tombe malade, & en rejette la faute ſur ſon frere le Duc d'Alençon, qu'il veut faire tuer par le Roy de Navarre, 205
Fait une Harangue aux Eſtats aſſemblés à Blois, 218, 219
Hait la maiſon de Guiſe, 219, 220
Signe la Ligue, 220
Equippe une Armée navalle contre la Rochelle, 226
Ses profuſions, 229
Sa moleſſe, 229, 230
Court la bague en habit de femme, *là-meſme*

Accuſe

Accuſe ſa ſœur au Roy de Navarre ſon Mary, 244
Les Huguenots luy font la guerre, 345, *& ſuiv.*
Il taſche de les ramener à la foy, 250,251
Il aime la Princeſſe de Condé, 200,251
Son aventure de Veniſe luy donne du dégouſt pour les femmes, 251
La venuë des Allemans luy donne bien du chagrin, 304, 305
Fait de magnifiques funerailles à Joyeuſe, 308
Prend reſolution de punir les Chefs de la Ligue, 314
Forme le deſſein de faire mourir le Duc de Guiſe, 315
Paris ſe mutine contre luy & l'oblige de ſortir, 317
Empeſche la publication d'une Bulle contre la Maiſon de Bourbon, 292
Donne la penſée à ſes mignons de partager ſon Royaume, 270
Communie avec le Duc de Guiſe avec une meſme Hoſtie, 329
Prend reſolution de le faire mourir, 229,230
Le fait aſſaſſiner le venant trouver, 331
En fait autant au Cardinal, 332, *& ſuiv.*
Le Pape laſche un Monitoire contre luy, 346
Fait venir dans ſon Armée Henry Roy de Navarre, 347
Eſt attaqué à Tours par le Duc de Mayenne, & delivré par le Roy de Navarre, 349
Aſſiege Paris, le reduit à l'extremité, eſt tué à ſaint Cloud, 352, *& ſuiv.*
Son corps eſt depoſé à Saint Cornille de Compiegne, 356
la *Hollande* ſe ligue contre l'Eſpagne, 250
Chancelier de *l'Hoſpital* ſoûtient le ſentiment de du Tillet, qui ne veut point admettre les gens d'Egliſe au gouvernement, 12
Taſche d'empeſcher qu'on ne traite avec la derniere rigueur les conjurez d'Amboiſe, 20
Veut empeſcher la guerre Civile, 56
Taſche d'eſteindre la guerre, 58
Empeſche de donner aſſaut à Roüen, 63
Accorde au Clergé l'Edit des dixmes, 76
Fait declarer Majeur Charles IX. au Parlement de Roüen, 79
Eſt congedié de la Cour pour donner des conſeils pacifiques, 111
Conſeille la paix à Henry III. 199
l'*Hoſtel* de Ville de Paris donnoit 50000. écus à qui tueroit l'Admiral de Coligny, 125
l'*Hoſtel* de Ville de Paris depute vers Catherine de Medicis, pour accepter la regence, 182
l'*Hoſtel* de Carnavalet faſcheux au

au Duc de Mayenne, 342
Houvard Admiral d'Angleterre accompagne le Duc d'Anjou aux Pais-bas, 254
Huguenots origine de ce nom, 23
Sont battus à Vassi par les gens du Duc de Guise, 53
Se saisissent de plusieurs Villes, 57
Leurs impiétez, 66
Leur consternation & leur joye au siege d'Orleans, 73
Assistent le Roy à la reprise du Havre, 78
Leur défiance sur l'entreveuë de la Reyne Catherine de Medicis & du Duc d'Albe, 83
Contreviennent au Traité de paix, 110
Massacre géneral qui en fut fait à la S. Barthelemy, 154, 155
Se mettent sous la protection du Duc d'Alençon, 177
Leurs affaires en mauvais estat, 225
Sont affoiblis par la mort du Prince de Condé, 313
Paul *Hurand* de l'Hopital Archevesque d'Aix, excommunie les Conseillers du Parlement, 250,251
Hyver excessivement rude, depuis la fin de Novembre jusqu'à celle de Fevrier, 143

I.

Jarnac lieu où se donna la fameuse bataille de ce nom, 116
Jeanne Reyne de Navarre amene son fils Henry de Navarre & Henry Prince de Condé à l'Armée des Huguenots, aprés la perte de la bataille de Jarnac, & rassûre les esprits par ses exhortations, 118
Vient en Cour à la persuasion de l'Admiral, & sous le pretexte du Mariage de son fils avec la sœur du Roy, 138,143
Teligny luy est envoyé pour ce sujet, 144,145
Meurt de s'estre trop échaufée ou plûtost de poison, 148
Imbises se saisit de Gand, 235
Impost qui a toûjours augmenté depuis son commencement, 45
Impost sur les vins comparé au Crocodile, pour sa croissance, *là-mesme.*
Insolence des soldats fait haïr leur Chef, 235
Images placées dans les ruës pour les faire venerer aux passans, 15
Joyeuse erigé en Pairie, 251
Joyeuse perd la bataille de Coutras avec la vie, 307
Joyeuse retient une partie du Languedoc dans la Religion, 66
Joinville Chasteau appartenant au Duc de Guise, 52
Isabelle de France espouse le Roy d'Espagne, 8
Isabelle de la Paix espouse Philippe II. Roy d'Espagne, 87
Entreveuë de Catherine de Medicis sa Mere & de cette Prin-

Princeſſe, *là-meſme*
Eſt empoiſonnée par ſon mary quoyque groſſe, 105
Iſle ſaint Michel, une des Açores fidelle aux Eſpagnols, 260
Iſle aux bœufs prés d'Orleans, où ſe fiſt un traité ſous Charles IX. 72
Iſſoire donné aux Huguenots pour place de ſeureté, 212
Juges conſuls eſtablis par Charles IX. 82
Juges ordonnez pour informer de l'aſſaſſinat commis en la perſonne de l'Admiral de Coligny, 153

K.

KErvan *Seray* Hoſpital des Turcs, 140
Kornebourg porte d'Anvers ſaiſie par les gens du Duc d'Anjou, 264

L.

LAffin Favory du Duc d'Anjou, 213
Jacques *Laines* Eſpagnol Superieur des Jeſuites, 47
Aſſiſte au Colloque de Poiſſy, *là-meſme*
Landgrave de Heſſe fournit du ſecours aux Huguenots, 69
Landrecy donné au Duc d'Anjou pour retraite, 254
Lanſac Ambaſſadeur de France au Concile de Trente, cede quelque choſe à l'Eſpagnol, à la ſollicitation du Cardinal de Lorraine, 67
Ambaſſadeur en Allemagne, 101
Lavardin fait de grandes promeſſes au Roy de Navarre, 209
Favory de ce Roy, 225
Eſt aſſaſſiné à la S. Barthelemy, 156
Lepante, la fameuſe bataille de ce nom ſe donna dans ſon Golfe, 142
Anne de *Levi* regagne Rhodez, 138
Leyte ou petit Lit, port d'Eſcoſſe aſſiegé par les Anglois, 16
Lieutenance generale des Armées de France donnée au Duc de Lorraine, 176
Lieutenant General du Royaume, titre donné par François II. au Duc de Guiſe, 19
Les Pariſiens le donnent au Duc de Mayenne ſous Henry III. 341
Eſt accordé par Catherine de Medicis au Roy de Navarre, 33
Antoine de *Lignieres* deffend Chartres contre l'Armée des Huguenots, 103
Ligue entre le Pape, le Roy d'Eſpagne & les Guiſes, divulguée. 57.
Ligue, la premiere pour la Religion, 81, 82
Dont s'eſt formée la grande, 82
la *Ligue* aſſemblage de toutes les autres, 215

Les nouveaux Religieux en ſont les trompettes, 216
les Roys d'Eſpagne en ſont les promoteurs, *là-meſme*
Lieux où elle paroiſt d'abord; 218
Henry III. s'en fait le Chef, 220
Les Huguenots en dreſſent une contre, 223
Se fortifie par la mort du Prince de Condé, 315
Veut faire Henry III. Moine, 315
Contraint le Roy de luy donner deux Armées, 292
Calomnie le Roy comme complice de la mort de Marie Stuart, 302
Fait des propoſitions contre Henry III. 285
Change tout à Paris aprés la mort des Guiſes, 334. *& ſuiv.*
Veut deferer le tître de Roy au Duc de Mayenne, 340
Luy donne celuy de Lieutenant general de l'Eſtat & Couronne de France, 341
Fait de nouveaux Seaux, *là-meſme*
Livarrot favory de Henry III. ſert de ſecond à Quelus, 231
Livron aſſiegé, 200
Se deffend bravement, 201
Long jumeau, lieu où ſe conclut la paix avec les Huguenots, 104
Lognac Capitaine des Seize, irrite l'indignation de Henry III. 324
Lorges fils de Montgommery pris à Carentan, 179
Pille les Iſles proche de la Rochelle, 226.
le Cardinal de *Lorraine*, 8
Fait élever un gibet pour pendre ceux qui demandoient recompenſe, 13
Les Huguenots veulent s'en emparer, 18
Fait donner un Edit, afin que les Eveſques priſſent connoiſſance du fait d'Hereſie, 23
Pouſſe à rechercher les Huguenots, 25
Eſt le Promoteur du Colloque de Poiſſy, 43
Ne veut pas ceder le pas de devant aux Princes du Sang, 44
Sacre Charles IX. 40
Son but au Colloque de Poiſſy, 48
Va à Saverne avec ſon frere pour deſtourner le Duc de Virtemberg de l'alliance des Huguenots, 52
On luy impute le maſſacre des Huguenots de Sens dont il eſtoit Archeveſque, 59
Va au Concile de Trente, 66
S'appelle le Pape d'au delà les Monts, 67
Fait les acclamations du Concile de Trente, & neglige l'honneur de la France, 83
A querelle contre le Mareſchal de Montmorency, 86
Se racommode avec luy, 91

Les

Les Huguenots le font l'Auteur des guerres, 150
Va à Rome aprés la mort de Pie V, 148
Sa mort, 201
Lenchali se retire de la bataille de Lepante avec 32. Galeres, 142
Loudun ouvre ses portes au Roy de Navarre, 344
Louïs Roy de Sicile, premier Fondateur de l'Ordre du S. Esprit. 240
Louïs XI. Instituteur de l'Ordre de saint Michel, *là-meſme*
Louïs XI. oblige Philippe IV. de renoncer par écrit à la preſſeance. 69
Louiſe fille de Nicolas de Vaudemont eſpouſe Henry III. 202
François de *Louviers* Morevel aſſaſſiné par Mouy, 126
le Comte du *Lude* Gouverneur de Poitou, 217
du *Lude* prend Montaigu en Poitou, 247
Ludovic de Naſſau envoyé vers le Roy par l'Admiral, 144
On luy rend le Chaſteau d'Orange, *là-meſme*
Revient en Cour & eſt fort careſſé, 147
Eſt congedié, 148
Entre dans le Païs-bas & ſurprend Monts, *là-meſme*
Lunel aſſiegé par les Huguenots, les repouſſe, 131
Prend les armes à la ſollicitation de Chaſtillon, 246
Luſignan Chaſteau reputé imprenable & fameux par les fables de Melluſine, pris par Teligny, 221
Rendu par Mirembeau, 126
Sebaſtien de *Luxembourg* deffend le port de Leyte en Eſcoſſe contre les Anglois, 16
Ligny en Barrois. Les habitans bruſlent un Huguenot, pour n'avoir pas rendu honneur à la feſte Dieu, 110
Lyon pris par les Huguenots, 57
Lyramont fait prendre la Fere, 245

M.

Madere pris par les François, 109
Maeſtric pris par le Duc de Parme, 250
François *Maillé* Benehard trahit la Ville de Vendoſme, 348
Philippe de *Mailly* Brezé Capitaine des Gardes du corps arreſte le Prince de Condé aux Eſtats d'Orleans, 30
Maineville tué à la deſroute de Senlis, 351
Gilles le *Maiſtre* premier Preſident vange la mort de ſon neveu Sapin, 64
Mal de Naaman dont François II. fut attaqué, 13
Malcontents ſorte de cabale ſous Charles IX. 168
Malines laſche ſes eſcluſes ſur le Duc d'Anjou, 267

Malte assiegé par les Turcs, 89
Mande pris par le Capitaine Merle est pillé, 246
Le *Mans* rebelle contre Henry III. 339
Mansfeld se retire en bon ordre à la bataille de Montcontour, 125
Marans pris par les Catholiques, 129
Marcel ancien Prevost des Marchands fait armer les Bourgeois à la saint Barthelemy, 154
Marché aux chevaux, le lieu a esté donné par Catherine de Medicis, 84
Marguerite de Lorraine mere de Marie Stuart gouverne l'Escosse, 15
Marguerite Duchesse de Savoye, ses Conseils à Henry III, dont elle estoit tante, 193
Marguerite Duchesse de Parme Gouvernante des Païs-bas, sa conduite, 92, 93
Marguerite fille de France assiste à l'assemblée de S. Germain sous Charles IX, 44
On propose de la marier au Roy de Navarre, 138
Gagne Pibrac pour agir contre Henry III. 241
Sujet de sa haine contre Biron, 246
Mal-traitée par Henry III. son frere, 271
Marie Stuart espouse de François II. 33
A la teste tranchée, 302
Marie de Cleves espouse le Prince de Condé, 149
Marienbourg, Dom Jean d'Autriche s'en empare, 233
Marillac Archevesque du Vienne parle contre les vices des Ecclesiastiques & les Guises, 25
Succez de sa mort, 29, 30
Le Comte de la *Mark* sa mort, 310, 311
Robert de la *Mark* Maulevrier pretend à la succession du Duc de Bouillon, 311
Marmande inutilement assiegée par le Roy de Navarre, 224
Marseille fait serment à la Ligue, 342
Martigues se jette dans le port de Leyte pour le deffendre contre l'Anglois, 16
Mascon pris par le Duc de Nevers, 102
Massacre de Vassy premier signal des guerres de la Religion, 53
l'Archiduc *Mathias* frere de l'Empereur aux Païs-bas, 233
Claude *Mathieu* fait plusieurs voyages à Rome pour obliger le Pape d'autoriser la Ligue, 280
Est nommé Courrier de la Ligue, 285
Matilde femme d'Alfonse III. Roy de Portugal, sujet des pretensions de Catherine de Medicis sur ce Royaume, 238
Matignon sauve plusieurs places de Normandie dont il estoit

eſtoit Lieutenant de Roy, 57
Refuſe de ſoüiller ſes mains dans le ſang des Huguenots à la S. Barthelemy, 161
Inveſtit Mongommery dans S. Lo, 179
Le prend dans Donfront, *là-meſme*
On luy donne la Lieutenance de Guyenne, 249
Son adreſſe à conſerver Bourdeaux, 283,284
A ordre de joindre Joyeuſe, 307
Aſſiege Caſtelet ſur Garonne, 293
Leve le ſiege, 294
Remet le ſiege, *là-meſme*
Matines Pariſiennes, 157
Maubeuge ouvre ſes portes au Duc d'Anjou, 235
Maugiron favory de Henry III. 197
Sert de ſecond à Quelus, 231
Maximilien II. ſuccede à Ferdinand I. 85
Maximilian Empereur éleu Roy de Pologne, 294
Mayenne érigé en Duché & Pairie, 184
Le Duc de *Mayenne* conduit une armée Royale contre le Prince, 209
Taſche de dompter la Rochelle, 226
Luy donne une capitulation avantageuſe, 227
Fait tuer S. Maigrin au ſortir du Louvre, 231
Met Leſdiguieres fort au bas, 247
Entre en Saintonge avec une armée, 292
Separe ſes troupes par l'opiniaſtreté de Matignon, 293
Prend Caſtels, 294
Eſt malade, 294, 295
Donne de la jalouſie à ſon frere, 295
Se ſaiſit de Dijon, 334
S'arreſte à Lyon, 327
Eſt averty de la mort de ſes freres; 333, 334
Sort de cette ville, 334
Eſt declaré criminel de Leze-Majeſté par Henry III. 336
Va à pluſieurs villes auparavant Paris, 340
Sa mauvaiſe avanture à l'Hoſtel de Carnavalet, 342
Prend Vendoſme. 348
Surprend preſque Henry III. à Tours, 348
Sa reſolution pour ſortir de Paris aſſiegé par Henry III. 353
Mazeres charge le Prince de Condé de la conjuration d'Amboiſe, 21
Meaux, Charles IX. s'y retire pour éviter la rencontre des Huguenots, 96
Pouſſe bien avant ſes cruautez de la ſaint Barthelemy, 161
Melun, convocation des Eſtats dans cette Ville ſous François II. 26
le Duc de *Mercœur* débauche la Bretagne du ſervice d'Henry III. 343
Prend le Comte de Soiſſons, 350

Adverty de la mort des Guiſes, 353
une *Mere* mange ſa fille, 171
Mathieu de *Merle* fils d'un cardeur devient Capitaine & prend Iſſoire, 225
Meſplez taille les Suiſſes de Leſdiguieres en pieces, 304, 305
Metz conſervé par Eſpernon, 283
Mezieres donné au Prince de Condé en forme de dépoſt, 208
Milland, lieu d'une fameuſe conference des Huguenots, 188
Mirembeau Gouverneur de Broüage, eſt ſurpris par le Prince de Condé, 214
Miron premier Medecin d'Henry III. ſon imprudence, 326
Advertit les Guiſes de la mauvaiſe humeur du Roy, 330
Montauban retenu par les Huguenots, 110
Ferme les portes aux gens du Roy aprés la ſaint Barthelemy, 162
Inveſty, eſt delivré par Choupes, 203
Montbrun s'empare de quelques places, 177
Gagne une bataille ſur Gordes, 203
Eſt deffait, pris, & condamné de perdre la teſte, *là-meſme*
Moines des Iſles Açores ſoûtiennent le Prieur de Crato contre le Roy d'Eſpagne, 239
Leurs inſolences perdent le Prince, 258, 259
Monitoire laſché contre Henry III. 345, 346
Montgommery ſe ſauve de Roüen, 63
Vient joindre l'Admiral à la Rochelle, 112, 113
Trouve un gué qui empéche les Royaliſtes de le pourſuivre, 113
Va en Gaſcogne mettre les Vicomtes d'accord, 120
Arreſte les progrez de Montluc en Bearn, *là-meſme*
Force la Terride de luy rendre Ortez, 121
Fait aſſaſſiner quatre Barons, 122
Eſt condamné à perdre la tête, & executé en effigie à la Greve, 125
Joint les Allemans, 130
Se ſauve du maſſacre de la ſaint Barthelemy, 156
Ne peut mener du ſecours à la Rochelle, 167
Prend Belle-Iſle, en eſt chaſſé, & ſe retire à Wict, *là meſme*
Haï en France & mal venu en Angleterre, 177, 178
Eſt inveſty dans S. Lo, & pris à Donfront, 179
Eſt livré à la Reyne Mere, 187
Eſt mis à la queſtion, ſa generoſité, 187
A la teſte tranchée, *là-meſme*
Blaiſe de *Montluc* en armes pour

Nancy lieu d'une conference entre les Princes de Lorraine, 312
Nantes, le Parlement de Renes y eſt transferé, 17
Ludovic de *Naſſau* vient trouver le Roy, 144
On luy rend ſon Chaſteau d'Orange, *là-meſme*
Eſt congedié & ſurprend Monts, 148
Eſt tué, 232
Nemours lieu de la conference entre la Reyne Catherine de Medicis & le Duc de Guiſe, 287
le Duc de *Nemours* mis en priſon aprés la mort du Duc de Guiſe, 331. Se ſauve, 339
Ameine du ſecours à Paris, 353
Nerac. Jeanne d'Albret en bannit la Religion Romaine que Charles IX. y reſtablit, 88
Nerac. place d'une negotiation entre Marie de Medicis, & le Roy de Navarre, 240, 241
Neſſum lieu où mourut le Duc de Deux ponts, 120, 121
Neuvy Gué, 306
le Duc de *Nevers* prend Maſcon, 102
Pourſuit les Huguenots, reçoit un coup dont il ſe ſent toute ſa vie, 102
Eſtoit du conſeil de la ſaint Barthelemy, 153, 154
Au ſiege de la Rochelle, 166
Accompagne le Duc d'Anjou en Pologne, 174
Pourſuit le Duc d'Alençon, 206
Gouverneur pour le Roy de là les Monts, luy envoya une lettre pour le diſſuader de rendre quelques places au Savoyard, 198
Lieutenant du Duc d'Anjou, 224
Aſſiege Iſſoire & le prend à diſcretion, *là-meſme*
le Duc de *Nevers* veut s'emparer de Marſeille, 284.
Va à Avignon pour conſulter le Pape ſur la Ligue, 285
Renonce à la Ligue & devient ennemy des Guiſes, 285
Commande une Armée ſous Henry III. 324
Irrite ce Prince, *là meſme*
Reçoit la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe à Canache, 327
Ses troupes ne veulent point le ſuivre, 339
Nice membre du Comté de Provence, 41
Nicoſie aſſiegée par les Turcs, & priſe, 141
Ninove pris par la Noüe, 250
Niort aſſiegé en vain par le Comte du Lude, 121
Eſt pris par le Duc d'Anjou, 126
Pris par le Roy de Navarre, 143, 144
Niſmes ſurpris par les Huguenots, 126
François de *Noailles*, Eveſque Daqs Ambaſſadeur en Turquie, 147
Noguera Capitaine Eſpagnol deffait dans les Açores par Stroſſi, 259

Notables assemblez à saint Germain en Laye, 272
François de la *Noüe* Capitaine Huguenot, sa sagesse en admiration aux Catholiques, 101
Se rend Maistre d'Orleans, *là-mesme*
Vient joindre l'Admiral à la Rochelle, 113
Conduit l'arriere garde à la bataille de Jarnac, 117
Est abbatu & pris, *là-mesme*
Est fait prisonnier à la bataille de Montcontour, 124
Assure les Rochelois, 129
Conserve Rochefort, prend un fort basty prés Luçon, & deffait Puygaillard, 134
Prend Fontenay & plusieurs autres places, *là-mesme*
Accompagne Ludovic aux Païs-bas, 148
Surprend Valenciennes, *là-mesme*
Est contraint le poignard à la gorge d'aller à la Rochelle, 163
Est eslû General de la Rochelle, 177
Surprend Mesle & Lusignan, *là mesme*
Se laisse tromper par la Reyne Mere, 189
Sollicite en vain la Rochelle de prendre les armes, *là-mesme*
Vient trouver le Duc d'Alençon, 207
Aux Païs-bas commande des troupes envoyées aux Estats par le Duc d'Anjou, 235
Empesche la Rochelle d'entrer en guerre, 246
Executeur du Testament du Duc de Bouillon, 311
Rend Sedan & garde le Château, 312
Chasse le Duc d'Aumale de devant Senlis, 351
les *Nouveaux*, cabale sous Charles IX. 168
Noyers Chasteau du Prince de Condé, un soldat mesure le fossé, & on y veut surprendre ce Prince, 111

O.

François d'O Surintendant des Finances sous Henry III. 236
Olinville Chasteau prés Chastres, 213
François *Olivier* Chancelier, meurt de regret de la conspiration d'Amboise & de la punition, 22
Onzain Chasteau où le Prince de Condé estoit renfermé pendant le siege d'Orleans, 73
Oradour Gentilhomme d'Auvergne demeure fidele au Roy, 343
François d'*Oraison* Vicomte de Cadenet, 298
le Prince d'*Orange* fondateur de l'Estat des Provinces-Unies, 105
Aime l'Admiral, 110
Haste en Allemagne des levées pour les Huguenots, 129
Orange rendu au Prince de ce nom,

pour couper chemin au Prince, 112
Assiege Mucidan, 119
Taille en pieces les troupes de Duras, 65
Rend de grands services au Roy en Guyenne, 66
Rompt un Pont basty par les Huguenots, ce qui les arreste, 130
Est fait Mareschal, est mesprisé, 204
Sa mort, 230
Montluc Evesque commence les Brigues pour gagner l'esprit des Polonois, pour donner leur Couronne au Duc d'Anjou, 146
Parle avec aigreur contre les abus & les vices des Ecclesiastiques, 25
Loüe la devotion de chanter les Pseaumes en François, *là-mesme*
de *Montmorency* Connestable de France vient à l'Assemblée des Grands convoquée par Catherine de Medicis à Fontainebleau, 24
Est attaqué par les Estats, 38, 39
Se met bien avec la Reyne, 39
Se détache de l'intéreſt des Princes, 40
Argent qu'il reçoit sous Henry II, *là-mesme*
Forme le Triumvirat, 40
Fait l'accommodement du Prince & du Duc de Guise, 42, 43
Se retire de la Cour avec les deux associez, 49
Fait l'accord du Duc de Guise avec le Roy de Navarre, & de ce Roy avec celuy d'Espagne, 50
Envoye complimenter le Duc de Guise sur son retour de Saverne. 52
Poursuit le Prince de Condé, & luy donne bataille proche Dreux, 70, 71
Est blessé & fait prisonnier, *là-mesme*
Ne veut point recevoir l'Edit de Janvier, 75
Va au Siege du Havre, 78
Est d'avis que le Roy demeure à Meaux, 96
Tasche d'empescher la guerre civile, 97
Fait harceler l'Armée des Huguenots, 98
Leur donne bataille, est blessé à mort, son grand courage à ce dernier moment, 99, 100
Floris de *Montmorency* Montigny a la teste coupée. 94
le Mareschal de *Montmorency* Gouverneur de l'Isle de France, 44
Est suspect aux Confederez, 55
Déclare qu'il veut maintenir l'innocence de l'Admiral, 81
Amuse le Prince de Condé, & l'empesche de donner sur les Suisses proche Meaux, 96
Va en Angleterre pour traiter alliance avec la Reyne, 147

Se retire en sa maison de Chantilly, apprehendant ce qui arriva à la saint Barthelemy, 150
Fait enterrer l'Admiral à Chantilly, 158
Fait demander au Duc d'Alençon la Lieutenance generale des Armées, 176
Se rend en Cour quoy qu'accusé, & est mis à la Bastille, 181
En grand risque de sa vie, est tiré de prison, 205, 207, 208
Demeure auprés du Duc d'Alençon, 207, 208
Fait son accommodement avec le Roy, 279
Se ligue avec le Roy de Navarre, 288
François de *Montolon* Advocat en Parlement, fait Garde des Seaux, 323
Montpellier assiegé par Damville, 227
Est delivré par la paix, 228
le Prince de *Montpensier* aux Estats d'Orleans, 30
Laisse passer les Huguenots pour aller à la Rochelle, 113
Au siege de la Rochelle, 166
Commande une Armée, & assiege en vain Fontenay, 179
Donne l'alarme aux Rochelois, prend plusieurs places d'alentour, 189
Assiege Lusignan, le prend & le démolit, 200
Le Duc de Guise a la preseance sur luy au Sacre de Henry III. 202
Refuse de commander l'Armée, 209
Ses avantages sur la Ligue, 347
Jacques de *Morgues* rend la Charité dont il estoit Gouverneur, 224, 225
Jean de *Morvilliers* est fait garde des Seaux, 111
Remet les Seaux entre les mains de Birague, 150
Sa mort, 230
La *Motte* Capitaine Huguenot veut surprendre Amboise, 20
Suite de cette tentative, 20, 21
La *Motte* Gondrin se deffend bravement dans son gouvernement de Dauphiné, 28
Mouker lieu où Requesens gagna une bataille, 212
Charles du *Moulin* escrit contre le Concile de Trente, 85
le Comte de *Mourray* trouble l'Escosse, 15, 16
Moulins lieu où se tint l'assemblée où l'on fist ce fameux edit du mesme nom, 90, 91
Mouvens Capitaine Huguenot entre en querelle avec Dacier, 114
Est deffait & tué, *là-mesme*
Mucidan assiegé par les Catholiques, 119
Est pris, *là-mesme*
Mustapha Bassa entre dans l'Isle de Chypre, 140, 141

N.

Namur surpris par Dom Jean d'Austriche Gouverneur des Païs-bas, 233

Sa mort, 249
Le Portugal en guerre pour le fait de la succeſſion de Dom Sebaſtien ſon Roy, 236, & ſuiv.
Philippe Roy d'Eſpagne ſe meſle des affaires de France, ſous pretexte de Religion, 49
Perd ſa cauſe à Veniſe pour la preſſeance avec la France, 67, 68
Envoye des Ambaſſadeurs à Charles IX. pour le ſolliciter de deputer à Nancy où l'aſſemblée des Princes Chrétiens eſtoit aſſignée, 84
Fait publier le Concile de Trente & eſtablir l'Inquiſition aux Pais-bas, 93
Ses conſeils immiſericordieux, 93, 94
Fait mourir ſon fils & empoiſonner ſa femme, 101
Donne le gouvernement des Païs-bas à Dom Jean, 214
Déclare ſes prétenſions ſur le Portugal, 237, & ſuiv.
S'empare de ce Royaume, 239
Veut engager les Guiſes à une guerre, 274, 275
Fait ligue avec les Princes Catholiques de France, 281, 282
Equippe une puiſſante Armée contre l'Angleterre, 320
Philippe fils aiſné du Prince d'Orange retenu par les Eſpagnols, 277
Piali Baſſa Admiral des forces envoyées par le Turc devant Malte, 89
Pibrac Advocat du Roy au Parlement de Paris accompagne le Duc d'Anjou en Pologne, 175
Pibrac en Pologne depuis la ſortie d'Henry III. 204
Se laiſſe gagner à Marguerite Reine de Navarre, 241
Picardie premiere Province où parut la Ligue, 317
Pie IV. prend l'alarme d'un Concile national de France, 25
Recommance le Concile de Trente, 26
Pie V. fait une ligue entre les Eſpagnols & les Venitiens 141
Sa Mort, 148
Pierre de la *Place* premier Preſident de la Cour des Aides tué à la ſaint Barthelemy, 156
Pignerol rendu aux François, 41
de *Piles* deffend vaillamment S. Jean d'Angely, 127
Se jette dans Angouleſme, 128
Ameine des troupes à l'Admiral proche de Toulouſe; 130, 131
Conduit des troupes au Prince, 116
Tué à la ſaint Barthelemy, 156
Pinard Secretaire d'Eſtat congedié, 323
Imbert de la *Platiere* Bourdillon forme pluſieurs difficultez pour la reddition des places

ces du Duc de Savoye, 41, 42
Point du jour temps propre à surprendre des villes, 126
Poissy lieu du fameux Colloque de ce nom, 45,46
Docteurs & Ministres qui y assisterent, *là-mesme*
Poitiers assiegé par le Mareschal de Saint André, 62
Est pillé, *là-mesme*
Assiegé par l'Admiral & defendu par le Duc de Guise 122
Est delivré; 123
Jean *Poltrot* Meré assassine le Duc de Guise; 73
Est puni comme ayant attenté sur la personne d'un Roy, 74
Accuse l'Admiral, *là-mesme*
Pompadour tué devant Mucidan, 119
le Marquis du *Pont* fils du Duc de Lorraine meine du secours au Duc de Mayenne, *là-mesme*
Pontieure erigé en Duché, 184
Pontivy massacré à la saint Barthelemy, 156
le Baron de *Pordeac* pris par Mongommery au siege d'Ortez est assassiné, 121, 122
Poussin tenu par les Huguenots, 131
Assiegé, pris & demoli, 200
Puviant massacré à la saint Barthelemy, 156
Charles du *Puy* Montbrun se sert des Religionnaires pour se mettre en possession du Gouvernement du Dauphiné, est contraint de s'enfuir tout nud en Suisse, 28

Q.

les *Quarante* de Paris choisis de plusieurs Villes, 336
François de *Quellevé* massacré à la saint Barthelemy, 156
Quelus favory d'Henry III. appelle en duel Entragues, est blessé à mort, 231
Le Roy le sert pendant sa maladie, & luy fait dresser aprés sa mort un Mausolée dans saint Paul, *là-mesme*
Quercy Appennage de Marguerite de Valois, 245
Claude Ferdinand de *Quignognes* Comte de Luna Ambassadeur d'Espagne au Concile de Trente, dispute la preseance à la France, 67, *& suiv.*
Jean *Quintin* parle pour le Clergé à la tenuë des Estats sous Charles IX. 38
Fait reparation d'honneur à l'Admiral, *là mesme*

R.

Rabastains assiegé par Montluc où il fut blessé, 204
le Mareschal de *Rais* empesche par ses pratiques que la Rochelle ne reçoive du secours d'Angleterre, 167
Chasse Montgommery de Belle-Isle, *là-mesme*
Accompagne le Duc d'Anjou

nom, 136
le Prince d'*Orange* eſt traverſé par les Seigneurs Flamans, 233
Provinces qui luy obeïſſoient, 234
Eſt éleu Lieutenant de l'Archiduc Mathias, 233
Met au Duc d'Anjou le Chapeau & le manteau Ducal, 355
Eſt aſſaſſiné; *là-meſme*
Guerit de ſa bleſſure, 255
Découvre la trahiſon de Salſede, 256
Traverſe le Duc d'Anjou, 262
Traite bien les François aprés leur tentative ſur Anvers, 266
Se retire d'Anvers, 268
Eſt tué, 277
Oratoire de Rome, congregation, 439
Orchies ſe remet ſous l'obeïſſance du Roy d'Eſpagne, 250
Ordre de ſaint Michel fort avily, 239
Son Inſtituteur & raiſons de ſon eſtabliſſement, 340
Ordre du S. Eſprit, ſon inſtitution, 240
Orillac occupé par les Huguenots, 126
Orleans. Dandelot ſe ſaiſit d'une porte, 56
Le Prince de Condé y va, & les Huguenots en font leur place d'armes, *là meſme*
Eſt aſſiegé par l'Armée du Roy conduite par le Duc de Guiſe, 72
Eſt à l'extremité & délivré par la mort du Duc, 73
Eſt pris par la Noüe, 101
Accordé à la Ligue, 319
Prend les armes contre Henry III. 334
Ne branſle point à l'approche du Roy de Navarre, 340
d'*Ornane* taille en pieces les Suiſſes allant joindre Leſdiguieres, 303, 304
Ortez pris par Montgommery, 121
d'*Oſſun* ſurnommé le *Brave*, fuit à la bataille de Dreux, & de rage ſe laiſſe mourir de faim, 72
Oſtende ſurpris par le Duc d'Anjou, 264
Ouragan eſpece de tourbillon, 107
Oyſans, fort baſty par Leſdiguieres, 327
Oyſiveté fatale aux Princes, 337

P.

Pacification de Gand, 233
Paix concluë entre les Catholiques & Huguenots, 135
les articles, *là-meſme & ſuiv.*
Motifs qui pouſſerent à la conclure, 136, 137
Paix boiteuſe & mal-aſſiſe, 104
Palais des Tournelles abbatu, la raiſon, 84
Palais des Tuilleries commencé, *là-meſme*
Papaux nom donné aux Catholiques par les Huguenots, 37
Ambroiſe *Paré* accuſé d'avoir em-

empoisonne François II. 33
Paris assiegé par Henry III. reduit à l'extremité & sauvé par un detestable Moyne, 352, 354, 355
les *Parisiens* sont desarmez, 52
On leur rend les armes, 54
Se mettent sous les armes à l'approche du Prince de Condé, 55
Soûtiennent les Triumvirs, 62
Sont épouvantez de la venuë du Prince de Condé, 69, 70
Portés pour les Guises, 159
Commencent à mespriser Henry III. 208
Crient contre le Roy, 209
Leurs emportements ayant entendu la mort du Duc de Guise, 334
Parisot Grand maistre de l'ordre de Malte deffend courageusement cette place, 88
le *Parlement* de Paris donne le nom de *Conservateur de la Patrie* au Duc de Guise, 22
le *Parlement* s'oppose à la verification des Edits extraordinaires d'Henry III. 252
Alexandre Farnese Duc de *Parme* meine du secours à Dom Jean d'Austriche, 233
Commande l'armée aprés la mort de ce Prince, 249
Prend Maestric, 250
Tombe malade, 250
Prend Breda, 252
Se retire à la venuë du Duc d'Anjou, 253
Prend Tournay aprés avoir esté bien deffendu par une Dame, 254
Investit Anvers, 283
Guillaume *Parry* attente sur Elizabeth Reine d'Angleterre 277
Partenay lieu de la retraite des Huguenots aprés la bataille de Montcontour, 125
Est abandonné, 126
Jean de *Partenay* Soubise va à Lyon pour le Prince de Condé, 62
Patay lieu de la retraite de l'Admiral aprés la bataille de Dreux, 72
Paul IV. sa mort, 16
Tasche d'establir l'inquisition par tout, *là mesme*
Les Romains abbatent ses statues, *là-mesme*
Paul III. suspend le Concile de Trente, 25
Peizna premiere Ville d'Austriche du costé de Pologne, 109.
Pericard Secretaire du Duc de Guise arresté, 331
Découvre les secrets de son Maistre, 332
Perigueux saccagé, 203
Peronne donné au Prince de Condé, 213
la *Perouse* rendu aux François, 41
Perthau Bassa se sauve à la bataille de Lepanthe, 142
Philibert Emanuel Duc de Savoye cede au Roy d'Espagne son droit sur le Portugal, 237

jou en Pologne, 174
Cauſe du trouble en Provence par ſon gouvernement, 204
Gouverneur du Dauphiné eſt contraint de ſe deffaire de ce gouvernement, 241
le Comte de *Rais* du conſeil de la ſaint Barthelemy, 150
Rapin envoyé à Toulouſe par le Prince, on luy fait ſon procez, 104
Vangeance de ſa mort, 130
Raſats factions ſous Henry III. 204
Raucour le Duc de Guiſe s'en empare, 296
Raunay accuſe le Prince de Condé d'eſtre participant de la conjuration d'Amboiſe, 21
Reims accordé à la Ligue, 288
Reiſtres ſont battus par le Duc de Guiſe, 309
Religion pretenduë reformée, en quel temps les Huguenots prirent ce tître, 212
la *Religion* fait tout ſouffrir, 128
Rend les femmes même courageuſes, 166
la *Renaudie* choiſi par les Huguenots pour aſſembler ceux de leur croyance, 17
découvre indiſcretement ſon deſſein, 18
Tuë ſon couſin & eſt tué, 20
le Marquis de *Renel* reconduit les Allemans venus au ſecours des Huguenots, 135
Reünion. Edit donné par Henry III. 321
Eſt juré par le Roy, 325
le *Rhoſne* fait de grands ravages à Lyon, 143
Jean *Ribaud* retourne à la Floride, eſt maltraité des vents, encore plus des Eſpagnols, 106, *& ſuiv.*
Rieux Eveſché où les Feüillans ont premierement paru, 300
Jean *Ribaud* envoyé à la Floride par l'Admiral, y baſtit un Fort & s'en revient, 106
Ses gens voulant revenir aprés luy, ſont reduits à une ſi grande famine, qu'ils mangent un des leurs qui eſtoit malade, ſont ſecourus des Anglois, 106
Robert Stuart arreſté priſonnier, 15
La Reyne le deſavouë pour ſon parent, *là meſme*
Sa conſtance, *là-meſme*
Bleſſe mortellement le Conneſtable de Montmorency, 99
Pierre *Robert* Advocat du Prince de Condé, 31
le Prince de la *Roche-ſur-Ion* aux Eſtats d'Orleans, 30
le Comte de la *Roche-foucaud* d'Angouleſme pour le Prince de Condé, 62
Pour les Huguenots, 101
Débauche du ſervice d'Henry III. l'Auvergne, 343
Roche la-belle, lieu où campa le Duc d'Anjou devant les Allemans, & où s'attacha une rude eſcarmouche, 121
la *Rochelle* entre dans le party des

des Huguenots, 101
Le Prince & tous les Huguenots s'y assemblent, 112
Jeanne Reine de Navarre y ameine aussi des troupes, *là-mesme*
Preste de l'argent au Prince, 115
Est pressée & se remet en estat, 128, 129
Est bloquée par Puy-gaillard, 134
Est laissée pour gage aux Huguenots, 136
Advertit l'Admiral de son malheur, 149
Se fortifie aprés la S. Barthelemy, 161, 162, 163
Est investie, 166
Fortifiée par les Huguenots, Se deffend merveilleusement bien, 166, 167
Bon ordre dans la Ville pendant le siege, 167, 168
Fin de ce siege, 170, 171
Se defie de la Noblesse, 188
Sa flotte est batuë, 226
Est assiegé par le Duc de Mayenne, & fait sa capitulation, 227
Rodigino derniere place de la Republique de Venise, 192
Rodolfe Roy des Romains fils de l'Empereur conduit Henry III. 191
Roquelaure tué à Roche-la-belle, 121
Roissieux advertit le Duc de Mayenne de la mort de ses freres, & fait revolter Orleans, 332, 333
Requesens Gouverneur des Païs-bas, 232
Gagne une fameuse bataille, *là-mesme*
Ligue contre luy, 233
Rosoy en Brie rendés-vous des Huguenots pour surprendre Charles IX. à Monceaux, 95, 96
Rostignac conserve l'Auvergne à Henry III. 343
Roüanais erigé en Duché, 184
Damoiselle du *Ronèt* aymée du Roy de Navarre, cause de sa mort, 94
Roüen assiegé par l'armée du Roy conduite par le Roy de Navarre & le Duc de Guise, 62, 63
Son fort de sainte Catherine emporté d'assaut, 63
la Ville est prise d'assaut & saccagée, *là-mesme*
Le Parlement est transferé à Caen par Henry III. 336
Prend le party de la Ligue, 339
François de *Roye-Chavigny* arreste le Prince de Condé aux Estats d'Orleans, 30
N. de *Roye* belle-mere du Prince de Condé arrestée aux Estats d'Orleans, *là-mesme*
Roye en Picardie accordé à la ligue, 288
Rubempré veut desbaucher l'esprit du Cardinal de Bourbon de la maison des Guises, 286
Rybeirac second d'Entragues le premier qui se soit battu en cette qualité, 231

S.

la *Sague* agent des Princes de Bourbon ruine les affaires de ſes Maiſtres & ſe fait prendre par ſon imprudence, 27
Saint André preſident eſt aſſaſſiné à coups de piſtolet ſortant du Palais, 14
Saint André Mareſchal commande une armée Royale devant Poitiers, 62
Prend & pille la ville, *lameſme*
Gouverneur de Lyon, 28
Saint Cloud lieu où Henry III. eſtoit logé durant le ſiege de Paris, 332
Où il fut tué par un Moine, 354, *& ſuiv.*
le Marquis de *Sainte-Croix* prend les Açores ſur Dom Antoine, 259
Sa cruauté, 260
Sainte Soulene retire ſes vaiſſeaux quand on eſt preſt de ſe battre, 259
On luy fait ſon procés, *lameſme*
Saint Denis occupé par les Huguenots, 98
Saintes, l'Admiral s'y rafraiſchit aprés la bataille de Jarnac, 118, 125
Saint Jean d'Angely aſſiegé par le Duc d'Anjou eſt pris aprés un rude ſiege, 127
Saint Jean frere de Montgommery ſe ſaiſit du Pont de S. Rambert, 131
S. Luc bleſſe le Prince de Condé dont il ſe rend aprés priſonnier, 308
S. Maigrin favory de Henry III. 197
Saint Ouin occupé par les Huguenots, 98
Saint Vinoch rendu aux Eſpagnols, 268
Saint Romain ſe jette en plein jour dans Pouſin & en tire la garniſon, 200
Nicolas *Salſede* ſon origine, ſa trahiſon & ſa mort, 256, 257
le Duc de Savoye ſe ſaiſit de Saluſſes, 328
le Comte de *Sancerre* refuſe de ſigner l'Arreſt de mort donné contre le Prince de Condé, 32
Sancy fait une levée de Suiſſes pour Henry III. 347
Sanſac aſſiſte aux funerailles de François II. 24
Aſſiege en vain deux fois Vezelay, 126
Baptiſte *Sapin* Conſeiller de Paris a la teſte coupée par l'ordre du Prince de Condé, 34
Savenſe brave Picard, ſa mort, 350
Donne le nom à la Croix Saveuſe, 351
Sautour demeure au ſervice d'Henry III. eſt battu par Hautefort Ligueux, 347
Schomberg paſſe en Allemagne de la part de Charles IX. 147
ſert de ſecond à Entragues, Eſt le premier qui ſe ſoit battu

tu en cette qualité, 231
Scrogel Docteur mene en France des Lanſquenets, 304
Sebaſtien Roy de Portugal perd la bataille contre les Mores, 236
Sedition du fauxbourg S. Marceau emeuë par les Huguenots, 52
Antoine *Seguier* Preſident député de la part du Roy pour regler les differends d'entre la France & la Savoye, 41
les *Seize*, Henry III. prend reſolution de les punnir, 314
Sollicitent le Duc de Guiſe de venir à leur ſecours, *là-meſme*
S'aſſûrent des portes de Paris, & éliſent le Duc d'Aumale pour Gouverneur, 334
Senlis ſe remet dans l'obeïſſance d'Henry III. 351
Les Pariſiens ſont battus devant, *là-meſme*
Sens maltraite les Huguenots, 58
Attaqué par l'Admiral, & bien deffendu par le jeune Duc de Guiſe, 101
le Comte de *Serin* deffend bravement *Ziget*, ſa genereuſe mort, 89, 90
Siege de Velours, 247
les *Siennois* abandonnez de la France, 12, 13
Sigiſmond d'Auſtriche Roy de Pologne eſt infirme, 146
Jacques de *Silly* Comte de Rochefort parle pour la Nobleſſe à la tenuë des Eſtats ſous Charles IX. 138
Simieres favory du Duc d'Anjou, 21
Sixte V. Pape, ſon ambition 34
Laſche un Monitoire contre Henry III. 34
Solyman enrage d'avoir manqué Malthe, vient en Hongrie, 8
Meurt devant Ziget, *là-meſme*
Sommerive fait rude guerre aux Huguenots en Provence, 6
Contre ſon pere le Comte de Tentes, *là-meſme*
Strasbourg redouble ſes gardes aprés la ſaint Barthelemy 16
Philippe de *Stroſſy*, le Roy lui donne la charge de Colonnel de l'Infanterie, 11
Eſt fait priſonnier, 12
le Cardinal de *Stroſſi* fait une Ligue, 21
Emanuel *Sylva* favory d'Antoine Prieur de Crato Roy de Portugal, 25
les *Suiſſes* députent vers Henry III. en faveur des Huguenots 29

T.

Tanlay Chaſteau de Dandelot, 11
Tanneguy du Châtel, ſa generoſité & ſa reconnoiſſance, 3
Tanquetel Bachelier de Sorbonne condamné par le Parlement pour avoir ſoûtenu une theſe contre les Rois, 4
Tarbes ſurpris par Montgommery, 12

Tavanes zelé Catholique reprend Chaalons & Maſcon, & preſerve la Bourgongne des guerres civiles, 65, 66
Aſſiege en vain Lyon, 66
Met ſi bon ordre dans l'Armée du Duc d'Anjou, qu'il gagne la bataille de Montcontour, 124
Du Conſeil de la S. Barthelemy, 153, 154
Teligny ſe ſaiſit de Chaſtelleraut & force Luſignan, 121
Porte la paix à l'Armée des Huguenots, 135
Gendre de l'Admiral, 144
Perſuade à ſon beau-pere de venir en Cour, 145
Confirme l'Admiral dans ſa reſolution de demeurer à Paris, 153
Eſt maſſacré avec ſon beau-pere à la S. Barthelemy, 155
Tendes fait la guerre à ſon fils Catholique dans la Provence, 65
Termes Favory d'Henry III. 197
la *Terride* ameine des troupes à Charles IX. 102
Ses progrez dans le Bearn, 120
Se retire à Ortez, & leve le ſiege de Navarrins, 121
Thionville rendu, 12
Chriſtophle de *Thou* Preſident au Parlement, interroge le Prince de Condé, 31
Sa generoſité, 252
Thoüars ouvre ſes portes au Roy de Navarre, 344
du *Tillet* Greffier du Parlement eſcrit en faveur des Eccleſiaſtiques, 12
Interroge le Prince de Condé, 31
Roderic de *Tolede* general des troupes Milanoiſes pour le Duc de Savoye, battu & tué par Leſdiguieres, 102
Truchard Maire de la Rochelle la fait entrer dans le party Huguenot, 101
Toloſe exerce pluſieurs cruautez à la ſaint Barthelemy & pend cinq Conſeillers, 161
occupé par Joyeuſe, 298
Tonay Charente pris par Joyeuſe, 302
Toré meine les intrigues de la liaiſon du Duc d'Alençon & des Huguenots, 177
Sa contribution pour lever des Reiſtres, 207
Ameine du ſecours au Duc d'Alençon, eſt deffait, 207
Remet Senlis dans l'obeïſſance de Henry III, 351
la *Toſcane* agitée de tremblemens de terre, 143
Toul ſurpris par Guitaud, 283
Eſt accordé à la Ligue, 288
Henry de la *Tour* Vicomte de Turenne l'entremetteur de l'aſſociation du Duc d'Alençon, du Roy de Navarre & du Prince de Condé, 169
Congedie ſes troupes, 290
Surprend Chaſtillon, 295
Le Cardinal de *Tournon* refuſe de ceder le pas devant aux Princes du ſang, 44
Aſſiſte au Colloque de Poiſſy, 46

Trai-

Traite de blaſpheme les paroles de Béze qui s'eſtoit trop emporté au Colloque de Poiſſy, 47
Tours abandonné des Huguenots, 61
Lieu de la retrai te d'Henry III. aprés la mort des Guiſes, 342
Eſt preſque emporté par le Duc de Mayenne, 349
Toury, lieu d'une conference entre la Reyne Catherine de Medicis & le Prince de Condé, 60
le Marquis de *Trans* general de la Ligue de Bourdelois, 215
le Marquis de *Trans*, ſes deux fils ſont tuez, 246
Trapes premier lieu où Henry III. ſe retire aprés ſa ſortie de Paris, 317
Triumvirat ſous Charles IX. 40
Apprehendé de la Reine, 58
Jean de *Troyes* Abbé de Gaſtine a la teſte tranchée par l'ordre du Prince de Condé, 64
Gebard *Truchſes* Archeveſque de Cologne ſe marie, ſuite de ce mariage, 275, 276
Tunis Royaume demandé par Catherine de Medicis pour ſon fils, 164
Turin rendu au Duc de Savoye, 41

V.

Pierre du *Val* Eveſque de Sées preſche des ſentimens approchans du Calviniſme. 42
Valavoir maſſacré à la S. Barthelemy, 15
Valence en vain aſſailly par les Huguenots, 2
Valery terre de la veufve du Mareſchal de S. André, donnée au Prince de Condé pour continuer ſon amour, 72
la *Valete* leve des troupes pour le Roy, 102
Favori de Henry III. 197
Valognes pris par les Huguenots, 178
Vantadour joint le Duc d'Alençon, 207
Claude de *Vandré* Mouy Capitaine Huguenot, 101
François de *Vendoſme* Vidame de Chartres mis en priſon, 27
Vendoſme occupé par les Religionnaires, 57
Pris par trahiſon par le Duc de Mayenne, 348
Veniſe reçoit Henry III. d'une maniere toute galante, 191, 192
Venitiens excluent les Eccleſiaſtiques du maniment des affaires, 12
Verberay Capitaine Huguenot battu, 102
Veſins prend la grand' Cornette de Montluc, 163
Antoine de *Vienne* Clervaut Colonel des Suiſſes en l'armée envoyé par les Proteſtans en France, 304
Villars Gouverneur de Roüen ſe donne aux Guiſes, 320
Villegagnon envoyé à la Floride par l'Admiral, y maltraite les Huguenots, 106

Ville-

Villéroy Secretaire d'Eſtat ſe retire de la Cour, 313
le Comte de *Vimioſe* ſuit Dom Antoine Prieur de Crato Roy de Portugal, 258
Vins offre ſes troupes au Parlement d'Aix, 298
Eſt battu par Leſdiguieres, 299
Vire pris par les Huguenots, 57
Eſt repris par les Catholiques qui y exercent les meſmes cruautez que les autres, 61
le Duc de *Virtemberg* quitte les Huguenots, 52
Volfgang Duc des deux Ponts ameine une Armée en France, 116
Sa marche, 119
Prend la Charité, 120
Sa mort, 121
l'*Univerſité* condamne Henry III. 334
Ambroiſe Comte de *Warwic* Gouverneur du Havre rend la place, 78
Weſtfriſe le gouvernement en eſt donné au Prince Maurice, 277
Uzez erigé en Duché & Pairie, 184

Y.

Yonne Riviere, 306

Z.

Zelande ſe ligue contre l'Eſpagne, 250
Ziget forteresſe en Hongrie attaquée par Soliman, 89
Eſt emportée, 89
Zuniga Requeſens Ambaſſadeur d'Eſpagne, diſpute aux François la preſſeance & la perd, 68
Zutphen ſe ligue contre l'Eſpagne, 250

Fin du Tome V.

AO1 1476625